This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

MÉLANGES,

TIRÉS D'UNE GRANDE

BIBLIOTHEQUE.

TOME I.

DE
LA LECTURE
DES
LIVRES FRANCOIS.

LIVRES de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle.

TOME DIX-HUITIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

840.9
M526
v.50

Ref.-Stacks
Nijhoff
5-2-80
70495

AVERTISSEMENT.

Plusieurs de nos Souscripteurs & des Lecteurs des Mélanges, tirés d'une grande Bibliotheque, *paroissant embarrassés de savoir ce que contiennent les Volumes de ce Recueil qui ont déjà été publiés, & particuliérement ceux de* la Lecture des Livres François, *pour lesquels il a été ouvert une souscription au mois de Juillet* 1779, *en voici une note exacte.*

MÉLANGES, tirés d'une grande Bibliotheque.

PREMIER VOLUME. A. BIBLIOTHEQUE Historique à l'usage des Dames, suivie d'un extrait de la conquête de Constantinople, par Geoffroi de Villehardouin, & de celui de la Vie de S. Louis, par le Sire de Joinville.

II. VOL. B. MANUEL des Châteaux, ou Lettres contenant des conseils pour former une Bibliotheque Romanesque, pour diriger une Comédie de société, & pour diversifier les plaisirs d'un sallon.

III. VOL. C. PRÉCIS d'une Histoire générale de la vie privée des François, dans tous les temps & dans toutes les Provinces de la Monarchie.

IV. VOL. D. Tome premier de la Lecture des Livres François, considérée comme amusement. Premiere Partie. LIVRES des treizieme, quatorzieme & quinzieme siecles.

V. VOL. E. Tome II de la Lecture des Livres François. Seconde Partie. Suite des Livres du quinzieme siecle.

VI VOL. F. Tome III de la Lecture des Livres François. Troisieme Partie. Fin des Ouvrages du quinzieme siecle.

VII. VOL. G. Tome IV de la Lecture des Livres François. Quatrieme Partie. POÉSIES du seizieme siecle.

VIII. VOL. H. Tome V de la Lecture des Livres François. Cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections I, II.

IX. VOL. I. Tome VI de la Lecture des Livres François. Sixieme Partie. LIVRES de Théologie & de Jurisprudence du seizieme siecle.

X. Vol. K. Tome VII de la Lecture des Livres François. Premiere suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections III, IV.

XI. Vol. L. Tome VIII de la Lecture des Livres François. Septieme Partie. Grandes Affaires & Plaidoyers du seizieme siecle.

XII. Vol. M. Tome IX de la Lecture des Livres François. Seconde suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections V, VI.

XIII. Vol. N. Tome X de la Lecture des Livres François. Huitieme Partie. LIVRES de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XIV. Vol. O. Tome XI de la Lecture des Livres François. Troisieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections VII, VIII.

XV. Vol. P. Tome XII de la Lecture des Livres François. Suite de la huitieme Partie. LIVRES de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XVI. Vol. Q. Tome XIII de la Lecture des Livres François. Quatrieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections IX, X.

XVII. Vol. R. Tome XIV de la Lecture des Livres François. Neuvieme Partie. LIVRES de Politique du seizieme siecle.

XVIII. Vol. S. Tome XV de la Lecture des Livres François. Cinquieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections XI, XII.

XIX. Vol. T. Tome XVI de la Lecture des Livres François. Dixieme Partie. LIVRES de Grammaire & de Rhétorique du seizieme siecle.

XX. Vol. V. Tome XVII de la Lecture des Livres François. Sixieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections XIII, XIV.

XXI Vol. X. Tome XVIII de la Lecture des Livres François. Onzieme Partie. LIVRES de Physique générale & particuliere du 16e siecle.

XXII. Vol. Y. ROMANS du seizieme siecle. Sections XV, XVI.

XXIII. Vol. Z. SUITE des Livres de Physique & d'Histoire Naturelle du seizieme siecle.

XXIV. Vol. &. Romans du seizieme siecle. Sections XVII, XVIII.

XXV. Vol. A a. Livres de Médecine, Chirurgie, Chimie & Alchimie du seizieme siecle.

XXVI. Vol. B b. Livres concernant les Sciences Mathématiques & les Arts qui en dépendent, imprimés au seizieme siecle.

XXVII. Vol. C c. Livres Militaires du seizieme siecle.

XXVIII. Vol. D d. Suite des Livres Militaires du seizieme siecle.

XXIX. Vol. E e. Fin des Livres Militaires du seizieme siecle.

XXX. Vol. F f. Supplément aux portraits des illustres Militaires du seizieme siecle, & des progrès qu'ont faits pendant ce siecle les Arts de l'Imprimerie, de la Musique, de la Danse, du Dessin, de la Peinture, de la Sculpture & de la Gravûre.

XXXI. Vol. G g. Des Livres écrits en François au seizieme siecle, qui traitent de l'Architecture, & des progrès de cet Art jusqu'au dix-septieme.

XXXII. Vol. H h. Suite des Livres François écrits sur les Arts mécaniques, des statuts & réglemens de ces Arts, de leur état & de leurs progrès jusqu'à la fin du seizieme siecle.

XXXIII. Vol. I i. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome I.

XXXIV. Vol. K k. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome II.

XXXV. Vol. L l. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome III.

XXXVI. Vol. M m. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome IV.

Vol. XXXVII. N n. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome V.

Vol. XXXVIII. O o. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle Tome. VI.

Vol. XXXIX. P p. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle Tome VII.

Vol. XL. Q q. Livres d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome VIII.

VOL. Rr. Tome XLI. LIVRES d'Hiſtoire & de Géographie, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome IX.

VOL. Ss. Tome XLII. LIVRES d'Hiſtoire & de Géographie, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome X.

VOL. Tt. Tome XLIII. LIVRES d'Hiſtoire & de Géographie, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome. XI.

VOL. Vv. Tome XLIV. LIVRES d'Hiſtoire & de Géographie, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome XII.

VOL. Xx. Tome XLV. LIVRES d'Hiſtoire & de Géographie, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome XIII.

VOL. Yy. Tome XLVI. LIVRES d'Hiſtoire & de Géographie, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome XIV.

VOL. Zz. Tome XLVII. LIVRES d'Hiſtoire & de Géographie, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome XV.

VOL. & &. Tome XLVIII. LIVRES d'Hiſtoire & de Géographie, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome XVI.

Tome XLIX. LIVRES d'Hiſtoire & de Géographie, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome XVII.

Tome L. LIVRES d'Hiſtoire & de Géographie, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome XVIII.

Fin de l'Avertiſſement.

DE

LA LECTURE

DES

LIVRES FRANÇOIS.

Suite du Tableau Géographique & Historique des dix-sept Provinces des Pays-Bas, tiré des Auteurs François du seizieme siecle.

L'Artois est la province des Pays-Bas la plus méridionale & la plus voisine de la France; elle en a, comme la plupart des autres, anciennement dépendu, a été ensuite possédée par des Seigneurs particuliers, qui ne relevoient point de cette Couronne; mais lui ayant été unie une premiere fois, elle a été donnée en fief à des cadets Artois.

de la Maiſon Royale. Quoiqu'elle en ſoit ſortie par des filles, elle en a toujours relevé juſqu'au regne de Charles-Quint, qui ſecoua ce joug tant pour l'Artois que pour la Flandre. Philippe II, ſous le regne duquel Guichardin écrivoit, la poſſédoit au même titre & ſur le même pied que le reſte des Pays-Bas; mais vers le milieu du dix-ſeptieme ſiecle, elle fut conquiſe par les François, & cédée à la France par la paix des Pyrénées; elle eſt comptée, depuis plus de cent vingt ans, au nombre des provinces du royaume. Dans un moment je détaillerai un peu plus cette hiſtoire.

L'Artois a vingt-cinq lieues de long & douze de large. On diviſe cette province en douze contrées, qui ſont la gouvernance d'Arras, l'avouerie de Béthune, le comté de Saint Paul, les régales de Terouane, & les bailliages d'Aire, de Saint-Omer, de Heſdin, de Lillers, de Lens, de Bapaume, d'Aveſnes, & d'Aubigny. Cette diviſion avoit lieu du temps de Guichardin, comme elle l'a à préſent. On y compte dix villes & huit cent quarante-quatre bourgs & villages, deux évêchés, & vingt-huit grandes & belles abbayes. L'Artois eſt

un pays plat; il n'y a presque point de bois; les pâturages y sont médiocres: mais d'ailleurs le terroir en est bon & fertile; il produit tant de grains, & particuliérement de froment, qu'on appeloit autrefois l'Artois, le *grenier des Pays-Bas*, parce qu'il en fournissoit toutes les provinces voisines. Il y croît aussi beaucoup de houblon avec lequel on fabrique de la biere, qui passe pour excellente, étant en même temps délicate & très-forte. Le lin dont on fait des toiles, le colza & la navette dont on tire beaucoup d'huile, font encore un grand objet de commerce pour l'Artois. Les principales manufactures de toiles sont à Béthune, Aire, Saint-Venant & Bapaume. On y fait aussi quelques serges. On voit que du temps des Ducs de Bourgogne, on y fabriquoit de riches étoffes, des tapisseries & des tapis; mais ces manufactures sont tombées. Le caractere de ses habitans est la droiture, la fidélité & la sincérité; ils sont d'ailleurs laborieux, très-attachés à la Religion Catholique, & jaloux de leurs priviléges & coutumes. Il n'y a aucune riviere navigable dans l'Artois; cependant il est arrosé de plusieurs, qui deviennent considérables en

ſortant de cette province; & on a pratiqué des canaux & des écluſes qui ſuppléent au peu de pente & d'abondance des eaux, & facilitent le commerce. La Lys prend ſa ſource dans l'Artois même, en ſort pour paſſer en Flandres, & après avoir traverſé Gand, ſe jette dans l'Eſcaut. L'Aa paſſe à Saint-Omer, & ſe jette dans la mer, près de Gravelines. La Scarpe paſſe auprès d'Arras, entre dans la Flandre, près de Douai, & après avoir paſſé à Saint-Amand, ſe jette dans l'Eſcaut La Deule, que l'on diſtingue en haute & baſſe, eſt très-foible en elle-même; mais les canaux la rendent navigable, & c'eſt par elle que ſe fait le commerce de Douai à Lille. Elle eſt d'une grande reſſource pour cette derniere ville. En en ſortant, elle va ſe jeter dans la Lys. Ce qui engage les Artéſiens à faire le commerce plutôt par les canaux que par terre, c'eſt que le terrein étant bas & humide, les chemins y ſont naturellement aſſez mauvais. Ce n'eſt qu'avec beaucoup de ſoins que l'on parvient à les entretenir. D'ailleurs l'Artois eſt un pays d'un grand paſſage. Il exiſte encore un beau monument, & une belle preuve du ſoin que les Romains avoient des grands chemins d'Artois; c'eſt

la chaussée, dite de *Brunehaut*, qui alloit de Bavay à Calais, en passant par Arras. On admire dans ses fragmens la solidité & la majesté que ces Conquérans du Monde savoient imprimer à leurs ouvrages.

Au seizieme siecle, avant que l'Artois fût assujetti à la France, les peuples étoient très-peu chargés d'impôts; ils avoient des priviléges qui les en exemptoient. Louis XIII & Louis XIV ont promis de les leur conserver, & en effet ils en jouissent encore à certains égards. Ils ne payent ni taille, ni gabelles, ni aides, du moins sous ces dénominations-là. Les Etats du pays continuent de s'assembler tous les ans avec grande cérémonie, & l'on observe dans leur tenue certaines formes dont la conservation satisfait les Artésiens; mais d'ailleurs depuis un siecle il s'y est établi différens genres d'impositions, dont les unes sont communes en France, aux pays d'Etats & à ceux d'Election; les autres remplacent celles qui n'ont pas lieu en Artois. Je reviendrai dans un moment sur la composition des Etats d'Artois.

Le principal Tribunal de la province est le Conseil Provincial, établi en 1530 par

Charles-Quint, lorſque François I lui eut entiérement abandonné la ſouveraineté d'Artois, en renonçant aux droits de féodalité que nos Rois y exerçoient depuis le regne de Philippe Auguſte. Un de ces droits étoit, que, du moins dans les cauſes majeures, & en matiere civile, on appeloit au Parlement de Paris, des Sentences & Jugemens rendus au nom des Baillis & Gouverneurs d'Arras & des autres villes de la province, par les Tribunaux & Magiſtrats établis dans chacune de ces villes. Lorſque Charles-Quint eut déclaré l'Artois indépendant de la France, le Conſeil Souverain fut ſubſtitué à cet égard au Parlement de Paris, & ſubſiſta dans cet état juſqu'à l'entiere ſoumiſſion de l'Artois à la France au dix-ſeptieme ſiecle. Ce Tribunal exiſte encore; mais de Conſeil Souverain, il eſt devenu Conſeil provincial; les appels au Parlement de Paris ont été rétablis en matiere civile; les charges ont été multipliées & rendues vénales. Ce Conſeil reçoit cependant toujours les appels des gouvernances & des bailliages de la province, & juge en dernier reſſort pour des ſommes un peu plus conſidérables que celles abandonneés aux Préſidiaux du royaume. On y ſuit les anciennes cou-

tumes d'Artois, rédigées en 1540 & 1544, & quelques usages locaux ; & l'on y observe les formes judiciaires établies par les Ordonnances, que l'on appelle *Placards*, des Ducs de Bourgogne, de Charles-Quint, des Archiducs d'Autriche, & des Rois d'Espagne ; enfin par celles de nos Rois, auxquelles tous les Tribunaux du royaume sont assujettis. Les Magistrats municipaux sont presque par-tout l'Artois Juges ordinaires de police, & souvent Juges criminels en premiere instance.

Entrons dans un peu plus de détails sur l'Histoire d'Artois. Le pays que cette province occupe aujourd'hui, étoit autrefois partagé entre différens peuples Celtiques & Belges. Ceux depuis Arras jusqu'aux limites de la Flandre actuelle, étoient les Attrebates ; les Morins habitoient dans la partie occidentale qui avoisine le Boulenois & le Calesis. César parle dans ses Commentaires, de ces deux Peuples, mais particuliérement des derniers. Lorsque la Belgique fut partagée en deux, tout le pays fut placé dans la seconde. Les Francs, dès le temps de Clodion, s'avancerent jusqu'en Artois. Ils en furent repoussés une premiere fois, ayant été vaincus auprès de

Lens ; ils y revinrent sous le commandement de Mérovée; Childeric s'y fixa, & Clovis s'avança dans la Gaule, au point que ce qui forme aujourd'hui la Flandre, l'Artois & la Picardie, ne fut plus qu'une des provinces de son vaste empire. Sous les descendans de Clovis, l'Artois faisoit partie du royaume d'Austrasie. On prétend que nos Rois de la premiere Race y mirent quelquefois des Comtes; mais rien n'est si incertain que leurs vrais noms, la durée de leur gouvernement, & encore plus leur succession. Le premier, dont l'on soit assuré, s'appeloit *Thibaut*, & vivoit à peu près sous le regne de Charlemagne; un autre, nommé *Béranger*, qui peut-être étoit son fils, mourut certainement sous cet Empereur. Il eut, dit-on, une postérité qui dura pendant quelques générations, & s'éteignit sous le regne de Charles le Simple, au commencement du dixieme siecle. Alors *Arnoud*, dit le *Grand* ou le *Vieux*, Comte de Flandres, petit-fils de *Baudouin I*, dit *Bras de Fer*, qui avoit épousé, après l'avoir enlevée, la Princesse *Judith*, fille de l'Empereur Charles le Chauve, & avoit obtenu le comté de Flandre, joignit l'Artois à son domaine. D'autres Auteurs prétendent que Baudouin lui-

même avoit obtenu de Charles le Chauve, l'Artois en même temps que la Flandre.

Ces commencemens sont très-obscurs; ce qu'il y a de certain, est que Baudouin Bras de Fer fut enterré dans l'abbaye de Saint-Bertin en Artois, & que le Comte *Baudouin II*, dit le *Chauve*, fils de Bras de Fer, étoit Abbé laïque de Saint-Vaast d'Arras, c'est-à-dire, qu'il en possédoit les terres, & qu'*Arnoud I*, *Baudouin III* son fils, *Arnoud II* son petit-fils, *Baudouin IV*, *Baudouin V*, *Baudouin VI*, *Arnoud III*, *Robert I*, *Robert II*, & *Baudouin VII* leurs descendans, jouirent également de la Flandre & de l'Artois. Après Baudouin VII, mort en 1119, & enterré à Saint-Bertin, *Charles*, fils de Canut Roi de Danemarck, & d'Adelle de Flandre, posséda encore ces deux provinces; il fut assassiné en 1127. N'ayant point laissé d'enfans, son héritage fut disputé par ses deux cousins, *Guillaume*, fils de Robert III, Duc de Normandie, & *Thiéri d'Alsace*, tous deux fils de deux Princesses de Flandre. Thiéri l'emporta, & eut un fils nommé *Philippe*, qui n'eut point d'enfans de ses deux femmes: il mourut, en 1191, à la Croisade, où il suivoit le Roi Philippe

Auguſte. Sa ſœur Marguerite, Comteſſe de Hainaut, hérita de la Flandre; mais Philippe en avoit démembré l'Artois, & l'avoit cédé à ſa niece *Iſabelle*, qu'il avoit mariée au Roi Philippe Auguſte. Louis VIII, leur fils unique, ſe trouva héritier de l'Artois, ſa mere étant morte avant ſon oncle. Le Roi Philippe Auguſte l'érigea en comté pour ſon fils; celui-ci étant monté ſur le trône, & s'étant fait céder quelques places que les Comtes de Flandre avoient voulu ſe réſerver, l'Artois ſe trouva ainſi réuni à la Couronne: mais ce ne fut pas pour long-temps; Louis VIII en fit l'apanage de ſon ſecond fils Robert, tige de la branche d'Artois. Ce Prince fut tué, en 1249, à la bataille de la Maſſoure en Egypte, où il avoit accompagné ſon frere le Roi Saint Louis; il n'étoit âgé que de trente-trois ans. Son fils, nommé *Robert II*, lui ſuccéda, fut créé Pair de France par le Roi Philippe le Bel, & fut tué, en 1302, dans une bataille près de Courtray. Il avoit eu un fils, nommé *Philippe*, qui étoit mort avant lui, & une fille nommée *Mahaud*, qui avoit épouſé Othon Comte de Bourgogne. Quoique Philippe eût laiſſé un fils, elle prétendit que c'étoit à elle à hériter de

l'Artois, parce que la représentation n'avoit pas lieu dans cette province. Le jeune Robert ou ses tuteurs soutenoient le contraire. Cette importante cause fut agitée long-temps au Parlement de Paris, comme Cour des Pairs du royaume. Enfin la Comtesse Mahaud gagna son procès; & quoique la postérité du jeune Robert continuât de porter le nom d'Artois, & qu'elle ne finît qu'à la fin du quinzieme siecle, elle ne posséda plus rien dans cette province. Mahaud en jouit jusqu'à sa mort en 1329. Alors elle passa à sa fille la Reine Jeanne, veuve du Roi Philippe le Long, & après elle à sa fille aînée, nommée comme sa mere. Celle-ci épousa *Eudes IV*, Comte de Bourgogne. Etant morte en 1347, son petit-fils hérita de l'Artois, aussi bien que des comtés de Bourgogne, de Boulogne & d'Auvergne. Il possédoit même le duché de Bourgògne, & mourut, en 1361, n'ayant que quatorze ans.

Le comté d'Artois vint alors à *Marguerite de France*, seconde fille du Roi Philippe le Long & de la Reine Jeanne; elle étoit veuve de *Louis de Crecy*, Comte de Flandre, & en avoit eu un fils nommé *Louis* comme son pere; ce Prince réu-

nit encore une fois l'Artois à la Flandre. Il mourut en 1384, ne laissant qu'une fille, qui épousa *Philippe le Hardi*, quatrieme fils du Roi Jean, Duc de Bourgogne par apanage, & par don de son pere, & qui se trouva par sa femme héritier des comtés de Bourgogne, de Flandre & d'Artois. Leur fils, *Jean Sans-peur*, hérita de ces belles possessions, & les transmit au Duc *Philippe le Bon*. Celui-ci y réunit encore plusieurs provinces, & *Charles le Téméraire* se soumit tous les Pays-Bas. Enfin sa fille *Marie* les posséda, malgré tous les obstacles que voulut y apporter le Roi Louis XI.

L'Artois seroit peut-être revenu à la France, si le mariage du jeune Roi Charles VIII avec Marguerite, seconde fille de Marie, se fût accompli ; mais il n'eut pas lieu. Philippe d'Autriche, premier du nom, Roi d'Espagne, & son fils l'Empereur Charles-Quint, conserverent l'Artois d'abord comme Comtes & Pairs de France ; mais, en 1525, Charles-Quint ayant fait prisonnier le Roi François I, l'obligea, par le Traité de Madrid, à lui céder la souveraineté de la Flandre & de l'Artois. Cet Empereur transmit l'Artois sur ce pied à son fils

Philippe II, & celui-ci à sa fille l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie. Après la mort de cette Infante, sans enfans, en 1633, le Roi d'Espagne Philippe IV se retrouva Souverain des Pays-Bas Catholiques, & notamment de l'Artois. Pendant son regne, Louis XIII se rendit maître de plusieurs places de cette province, entre autres, d'Arras. A la paix des Pyrénées, une partie de l'Artois fut cédée à la France, & l'autre demeura au Roi d'Espagne : pendant près de vingt ans, on distingua la province en deux parties, dont l'une s'appeloit *l'Artois cédé*, l'autre l'*Artois réservé*. Enfin Louis XIV ayant déclaré de nouveau la guerre, & fait de nouvelles conquêtes, le reste de l'Artois lui fut abandonné par la paix de Nimegue.

Telle est l'histoire des Comtes & Souverains de l'Artois. A présent il me reste à parler des principaux Membres des Etats de cette province. En entrant dans ce détail, je ferai connoître en peu de mots l'histoire des évêchés, des abbayes & des chapitres, celle des grandes terres & des principales familles nobles de l'Artois, & enfin celle des villes qui ont droit d'y envoyer des Députés.

Les Etats d'Artois s'aſſemblent tous les ans, conſéquemment à des lettres de cachet adreſſées à chacun de ceux qui ont droit d'y entrer, & dans leſquelles ſont ſpécifiés le titre & la qualité en vertu deſquels chacun d'eux y entre; perſonne ne peut s'y faire repréſenter, ni donner ſa voix par Procureur. Le lieu de l'aſſemblée des Etats étoit autrefois l'abbaye de Saint-Vaaſt d'Arras; mais dans ce ſiecle-ci, la Province a fait les frais de la conſtruction d'un hôtel exprès pour la tenue de ces aſſemblées. Le Roi y envoie trois Commiſſaires, qui ſont toujours le Gouverneur ou le Lieutenant-Général de la province, l'Intendant, & le premier Préſident du Conſeil provincial. Ils ont trois fauteuils ſur une eſtrade au fond de la ſalle. Les Evêques d'Arras & de Saint-Omer, & le Préſident de la Nobleſſe, qui eſt toujours le Député ordinaire de cet Ordre, élu par ſon Corps, ont ſeuls l'honneur d'avoir auſſi des fauteuils à la tête de leur Ordre, dont les autres Membres ſont placés ſur des bancs à leur ſuite. Ceux du Clergé ſont à la droite de l'eſtrade des Commiſſaires du Roi; ceux de la Nobleſſe à la gauche, & les Députés du Tiers-Etat tous ſur des bancs en face de

l'estrade. Il est permis au peuple d'entrer, de se tenir debout, & d'entendre les discours d'apparat, qui se font à l'ouverture des Etats. Les formes usitées dans les autres Etats provinciaux du royaume s'observent de même en Artois. Les Commissaires du Roi demandent des subsides ; les Etats les accordent, & les accompagnent de quelques représentations, qu'on leur permet de porter eux-mêmes au pied du Trône. Les trois Ordres se concertent, au sujet des articles qui doivent entrer dans leurs cahiers, ainsi que sur la répartition des impositions que la Province est convenue d'accorder ; enfin ils forment des Commissions, qui sont chargées de suivre les affaires pendant l'intervalle d'une tenue d'Etats à l'autre. Le Roi donne audience à leurs Députés dans les mêmes formes qu'à ceux des Etats des plus grandes Provinces du royaume.

L'Evêque d'Arras préside aux Etats lorsqu'il s'y trouve, étant le premier de l'Ordre du Clergé, qui a lui-même le premier rang ; aussi ce Prélat a-t-il pris pendant quelque temps le titre de Président-né des Etats ; mais on lui a défendu de s'arroger cette qualité. Le diocese

d'Arras contient plus de quatre cents paroiſſes, dont la plus grande partie eſt en Artois,& quelques-unes en Flandre & en Hainaut. Le revenu de l'évêché eſt actuellement de quatre-vingt mille livres de rente. Il a été long-temps électif; les Rois d'Eſpagne y ont enſuite nommé, en vertu d'indults particuliers des Papes; depuis 1668, les Rois de France y nomment en vertu d'un indult général accordé à Louis XIV pour lui & ſes ſucceſſeurs. Cependant l'évêché d'Arras eſt exempt de la régale, en vertu d'un privilége accordé par Philippe Auguſte à ces Evêques, & qui a été reſpecté par nos Rois.

On a vu dans le Volume précédent, que Saint Vaaſt eſt l'Apôtre de l'Artois, & le Fondateur de l'évêché d'Arras; que les ſucceſſeurs de ce Saint ont, pendant plus de cinq ſiecles, poſſédé en même temps les deux évêchés d'Arras & de Cambrai, & preſque toujours réſidé dans cette derniere ville. En 1094, *Lambert*, Archidiacre de Terouane, fut ſacré Evêque d'Arras à Rome, par le Pape Urbain II; il mourut en 1115. *Robert I* lui ſuccéda, & mourut en 1131; il fut remplacé par *Saint Alviſe*, qui avoit été Abbé

Abbé d'Anchin, & qui, étant allé à la Croisade à la suite du Roi de France Louis le Jeune, y mourut vers 1150. *Saint Gotescalc*, Abbé du Mont Saint-Martin, Ordre de Prémontré, fut dix ans Evêque d'Arras, & se retira ensuite dans son ancienne abbaye. Les trois Evêques suivans n'offrent rien de remarquable. *Pierre*, qui étoit Abbé de Cîteaux, occupa ensuite le siége d'Arras pendant vingt ans, & mourut en 1203, retiré dans l'abbaye de Pontigny, dont il étoit Profès.

Pendant tout le cours du treizieme siecle, les Evêques d'Arras ne firent pas beaucoup parler d'eux ; mais ils établirent dans la ville & les fauxbourgs un grand nombre de couvens de Moines mendians & de Religieuses. *Jean Lemoine*, élu Evêque d'Arras l'an 1293, fut, l'année suivante, nommé Cardinal & Evêque de Noyon : c'est lui qui a fondé le collége du Cardinal Lemoine à Paris. *Pierre de Chappe*, Evêque d'Arras en 1320, fut Chancelier de France, Cardinal, passa à l'évêché de Chartres en 1326, & ne mourut que dix ans après. En 1328, Arras vit sur son siége *Pierre Roger de Beaufort*, Limosin, qui fut d'abord Con-

ſeiller Clerc au Parlement de Paris, Proviſeur de Sorbonne, paſſa de l'évêché d'Arras à l'archevêché de Sens & à celui de Rouen, fut fait Cardinal, & devint Pape ſous le nom de *Clément VI*; il mourut en 1352; il avoit été remplacé ſur le ſiége d'Arras par *André Ghini*, Florentin, qui devint Cardinal, & a fondé le collége des Lombards à Paris. *Pierre Bertrandi*, ſon ſucceſſeur, fut auſſi Cardinal, & mourut Evêque d'Oſtie, & Doyen du Sacré Collége. Pluſieurs autres perſonnages de naiſſance & de mérite furent Evêques d'Arras pendant le reſte des quatorzieme & quinzieme ſiecles; mais ils paſſerent preſque tous ſur des ſiéges plus conſidérables. *Jacques de Coimbre*, de la Maiſon de Portugal, *Denis de Montmorency*, & le Cardinal *Geoffroy*, ne furent, pour ainſi dire, qu'un moment ſur ce ſiége. *Philippe de Luxembourg*, qui avoit été Evêque de Terouane, devint Evêque d'Arras en 1516, & paſſa, en 1519, à l'évêché du Mans; il étoit Cardinal. *Antoine Perenot de Granvelle* fut plus de vingt ans Evêque d'Arras. Il eut pendant bien plus longtemps encore toute la confiance de Charles-Quint & de ſon fils Philippe II. Il

mourut en 1586, ayant été fait, en 1559, premier Archevêque de Malines, & nommé peu avant sa mort à l'archevêché de Besançon. Son successeur, *François Richardot*, fut le premier qui reçonnut pour son Métropolitain l'Archevêque de Cambrai; Arras étoit auparavant suffragant de l'archevêché de Reims.

L'Evêque de Saint-Omer, qui a la seconde place dans l'Ordre du Clergé aux Etats d'Artois, a succédé à celui de l'ancienne ville de Terouane, dont les ruines se voient encore dans son diocese, à deux lieues de sa ville épiscopale actuelle; mais le diocese de Saint-Omer a une étendue infiniment moindre que n'avoit celui de Terouane, puisque celui-ci comptoit plus de huit cents paroisses, & que celui de Saint-Omer n'en a actuellement que cent douze; du reste du diocese de Terouane on a formé ceux de Boulogne sur mer, & d'Ypres en Flandre. *Terouane* étoit l'ancienne capitale des Morins, Peuples fameux du temps même de César, & dont le pays comprenoit ce qui forme aujourd'hui une partie de l'Artois, le Boulonois, le Calésis, & une partie du Ponthieu.

La Foi fut prêchée à ces Peuples dès le

troisieme siecle, par *S. Fuscien* & *S. Victoric*, qui y reçurent la couronne du martyre vers l'an 286. Mais il paroît qu'ils n'eurent d'Evêques que plus de deux cents ans après, lorsque Saint Remi, Archevêque de Reims, envoya *Saint Anthimunde* à Terouane, dont il fut le premier Evêque, & y mourut l'an 519. Il eut pour successeur *Atalbert*, favori du Roi Clotaire. Après lui, on trouve quelques lacunes dans la liste de ces Evêques. Le troisieme que l'on connoisse, est *Saint Omer*, Moine de Luxeuil dans le comté de Bourgogne. Il fut envoyé à Terouane, & en fut Evêque en 623. Il gouverna ce diocese pendant bien des années; mais étant devenu vieux & infirme, il renonça à son évêché, & se retira auprès de Saint Bertin & de ses Compagnons, à qui il avoit fait bâtir une église & un monastere dans le lieu de *Sithiu*, qui est à présent la ville de Saint-Omer. On prétend qu'il n'y mourut qu'en 695, & qu'il étoit alors âgé de cent ans. Il vit de son vivant deux de ses successeurs, dont le dernier fut *Saint Bainus*, qui avoit été Abbé de Saint-Vandrille en Normandie. On compte ensuite *Ravangere*, Fondateur de l'abbaye

de Blangy; *Saint Silvain*, qui avoit fondé celle d'Auchi-les-Moines; *Saint Erkenbode*, qui avoit été Abbé de Saint-Bertin, & qui mourut en 742. L'épiscopat de ceux qui vinrent ensuite fut très-peu intéressant jusqu'à *Saint Folquin*, qui mourut en 855, & fut remplacé par *S. Humfride*, sous lequel les Normands ravagerent Terouane; ce dernier mourut en 869. Quelques années après, les Normands continuant de ravager ce diocese, l'Evêque *Hérilan* transféra le siége à Boulogne sur mer, où il resta pendant plus d'un siecle. Ce ne fut qu'au commencement du onzieme que l'Evêque, nommé *Baudouin*, retourna à Terouane; il mourut en 1030. Son successeur *Drogon* fit la translation des reliques de Saint Bertin de son tombeau dans une châsse. *Hubert* fut chassé de son siége, en 1080, par un certain *Lambert*, qui s'établit par violence sur le siége de Terouane; mais les Légats du Pape Grégoire VII l'ayant excommunié, les Chanoines même de Terouane exercerent sur lui une cruelle vengeance; ils lui couperent la langue & deux doigts, & dans cet état le chasserent de la ville en 1084.

A la fin de ce siecle & au commence-

ment du suivant, Terouane eut pour Evêque un saint homme de qualité, nommé *Jean*, fils du Seigneur de Commines en Flandre; il mourut en odeur de sainteté, en 1130. Je passe légérement sur beaucoup d'autres, pour arriver à *Enguerand de Créqui*, qui passa de l'évêché de Cambrai à celui de Terouane en 1301, & mourut en 1330. Son successeur *Jean de Vienne*, passa, en 1334, à l'archevêché de Reims; il fut remplacé par *Raymond Saguet*, Conseiller Clerc au Parlement de Paris, qui devint Archevêque de Lyon en 1356. On mit à sa place *Gilles Aiscelin*, qui, s'étant démis en 1365, fut Cardinal & Chancelier de France, & mourut en 1378. Robert de Geneve son successeur passa à l'évêché de Cambrai, fut aussi Cardinal & Antipape l'an 1378, sous le nom de *Clément VII*; il tint le siége à Avignon jusqu'en 1394. *Pierre d'Orgement*, Président de la Chambre des Comptes de Paris, fut Evêque de Terouane en 1375, & Evêque de Paris en 1384. Les deux Evêques suivans furent, le premier, *Jean Tabari*, Médecin & Secrétaire du Roi Charles V; le second, *Matthieu Renaud*, Confesseur de Charles VI. On mit ensuite sur ce

ſiége *Louis de Luxembourg*, Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, qui devint, en 1436, Archevêque de Rouen, Cardinal, puis Chancelier de France pour le jeune Roi d'Angleterre Henri VI, qui prit le titre de Roi de France après la mort de Charles VI. *Jean le Jeune* remplaça Louis de Luxembourg dans l'évêché de Terouane, & fut auſſi Cardinal. Il mourut en 1461, ſur le point d'être élu Pape à la place d'Eugene IV. Ses ſucceſſeurs furent *David de Bourgogne*, fils naturel du Duc Philippe le Bon; *Henri de Lorraine*, Comte de Vaudemont; *Antoine de Croy*, qui mourut en Chypre en 1495; *Frédéric de S. Severin*, Cardinal; *Philippe de Luxembourg*, auſſi Cardinal; *François de Melun*; &, en 1521, le fameux Cardinal *Jean de Lorraine*, qui joignit cet évêché à une infinité d'autres, & mourut en 1550. Il fut remplacé par *François de Crequi*, & celui-ci par ſon frere *Antoine*, ſous l'épiſcopat duquel Terouane fut entiérement ruiné par l'Empereur Charles-Quint. Antoine de Crequi, obligé d'abandonner ſon évêché, fut transféré à celui d'Amiens, & mourut Cardinal en 1574.

Alors l'évêché de Terouane fut, comme je l'ai dit, partagé en trois; la partie du milieu, où sont les ruines de Terouane, forme à présent l'évêché de Saint-Omer. Les premiers Evêques nommés par le Roi d'Espagne Philippe II, furent des gens assez ordinaires. L'Infante Isabelle-Claire-Eugénie y plaça son Confesseur, nommé *Pierre Ponet*, Cordelier; il mourut en 1631. Le dernier, *Pierre Vanden Per*, fut chassé de son siége, lorsque Louis XIV s'empara de S. Omer en 1677. Ce Monarque nomma à sa place *Anne Tristan de la Baume de Suze*, qui passa, en 1684, à l'archevêché d'Auch. Ses successeurs ont été, pendant près de quatre-vingts ans, trois Messieurs *de Valbelle*, oncles & neveu. L'Evêque actuel s'appelle *Alexandre-Joseph de Bruyeres de Chalabre*. Cet évêché vaut actuellement cinquante mille livres de rente.

L'Abbé de *Saint-Vaast* a place dans les Etats d'Artois immédiatement après les deux Evêques. On sait combien cette abbaye est ancienne, riche & considérable; elle s'appeloit anciennement *Nobiliacum*. Son origine remonte à l'an 660. Alors Saint Aubert, Evêque de Cambrai

& d'Arras, fit transporter le corps de S. Vaast, Apôtre de l'Artois, de l'église de Notre-Dame, qui est à présent la cathédrale, dans une chapelle où l'on prétend que ce Saint, mort plus de cent ans auparavant, avoit voulu être enterré. On bâtit une église exprès pour conserver ces précieuses reliques, qui opéroient beaucoup de miracles; il s'y forma un monastere, qui fut bientôt peuplé d'un grand nombre de Religieux, à la tête desquels on mit un Abbé. En peu d'années cette abbaye s'enrichit considérablement : trente ans après, en 690, le Roi Thierri III, sous le nom duquel le Maire Pepin d'Héristal gouvernoit toute la Monarchie Françoise, fut enterré dans l'abbaye de S. Vaast : on y montre encore son tombeau, mais il n'est pas du temps de ce Roi même; l'ancienne église ayant été totalement brûlée en 1372, fut rebâtie dans l'état où elle est aujourd'hui, en 1394. Ayant été encore endommagée par un autre incendie en 1651, elle a été de nouveau réparée. On regarde comme une piece curieuse le pupitre ou lutrin qui est au milieu du chœur, & qui représente un arbre d'airain ou de cuivre, soutenu par deux gros ours, & entouré de petits ours qui semblent

vouloir y grimper. On remarque encore dans l'église le jubé, le pavé du chœur qui est de différens marbres, & les stalles dont la menuiserie est admirable. Le trésor, renfermé dans la sacristie, est également riche & curieux. Les lieux réguliers ont des beautés, sur-tout les deux réfectoires, dont l'un est pour le maigre, & l'autre pour le gras; c'est proprement celui de l'infirmerie. La bibliotheque est un assez beau vaisseau : on y montre encore quelques manuscrits curieux. L'abbaye est exempte de la jurisdiction ordinaire, & soumise tout-à-fait au Pape ; elle est chef-d'ordre d'une congrégation qui s'étend sur plusieurs abbayes des Pays-Bas, riches & considérables ; l'Abbé doit être régulier, & elle n'a pour Commendataires que des Cardinaux, auxquels on donne ordinairement pour Coadjuteur un Moine, mais toujours bien plus vieux que le Cardinal Abbé. Ce Coadjuteur, ou, à son défaut, le Grand-Prieur de l'abbaye, exerce la jurisdiction spirituelle ; mais le Cardinal commendataire perçoit les revenus de la mense abbatiale, qui sont très-considérables, la totalité de ceux de l'abbaye montant, à ce que l'on dit, jusqu'à cent mille écus. L'Abbé de S. Vaast a

son Official particulier dans Arras, indépendant de celui de l'Evêque, aussi bien que sa jurisdiction temporelle indépendante de celle du Roi comme Comte d'Artois, & perçoit un droit sur toutes les marchandises qui entrent & sortent d'Arras; on l'appelle *droit de Tonlieu*, il est d'un gros revenu; l'Abbé est Patron & Collataire des cures de quatre-vingts bourgs ou villages. Il nomme à un grand nombre de prévôtés ou prieurés en Artois, en Flandre, en Picardie, & jusqu'aux portes de Paris. Il entretient deux colléges, l'un à Douai, l'autre à Paris. C'est dans l'abbaye de Saint-Vaast que se conclut, en 1435, le fameux Traité d'Arras, entre le Roi Charles VII & le Duc de Bourgogne Philippe le Bon. Ce Traité, qui rendit la paix au royaume de France & en expulsa les Anglois, est un des plus importans de tous ceux dont il est question dans l'Histoire de la Monarchie.

Le second Abbé qui a séance aux Etats, est celui de *Saint-Bertin*, dans la ville de Saint-Omer. J'ai dit que cette abbaye avoit été fondée dans la ville de Sithiu par Saint Omer. L'église, qui fut bâtie par les libéralités d'un riche Seigneur, nommé *Aldroade*, fut d'abord dédiée à Saint Pierre, & Saint Omer y

mit pour premier Abbé Saint Momelin ; mais celui-ci ayant passé, en 659, à l'évêché de Noyon, Saint Bertin, son successeur, gouverna l'abbaye pendant cinquante ans, & y ayant été enterré, il se fit tant de miracles à son tombeau, que l'abbaye prit bientôt son nom. Elle s'enrichit considérablement en peu de temps. C'est dans cette abbaye qu'en 750 le malheureux Roi Childeric III fut enfermé. La premiere Race de nos Rois finit avec lui, ou, si l'on veut, avec Thiéri son fils, qui fut en même temps relégué dans l'abbaye de Fontenelle en Normandie.

L'église actuelle de S. Bertin est vaste & belle. Elle a été achevée au commencement du quinzieme siecle. La tour, qui lui sert de clocher, est d'une grande hauteur ; elle se termine en terrasse, & quand on est parvenu en cet endroit, on y jouit d'une vue si étendue, que l'on découvre même les côtes d'Angleterre. Cette tour fut achevée en 1431. Le Duc de Bourgogne Philippe le Bon a tenu dans l'église de Saint-Bertin deux chapitres de l'Ordre de la Toison d'or, l'un en 1440, l'autre en 1461. Dans le premier, il créa Chevaliers *Charles* Duc d'Orléans, pere du Roi Louis XII, *Jean* Duc de Bretagne, *Jean* Duc d'Alençon, & *Matthieu*

de Foix Comte de Comminges. Dans le ſecond, *Jean* Roi d'Aragon, *Adolphe* Duc de Gueldres, *Thibaut de Neuchatel* Maréchal de Bourgogne, *Philippe Pot*, *Louis de Bruges* Seigneur de la Grutuze, & *Guy Sire de Roye.*

Les bâtimens clauſtraux & le logis abbatial de l'abbaye de Saint-Bertin ſont antiques, mais ſolidement bâtis, vaſtes & impoſans. La communauté y eſt toujours nombreuſe, & l'abbaye riche de plus de cent mille livres de rente. L'Abbé eſt ordinairement régulier; cependant il y a des exemples aſſez récens que quelques Cardinaux l'ont poſſédée en commende; mais on a remarqué qu'elle portoit, pour ainſi dire, malheur à ceux qui l'occupoient ainſi; & on ſe rappelle que le Cardinal du Bois mourut, il y a un peu plus de ſoixante ans, le même jour qu'on en prenoit poſſeſſion en ſon nom. Il y a grand nombre de riches prévôtés ou prieurés, & de cures qui dépendent de cette abbaye & ſont à la collation de l'Abbé, même l'abbaye d'*Auchi-les-Moines* en Artois, près d'Heſdin.

Le troiſieme Abbé eſt celui d'*Anchin*, dont les richeſſes égalent celles des deux précédens, quoique l'abbaye ne ſoit pas

comme les deux autres ſituée dans une grande ville ; celle-ci eſt ſur la Scarpe, à deux lieues de Douai. Elle fut fondée, en 1079, par deux riches Seigneurs des environs, nommés *Sicher* & *Walter*. L'égliſe fut bénite en 1086. La ſeigneurie de toutes les terres des environs, qui lui a été accordée, dont une partie eſt en Flandre, & dont le territoire eſt très-fertile, a enrichi cette abbaye au point où elle eſt aujourd'hui.

Le quatrieme Abbé eſt celui du *Mont Saint-Eloy*, à trois lieues d'Arras. Cette abbaye eſt habitée par des Chanoines réguliers, de l'Ordre de Saint-Auguſtin, & l'Abbé a toujours été juſqu'à préſent régulier, quoique l'abbaye ſoit fort riche. Son nom vient d'une chapelle, que l'on prétend que Saint Eloy, Evêque de Noyon, conſacra en paſſant par ce pays. *Saint Vindicien*, un des premiers Evêques de Cambrai & d'Arras, y choiſit ſa ſépulture. En 950, *Fulbert*, un des ſucceſſeurs de Saint Vindicien, bâtit une égliſe ſur ce tombeau, & y fonda un Chapitre de huit Chanoines. En 1066, l'Evêque *Liethert* aſſujettit les Chanoines à la regle de Saint Auguſtin, & érigea leur égliſe & leur maiſon en abbaye. En

1413, l'Abbé & les Religieux obtinrent du Duc de Bourgogne, Comte d'Artois, la permission de se fortifier; en conséquence cette abbaye a été pendant quelque temps une place forte, & la situation en étoit assez avantageuse; mais elle a, avec raison, renoncé à cette gloire. Les Chanoines réguliers du Mont Saint-Eloy ont le privilége de porter une soutane violette, & le rochet blanc par-dessus; & l'Abbé est ainsi vêtu, lorsqu'il assiste aux Etats de la province.

Les autres Abbés, au nombre de quinze, qui assistent aux Etats, ne sont pas si riches que les quatre précédens; mais aucun n'est pauvre, & tous sont réguliers, car les Abbés commendataires n'ont point de places aux Etats d'Artois.

Blangy est une belle abbaye de Bénédictins, située dans le canton de Ternois, bailliage d'Hesdin, diocese de Boulogne. Elle fut fondée, en 1618, par Sainte Berthe, qui y plaça des Religieuses; mais ayant été ruinée par les Normands, elle fut rétablie, au onzieme siecle, pour des Moines Bénédictins, que l'on fit venir de l'abbaye de Fécamp.

Celle d'*Auchy-les-Moines* est aussi à une lieue d'Hesdin; elle est de la filia-

tion de Saint Bertin, & si bien dans sa dépendance, qu'on ne peut élire pour Abbé de cette abbaye qu'un Moine Profès de Saint-Bertin.

L'abbaye de *Ham*, entre Lillers & Aire, fut fondée par Ingelran, Seigneur de Lillers, qui, revenant du pélerinage de Saint-Jacques en Galice, à la fin du onzieme siecle, passa par l'abbaye de Saint-Sauveur à Charoux en Poitou, & fut si édifié de la vie des Religieux qui y demeuroient, qu'il établit de pareils Moines dans sa terre de Ham, & dédia de même l'église à Saint Sauveur. On y voit le tombeau de ce Fondateur, mort en 1100. Son épitaphe est en deux vers latins, dans lesquels l'Auteur du douzieme siecle fait un étalage d'érudition profane fort extraordinaire. Il dit qu'Ingelran étoit la fleur des guerriers de son temps, qu'il avoit la beauté de Pâris, l'esprit d'Ulysse, la piété d'Enée, & la fureur d'Hector.

L'abbaye de *Clairmarais*, de l'Ordre de Cîteaux, est du diocese de Saint-Omer, & à deux lieues de cette ville, dans un lieu marécageux, où l'on voit plusieurs petites isles flottantes, sur lesquelles on fait paître des bestiaux, & où il croît même des saules & des peupliers. Cette abbaye

abbaye fut fondée, au douzieme siecle, par Thiéri d'Alsace Comte de Flandre, & par sa seconde femme Sibylle de Jérusalem. L'église, bâtie par ce Prince, est très-grande, ayant quatre cents pieds de long & quatre-vingt de hauteur; l'intérieur est orné de statues & de beaux tableaux, le chœur est pavé de marbre, les stalles sont d'un très-beau travail, & le grand autel magnifique. Plusieurs des chapelles sont aussi fort ornées; chaque Religieux a la sienne, dans laquelle il dit la Messe, & qu'il se charge de soigner & de parer. Le cloître, le réfectoire, le chapitre & la bibliotheque répondent à la beauté de l'église.

L'abbaye d'*Arouaise* est de Chanoines réguliers, de l'Ordre de Saint Augustin. Elle fut fondée l'an 1090, entre Bapaume & Péronne, au milieu d'une forêt, à l'extrémité de l'Artois, touchant à la Picardie. Ses Fondateurs furent trois Ermites, dont l'un, nommé *Conon*, devint Cardinal & Légat du Saint-Siége. Ayant fait cette fortune, il construisit en pierre de taille l'église de son ermitage, qui ne l'étoit auparavant qu'en bois, & en fit un monastere, dédié à la Sainte-Trinité. Conon ne prit jamais que le titre modeste

de Prévôt d'Arouese; mais ses successeurs ont eu celui d'Abbé, & il s'y est établi des Chanoines réguliers. Cette abbaye est même devenue chef d'une congrégation de l'Ordre de Saint Augustin, qui comprenoit jusqu'à vingt-cinq maisons; mais il paroît qu'elle est négligée.

L'abbaye d'*Eaucourt* est aussi dans le voisinage de Bapaume, & du même Ordre que la précédente; elle fut fondée, en 1100, par un Ermite nommé *Odon.*

Celle d'*Henin-Liétard*, près de Lens, toujours de Chanoines réguliers, fait remonter sa fondation jusqu'à S. Aubert, un des premiers Evêques de Cambrai, qui vivoit au septieme siecle. Au onzieme, un Seigneur, nommé *Robert*, Avoué d'Arrras, fonda dans ce lieu un chapitre de Chanoines, qui, à la fin de ce même siecle, embrasserent la régularité. Le siecle suivant, le monastère fut rebâti de nouveau au lieu où il est aujourd'hui, à quelque distance du bourg d'Henin-Liétard; il a donné son nom à une illustre Maison des Pays-Bas, dont la prétention est d'être issue de celle d'Alsace, qui a possédé le comté de Flandre.

L'abbaye de *Choques*, encore du même Ordre, est située près de Béthune, dans le diocese de Saint-Omer. *Elle fut fon-*

dée, au commencement du douzieme siecle, pour des Chanoines réguliers. Le siecle suivant, elle fut détruite & rebâtie au lieu où elle est aujourd'hui. Celle de *Mareuil* est dans le diocese d'Arras, & assez près de cette ville; elle reconnoît pour son Fondateur *Fulbert*, Evêque d'Arras & de Cambrai au dixieme siecle; elle fut détruite dans le même siecle par les Normands, & rebâtie par les libéralités de Lothaire, Roi de France de la seconde Race. Des Chanoines séculiers s'y établirent; mais la régularité y fut rétablie au treizieme siecle, & c'est alors qu'elle devint abbaye.

Celle de *Ruisseauville*, dans le comté de Saint-Paul, près d'un bourg nommé *Fuges*, à la source de la Lys, est du diocese de Boulogne, & fut fondée par Amelin de Créqui, en 1099: elle est fort près de la terre & du château qui a donné son nom à cette illustre Maison.

L'abbaye de *Dommartin* ou *Saint-Josse-aux-Bois* est dans le diocese d'Amiens, quoiqu'elle appartienne à l'Artois; mais elle est sur le bord de l'Autie, qui sépare l'Artois de la Picardie. Elle fut fondée du temps même de Saint Norbert, par Milon Evêque de Terouane; elle est

belle, riche, bien peuplée, & tire ſon nom de deux Saints auxquels ſon égliſe a été ſucceſſivement dédiée, Saint Martin & Saint Joſſe. Le premier eſt aſſez connu dans toute la France ; le ſecond étoit Breton, frere de Judicaël, que l'on prétend avoir été Roi de la Petite-Bretagne. Saint Joſſe partit de la Cour de ſon frere, & vint ſe faire Ermite en Picardie.

Les deux derniers Abbés qui ont ſéance aux Etats d'Artois, ſont encore de l'Ordre de Prémontré ; l'un eſt celui de l'abbaye de *Saint-André-aux-Bois*, à deux lieues d'Heſdin, du même dioceſe que la précédente, dont elle eſt fille ; Thiéry, Evêque d'Amiens en 1163, ayant tiré des Religieux de Dommartin pour peupler Saint-André-aux-Bois. La derniere eſt celle de *Saint-Auguſtin*, près Terouane, fondée en 1121 ; elle eſt riche & conſidérable, & du dioceſe de Saint-Omer.

Tels ſont les Abbés qui ont ſéance aux Etats d'Artois dans l'Ordre du Clergé. Ils y ſont ſuivis des Députés de neuf Chapitres, qui ſont ceux de la cathédrale d'Arras, de celle de Saint-Omer, & des collégiales d'Aire, de Béthune, de Lens, de Lillers, de Saint-Pol, de Fauquenbergue, & d'Heſdin.

Les abbayes de filles n'envoient point de Députés aux Etats ; cependant c'est ici le lieu de les nommer, puisqu'elles font partie du Clergé d'Artois, & contribuent aux charges de l'Ordre du Clergé de la province. *Lestrain* & *Avesnes* sont deux abbayes de Religieuses Bénédictines, où l'on ne reçoit que des filles nobles. La premiere rapporte son origine à une Princesse nommée *Béatrix*, qui vivoit, dit-on, du temps de Charlemagne. Elle fut détruite par les Normands, & rebâtie l'an 1085 par Gérard, Evêque d'Arras & de Cambrai. Les Religieuses n'y sont point cloîtrées ; cependant elles ne sont pas sur le pied de Chanoinesses, car elles font des vœux perpétuels. La seconde fut fondée, en 1128, auprès de Bapaume, par Clémence de Bourgogne, femme de Robert II, Comte d'Artois. Ayant été ruinée par les guerres, elle fut transférée à Arras. A la fin du quatorzieme siecle, Marguerite, Comtesse d'Artois, donna à cette communauté son château de *Bellemotte*, où cette abbaye est actuellement établie, & magnifiquement bâtie. L'abbaye de *Blandeque* & celle de *Lostines* sont de l'Ordre de Cîteaux, & du diocese de Saint-Omer. La premiere fut fon-

dée en 1189, à une demi-lieue de Saint-Omer; la seconde en 1295. *La Brayelle* est près de Lens. Cette abbaye de filles est encore de Bernardines; elle fut fondée, en 1196, par Ode, femme d'un Connétable de Flandre, de la Maison de Hornes. Les Seigneurs de ce nom, descendans de la Fondatrice, en ont été long-temps les Bienfaiteurs. Celle *du Vivier* fut fondée au commencement du treizieme siecle, dans un village de l'Artois, à deux lieues d'Arras, d'où elle a été transférée dans cette ville. Enfin celle *du Verger*, toujours du même Ordre, est fort près du bourg d'Oisy, dont les Seigneurs ont été ses Fondateurs au treizieme siecle.

J'ai déjà dit que pour être Député de la Noblesse aux Etats d'Artois, il falloit être Seigneur de paroisse dans l'étendue de la province, & d'ailleurs prouver une noblesse au moins de quatre races. La premiere de ces circonstances est cause que plusieurs grandes & anciennes Maisons, originaires de la province, n'ont plus d'entrée aux Etats. Ainsi celle d'*Henin-Liétard*, qui prend certainement son nom d'un bourg de l'Artois, ne figure plus sur la liste des Seigneurs & Gentilshommes convoqués; au lieu que ceux qui le

ſont parce qu'ils poſſedent de belles terres en Artois, ont tous des origines étrangeres à la province, quoique quelques-unes ſoient très-illuſtres. Ainſi la terre d'*Epinoy*, qui eſt titrée de principauté, appartient à M. le Prince de Rohan-Soubiſe, originaire de Bretagne, & lui vient de la Maiſon de Melun, originaire de l'Iſle de France; le même Prince poſſede auſſi l'ancienne terre, ville & comté de *Saint-Pol*.

La terre de *Robeque*, auſſi titrée de principauté, appartient à un Seigneur de la Maiſon de Montmorency, originaire de France; M. le Prince de Robeque poſſede auſſi la ville & vicomté d'*Aire* en Artois. M. le Comte d'Egmont, dont le vrai nom eſt *Pignatelli*, eſt d'origine Italienne; il a hérité des grands biens de la Maiſon d'Egmont, qui deſcendoit des anciens Ducs de Gueldres, & poſſede en Artois le marquiſat de *Renty*, & la belle terre & ſénéchauſſée d'*Aubigny*.

Le comté de *Fauquenbergue* eſt dans la Maiſon de Ligne, originaire du Hainaut; la terre d'*Oignies*, dans la Maiſon de Gand, d'origine Flamande; celle de *Boubers* à M. le Prince de Rache, de la Maiſon de *Berghes*, originaire du Bra-

bant ; mais le marquisat d'*Hedigneulles* est dans la Maison de *Béthune*, qui est constamment originaire d'Artois, puisqu'elle tire son nom de la ville de Béthune même. Duchesne, qui a fait la généalogie de cette Maison, convient que dès le douzieme siecle elle s'étoit séparée en plusieurs branches, de l'une desquelles descendent MM. les Ducs de Sully & de Charost, les Comtes & les Marquis de Béthune-Selles, & de Béthune-Chabris ; d'une autre branche sont les Seigneurs de *Béthune-Carency*, *Béthune des Planques*, & les Marquis d'*Hedigneulles*, qui subsistent en Artois, aussi bien que les Comtes de *Béthune-Penin*, & enfin ceux de *Béthune de Saint-Venant*.

Le marquisat de *Heuchin* est dans la Maison de *Croy*, très-ancienne, puisque sa généalogie remonte jusqu'à un Prince de Hongrie, qui vint en France au douzieme siecle : elle s'est séparée en plusieurs branches, dont deux au moins subsistent encore en Artois & en Hainaut.

La terre & châtellenie d'*Oisy* a passé dans la Maison d'*Assignies*, substituée, au milieu du dix-septieme siecle, à celle de *Tournai-d'Oisy*, laquelle prétendoit des-

cendre des Avoués de Tournai, branche de l'ancienne Maiſon d'Oiſy, dont les aînés avoient poſſédé la pairie d'Aveſnes en Hainaut. Cette Maiſon d'Oiſy étoit de la premiere ancienneté & de la plus grande illuſtration; mais celle d'Aſſignies même eſt très-ancienne dans l'Artois, fait remonter ſa généalogie juſqu'au treizieme ſiecle, & s'eſt ſignalée ſous les Ducs de Bourgogne & les Princes de la Maiſon d'Autriche dans les Pays-Bas.

La terre de *Caucourt* eſt dans la Maiſon de *Lannoy*, branche de *Beaurepaire*. L'on ſait combien cette Maiſon, originaire de Flandre, & qui tire ſon nom d'un gros bourg de cette province, a été illuſtrée depuis le quatorzieme ſiecle; elle a eu nombre de Chevaliers de la Toiſon d'or depuis l'inſtitution de cet Ordre, un Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & a toujours contracté les plus belles alliances.

La vicomté de *Staple*, la terre & la ſeigneurie de *Baral* appartiennent à MM. de *Nédonchel*. La terre de leur nom eſt en Artois. Elle eſt ſortie, au dix-ſeptieme ſiecle, de leur Maiſon, & eſt paſſée dans celle de MM. de *Carnin*, Marquis de

Lillers, aussi en Artois, d'une noblesse ancienne de la province.

La terre de *Blandeque*, érigée en comté, appartient à MM. de *Lens*, qui tirent leur nom d'une ville d'Artois, dont ils étoient Châtelains au onzieme siecle ; ils ont eu, au quatorzieme, un Grand-Maître des Arbalêtriers de France.

La terre de la *Bussiere* est à la Maison de *Maulde*, originaire du Hainaut. La terre de leur nom appartient à présent à la Maison de Ligne, & porte le titre de Baronnie depuis l'an 1000. Celle de *Monchi-Cayeu* appartient à la Maison de Bournel, originaire de Picardie, & qui a eu un Grand-Maître de l'Artillerie de France à la fin du quinzieme siecle.

Enfin la terre & comté de *Brias* en Artois est encore possédée par un Seigneur de ce nom, & elle n'est jamais sortie de cette Maison depuis les premieres années du treizieme siecle. Une autre branche de la même Maison possede le marquisat de *Royon*, qui y est entré dès le quinzieme siecle. La terre de *Bours*, qui a appartenu à la Maison de Montmorency, & a même donné son nom à une branche de cette Maison, éteinte

depuis peu, eſt à préſent dans celle de Marnix, originaire de Savoie, qui a paſſé, au ſeizieme ſiecle, dans les Pays-Bas, & a pris le nom de Sainte-Aldegonde, d'une terre en Hainaut.

Celle de *Croiſille* a appartenu de même à la Maiſon de Montmorency; elle eſt dans le bailliage de Bapaume, & a paſſé par alliance de cette Maiſon dans celle de Gand.

La terre de *Foſſeux* eſt ſituée en Artois, & a paſſé, depuis le quinzieme ſiecle, par une héritiere, dans la Maiſon de Montmorency, dont elle n'eſt ſortie que depuis peu d'années. La branche qui hérita de Foſſeux eſt devenue l'aînée par l'extinction de celle des Seigneurs de Nivelle, établie en Flandre. C'eſt de cette branche de Foſſeux que deſcendent tous ceux qui portent actuellement le nom de *Montmorency*, à l'exception des Montmorency-Laval, qui ſont d'une branche cadette ſéparée dès le treizieme ſiecle.

Le Tiers-Etat de l'Artois eſt compoſé des Députés de dix villes, dont je vais donner, d'après Guichardin, une légere deſcription, en obſervant toujours quels

changemens elle ont éprouvés depuis deux cents ans.

L'ancienneté d'*Arras* se prouve par ce qu'il en est fait mention dans les Commentaires de César, & dans l'Itinéraire d'Antonin. Le premier en parle comme de la capitale des Peuples Atrebates, qui avoient pour Roi un nommé *Commius*, qui fit la guerre aux Romains, quoique César fût son Bienfaiteur ; mais cet Empereur l'en fit bientôt repentir. On prétend cependant qu'Arras avoit un autre nom que celui des peuples de son territoire. L'Itinéraire d'Antonin la nomme *Nemetacum*. Elle étoit la principale ville de Flandre, sous l'empire de Charles le Chauve ; car elle est nommée avant toutes les autres dans la donation que cet Empereur fit en 863, d'un territoire fort étendu, & d'un grand nombre de villes des Pays-Bas, à sa fille Judith & à Baudouin Bras-de-fer, qui, après avoir enlevé cette Princesse, l'épousa enfin du consentement de son pere, & est regardé comme le premier Comte de Flandre. Depuis ce temps, Arras a toujours continué d'être une ville importante ; & quand l'Artois a été séparé de la Flandre, elle

en est devenue sans contredit la capitale. Elle est située sur une montagne, d'où l'on tire une pierre bleue, excellente pour bâtir. Elle n'est commandée par aucune hauteur; par conséquent son assiette seule la rend une place très-forte; d'ailleurs on a ajouté en différens temps à son ancienne enceinte, qui est solide & bien remparée, des ouvrages extérieurs qui en défendent les approches. Le ruisseau de *Crinchon*, qui traverse la ville & se jette assez près de là dans la Scarpe, remplit d'eau les fossés de la citadelle, & ceux d'une partie de la ville; le reste est creusé dans le roc. Au plus haut de la montagne est placée la citadelle, qui est très-réguliere, a cinq bastions, dont les courtines sont couvertes d'autant de demi-lunes. Elle n'a été construite que depuis que les François sont maîtres d'Arras; & c'est l'ouvrage du fameux Maréchal de Vauban.

La ville entiere, fortifiée comme je l'ai dit, est divisée en deux parties, dont la plus élevée s'appelle la *Cité*, & l'autre la *Ville*. Elles sont séparées par une vieille muraille & quelques tours. La ville est toute entiere dans la seigneurie temporelle de l'Evêque, & la cité dans celle de l'Abbé de S. Vaast. Chacune de ces deux

parties a son Corps municipal à part ; & l'Évêque & l'Abbé influent chacun sur la nomination de leurs Echevins. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces deux Corps députent à part à l'assemblée des Etats, & forment dans le Tiers-Etat chacun une ville à part, dont les Députés siégent à des places différentes. Ceux de la ville d'Arras ont la premiere, & ceux de la cité n'ont que la septieme après les Députés de la ville d'Hesdin.

En 1481, Louis XI s'étant emparé d'Arras, en tira une vengeance éclatante & assez singuliere. Piqué de ce que cette ville étoit restée fidelle à Marie de Bourgogne, après la mort du Duc son pere, il rendit une Ordonnance pour chasser de la ville & de la cité d'Arras les habitans de tout âge, sexe, état & condition, même les Prêtres & les Moines, les transporter dans différentes villes du royaume, & y mettre des habitans François, sur la fidélité desquels il comptoit davantage. Il prétendit même abolir le nom d'Arras & celui des Artésiens, & voulut qu'on appelât cette ville nouvelle, quant aux habitans, quoiqu'il en laissât subsister les bâtimens, *ville françoise*, ou *ville de franchise*, parce qu'il accorda des priviléges à la nouvelle co-

lonie qu'il y établit, entre autres celui de nobleſſe pour le Maire & les Echevins, avec la permiſſion de faire le négoce ſans déroger. Il exempta tous les Bourgeois du droit de franc-fief.

En 1483, Louis XI mourut après avoir fait des legs pieux aux égliſes d'Arras, entre autres à la cathédrale un tabernacle, & une ſtatue de la Sainte Vierge en argent, peſant deux cent cinquante marcs. L'année ſuivante 1484, Charles VIII permit aux anciens habitans de la ville d'Arras d'y revenir, & de jouir des privilèges accordés aux colons de la ville de franchiſe. Arras reprit ſon nom, & il ne fut plus queſtion de la deſtruction que Louis XI avoit voulu en faire. En 1492, les troupes de l'Archiduc Maximilien, depuis Empereur, y rentrèrent par ſurpriſe, conduites par un ſimple Bourgeois nommé *Griſart*, qui, pour récompenſe, fut Maire de la ville.

Le lieu le plus remarquable de la ville eſt la grande place, qui eſt très-vaſte, entourée de bâtimens d'une architecture aſſez uniforme, & de portiques. Le petit marché en eſt voiſin; c'eſt là où eſt la maiſon de ville, ſurmontée d'une tour que l'on appelle le *Beffroi*, dont le clo-

cher eſt fort haut & ſurmonté d'une couronne, qui a pour girouette un lion. C'eſt dans la place du petit marché qu'eſt la chapelle de la Sainte Chandelle, dont l'hiſtoire eſt certainement curieuſe. En 1105, ſous l'épiſcopat de Lambert, premier Evêque d'Arras, après que ce ſiége eut été ſéparé de celui de Cambrai, la peſte ravageant la ville, deux Méneſtrels ou Joueurs d'inſtrumens, dont l'un demeuroit en Brabant, & l'autre à Saint-Pol en Artois, vinrent chacun de leur côté avertir l'Evêque, qu'ils avoient eu une viſion de la Sainte Vierge, qui leur avoit enjoint de déclarer au ſaint Prélat, qu'elle lui donneroit la nuit ſuivante un cierge, dont il ſuffiroit qu'il laiſſât tomber quelques gouttes dans de grands vaſes d'eau, & que tous ceux qui en boiroient ſeroient guéris, pourvu que ce fût avec foi, ſans quoi ils mourroient. Le lendemain, l'Evêque déclara qu'effectivement il avoit eu la viſion qui lui avoit été annoncée; il fit du cierge ou de la ſainte chandelle l'uſage qui lui avoit été preſcrit; les malades guérirent, & la peſte ceſſa. On chanta dans l'égliſe un *Te Deum* ſolennel en muſique, où les Méneſtrels ſe ſignalerent. La ſainte chandelle fut placée ſur

ſur l'autel d'une chapelle dédiée à Saint Severin, on établit une confrérie dont ils furent les premiers Chefs, qui eſt devenue depuis ſi fameuſe, que les plus grands Princes & les Souverains des Pays-Bas s'y ſont toujours fait inſcrire. Cette Société ſe fait honneur d'avoir eu, entre autres, parmi ſes Membres le Pape Clément VI. En 1214, la ſainte chandelle fut placée dans la chapelle du petit marché, où elle eſt encore aujourd'hui dans une châſſe d'argent. En 1421, cette chapelle fut rebâtie & agrandie; elle l'a encore été, en 1626, par les libéralités d'un bâtard de Bourgogne, Abbé de Saint-Vaaſt. On n'allume la ſainte chandelle que tous les ans, la veille de la fête du Saint-Sacrement, pendant quelques heures ſeulement. Pour cet effet, elle eſt portée le matin en proceſſion, & avec le plus magnifique cortége, de ſa chapelle dans la cathédrale, & le ſoir on la rapporte avec les mêmes cérémonies. Avant que de l'éteindre, on en fait couler quelques gouttes dans des jattes remplies d'eau, dont on fait boire aux malades pour leur guériſon, & aux gens en ſanté par dévotion. On eſt perſuadé dans Arras, que cette chandelle, depuis ſix à ſept ſiecles, ne di-

minue point. L'hiſtoire de la ſainte chandelle eſt ſculptée en bas-relief dans la cathédrale d'Arras, ſur le tombeau de l'Evêque Lambert, mort en 1115, & ſon épitaphe en fait mention. Les Papes, à commencer par Clément VI, ont accordé de grandes indulgences à ceux qui la viſiteroient. Il y a deux Volumes compoſés exprès ſur cette chandelle miraculeuſe, qui en contiennent l'hiſtoire, les preuves & titres qui en établiſſent la vérité ; on a compoſé à ce ſujet des Oraiſons, des Cantiques, &c. Le ſaint cierge d'Arras en a produit grand nombre d'autres, qui ſont répandus dans les villes principales de Flandre, dans celles de l'Artois, & même dans les bourgs & villages de cette province. On eſt perſuadé que ces ſaints cierges ont la même vertu que celui d'Arras, dont ils tirent leur origine; voici comment ils ſont faits : on ramaſſe les gouttes de cire qui ſont tombées de la ſainte chandelle dans l'eau, & en mêlant une ſeule de ces gouttes avec de nouvelle cire, on en fait de nouveaux cierges; ainſi on peut dire qu'on fait de ces cierges comme de l'eau bénite.

L'égliſe cathédrale d'Arras, dédiée à Notre-Dame, eſt grande, & intérieurement

assez belle, mais d'une architecture lourde, massive & gothique. Le bâtiment qui subsiste est de l'année 1396; il fut endommagé par le feu en 1571; mais ce dommage a été réparé. L'horloge, qui a été achevée en 1541, passe pour curieuse, parce que toutes les fois qu'elle sonne, on voit sortir & se promener différentes petites figures qui représentent la Passion. On conserve avec vénération dans cette cathédrale, dans une châsse d'argent enrichie de perles & de diamans, une espece de laine, nommée communément à Arras la *Sainte Manne*, qu'on assure être tombée du ciel l'an 371 de notre Ere, & avoir fertilisé la terre après plusieurs années de sécheresse; ce qui passa pour un miracle: cependant il ne paroît pas qu'alors le Christianisme fût établi à Arras. Saint Jérôme parle dans ses Lettres, de cette merveille qu'il avoit vue, ou dont on l'avoit entretenu dans un voyage qu'il fit dans les Gaules. Paul Orose, Vincent de Beauvais, & tous les autres Auteurs qui ont copié ceux-ci, en font également mention. Les Papes & les Evêques d'Arras ont approuvé la dévotion que l'on avoit à cette espece de relique, ou du moins à ce monument de miracle; en 1526, la

châsse dans laquelle cette Manne est renfermée, ayant été visitée par un Evêque, Légat du Pape, la Sainte Manne s'y trouva entiere & bien conservée.

Le Chapitre de la cathédrale est nombreux & riche. Il y a six dignités, dont la premiere (la Prévôté) est à la nomination du Souverain. Le Doyen & le Chantre sont élus par le Chapitre; les deux Archidiacres & l'Ecolâtre choisis par l'Evêque. Les simples Chanoines sont au nombre de quarante, & ont sous eux cinquante-deux Chapelains. Les revenus des prébendes sont d'autant plus considérables, qu'elles sont distribuées en denrées, blé, avoine, cochons, chapons, & fagots, que les Chanoines peuvent percevoir en nature, ou faire évaluer au prix du marché. Un des hôpitaux est entiérement sous la dépendance du Chapitre. L'abbaye de Saint-Vaast est la principale église de la ville, comme celle de la cathédrale l'est de la cité : j'en ai parlé ci-dessus.

Il y a, tant dans la ville que dans la cité, dix paroisses, indépendamment de la cathédrale. Les couvens sont, 1°. les Récollets, autrefois Cordeliers, établis dans la ville presque dès le temps de Saint François; 2°. les Dominicains, l'an 1233;

3°. les Carmes en 1320; 4°. les Capucins en 1591. Depuis le dix-septieme siecle, les Jésuites y ont eu un collége, qui, je crois, est à présent régi par des Prêtres séculiers. Le séminaire est entre les mains des Missionnaires de Saint-Lazare. Les couvens de filles sont l'abbaye du Vivier, de l'Ordre de Cîteaux, qui y a été transférée en 1650; celle de Notre-Dame de la Paix, de Bénédictines, établie depuis l'an 1613, & huit ou neuf autres couvens ou communautés de différens Ordres, indépendamment des Sœurs grises & noires qui desservent les hôpitaux.

Les armoiries de la ville d'Arras sont des rats, du moins ces petits animaux en font partie; de là vient l'inscription ridicule & impertinente que l'on voyoit autrefois sur une des portes de la ville, & qui n'a été détruite qu'après la prise d'Arras par les François en 1640 : *Quand les François prendront Arras, les rats mangeront les chats.* Cette platitude donna lieu aux Beaux-Esprits du temps de Louis XIII, de faire des plaisanteries ameres contre les Espagnols à l'occasion de cette conquête.

Il y a auprès d'Arras, sur les bords de la Scarpe, deux portes que l'on appelle encore le *Camp de César*; il paroît effective-

ment, par la disposition de ces lieux, que les Romains peuvent s'y être arrêtés.

J'ai déjà rapporté quelle étoit l'origine de la ville de *Saint-Omer*, la seconde de celles de la province; j'ai dit qu'elle s'appeloit anciennement *Sithiu*, & qu'elle avoit pris le nom de son Patron. L'abbaye de Saint-Bertin partage la seigneurie de la ville avec l'Evêque de Saint-Omer, comme l'abbaye de Saint-Vaast avec celui d'Arras. Il paroît pourtant que l'abbaye avoit autrefois la plus grande part à cette seigneurie, puisque l'église de Notre-Dame, à présent cathédrale, dans laquelle Saint Omer a été enterré, étoit dépendante de Saint-Bertin, & desservie par des Moines de cette abbaye. On prétend que ce ne fut que l'an 820, que Friduge, Abbé de Saint-Bertin, retira de l'église de Notre-Dame les Religieux de Saint-Bertin, & y substitua des Chanoines, auxquels il assigna des revenus tirés de ceux de l'abbaye. Le corps de Saint Omer, qui étoit resté dans l'église de Notre Dame, fut enlevé au commencement du neuvieme siecle, par un Abbé de Saint-Quentin. L'Evêque de Terouane fit la guerre pour recouvrer ces reliques, & les retira en 843; ce ne fut point à l'église de

Notre-Dame qu'il les rendit, mais à celle de Saint-Bertin, comme la principale de la ville. Ce n'est que long-temps après, que les reliques ont été partagées entre les deux églises; celle de Notre-Dame conserve sa part dans une magnifique châsse, placée sur l'autel du chœur.

Ce fut Foulques, Abbé de Saint-Bertin, qui commença, en 881, à entourer de murailles la ville de Saint-Omer; en 912, Baudouin le Chauve, Comte de Flandre, acheva de perfectionner cette enceinte, & lui accorda les priviléges de ville. Telle est l'histoire de Saint-Omer, suivant les Annales de l'abbaye de Saint-Bertin, & c'est ainsi que Guichardin l'expose lui-même; mais depuis le dix-septieme siecle, les Evêques de Saint-Omer ont réclamé contre cette opinion historique, ayant prétendu que leur cathédrale, dont la fondation est due au même Saint, en a toujours été indépendante. La discussion de ce point d'Histoire fait la matiere de deux gros volumes *in*-4°. imprimés l'un par les ordres de l'Abbé de Saint-Bertin, & l'autre par ceux de l'Evêque de S. Omer.

La fortification antique de la ville de

S. Omer consiste en d'épaisses murailles terrassées, entremélées de tours rondes, devant lesquelles est un large fossé rempli des eaux de la riviere d'Aa, & par celles d'un canal tiré de la Lys. Cette vieille enceinte a été couverte par le Maréchal de Vauban, de bastions, de demi-lunes, de quelques contre-gardes, & même d'un ouvrage à corne; dans quelques parties, il y a encore un avant-fossé, chemin couvert, & glacis; mais dans une autre partie de la ville, la fortification est couverte & enveloppée par un terrein marécageux, coupé de navilles & de petits canaux. La ville, en général, est bâtie sur le penchant d'une colline, qui se perd dans un marais qui s'étend très-loin, car il suit le cours de la riviere d'Aa jusqu'à Gravelines: la partie la plus haute s'appelle le *Château*; elle a sa petite enceinte particuliere, & son fossé.

Saint-Omer est à la France depuis l'an 1677, que Monsieur, frere de Louis XIV, l'assiégea, & la prit après avoir gagné la bataille de Mont-Cassel. Le Bailliage de Saint-Omer s'étend sur soixante-cinq Communautés.

J'ai parlé de l'érection de l'évêché, qui est de l'an 1559. Le revenu de l'Evêque

eſt fondé ſur celui de l'ancienne prévôté du Chapitre, & des biens d'un couvent de Chanoines réguliers, qui y fut réuni: il vaut aujourd'hui cinquante mille livres de rente. Le dioceſe comprend cent douze paroiſſes. Le Chapitre eſt compoſé de ſix dignités, de trente-quatre Chanoines & de vingt-quatre Chapelains. Ces bénéfices ne ſont pas ſi bons que ceux d'Arras. La cathédrale actuelle eſt très-belle, quoique l'architecture en ſoit très-gothique; auſſi croit-on que c'eſt la plus ancienne égliſe de la ville: on y montre le tombeau où Saint Omer fut enterré, indépendamment de la châſſe dont j'ai parlé. On voit dans le chœur le mauſolée de marbre avec la repréſentation d'Antoine de Croy, Evêque d'Arras, mort en 1538. Le palais épiſcopal eſt moderne, n'étant que du commencement de ce ſiecle-ci; il eſt très-beau.

Il y a ſix paroiſſes dans la ville; trois ſont à la nomination du Chapitre de la cathédrale, & trois à celle de l'Abbé de Saint-Bertin. L'égliſe de cette abbaye eſt très-grande, mais fort ſombre: on voit, à l'entrée de la nef, un tombeau revêtu de faïence ou terre verniſſée; la figure qui eſt couchée deſſus, repréſente un corps très-décharné. Le peuple pré-

tend que c'est la figure d'un Saint, & l'a nommé, *Saint Languin*; il l'invoque pour les maladies de langueur, quoiqu'il y ait plutôt lieu de croire que c'est la sépulture d'un particulier savant, puisqu'on voit à la tête & au pied du tombeau des figures de la même matiere, qui représentent Aristote & Euripide. Le jubé de l'église est un très-beau morceau d'architecture, soutenu de seize colonnes de marbre; des deux côtés sont des tombeaux de quelques anciens Abbés, & au dessus, des statues représentant les Vertus. Le retable du maître-autel est d'une grande magnificence, étant orné de peintures, de sculptures, même de quelques pierres précieuses. Les peintures sont de la main de Jean Vaneyck, Inventeur de la peinture à l'huile. Le tabernacle, qui est sur ce retable, est encore magnifique & précieux. Tout cela est le fruit des libéralités de Guillaume Filastre, Evêque de Toul, ensuite de Tournai, & qui étoit aussi Abbé de Saint-Bertin. Les principales reliques sont celles de Saint Bertin, placées dans une belle châsse au dessus de l'autel; & des deux côtés sont celles de Saint Silvain, & de Saint Folquin Evêque de Terouane. On voit

dans le chœur les armoiries des Chevaliers qui assisterent aux deux Chapitres de l'Ordre de la Toison d'or, que j'ai dit qui se tinrent dans l'église de Saint-Bertin. Il y a encore à remarquer dans les chapelles de cette église, différens morceaux de peinture & de sculptures, les uns très-beaux, & les autres très-singuliers. On sait que plusieurs personnes illustres ont été enterrées dans cette église; entre autres, le Roi Childeric III, dernier de la premiere Race, qui ne mourut qu'en 754, quatrieme année du regne de Pepin; cinq Comtes de Flandre & d'Artois, dont deux s'y étoient faits Religieux; mais on ne voit plus que le tombeau de Guillaume, Comte de Flandre & d'Artois, fils de Robert, Duc de Normandie, qui mourut en 1129. On remarque encore le tombeau de Jean de Croy de Renti, mort en 1415, & de Marguerite de Craon sa femme; celui de Jean d'Ypres, Abbé de Saint-Bertin, Auteur de la Chronique de Saint-Bertin, qui n'est qu'une continuation des Annales composées plus anciennement dans cette abbaye. Jean d'Ypres fit écrire cette Chronique sous ses yeux jusqu'en 1323, année de sa mort.

Les bâtimens claustraux de Saint-Bertin sont vastes & beaux ; il y a, entre autres, deux grands réfectoires, l'un pour l'hiver, l'autre pour l'été ; ce dernier a cent cinquante pieds de long sur quarante de largeur. La bibliotheque est très-riche en manuscrits ; on y remarque, entre autres, les originaux de ceux dont j'ai parlé il n'y a qu'un moment

Les couvens de la ville de Saint Omer sont en grand nombre; des Dominicains, des Récollets, des Capucins, des Carmes déchaussés, enfin des Chartreux, qui sont à la porte de la ville ; ces derniers ne sont pas fort riches, & furent fondés, en 1298, par Jean de Sainte-Aldegonde, Seigneur de Noircarme en Artois. Les Jésuites y avoient deux colléges, dont l'un pour les Jésuites Wallons, c'est-à-dire, Artésiens ou du pays : ils avoient été établis, en 1567, par M. Gerard d'Hamericourt, premier Evêque de Saint-Omer ; ce Prélat est enterré dans leur église, qui est assez jolie. Le second collége étoit celui des Jésuites Anglois, qui s'y étoient établis dès la fin du seizieme siecle, au plus tard en 1593. Ils avoient des pensionnaires, qui, tant qu'ils restoient dans cette maison, étoient habillés en Jésui-

tes. Le cœur du Roi Jacques II, dont le corps eſt aux Bénédictins Anglois de Paris, fut envoyé dans cette égliſe; mais il fut conſumé dans un incendie, qui détruiſit une partie de cette égliſe & de ce collége en 1725. Il y a dans S. Omer deux autres colléges, l'un dépendant de l'abbaye de Saint-Bertin, l'autre des Chartreux; un ſéminaire, trois hôpitaux, & onze couvens de filles. Au milieu de la grande place, eſt une chapelle de Notre-Dame des Miracles, lieu de dévotion très-fréquenté.

L'hiſtoire d'un des fauxbourgs de Saint Omer, que l'on appelle le *Haut-Pont*, eſt ſinguliere : il eſt habité par des gens tout-à-fait différens pour les mœurs, le gouvernement & le langage des Artéſiens; ils ne communiquent avec les habitans de Saint-Omer, qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour leur petit commerce & le débit de leurs denrées; ils ſont preſque tous Jardiniers, & payent exactement la taxe à laquelle ils ſont impoſés par les Etats de la Province; ils ſont bons Catholiques, mais ne fréquentent guere d'autre égliſe que la paroiſſe de leur fauxbourg, qui eſt dédiée à Saint Martin. Les uns prétendent que

ces *Hautponois* viennent d'une Colonie de Saxons, établie dans ce canton du temps de Charlemagne; d'autres, que ce fut Baudouin, Comte de Flandre, qui conduisit jusque là des régimens de Frisons & d'Allemands, qu'il prétendoit opposer à l'Empereur Henri III; mais ayant fait sa paix avec cet Empereur, au milieu du onzieme siecle, sur le bord du Neufossé, auprès de Saint-Omer, il laissa là ces troupes étrangeres, qui y formerent une colonie. Quoi qu'il en soit, ces gens parlent un ancien & mauvais Allemand.

La ville de *Béthune* est la troisieme de l'Artois, située sur un ruisseau ou petite riviere de la Viette, qui tombe à quelques lieues de là dans la Lys: elle est bâtie sur une hauteur qui rend sa position assez avantageuse, & a donné au fameux Maréchal de Vauban la facilité de la fortifier très-régulierement, comme elle l'est encore aujourd'hui. Il n'a fait, au reste, qu'envelopper les anciennes fortifications par des ouvrages d'un goût plus moderne, tel qu'un grand bastion, plusieurs demi-lunes & contre-gardes. Le corps de la place consiste en une enceinte de murailles, soutenues par un rempart,

cinq petits bastions, & d'espace en espace des tours rondes, d'une construction assez mal entendue, mais solide. Le fossé est tantôt plus large, tantôt plus étroit. Le château est à un des angles de la ville, & il est de défense, parce qu'il est solide & taillé dans le roc: d'un autre côté, au dehors, la place a pour défense des marais ou prairies aisées à inonder, & dans lesquelles, hors les temps de guerre, on étend & on blanchit des toiles; il y a en avant de ces prairies des redoutes, & un château nommé *Annezin* : il défend les approches de cette ville, qui contient environ cinq ou six mille habitans; elle est assez mal bâtie; les rues sont étroites & mal pavées.

La principale église de Béthune est une collégiale, dont l'église fut bâtie, en 999, par Robert I, Seigneur de Béthune, & dédiée à Saint Barthelemi, dont on y conserve un bras; l'on fait remarquer aux dévots; qu'il est encore tout écorché. En 1230, Robert VII, successeur & descendant de Robert I, fonda le Chapitre, composé d'un Prévôt & de vingt Chanoines : ce Chapitre députe aux Etats d'Artois. Outre la paroisse qui est jointe à cette collégiale, il y en a une

autre dans la ville, un couvent de Franciſcains, fondé en 1333, un de Capucins, une abbaye de Bénédictines réformées, un couvent d'Annonciades, & un d'Hoſpitalieres; les Jéſuites y avoient ci-devant un collége. On y montre une ſainte chandelle, émanée de celle d'Arras. Béthune eſt renommé pour ſes bons fromages, qu'on tranſporte au moins dans tout l'Artois.

Les Seigneurs de Béthune n'ont point été connus avant le dixieme ſiecle; c'eſt alors que vivoit Robert I, qui fonda l'égliſe de Saint-Barthelemi: il avoit, ou il prit le titre d'*Avoué de Saint-Vaaſt d'Arras*, & eut deux fils, Robert & Baudouin. Robert II ſuccéda à ſon pere dans la ſeigneurie de Béthune, & elle ſe conſerva dans cette branche aînée pendant environ deux cent cinquante ans. MM. de Béthune d'Hédigneulles de Penin, & de S. Venant, encore exiſtans en Artois, deſcendent de Baudouin II, fils de Robert I. Robert Ve du nom, qui ſuivit ſucceſſivement le Comte de Flandre, le Roi Louis le Jeune, & ſon fils Philippe-Auguſte à la Terre-Sainte, eut ſix enfans, dont le troiſieme forma une branche qui a paſſé en Ecoſſe, s'y eſt établie,

établie, y ſubſiſte encore ſous le nom de *Betton*, & y poſſede pluſieurs titres de pairies. Robert VII, petit-fils de Robert V, continua de poſſéder la ſeigneurie de Béthune & l'avouerie de Saint-Vaaſt d'Arras. Il n'eut qu'une fille, Mahaut de Béthune; celle-ci épouſa Gui de Dampierre, qui devint, en 1250, Comte de Flandre, de qui ſont deſcendus les Souverains de Flandre & d'Artois; & par femmes, les Ducs de Bourgogne, les Archiducs d'Autriche, Empereurs, Rois d'Eſpagne, &c. Cependant Robert VII avoit pluſieurs freres, entre autres, Guillaume de Béthune, qui conſerva le nom de cette ville, quoiqu'elle ne lui appartînt plus, étant paſſée à la Comteſſe de Flandre ſa niece. Les deſcendans de ce Guillaume prirent le ſurnom de *Locres*, terre qu'ils eurent en apanage. Ils continuerent de tenir un rang conſidérable à la Cour des Comtes de Flandre, leurs parens, & des Rois de France, leurs premiers Seigneurs. C'eſt cette branche qui, au commencement du ſeizieme ſiecle, eut, entre autres terres, la baronnie de Roſny, & de qui deſcendent les Ducs de Sully, de Charoſt, & les Comtes & Marquis de Béthune,

ſuivant la généalogie de Béthune, publiée par André Ducheſne. Les Comtes de Flandre conſerverent la ſeigneurie de la ville de Béthune juſqu'à l'extinction de la Maiſon de Bourgogne. Louis XI s'en empara alors, & ſon fils Charles VIII la rendit à l'Archiduc Philippe d'Autriche, depuis Roi d'Eſpagne : ſes ſucceſſeurs l'ont poſſédée juſqu'au regne de Philippe IV & à celui de Louis XIV. Elle fut priſe, en 1645, par Gaſton d'Orléans, frere de Louis XIII, & aſſurée à la France par la paix des Pyrénées.

En 1710, le Prince Eugene & le Duc de Marlborougen formerent le ſiége, & ne l'emporterent qu'après trente-cinq jours de tranchée ouverte. La défenſe de cette place fit beaucoup d'honneur à M. de Vauban, neveu du Maréchal, digne éleve de ſon oncle dans l'art de fortifier & de défendre les places. En 1713, elle fut reſtituée à la France par le Traité d'Utrecht. M. de Vauban, ſon défenſeur, y eſt mort en 1731, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de la ville. Il y eſt enterré dans l'égliſe des Capucins.

A une lieue de Béthune, dans un bourg nommé *Gonnai*, est un couvent de Chartreux & un de Religieuses Chartreuses, fondés en 1328 par Mathilde, Comtesse d'Artois. Le territoire de Béthune, que l'on appelle l'*Avouerie*, s'étend sur trente-sept communautés ou paroisses.

La ville d'*Aire*, actuellement la quatrieme de l'Artois, étoit peu de chose avant que l'Empereur Charles-Quint détruisît la ville de Terouane, qui n'en étoit qu'à deux lieues; cependant elle étoit connue long-temps auparavant. Actuellement il y a près de cinq mille habitans. Elle a le titre de Vicomté, & appartient au Prince de Robeque, de la Maison de Montmorency, qui est aussi Comte d'Estaire, dont la vicomté d'Aire est, en quelque maniere, une dépendance. Cette ville est située sur la Lys, qui la sépare en deux parties, avec un château entouré d'un petit fossé plein d'eau, que lui fournit un ruisseau, nommé la *Laquette*. Il est de forme carrée, composé de sept tours antiques. Les fortifications d'Aire ont été commencées par le Chevalier de Ville, &

perfectionnées ensuite par Monsieur de Vauban : une partie est entourée d'un terrein bas, occupé par un pré marécageux, sur lequel on blanchit des toiles; on peut y former une inondation capable de défendre les approches de la place. Les écluses sont en partie dans la ville, en partie sous la protection d'un fort qui n'est qu'à une bonne portée de canon d'Aire, entre la Lys & un canal qui va d'Aire à Saint-Omer, & sert, pendant une partie de son cours, de limites à la Flandre & à l'Artois. Ce canal est d'une grande utilité pour le commerce du pays. Aire est du diocese de Saint-Omer, qui n'en est éloigné que de trois lieues.

L'église principale & paroissiale est dédiée à Saint Pierre. On prétend qu'elle a été bâtie par Lideric de Buck, premier Comte Forestier de Flandre, qui vivoit sous le Roi Dagobert, & mourut l'an 692, âgé de quatre-vingt-douze ans. On croit qu'il fut enterré à Aire, dans cette église de Saint-Pierre; mais pour son fils Antoine, qui fut son successeur, on ne peut savoir où il est enterré, car il s'enfuit, lorsque les Barbares Hongrois ou

Vandales ravagerent la Flandre, à la fin du ſeptieme ſiecle ou au commencement du huitieme.

On prétend que ce fut Lideric qui fit le premier entourer Aire de murailles. Je ne ſais ſur quel fondement les Chanoines de la collégiale d'Aire croient poſſéder les corps du Roi Pepin & de la Reine Berthe ſa femme, que l'on ſait d'ailleurs avoir été enterrés à Saint-Denis en France.

Baudouin de Lille, Comte de Flandre, fonda, en 1164, un Chapitre à Aire; & en 1186, Philippe d'Alſace, auſſi Comte de Flandre, l'augmenta: il eſt actuellement composé de trente-neuf Chanoines, dont ſix ſont en dignités. L'égliſe étoit très-belle, mais elle a été entiérement ruinée lors du ſiége de 1710. La tour, qui étoit très-élevée & très-belle, fut alors fort ébranlée; cependant elle ne tomba qu'en 1713, lorſque la ville fut reſtituée à la France par le Traité d'Utrecht; alors les Magiſtrats ordonnerent de ſonner toutes les cloches, qui entraînerent le clocher. Il y a dans Aire une ſeconde paroiſſe, un couvent de Capucins, quatre couvens de filles, dont un de Cordelieres Angloiſes, & un de Capucines, un béguinage, un hôpi-

tal, & deux petits établissemens pieux du même genre; les Jésuites y avoient ci-devant un collége & une belle église.

En 1482, Louis XI prit la ville d'Aire par la trahison du Gouverneur qui devoit la conserver à l'Archiduc Maximilien; mais il la rendit la même année par le Traité d'Arras, & elle demeura soumise à la Maison d'Autriche, jusqu'à ce qu'en 1641 elle fut prise par le Maréchal de la Meilleraye, après un siége de deux mois. A la fin de la même année, les Espagnols la reprirent avec une armée commandée par le Baron de Beck, Officier-Général d'une grande bravoure & d'un grand mérite militaire, mais qui avoit si peu de naissance, qu'il avoit commencé par être simple Messager ou Courrier, & étoit parvenu à être Gouverneur-Général du duché de Luxembourg. En 1676, le Maréchal d'Humieres revint assiéger Aire, & la prit après un siége de vingt jours. C'est depuis cette époque que les François l'ont fait fortifier, comme je viens de le dire. Le 4 Septembre 1710, le Prince Eugene & le Duc de Marlboroug assiégerent cette place; le Marquis de Goesbriant, Lieutenant-Général des Armées de Louis XIV, la défendoit,

& se fit le plus grand honneur par une résistance de plus de deux mois. Il obtint, le 9 Novembre, une capitulation honorable. A la paix d'Utrecht, les François en sont rentrés en possession.

C'est dans le bailliage d'Aire qu'est le lieu de *Guinegate*, où se donna, en 1479, une bataille entre l'armée Françoise, commandée par le Maréchal de Crevecœur, & celle de l'Archiduc Maximilien, époux de l'héritiere de Bourgogne. Les Autrichiens s'attribuerent l'avantage, & appelerent cette bataille *la Journée des Eperons*, prétendant que les François s'étoient enfuis à toute bride; cependant l'armée Françoise remplit le but qu'elle s'étoit proposée, qui étoit de faire lever à l'Archiduc Maximilien le siége de Terouane.

Saint-Venant est située en Artois, dans le bailliage d'Aire; mais elle n'est point comptée parmi les villes de la province, & n'a point séance aux Etats; ce qui a fait croire à quelques Auteurs qu'elle n'appartenoit pas à l'Artois, mais dépendoit de la Flandre. Elle est placée sur la rive gauche de la Lys, riviere qui sépare les deux provinces de Flandre & d'Artois. Elle a été érigée en comté au

milieu du dix-ſeptieme ſiecle, par le Roi d'Eſpagne, en faveur de Maximilien de Liere, Gouverneur de Saint-Omer, & appartient, à ce que je crois, à préſent à une branche de la Maiſon de Béthune, établie en Artois. Il n'y a qu'une ſeule égliſe dédiée à *Saint-Venant*, qui vivoit au huitieme ſiecle, du temps du Roi Pepin. Il ſe fit Ermite dans une forêt aux environs d'Aire, & y fut aſſaſſiné par des voleurs ; ce qui l'a fait regarder comme Martyr.

Les miracles qui s'opérerent à ſon tombeau, donnerent lieu à la conſtruction d'une égliſe ; & celle-ci à la formation d'une petite ville, qui, par la ſuite, a été fortifiée, étant regardée comme importante, parce qu'elle défend un paſſage ſur la Lys. En 1657, le Maréchal de Turenne l'aſſiégea & la prit. Elle fut cédée à la France par le Traité des Pyrénées ; mais alors les fortifications furent raſées : elles furent ſi bien rétablies par les ordres de Louis XIV, qu'en 1710 Saint-Venant ſe trouva en état de ſoutenir un aſſez long ſiége ; elle fut inveſtie le 5 Septembre, & ne ſe rendit, par capitulation, que le 29 du même mois. La France en a été remiſe en poſſeſſion par le Traité

d'Utrecht. La place a encore un Gouverneur, un Etat-Major, & une garnison. Depuis le commencement de ce siecle, il s'y est établi une espece de communauté de Freres, que l'on appelle *les Bons Fieux*. Ils desservent l'hôpital, & reçoivent d'ailleurs des Pensionnaires, qui presque toujours sont de mauvais sujets que l'on y renferme pour correction.

La ville de *Terouane* étant ruinée, n'est plus comptée parmi celles de l'Artois, & n'envoie plus de Députés aux Etats. Son territoire, que l'on appeloit autrefois la *Régale de Terouane*, parce qu'elle avoit dépendu immédiatement des Rois de France, & étoit exempte de la Jurisdiction des Comtes d'Artois, est partagé entre les bailliages d'Aire & de Saint-Omer; & les Justices inférieures qui en dépendoient ressortissent au Conseil d'Artois. Cependant les voyageurs curieux peuvent encore visiter les ruines de cette ancienne ville, qui étoit la capitale des Morins, Peuples fameux dans l'Histoire des Gaules & dans les Commentaires de César. On y reconnoîtra encore les fondemens du château, qui étoit de forme carrée, cantonné de quatre grosses tours, entouré & défendu par un étang, dont les eaux avoient leur écoulement dans

la Lys, qui traversoit toute la ville. Les murailles, qui formoient son enceinte, étoient épaisses, & garnies de distance en distance de tours carrées. Elles n'avoient point de fossés, mais étoient élevées sur un terrein escarpé, du côté de la campagne. Elles sont à présent toutes abattues; & l'intérieur de la ville n'offre plus aucune maison sur pied, mais seulement des champs & des prairies, dont les fruits sont affermés par les deux Evêques de Saint-Omer & de Boulogne. Si l'on peut encore juger par les fondemens de la cathédrale qu'elle étoit très-belle, on en est encore mieux instruit par les plans & les représentations qui nous en restent. Le chapitre étoit composé de trente-cinq Chanoines, dont sept Dignitaires.

Il y avoit dans la ville deux paroisses, & deux couvens de Religieuses, dont un a été transporté à Saint-Omer, une belle abbaye de Bénédictins, nommée *Saint-Jean-Haut-Mont*; elle avoit été fondée en 686 par le Roi Thiéri, en réparation du meurtre de Saint Léger, Evêque d'Autun. Elle fut transférée d'abord à Bailleul en Flandre, & est à présent à Ypres. Charles-Quint prit Terouane une premiere fois sur François I; Henri II la

reprit en 1544 : enfin Charles-Quint la fit assiéger en 1553 ; le siége en dura pendant plus de deux mois ; le brave André de Montalambert la défendit jusqu'à la derniere extrémité ; il fut tué sur la breche, & toute sa garnison passée au fil de l'épée : la ville fut alors réduite dans l'état où elle est aujourd'hui.

A deux lieues des ruines de Terouane, est le bourg de *Renti*, érigé en Marquisat, entré depuis long-temps dans la Maison de Croy, & qui a passé dans celle d'Egmont. Ce lieu est connu dans l'Histoire par une bataille dans laquelle François Duc de Guise, qui commandoit l'avant-garde de l'armée d'Henri II, eut l'avantage sur celle de l'Empereur Charles-Quint, qui marchoit en personne au secours de Renti, alors ville murée, & même place assez forte.

Entre Tournai & Renti, est le bourg de *Fauquemberg*, dans lequel il y a un chapitre dédié à Notre-Dame, composé d'un Doyen & de dix Chanoines, & un couvent de Récollets. Ce bourg a séance & envoie des Députés aux Etats.

La ville de *Lens*, la cinquieme de l'Artois, autrefois très-forte, mais à présent démantelée, reconnoît pour son

Fondateur Baudouin IV du nom, Comte de Flandre, qui la fit entourer de murailles l'an 1028 : ce n'étoit auparavant qu'un ſimple bourg avec un château, mais ſi ancien, que c'étoit, dit-on, une maiſon royale du temps de Charlemagne & de Charles le Chauve. Il avoit pour Châtelains, avant le dixieme ſiecle, les Comtes de Boulogne & de Ponthieu, qui en faiſoient hommage aux Comtes de Flandre. Euſtache, Comte de Boulogne, & Ide ſa femme, fonderent le chapitre qui y ſubſiſte encore, composé d'un Doyen & de douze Chanoines, avec droit de députer aux Etats d'Artois. Ils ont le même rang dans l'Ordre du Clergé, que la ville dans celui du Tiers-Etat. L'égliſe, qui eſt collégiale & en même temps paroiſſiale, eſt dédiée à Saint Vulgan, Ermite Anglois, qui mourut à Arras du temps de Saint Vaaſt. Il y a une ſeconde paroiſſe dans la ville, dédiée à Saint Léger, un couvent de Récollets, autrefois Cordeliers, qui eſt un des plus anciens que les Franciſcains aient eus dans les Pays-Bas, ayant été fondé par le Bienheureux Frere Pacifique, diſciple de Saint François d'Aſſiſe, qui y eſt mort, & y a été enterré ; un couvent de Religieuſes Récolletines, un collége, &

un hôpital desservi par des Sœurs.

La ville n'a qu'environ quatorze cents habitans; mais le bailliage est fort étendu, renfermant cent trente-deux paroisses. Le Maréchal de Gassion en fit le siége en 1647, & y reçut une blessure, des suites de laquelle il mourut. L'année suivante, le Prince de Condé gagna dans la plaine de Lens une bataille mémorable. L'Archiduc Léopold étoit campé à environ une lieue de cette ville, dans un poste si avantageux, qu'il ne pouvoit y être forcé. Le Prince de Condé décampa en présence de l'ennemi; l'Archiduc crut pouvoir impunément le poursuivre. Mais l'infanterie françoise se retournant tout à coup, chargea si à propos la cavalerie Espagnole, qu'elle fut défaite, & mit sa propre infanterie en déroute. Le Général Beck, dont j'ai parlé, y fut blessé griévement, & mourut de ses blessures.

Dans le bailliage de Lens, est le bourg de la *Bassée*, autrefois fortifié, & de très-difficile approche, parce qu'il est situé au milieu des marais; mais il est à présent rasé & abandonné, attendu que le séjour en est mal-sain.

La ville de *Bapaume* n'est pas fort ancienne, n'ayant été entourée de murailles qu'en 1335; elle est petite, mais

forte : malheureusement elle manque d'eau, & n'en a eu pendant long-temps que de mauvaise à boire; ce n'est que de ce siecle qu'on y en a découvert une source pure & assez abondante. Son enceinte est irréguliere, composée de sept bastions, trois desquels enveloppent le château qui est enclavé dans la ville. Le fossé est sec & large, & renferme sept demi-lunes, qui couvrent les courtines. Le fond de ces fortifications est du Chevalier de Ville; elles ont été perfectionnées par M. de Vauban. L'intérieur de Bapaume est percé de rues assez régulieres. Il y a deux grandes places, l'une devant le château, l'autre au milieu de la ville. A cette place aboutissent deux grandes rues, qui rendent aux deux seules portes par où l'on y entre. La maison de ville est assez belle, ornée de sculpture & de statues. La principale église, seule paroisse, dédiée à Saint Nicolas, fut bâtie en 1557. Il y a un couvent de Récollets, un de Religieuses qui desservent l'hôpital, & un petit collége, ci-devant occupé par les Jésuites.

Bapaume, avec titre de Vicomté, a dépendu des Seigneurs de Beaumetz, a passé au Prince d'Epinoy, & appartient aujourd'hui à M. le Maréchal Prince de

Soubiſe. En 1641, le Maréchal de la Meilleraye prit cette place ſur les Eſpagnols ; la garniſon obtint une capitulation honorable, nonobſtant laquelle un Officier François, nommé *Saint-Preuil*, tomba ſur cette troupe, & la détruiſit. Le Cardinal de Richelieu, inſtruit de ce manquement ou de cette faute commiſe contre le droit des gens, fit arrêter Saint-Preuil, & lui fit couper la tête. Le bailliage de Bapaume contient ſoixante-quatre communautés ou paroiſſes.

La ville de *Hesdin* n'eſt pas aujourd'hui à la même place où elle étoit autrefois. Elle fut raſée en même temps que Terouane. On voit encore les ruines du vieux Heſdin, à une petite lieue de l'Heſdin actuel, toujours ſur la riviere de Canche. Il y avoit autrefois dans ce vieux Heſdin un palais magnifique, qui fut bâti, en 1068, par Baudouin de Mons, Comte de Flandre, de Hainaut, & d'Artois, qui y tenoit ſouvent ſa Cour. Philippe le Hardi, premier Duc de Bourgogne de la ſeconde Race, auſſi Comte de Flandre & d'Artois, y en avoit bâti un autre en 1395. Cette malheureuſe ville fut priſe & brûlée par le Roi Louis XI, en 1477. Après avoir été rendue,

elle fut encore reprise deux fois par François I, en 1521 & 1537. Enfin Philibert Emmanuel, Duc de Savoie, Général des troupes, la reprit en 1553, & la fit entiérement raser & démolir, aussi bien que son château. L'année suivante, le Duc fonda, par ordre du nouvel Empereur, le nouvel Hesdin au lieu où il est à présent, & que l'on appeloit *le Mesnil*. Hesdin est du diocese de Saint-Omer, frontiere de Picardie, n'étant qu'à huit lieues d'Abbeville, & à quatre de Montreuil. Elle est en plus grande partie entourée par un marais, qui en rend l'approche impraticable pour une armée; le côté qui n'a pas cette défense naturelle, est fortifié très-réguliérement; indépendamment des bastions, remparts & fossés qui forment le corps de la place, il est défendu par une contre-garde & des demi-lunes. La Canche la sépare en deux, & cette riviere, étant très-profonde, sert de fossé à une partie contre l'autre; de sorte que si une moitié étoit prise, l'autre pourroit encore se défendre. Il n'y a que deux portes, une de chaque côté de la riviere. L'église principale, dédiée à Saint-Martin, est collégiale, & le Chapitre, qui députe aux Etats

Etats d'Artois est composé d'un Chantre en dignité, & de douze Chanoines. Il y a dans la ville un couvent de Récollets, une abbaye de Religieuses Clarisses, fondée, en 1337, au vieux Hesdin, par la Duchesse Isabelle, femme de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, & transportée dans le nouveau; un hôpital, desservi par des Hospitalieres, & un collége, ci-devant occupé par les Jésuites.

En 1639, l'armée Françoise, commandée par le Marquis de la Meilleraye, Grand-Maître de l'Artillerie, assiégea Hesdin & le prit; Louis XIII, qui étoit à portée, s'y rendit en personne, & entra dans la place, &, sur la breche même, donna à la Meilleraye le bâton de Maréchal de France. En 1658, Hesdin fut livré par trahison au Grand Condé, qui servoit alors les Espagnols contre la France; mais il rentra sous la domination de cette Couronne par la paix des Pyrénées, & n'en est pas sorti depuis. Le bailliage d'Hesdin est très-étendu, car il contient cent soixante-quatre villages, & plusieurs riches abbayes.

La ville de *Saint-Pol* est le chef-lieu d'un vaste bailliage & d'une terre

considérable, avec titre de comté. Elle a été autrefois très-forte; mais depuis long-temps elle est réduite à de simples murailles. Il y a dans la ville environ trois mille habitans: elle dépend, pour le spirituel, du diocese de Boulogne. La principale église est collégiale; le Chapitre, composé d'un Doyen & de douze Chanoines, fut fondé l'an 1030, par Roger Comte de Saint-Pol; il députe aux Etats d'Artois. Il y a dans la ville une paroisse dédiée à Saint Paul, un couvent de Carmes, des Sœurs grises & des Sœurs noires; celles-ci ont soin de l'hôpital.

Ç'a été long-temps une grande question de savoir si le comté de Saint-Pol & son bailliage, qui est si étendu qu'il comprend plus de deux cents villages, relevoient de l'Artois ou du Boulonnois; mais à présent la question est tout-à-fait décidée. La ville député aux Etats, & les appellations du bailliage ressortissent au Conseil provincial d'Artois. L'histoire de ce comté, que je vais faire en peu de mots, nous apprendra si cette question a été bien décidée. Le plus ancien Comte de Saint-Pol, que l'on connoisse, vivoit au dixieme siecle, & s'appeloit

Hugues. Sa fille unique, appelée *Roselle*, épousa *Raoul* Comte de *Guines*, & leur fils *Roger* fut Comte de S. Pol vers 1040. Les descendans mâles de Roger porterent le même titre jusqu'à *Hugues*, surnommé *Champ-d'Avesne*: celui-ci n'eut qu'une fille, nommée *Elisabeth*, qui épousa, en 1196, *Gaucher de Châtillon*. Le comté de Saint-Pol resta dans cette illustre Maison jusqu'en 1360, que *Mahaut de Châtillon*, épouse de *Gui de Luxembourg*, Comte de *Ligny*, en hérita. Leur fils *Waleran de Luxembourg*, qui fut Connétable de France, porta le titre de Comte de Saint-Pol. Sa fille unique, *Jeanne de Luxembourg*, épousa *Antoine de Bourgogne*, Duc de Brabant; mais ayant survécu à son mari & à ses deux fils, le comté de Saint-Pol lui revint. Elle en disposa en faveur de *Pierre de Luxembourg* son neveu, pere de *Louis*, qui fut aussi Connétable de France, & fit la fin tragique que tout le monde sait, ayant eu la tête tranchée par ordre de Louis XI. *Pierre*, second fils du Connétable, n'eut qu'une fille, *Marie de Luxembourg*, qui épousa *François de Bourbon*, Comte de Vendôme, & lui porta le comté de Saint-Pol, qui fut le partage

de *François de Bourbon* leur ſecond fils. Celui-ci n'eut qu'une fille, qui épouſa *Léonor d'Orléans*, Duc de Longueville, dont les deſcendans poſſéderent le comté de Saint-Pol juſqu'au commencement de ce ſiecle, que la Ducheſſe de *Nemours*, héritiere de la Maiſon de Longueville, vendit ce comté au Prince d'*Epinoy*, de la Maiſon de Melun, qui ne le paya que la ſomme de trois cent ſoixante-quinze mille livres. Il eſt vrai que ce comté avoit alors peu de domaine utile; mais il conſervoit & conſerve encore de grandes & belles mouvances, d'autant plus précieuſes pour le Prince d'Epinoy, que ſa terre d'Epinoy même releve du comté de Saint-Pol. L'on ſait que M. le Maréchal, Prince de Soubiſe, a hérité des grands biens de la Maiſon d'Epinoy.

De toute ancienneté, le comté de Saint-Pol a relevé du comté de Boulogne; les anciens Comtes d'Artois n'ont jamais prétendu qu'il relevât d'eux; & les Ducs de Bourgogne ayant poſſédé en même temps les comtés de Boulogne & d'Artois, reçurent l'hommage du comté de Saint-Pol, comme relevant du Boulonnois: mais les Archiducs d'Autriche & les Rois d'Eſpagne ayant conſervé l'Ar-

tois & non le Boulonnois, ne voulant pas perdre le comté de Saint-Pol, commencerent à soutenir qu'il relevoit de l'Artois. Cette question, qui fut agitée dans plusieurs Congrès, est restée indécise jusqu'à ce que, par le Traité des Pyrénées, l'Artois ayant été accordé à la France, nos Rois ont autant aimé en faire dépendre le comté de Saint-Pol.

La petite ville de *Pernes* est de la dépendance du comté de Saint-Pol ; c'étoit autrefois une place forte ; mais elle fut démantelée aussi bien que Saint-Pol même, par la crainte que la puissance du Connétable de Saint-Pol & de ses descendans inspira à Louis XI, aux Rois ses successeurs, & aux Archiducs d'Autriche, héritiers de la Maison de Bourgogne. Cependant la petite ville de Pernes a l'honneur de députer aux Etats d'Artois. Elle a un Seigneur particulier ; & cette seigneurie étoit, il n'y a pas long-temps, dans la Maison de Vignacourt ; elle n'a que cinq ou six cents habitans.

Le bourg de *Crequy*, qui a donné son nom à une illustre Maison, est dans le comté de Saint-Pol, sur les confins du Boulonnois. C'est aussi dans ce comté que

ſe trouve le village d'*Azincourt*, fameux par la déroute de l'armée Françoiſe en 1415. On ne peut avoir lu l'Hiſtoire de France, ſans ſe rappeler avec douleur cette funeſte époque.

Il y a en Artois deux petits bailliages qui tiennent au comté de Saint-Pol, & n'ont pour capitales que des bourgs. L'un eſt le bailliage d'*Aubigny*, dont le chef-lieu eſt le gros bourg de ce nom, partagé en deux, dont l'un s'appelle *Aubigny-le-Comte*, & l'autre *Aubigny-la-Marche*, parce qu'il a appartenu aux Princes de Bourbon-la-Marche : on y voyoit jadis un vieux château, que l'on diſoit être un ouvrage des Romains; mais il eſt détruit. C'eſt M. le Comte d'Egmont qui eſt actuellement Seigneur d'Aubigny. A ce bailliage en tient un autre, qui prend ſon nom d'un bourg nommé *Aveſnes-le-Comte*; il a ſon Gouverneur & ſes hommes de fief particuliers, mais il reſſortit au gouvernement d'Arras.

Il ne me reſte plus à parler que de la ville de *Lillers*, qui depuis long-temps n'a plus aucunes fortifications. Elle a été érigée en Marquiſat pour l'ancienne Mai-

ſon de *Carnin*, qui ſubſiſtoit encore il y a peu d'années. Elle a été cédée à la France par la paix des Pyrénées, avec ſon bailliage, dont la juriſdiction n'eſt pas fort étendue. Les habitans ſont au nombre de deux ou trois mille. L'égliſe principale eſt collégiale; elle fut fondée en 1048, par Wenomar, Seigneur de Lillers. Le Chapitre n'eſt compoſé que de dix Chanoines. Il y a auſſi un couvent de Dominicains, un de Sœurs griſes, & un hôpital.

Comté de Flandre.

Le comté de *Flandre* eſt la principale des dix-ſept provinces des Pays-Bas; il eſt ſi étendu & ſi conſidérable, qu'on s'eſt quelquefois ſervi du mot de Flandre pour déſigner les Pays-Bas entiers, & qu'à préſent encore on nomme Flamands tous les habitans des Pays-Bas Catholiques, comme on nomme Hollandois tous ceux des ſept Provinces-Unies. La Flandre eſt bornée au midi par l'Artois, le Cambreſis, & le Hainaut, au levant encore par le Hainaut & le Brabant, au nord par différens bras de l'Eſcaut, qui la ſépare du marquiſat d'Anvers & de la Zélande, avant que de ſe jeter dans la mer, enfin à l'occident par l'Océan. Le pays eſt partout uni, fertile en pâturage & en pro-

ductions de la terre de toute eſpece, excepté qu'il n'y croît pas de vin. Il eſt de tous côtés traverſé par des fleuves, des rivieres, & un grand nombre de canaux. Sa plus grande longueur eſt de vingt-cinq lieues, depuis le Sas de Gand juſqu'auprès de Saint-Omer, & ſa largeur de vingt lieues, depuis Aloſt, frontiere du Hainaut, juſqu'à Nieuport. On y compte plus de trente villes murées, grand nombre de gros bourgs, & près de douze cents villages. Du temps que Guichardin écrivoit (il y a plus de deux cent vingt ans), ce comté appartenoit tout entier au Roi d'Eſpagne, de la Maiſon d'Autriche; Charles-Quint, pere de Philippe II, avoit abſolument rompu les liens qui, pour ainſi dire, de toute ancienneté, attachoient la Flandre à la France; mais pendant le cours du dix-ſeptieme ſiecle, cette province a été partagée, & appartient aujourd'hui à trois Souverains différens: même avant cette diviſion, on la diſtinguoit en Flandre *Gallicane* ou *Françoiſe*, & Flandre *Flamingante* ou *Impériale*. La premiere portoit ce nom, tant parce qu'on y parloit françois, que parce que c'étoit un des grands fiefs de la Couronne de France,

& une pairie du Royaume ; l'autre, parce qu'on y parloit le flamand ou le bas-allemand, & que le comté d'Alost, qui en faisoit partie, étoit un fief de l'Empire ; mais aujourd'hui elle se distingue par des possessions réelles. La partie la plus méridionale appartient à la France ; les principales villes de ce côté sont *Douai*, *Lille*, & *Dunkerque*. Le centre du reste du comté est resté à la Maison d'Autriche après l'extinction de la branche de cette Maison, qui régnoit en Espagne ; les principales villes sont *Tournai*, *Gand*, *Bruges*, & *Ostende*. L'extrémité la plus septentrionale a été cédée aux Hollandois, pour les rendre maîtres de l'embouchure de l'Escaut, dont il est intéressant pour eux que le commerce ne puisse se faire que sous leur bon plaisir.

Pour décrire la Flandre entiere, je parcourrai ces trois parties l'une après l'autre, en commençant par la Flandre Françoise, qui confine à l'Artois que je viens de décrire. Je passerai après dans la Flandre Autrichienne, & enfin dans la Hollandoise : mais avant tout, il faut tracer en aussi peu de mots qu'il sera possible, l'histoire de la province entiere, & des Souverains qui l'ont gouvernée,

avant que de plus grandes Puiſſances ſe la ſoient diſputée & l'aient enfin partagée. Je puiſerai, comme a fait Guichardin, les principaux faits de cette hiſtoire, dans un vieux Livre, connu ſous le nom *de la Légende des Flamands*, mais dont le vrai titre eſt *Chroniques* & *Annales de Flandre, depuis l'an de Jéſus-Chriſt* 620 *juſqu'en l'an* 1476. La derniere édition de ces Chroniques fut publiée par *Pierre Oudegerſt*, & imprimée à Anvers par Plantin en 1571.

L'étymologie du nom de Flandre a exercé l'eſprit & l'imagination de nos vieux Auteurs, qui ont écrit à cette occaſion des choſes très-ridicules. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que le pays qui porte aujourd'hui ce nom, étoit habité par les Ménapiens, les Atuatiques, & quelques autres Peuples originairement Celtiques, Gaulois & Belgiques. Céſar, après avoir dompté les Morins & les Nerviens, qui confinoient avec eux, fut obligé de les ſoumettre, & fit alliance avec leurs Rois: celui des Atuatiques s'appeloit *Flandbert*; c'eſt lui, dit-on, qui a donné ſon nom à la Flandre. Leur pays étoit très-couvert de forêts; de là vient que les premiers Seigneurs de la Flandre ont porté le nom

de *Foreſtiers*. Les Ménapiens étoient les plus voiſins de la mer. Le principal château, dont les Francs s'emparerent quand ils entrerent dans la Belgique, ſous la conduite de Clodion, s'appeloit *Therenbuck*; & de là vient que la premiere famille des Foreſtiers de Flandre, ſous la domination Françoiſe, prenoit le ſurnom de *Buck*, de leur premiere réſidence. Suivant la légende des Flamands, la deſcendance de Flandbert continua à dominer ſur la Flandre jusqu'au ſixieme ſiecle, qu'elle finit en la perſonne d'un Prince nommé *Phinart*. Ces Princes Belges ſe ſoumirent apparemment aux Francs, qui pénétrerent dans la Belgique ſous Clodion, s'y établirent tout-à-fait ſous Childeric, & ſe rendirent maîtres de toute la Gaule ſous Clovis; car il paroît que ſous Clotaire I, Phinart ſe reconnoiſſoit ſon vaſſal.

La Belgique avoit reçu les premieres lumieres de l'Evangile par Saint Fuſcien & Saint Victoric, qui y avoient été martyriſés; mais la Foi y avoit fait d'abord peu de progrès. Saint Remy y envoya Saint Vaaſt; Saint Eloy le ſuivit d'aſſez près, & pénétra juſqu'à Bruges, où il conſtruiſit la premiere égliſe Chrétienne,

qui eſt celle de Saint-Sauveur. Ce Saint, Saint Achaire, & Saint Urſimare étoient en même temps Evêques de Noyon & de Tournai. Saint Amand pouſſa encore plus loin ſes conquêtes apoſtoliques; il convertit le peuple de Gand, fonda le monaſtere de Marchiennes, & pluſieurs autres : enfin Saint Liévain prêcha à Aloſt, & y fut martyriſé.

Phinart, qui régnoit en Flandre pendant ce temps-là, étoit peut-être Chrétien, mais du moins ſes mœurs étoient barbares. Un Prince Bourguignon, nommé *Salvart*, chaſſé de ſon pays, s'étant mis ſous la protection du Roi Clotaire avec ſa femme Emergarde, & ayant été envoyé en Flandre, Phinart, loin de le bien recevoir, le fit maſſacrer. Sa malheureuſe veuve, dévote à la Sainte Vierge, implora le ſecours de la Mere de Dieu. La Sainte Vierge lui apparut, & lui promit que l'enfant, dont Salvart l'avoit laiſſée enceinte, délivreroit la Flandre de ſon Tyran. Cet enfant vint au monde, & fut nommé au baptême *Lideric*. La mere fut enlevée par les ſatellites de Phinart, au moment qu'elle venoit d'accoucher, miſe en priſon, & ſon fils expoſé dans un bois ; mais il fut miraculeuſement allaité par

une biche, & élevé par un Ermite. Quand il fut grand, il passa en Angleterre. S'étant mis au service du Roi de ce pays, il se rendit célebre par ses exploits, & se distingua si fort à la Cour Britannique, par ses graces & ses talens, que la Princesse *Gratiene*, fille du Roi Anglois, en devint éperdument amoureuse; elle voulut l'épouser, & le Monarque consentit à lui donner sa fille. Mais Lideric, quoique sans fortune, déclara qu'il ne pouvoit se marier qu'après qu'il auroit tiré sa mere de prison, & obtenu vengeance du Tyran Phinart. On se prêta à ses désirs, & on le mit en état de se rendre à la Cour de Dagobert, pour y demander justice du Prince de Flandre, vassal du Roi de France. Dagobert étoit à Soissons; Lideric lui présenta requête contre Phinart, & obtint de lever quelques troupes, avec lesquelles il se rendit sur la frontiere de Flandre. Un Héraut de Dagobert l'accompagnoit, & demanda satisfaction pour Lideric: Phinart fut bien étonné d'apprendre qu'il étoit encore en vie; mais il parut fort éloigné de le satisfaire. Alors le fils de Salvart & d'Emergarde demanda à combattre en champ clos, contre le meurtrier de son pere. Dagobert, avant or-

donné la bataille, se rendit en personne au pont de Fin sur la Lys, près du château de Buck, résidence de Phinart. Le combat eut lieu avec toutes les cérémonies usitées dans l'ancienne Chevalerie. Il fut terrible, & sanglant de part & d'autre; mais enfin Phinart fut vaincu & tué par son ennemi. Emergarde fut délivrée de prison, embrassa son fils, qu'elle n'avoit point vu depuis le moment de sa naissance, & pansa ses blessures, qui, étant considérables & dangereuses, le retinrent long-temps dans son lit. Dagobert vint le visiter, & lui donna toutes les terres que possédoit Phinart, sous le titre de Comte Forestier de Flandre.

Il est étonnant que depuis ce moment on n'entende plus parler de la Princesse Gratiene d'Angleterre; il faut croire, pour l'honneur de Lideric, qu'elle étoit morte; nos Historiens nous apprennent qu'il devint bientôt amoureux d'une autre; ce fut *Richilde*, sœur de Dagobert. Suivant la légende des Flamands, elle avoit été enlevée par un Comte de Poitiers, qui, loin de la conduire dans son pays, l'avoit menée jusque dans les forêts de la Flandre, & l'avoit laissée là. Lideric, poursuivant un cerf, apperçut

cette Princesse abandonnée & désolée, la recueillit & la conduisit dans son château de Harlebeque. Ayant appris quelle étoit sa naissance, il informa Dagobert de cette rencontre, & demanda en mariage cette belle Infante délaissée; il l'obtint; les noces se célébrerent à Soissons l'an 642. Dagobert même, augmentant les possessions de son futur beau-frere, y ajouta l'Artois & le Vermandois. Lideric & Richilde vécurent long-temps en Flandre, faisant réciproquement leur bonheur & celui de leurs sujets. Ils firent bâtir grand nombre d'églises, entre autres celle de Saint-Donat à Bruges, & celle de Saint-Pierre à Aire en Artois, dans laquelle Lideric fut enterré l'an 692. Ce fut son second fils qui lui succéda. Quant à l'aîné, il en avoit fait une justice mémorable : car les Historiens rapportent que ce Prince ayant commis plusieurs mauvaises actions, son pere même lui trancha la tête. Peut-être auroit-il aussi bien fait de se débarrasser du second, nommé *Antoine*, dont nos Chroniqueurs disent beaucoup de mal. Au lieu de repousser les Barbares, qui s'introduisirent dans la Flandre, il se retira en France, & y mourut en 695. *Bouchard* son frere

lui survécut, & devoit être Forestier; mais le Roi Thiéry en étant mécontent, le dépouilla de son comté, ne lui laissant que la seigneurie d'Harlebeque. Elle passa à son fils *Estored*, pere de *Lideric II*, qui, s'étant fait aimer & estimer de Charlemagne par sa valeur & ses vertus, mérita qu'on lui rendît une partie du territoire qu'avoient autrefois possédé ses ancêtres.

Les Barbares Goths, Huns & Vandales, ayant voulu recommencer leurs ravages dans le pays que gouvernoit Lideric, sous l'autorité de Charlemagne, celui-ci, loin de fuir comme son grand-pere, les repoussa vigoureusement. Il avoit épousé en premieres noces une Princesse Allemande, nommée *Flandrine*; quelques Auteurs croient que le nom de Flandre ne remonte pas plus haut que cette Comtesse Forestiere. En secondes noces, il se maria à *Ermengarde*, fille du fameux Gérard de Roussillon. Ce second Lideric étoit aussi grand Justicier que le premier. Des scélérats ayant assassiné Hildebert, Abbé de Saint-Pierre de Gand, le Forestier les poursuivit, les saisit, & inventa pour leur supplice celui de les faire tirer à quatre chevaux, qui est le plus terrible de tous. Il mourut l'an 808. Son fils *Ingelram*

gelram fit hommage de ses terres à Louis le Débonnaire & à Charles le Chauve. Il commença à rétablir les villes de Flandre, ruinées par les Barbares. Lui & son fils *Odoacre* sont regardés comme les Fondateurs ou les Restaurateurs de celles de Turnhout, de Cassel, du château d'Oudenarde : on croit même qu'ils furent les premiers qui firent entourer Gand de murailles.

Les cinq derniers Comtes Forestiers ont été enterrés dans le château d'Harlebeque, lieu ordinaire de leur résidence. Odoacre eut pour fils *Baudouin*, surnommé *Bras-de-fer*, à cause de sa force & de sa valeur, qui est regardé comme le premier Comte de Flandre, parce que ce n'est que depuis son regne que la puissance de ces Comtes a augmenté, au point qu'ils ont figuré à la Cour des Empereurs parmi les grands Princes, & à celle de nos Rois comme Pairs du Royaume.

Baudouin succéda à son pere en 837. Les Normands étant alors entrés dans les Pays-Bas, le jeune Baudouin les repoussa, & garantit pendant un temps de leurs incursions les frontieres de la France, tandis que les enfans de Louis le Débonnaire se faisoient la guerre les uns aux autres.

Baudouin, n'étant point secondé par eux, ne put empêcher que les Normands ne prissent Gand, Tournai, Courtrai, ne pillassent les églises de Cambrai, de Terouane, & l'abbaye de S. Bertin à S. Omer; mais du moins les principales reliques avoient été sauvées & emportées dans l'intérieur du royaume. A la fin, Baudouin ayant été secouru par Louis Roi de Lorraine, chassa encore une fois les Normands de son pays, & rétablit quelques églises, entre autres celle de Bruges. Il revint triomphant à la Cour de Charles le Chauve, & y fut reçu avec la distinction qu'il méritoit. *Judith*, fille de cet Empereur, étoit auprès de son pere; c'étoit une des plus belles Princesses de son temps, déjà veuve d'un Roi d'Angleterre, nommé *Etelvolf*. Baudouin & la Princesse s'enflammerent l'un pour l'autre, & ne croyant pas que l'Empereur consentît à les unir, Baudouin enleva la Princesse, sans l'aveu de son pere, mais du consentement de la belle. L'Empereur jeta d'abord feu & flamme, & engagea le Pape à faire de sérieuses réprimandes à Baudouin, & de le menacer d'employer contre lui les foudres de l'excommunication. Baudouin & Judith allerent à Rome plaider eux-mêmes

leur cause. On assembla un Concile, & la Princesse confessa devant tous les Peres sa foiblesse & son inclination pour Baudouin Bras-de-fer. Elle toucha ses Juges; ils s'employerent pour obtenir sa grace de son pere, & y réussirent. Charles le Chauve, pour rendre son gendre digne de son alliance, érigea la Flandre en comté héréditaire, & en augmenta l'étendue. On s'empressa à faire la cour à Baudouin. Ebbon, Archevêque de Reims, lui envoya le corps de S. Donat ou Donatien, septieme Evêque de Reims. Baudouin déposa ces reliques à Bruges, où il fonda une collégiale qui subsiste encore, & qui est dédiée à Saint Donat. Il y eut encore sous ce regne plusieurs autres fondations d'abbayes & de chapitres. Baudouin mourut en 878, & fut enterré dans l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer.

Il eut pour successeur son fils aîné *Baudouin II*, qui prit le surnom de *Chauve*. Les Historiens remarquent qu'il prit ce surnom par considération & par respect pour la mémoire de son grand-pere, quoique d'ailleurs il eût la tête bien garnie de cheveux. Il gouverna la Flandre pendant quarante ans, eut beaucoup à faire

pour repousser les Normands, & en prit occasion de s'emparer des biens des abbayes de Saint-Vaast & de Saint-Bertin, en posséda tous les biens sous prétexte de les défendre, & s'en fit déclarer Abbé laïc. Cette conduite engagea les Evêques de France à l'excommunier dans un Concile tenu à Reims; mais il ne tint aucun compte de cette excommunication. Il fit la guerre à Herbert Comte de Vermandois: enfin la paix se fit entre eux, & Arnoud, fils de Baudouin, épousa la fille de Herbert. Baudouin II mourut en 918. Il est enterré dans l'abbaye de Blandin, près de Gand.

Arnoud régna pendant quarante-six ans; il fut surnommé *le Grand*, tant à cause de sa bravoure, que des grands biens qu'il fit aux abbayes de Flandre, qui se rétablirent sous son regne dans un état plus florissant encore qu'elles n'étoient avant les ravages des Normands. Il rentra dans les comtés de Boulogne & de Terouane, qui avoient fait le partage de son frere Adolphe, mort sans enfans. En 943, un assassinat, commis par Arnoud ou par ses ordres, rendit la suite de sa vie très-malheureuse. *Guillaume Longue-épée* avoit succédé dans le duché de Normandie à son

pere Rollon ; Arnoud le fit traîtreusement périr dans une petite isle sur la Somme, où il l'avoit attiré sous prétexte d'une conférence. Il n'y eut qu'une voix dans toute l'Europe, pour blâmer & même pour punir cet assassinat. Arnoud eut des guerres à soutenir de tous les côtés. Tantôt il fut lié avec l'Empereur Othon, tantôt il lui fit la guerre. Cet Empereur s'empara du château de Gand ; mais par accommodement il se retira.

Le caractere d'Arnoud étoit un composé bizarre de politique, de cruauté, & de dévotion mal entendue. Non seulement il honoroit les reliques & élevoit des églises en l'honneur des Saints à qui elles avoient appartenu, mais il en voloit par-tout où il pouvoit, & étoit persuadé qu'il suffisoit d'en être le maître, pour leur faire opérer des miracles. Il avoit associé au gouvernement son fils Baudouin ; mais celui-ci étant mort avant lui, le vieux Arnoud reprit le timon des affaires jusqu'à sa mort, & laissa la Flandre à son petit-fils, trop jeune encore pour gouverner lui-même. Il se nommoit *Arnoud*, comme son grand-pere. Pendant sa minorité, Lothaire, Roi de France, le

dépouilla de ses comtés de Boulogne, de Terouane, d'Arras, & de Douai; cependant le jeune Arnoud resta fidele au sang de Charlemagne, Il refusa de reconnoître Hugues Capet pour Roi de France; mais celui-ci lui fit la guerre, & l'obligea de se réfugier chez le Duc Richard de Normandie, qui étoit également opposé à Hugues. Il régna vingt-quatre ans, & eut pour successeur son fils *Baudouin IV*, qui fut par la suite surnommé *le Barbu*, ou *à la belle Barbe*. Il se soumit à Hugues Capet. Il épousa *Ogive*, fille de Frédéric I, Comte de Luxembourg, Princesse d'une grande piété. Elle étoit plus vieille que son mari, & avoit cinquante ans lorsqu'elle eut un fils, qui fut depuis le Comte Baudouin IV. Pour qu'on ne pût douter que cet enfant ne fût d'elle, elle accoucha sur la grande place d'Arras, en présence de toute la Noblesse du pays. Dès que ce jeune Prince fut en âge d'être marié, son pere lui fit épouser *Adele*, fille du Roi Robert, fils de Hugues Capet. Enorgueilli de cette alliance, le jeune Baudouin fit la guerre à son pere, & le chassa de ses Etats; il y fut rétabli par la protection de Richard Duc de

Normandie. Le fils jura sur les saintes reliques d'être dorénavant soumis à son pere, & il tint parole.

Baudouin à la belle Barbe rétablit & réforma plusieurs abbayes & monasteres; il fut le véritable Fondateur de la ville de Lille, du moins ce fut lui qui l'entoura le premier de murailles. Etant mort en 1036, son fils, *Baudouin V*, lui succéda, & porta le surnom de *Baudouin de Lille*, parce qu'il eut une affection particuliere pour cette ville, que son pere avoit fondée. L'Empereur Henri III lui fit la guerre, à cause qu'il avoit pris le parti de Godefroy, Duc de la Basse-Lorraine. La premiere année, l'Empereur prit Lille, & fit de grands ravages dans la Flandre. Baudouin & Godefroy furent obligés de faire la paix; mais l'année suivante ils rentrerent en campagne, & assiégerent Henri dans Anvers; cette guerre dura dix à onze ans, & la paix fut faite, en 1057, par la médiation du Pape.

Vers 1050, Baudouin maria sa fille Mathilde à Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, qui devint Roi d'Angleterre, &, l'année suivante, il força *Richilde*, Comtesse de Hainaut, à épouser Baudouin son fils aîné. Ayant assiégé

cette Princesse dans Mons, une des conditions de la capitulation fut ce mariage. Richilde avoit d'un premier lit un fils & une fille; on força le premier à entrer dans les Ordres, & il fut Evêque de Laon; la fille se fit Religieuse; & on assura ainsi le comté de Hainaut aux enfans que Baudouin pourroit avoir de la Comtesse.

En 1053, la guerre entre l'Empereur Henri & le Comte Baudouin devint plus vive que jamais. Henri, étant aidé de tous les Princes de l'Empire, qui avoient pris parti pour lui, ravagea toute la Flandre, ruina la nouvelle ville de Lille, & celle de Douai, si bien que Baudouin ne trouva d'autre ressource pour garantir l'Artois, que de faire creuser le fossé neuf qui sépare encore la Flandre & l'Artois. La paix étant faite, Baudouin V fonda le chapitre de Saint-Pierre de Lille.

En 1060, Henri I, Roi de France, étant mort, & ayant laissé le royaume à son fils Philippe encore enfant, Baudouin, son oncle par sa femme, en eut la tutelle, & prit, pendant le reste de sa vie, dans ses titres celui de Régent de France. En 1063, il fonda l'abbaye d'Anchin; en 1065, la Comtesse *Adele* de France sa femme fonda celle des Messines,

dans laquelle elle se fit Religieuse après la mort du Comte son époux. En 1066, Baudouin passa en Angleterre avec Guillaume Duc de Normandie, son gendre, & l'aida à en faire la conquête. Il faut remarquer qu'il combattit contre son autre gendre *Toston*, frere de *Harald*, Roi Saxon, à qui Guillaume enleva la couronne. Enfin, en 1667, Baudouin de Lille mourut, & est enterré dans l'église collégiale de Saint-Pierre de cette ville. Il avoit augmenté ses Etats du comté d'Alost & de la Zélande, que l'Empereur Henri III lui avoit cédé en faisant sa paix avec lui.

Baudouin VI, que l'on surnommia *de Mons*, parce qu'il fit sa résidence dans cette ville, capitale du Hainaut, dont il avoit épousé la Comtesse, ne régna que trois ans; il joignit à ses Etats Tournai & le Tournesis, que l'Empereur Henri III lui céda. Il fut le Fondateur ou du moins le Restaurateur de l'abbaye d'Hasnon. Il fit reconnoître pour ses héritiers ses deux fils, dont l'aîné, nommé *Arnoud*, eut la Flandre après sa mort, & le second, nommé *Baudouin*, devoit avoir le Hainaut après celle de la Comtesse Richilde. Robert, surnommé *le Frison*,

frere de Baudouin VI, fut tuteur de ſon neveu Arnoud; mais bientôt il eut querelle avec la Comteſſe Richilde, qui comptoit garder du moins le comté de Hainaut, celui d'Aloſt, & le Tourneſis. Arnoud ſe rangea du parti de ſa mere, & Robert fit la guerre à ſa belle-ſœur & à ſon pupille. Cette guerre de famille dura pendant deux ans. Enfin, dans une bataille donnée près le Mont Caſſel, le jeune Arnoud fut tué; il fut, avec raiſon, ſurnommé *le Malheureux*. Robert continua de faire la guerre à Richilde & au jeune Baudouin. Il eut ſur eux tant d'avantages, qu'il exclut abſolument ſon neveu Baudouin de la poſſeſſion de la Flandre, & força Richilde à s'enfuir en Angleterre. Cette Princeſſe ne mourut qu'en 1086, mariée, en troiſiemes noces, à un Seigneur Anglois, nommé *Guillaume Osborn*, Comte de Herfort. Le jeune Baudouin conſerva le comté de Hainaut, & le laiſſa à ſa poſtérité.

En 1085, le Comte Robert I ayant laiſſé l'adminiſtration de la Flandre à ſon fils *Robert II*, partit pour la Terre-Sainte. Il en revint en 1091, & mourut l'année ſuivante. Son fils le remplaça, & régna environ vingt ans. Il avoit

épousé Clémence de Bourgogne, sœur du Pape Calixte II. Il en eut trois fils; & la Comtesse croyant avoir assez d'héritiers, prit la résolution de ne plus faire d'enfans: elle eut tout lieu de s'en repentir, ayant vu mourir ses trois enfans sans postérité. En 1096, Robert partit pour la premiere Croisade avec plusieurs autres Princes, même avec son cousin Baudouin, Comte de Hainaut, & une multitude infinie de Guerriers & de Peuples de toutes Nations. Robert assista à la conquête de Jérusalem par Godefroi de Bouillon. Il refusa cette couronne, voulant revenir en Europe; ce qu'il fit l'an 1100. En repassant par Constantinople, l'Empereur Alexis lui fit présent d'un bras du grand Saint Georges, que Robert donna à l'abbaye d'Anchin. A son retour, il eut guerre contre le Comte de Hainaut, Baudouin III, fils de Baudouin II, qui avoit été tué à la Terre-Sainte. L'Empereur Henri IV prit le parti de ce dernier, assiégea Robert dans Douai, & la paix se fit en 1104. La guerre recommença en 1106, entre Robert & Henri V, fils de Henri IV: seconde paix à la fin de cette même année. Douai resta enfin à Robert II.

En 1111, le Roi Louis le Gros ayant appelé à ſon ſecours le Comte Robert, contre ſes ſujets rebelles & les Anglois qui les ſoutenoient, le Roi & le Comte marcherent enſemble au ſiége de la ville de Meaux. Le Comte de Flandre mourut malheureuſement à ce ſiége, ayant été bleſſé & foulé aux pieds des chevaux; Louis le Gros fit tranſporter honorablement ſon corps juſqu'à Arras, l'y accompagna, & le fit enterrer dans l'abbaye de Saint-Vaaſt.

Baudouin VII, ſurnommé *à la Hache*, ſuccéda à ſon pere, & régna environ ſept ans. Il avoit épouſé *Agnès*, fille d'Alain Comte de Bretagne; mais comme elle étoit ſa couſine, il en fut ſéparé par le Pape Paſchal II : cependant il ne ſe remaria pas. Ayant ſuivi le Roi Louis le Gros dans la guerre que ce Monarque fit en Normandie, il reçut un coup à la tête au ſiége d'Eu, & en fut très-incommodé : il languit quelque temps, & ſentant approcher ſa fin, il ſe retira dans l'abbaye de Saint-Bertin, où il prit même l'habit de Religieux, & mourut quelque temps après. Il avoit attiré en Flandre ſon couſin *Charles*, fils de Saint Canut, *Roi de Danemarck*, & d'Adélaïde de

Flandres, fille de Robert le Frison; c'étoit son plus proche héritier, & il lui succéda au comté de Flandre; ce ne fut pourtant pas sans quelque difficulté. La Comtesse Clémence, veuve de Robert II, & qui vivoit encore, favorisa les prétentions de Guillaume d'Ypres, fils de Philippe Burgrave d'Ypres, second fils de Robert le Frison, dont les titres paroissoient effectivement assez bien fondés; mais le mérite de Charles de Danemarck étoit si généralement connu, qu'il l'emporta; d'ailleurs quelques Auteurs ont soupçonné que Guillaume d'Ypres étoit bâtard. Charles vainquit son concurrent, & le força, ainsi que la Comtesse Clémence, à lui demander la paix. Le reste du regne de Charles, qui ne dura que sept ans, fut marqué par des actes de piété, de vertu & de bienfaisance les plus respectables; ce qui n'empêcha pas ce Prince d'être cruellement assassiné dans l'église de Saint-Donatien de Bruges, le 2 Mars de l'an 1127: il fut enterré dans l'église même où il périt si malheureusement. Son squelette est encore conservé dans une chapelle. On voit que ce Prince étoit une

eſpece de géant qui ávoit neuf pieds de haut.

Après lui, la Flandre fut gouvernée par *Guillaume*, ſurnommé *Criton*, fils de *Robert Courte-cuiſſe*, Duc de Normandie. Ce Prince avoit des droits bien plus certains ſur la Normandie, dont il avoit été dépouillé, & même ſur l'Angleterre, étant petit-fils de Guillaume le Conquérant, que ſur la Flandre; mais le Roi de France, qui n'avoit pu lui faire obtenir ce qui lui appartenoit légitimement, l'en conſola en l'établiſſant en Flandre, nonobſtant les prétentions mieux fondées de Thiéry d'Alſace, d'Arnoud de Danemarck, neveu du défunt Comte Charles, de Guillaume d'Ypres, & de Baudouin IV, Comte de Hainaut. Guillaume de Normandie & ſon protecteur gagnerent pluſieurs batailles contre leurs ennemis; mais enfin ayant pourſuivi Thiéry d'Alſace juſque dans Aloſt, & en ayant formé le ſiége, une fleche décochée de la ville bleſſa le Comte à l'épaule, & la plaie s'étant envenimée, il mourut au bout de cinq jours, ne laiſſant aucune poſtérité.

Ce fut *Thiéry d'Alſace* qui eut le bon-

heur de le remplacer, après avoir fait sa paix avec le Roi Louis le Gros. Thiéry étoit frere de mere de Charles de Danemarck; Adelaïde, veuve du Roi Saint Canut, ayant épousé en troisieme noces, Thiéry, desendant des Landgraves d'Alsace. Ce Comte régna quarante ans; il épousa deux femmes, dont il eut sept enfans. En 1139, il passa à la Terre-Sainte, où il épousa *Sibylle d'Anjou*, fille de Foulques d'Anjou, Roi de Jérusalem. Il la ramena en Flandre l'année suivante, & retourna, en 1148, à la Terre-Sainte; il en revint deux ans après, rapportant du précieux Sang de Notre Seigneur, qu'il déposa à Bruges. Il fit la guerre au Comte de Hainaut, & s'accommoda enfin avec lui, en mariant sa fille Marguerite au fils aîné de ce Comte. Il entreprit encore, en 1156, un troisieme voyage à la Terre-Sainte, & en 1163, un quatrieme; mais il mourut en 1168. Les villes de Gravelines & de Nieuport le regardent comme leur Fondateur, aussi bien que l'abbaye de Clairmarais en Artois.

Philippe d'Alsace, fils de Thiéry, le remplaça sans difficulté, & suivant les exemples de son pere, il partit en 1177

pour la Terre-Sainte, revint en 1178, disputa, après la mort du Roi Louis le Jeune, la régence de Philippe-Auguste à la Reine sa mere, & l'emporta ; mais au bout de quelque temps, le jeune Prince même le congédia, ou lui donna des dégoûts qui l'obligerent à se retirer. Par la suite, il fit plusieurs fois la guerre à ce même Roi, dont il avoit été le tuteur. En 1189, il se croisa encore, & repartit pour la Terre-Sainte : il mourut de la peste, devant Ptolémaïde, en 1191. Quoiqu'il eût été marié deux fois, il n'avoit point eu d'enfans ; & sa sœur Marguerite, femme de Baudouin, dit le *Courageux*, Comte de Hainaut, fut son héritiere.

Ce ne fut pourtant pas sans peine, que Baudouin & Marguerite recueillirent cette succession. Philippe-Auguste n'y consentit qu'autant qu'on lui abandonna le comté d'Artois, qui servit de dot à Isabelle de Hainaut, fille de Baudouin & de Marguerite. Par la suite, Philippe-Auguste fit prendre le titre de Comte d'Artois à son fils, depuis Roi, sous le nom de *Louis VIII*. Alors il reçut l'hommage de Baudouin, qui fut le huitieme de ce nom Comte de Flandre, & étoit le V^e^ du même nom en Hainaut : il ne régna

que

que trois ans, étant mort en 1195, sa femme Marguerite étoit décédée l'année précédente. *Baudouin* leur fils hérita de la Flandre & du Hainaut, & laissa le comté de Namur à Philippe son frere cadet. Pendant les cinq premieres années de son regne, il fit la guerre en France, particuliérement contre Philippe-Auguste, sur lequel il vouloit reprendre l'Artois. En 1200, il passa à Constantinople, & j'ai déjà eu plusieurs fois occasion de dire comment il en devint Empereur, & quelle fut sa fin tragique, après qu'il eut été fait prisonnier par le Roi des Bulgares. Il n'avoit eu de sa femme Marie de Champagne que deux filles, qui lui succéderent l'une après l'autre.

J'ai déjà dit quelque chose de ce Prince & de ces Princesses, en parlant des Comtes de Hainaut. Jeanne l'aînée lui succéda en 1206, sous la tutelle de son oncle Philippe, Comte de Namur. On la maria à Ferdinand ou Ferrand, Infant de Portugal, qui prit, à cause d'elle, le titre de Comte de Flandre, & fut fait prisonnier par Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines, en 1214; il fut en-

fermé dans la tour du Louvre, ne fut élargi qu'en 1227, & mourut en 1233. Jeanne se maria en secondes noces à Thomas, frere du Comte de Savoie, qui lui survécut. Elle n'en eut point d'enfans : elle n'avoit eu de Ferrand qu'une fille, qui mourut avant que d'être mariée. Jeanne fit pendre, comme imposteur, un Ermite qui soutenoit qu'il étoit l'Empereur Baudouin, & que sa fille devoit lui rendre les comtés de Flandre & de Hainaut. Cet événement arriva l'an 1226; Jeanne ne mourut qu'en 1245, & fut enterrée dans l'abbaye de Marquette, qu'elle avoit fondée près de Lille. Peu de temps avant sa mort, elle avoit pris l'habit de Religieuse, avec l'agrément du Comte Thomas son mari. Marguerite, derniere fille de l'Empereur Baudouin, succéda à sa sœur ; elle avoit déjà eu de grandes aventures, que j'ai racontées en donnant l'abrégé de l'histoire des Comtes de Hainaut. J'ai dit qu'elle voulut épouser Bouchard d'Avesnes, & qu'elle en eut des enfans, dont la légitimité fut disputée, le mariage ayant été déclaré nul. Marguerite se remaria à Guillaume de Dampierre, de la Maison

des anciens Seigneurs de Bourbon. Elle en eut aussi des enfans, & la légitimité de ceux-ci étant constante, ce furent eux qui hériterent de la Flandre. Guillaume de Dampierre, l'aîné, mourut avant sa mere, qui succéda à Marguerite, ne mourut qu'en 1280, & fut enterrée dans l'abbaye de Flines (à deux lieues de Douai), qu'elle avoit fondée, & dont Marie sa fille fut la premiere Abbesse.

Gui de Dampierre, second des enfans de Marguerite, succéda à sa mere; & lui survécut pendant vingt-cinq ans. Il eut deux femmes, dont la premiere lui donna huit enfans, & la seconde onze. Robert, l'aîné de ces dix-neuf Princes & Princesses, lui succéda en 1305, & fut surnommé *de Béthune*, parce qu'il étoit né dans cette ville, qui étoit l'héritage de sa mere. Il eut aussi deux femmes, & l'histoire de la seconde est bien tragique. Robert avoit eu de la premiere, Blanche d'Anjou, un seul fils, nommé *Charles*, qui devoit être son héritier; mais ayant épousé en secondes noces Yolande de Bourgogne, Comtesse de Nevers, & celle-ci ayant eu de lui cinq enfans, dont deux Princes, le désir de les voir régner

la porta, dit-on, à commettre une action horrible, dont la vengeance fut encore plus cruelle. Elle fit empoisonner le Prince Charles son beau-fils. Robert en ayant été informé, & sans doute convaincu, se saisit de sa femme, un jour qu'elle étoit à la chasse avec lui, & l'étrangla avec la bride de son cheval. On juge bien de l'impression que fit sur tous les esprits cette terrible aventure : elle se passa avant que Robert fût en possession du comté de Flandre, & du vivant de Gui de Dampierre son pere, en 1280.

Robert ne se remaria point; il lui restoit assez d'enfans, & peu de femmes auroient été curieuses de l'épouser en troisiemes noces. Lorsqu'il parvint au comté, il étoit prisonnier du Roi Philippe le Bel, étant tombé entre ses mains avec son pere à la bataille de Mons en Puelle, en 1304. Le pere mourut dans sa prison à Compiegne, à l'âge de quatre-vingts ans, & Robert en avoit plus de soixante. Il fit sa paix avec Philippe le Bel, à des conditions assez dures; mais il fut obligé de les accepter. Ce ne fut qu'après bien des années que cette paix devint solide; & presque tout le reste de la vie de Robert se passa dans d'affreuses agitations. Son

fils Louis de Nevers s'étoit révolté contre lui ; il le fit arrêter, & enfermer dans le château de Rupelmonde ; il donna ordre au Châtelain de le faire mourir ; par bonheur cet ordre ne fut point exécuté. Le malheureux Louis vint à Paris plaider sa cause, & mourut deux mois avant son pere, l'an 1322. A sa mort, Robert avoit quatre-vingt-trois ans.

Son petit-fils Louis, qui fut par la suite surnommé *de Crecy*, prit aussi-tôt possession du comté de Flandre, & se fit prêter serment par la Noblesse & les villes. Il vint à Paris pour rendre hommage à Philippe le Long ; mais celui-ci le fit arrêter, pour le forcer à lui céder quelques places promises au Roi par son grand-pere. Cependant il finit par s'arranger si bien, que le Roi prit son parti contre ses oncles & ses tantes, qui prétendoient partager la Flandre avec lui.

Une nouvelle révolte des Flamands augmenta l'embarras du jeune Comte Louis II. Les troubles de Flandre ne finirent que sous le regne de Philippe de Valois, auquel Louis II fut constamment attaché. Le Roi le soutint contre les

rebelles, & le Comte prit son parti contre les Anglois.

Pendant dix-huit ans, depuis 1328 jusqu'en 1346, la guerre fut vive entre les Anglois & les François : ce fut cette année 1346, que se donna, le 26 Août, cette terrible bataille de Crecy, où les François firent une perte si considérable; entre autres Princes, le Comte de Flandre y périt : son corps fut transporté à Bruges, où il est enterré dans l'église de Saint-Donat. Son regne est particuliérement fameux dans l'Histoire de Flandre, parce qu'il acquit la seigneurie de Malines, qu'il acheta de l'Evêque de Liége. Louis eut pour femme Marguerite, seconde fille du Roi Philippe le Long. Cette Princesse devint héritiere par la suite de Jeanne sa sœur aînée, qui avoit épousé Eudes Duc de Bourgogne, & par conséquent succéda à tous les grands biens de leur mere, femme de Philippe II, laquelle étoit elle-même héritiere des comtés de Bourgogne & d'Artois. Marguerite vécut jusqu'en 1382, & fit le mariage de sa petite-fille Marguerite avec Philippe le Hardi, premier Duc de Bourgogne de la seconde Race.

Louis, surnommé *de Male*, à cause qu'il étoit né dans le château de ce nom, fut blessé, auprès de son pere, à la bataille de Crecy; s'en étant heureusement sauvé, il vint prendre possession de l'héritage de son pere. Il eut, comme lui, bien de la peine à réduire ses sujets rebelles. Il fit long-temps la guerre contre eux & contre les Anglois, & il régna trente-huit ans, n'étant mort qu'en 1384. La premiere année de son regne, il avoit épousé Marguerite de Brabant, & n'en eut qu'une fille, nommée, comme sa mere, *Marguerite.* Dès 1354, il promit cette héritiere, qui n'étoit encore âgée que de quatre ans, à Philippe de Rouvre, dernier Duc de Bourgogne de la premiere Race; mais ce jeune Prince mourut avant que d'avoir consommé ce mariage. Le Roi Jean reprit le duché de Bourgogne, comme étant un apanage de sa couronne; & les comtés de Bourgogne & d'Artois revinrent à Marguerite, mere de Louis de Male.

En 1363, le Roi Jean détacha de nouveau le duché de Bourgogne de sa couronne, & le donna en apanage à Philippe, son troisieme fils; & en 1369, la Comtesse douairiere Marguerite conclut

le mariage de sa petite-fille, du même nom qu'elle, avec ce nouveau Duc de Bourgogne. On put prévoir dès-lors à quel dégré de puissance parviendroit la nouvelle Maison de Bourgogne, & nous verrons qu'en effet elle y parvint. Ce nouveau lien des Comtes de Flandre avec la Maison de France, engagea Charles V à prendre vivement le parti du Comte de Male contre les Gantois rebelles, qui avoient à leur tête le fameux *Artevel*, simple Brasseur de biere, mais brave & déterminé, qui fut enfin tué à la bataille de Rosebecq. Le Comte Louis de Male mourut en 1384, & fut enterré dans l'abbaye de Loo, auprès de sa femme, morte seize ans avant lui. Marguerite, sa fille unique, régna avec le Duc Philippe le Hardi, son mari, jusqu'en 1404, qu'ils moururent l'un & l'autre. Depuis cette époque, l'histoire des Comtes de Flandre est confondue avec celle des Ducs de Bourgogne & des Archiducs d'Autriche, leurs héritiers, qui, comme je l'ai déjà remarqué tant de fois, devinrent enfin Souverains de tous les Pays-Bas.

Après avoir fait connoître les principaux traits de l'histoire des Comtes de

Flandre, il faut entreprendre la description de ce comté, en remarquant sur chaque ville ce qu'elle offre de plus curieux & de plus intéressant. Du temps de Guichardin, cette province n'avoit, comme toutes les autres, qu'un seul Souverain, le Roi d'Espagne Philippe II; à présent elle est partagée en trois, & on la distingue en Flandre Gallicane, Flandre Impériale ou Autrichienne, que l'on nommoit, dans le siecle dernier, Espagnole, & Flandre Hollandoise. Je vais décrire chacune de ces portions de la Flandre l'une après l'autre, en commençant par la Françoise, puisque l'Artois est la dernière province que j'ai décrite.

Cette Flandre, que l'on appelle aussi quelquefois Flandre Wallone, étoit, avant la paix d'Utrecht, un peu plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui; c'est ce que nous allons observer en suivant la description. Elle a l'Artois au midi, l'Océan au levant, le Brabant à l'occident, & la Flandre Autrichienne au septentrion; elle est traversée par la Lys, qui prend sa source en Artois, & se jette dans l'Escaut à Gand; la Deule, qui traverse la ville de Lille, & se jette dans Flandre Françoise.

la Lys près de Varneton ; elle est bornée plutôt que traversée par la Scarpe, qui passe à Douai, à Saint-Amand, & se jette dans l'Escaut. Indépendamment de ces rivieres, le pays est arrosé par un grand nombre de canaux, qui le fertilisent & favorisent son commerce. Tout le pays est plat, uni, & même bas, à l'exception d'une lisiere le long de la mer, qui est couverte par une chaîne de petites montagnes de sable, que l'on appelle les *Dunes*, dont l'élévation est suffisante pour garantir le pays des inondations & des ravages de l'Océan. Il y a cependant des exemples que la mer a forcé ces digues & a inondé le pays, ce qui a formé entre autres deux grandes flaques d'eau, que l'on nomme les *Moores*, & qui sont derriere les dunes, entre Dunkerque & Furnes.

L'air de la Flandre est, en général, froid & épais, sur-tout aux approches de la mer, & aux environs des terreins inondés. L'hiver y est ordinairement long & rude, & l'été souvent pluvieux. Le pays produit en abondance ce qui est nécessaire à la vie, des grains de toute espece, des pâturages & des herbages propres à nourrir & à engraisser des bes-

tiaux, qui produisent de bon lait, dont on tire d'excellent beurre. Les fruits n'y sont que médiocres; mais les légumes admirables. Le lin & le *colsat* sont un grand objet de commerce pour ce pays. Le colsat est une petite plante & une graine assez semblable à la navette; on en tire de très-bonne huile à brûler, & on en fait d'excellent savon. Il ne croît point de vignes en Flandre; mais on y fait, avec le houblon & une éspece d'orge que l'on nomme le *sucrion*, d'excellente biere. Le pays, qui étoit autrefois tout couvert de forêts, est si bien cultivé, qu'il n'en reste plus guere; mais en revanche, on se sert pour brûler, de la tourbe, que l'on tire des terres autrefois inondées, & dans lesquelles s'est pourrie, &, pour ainsi dire, cuite une grande quantité de matieres végétales, qui y sont renfermées depuis plusieurs siecles.

Le meilleur canton de toute la Flandre, pour la nourriture des bestiaux, est le Furnenbach, ou pays des environs de Furnes. Les brebis & les vaches y sont d'une fécondité merveilleuse. La Flandre ne produit ni pierres ni ardoises, ce qui fait qu'autrefois les maisons y étoient toutes en bois, aussi étoient-elles

très-sujettes aux incendies ; mais à présent on les construit en briques ou en pierres, que l'on y conduit au moyen des canaux. Les Flamands sont en général grands & gras : ils ont l'air pesant, & sont cependant très-laborieux, & même industrieux : aussi y a-t-il toujours eu dans leur pays grand nombre de manufactures, dont le produit enrichit le pays. Fiers de leurs richesses, ils ont souvent été indociles & même rebelles à leurs Souverains ; les preuves en sont multipliées dans leur histoire ; mais depuis deux siecles, cette nation paroît bien plus douce & plus sage.

Les Flamands ont naturellement du courage ; cependant ils n'aiment point la guerre, parce qu'elle nuit à leur commerce & à leur culture : ils sont fort attachés à la Religion Catholique ; on peut même dire qu'ils poussent aisément la dévotion jusqu'à la crédulité & à la superstition. On prétend qu'en Flandre les filles sont faciles, & les femmes sages & attachées à leurs devoirs. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Flamandes entendent parfaitement non seulement les soins du ménage, mais ceux du négoce, & qu'elles s'occupent avec zele &

avec ſuccès des affaires de leurs maiſons : elles ne ſont point faſtueuſes, mais également économes & propres. En général, la nation aime les fêtes & les cérémonies. Ce que l'on appelle *Kermeſſe* en Flandre, ſont des fêtes publiques, quelquefois brillantes & toujours très-gaies, ordinairement ſuivies de foires, où les marchés ſe font toujours en buvant.

La plus grande partie du comté de Flandre a été reconnue pour fief de la Couronne de France, juſqu'au commencement du ſeizieme ſiecle, que Charles-Quint rompit ce lien, & que François I y renonça par les Traités de Madrid & de Crépy. Le Comte de Flandre étoit le quatrieme Pair Laïque, & le premier des Comtes & Pairs de France. Nos Rois commencerent, dès le quatorzieme ſiecle, à réunir à leur domaine une partie du comté de Flandre, entre autres les villes & châtellenies de Lille & de Douai. Les derniers Comtes de Flandre ſe refuſerent tant qu'ils purent à cette réunion ; mais le Duc de Bourgogne, fils du Roi Jean, en ayant épouſé l'héritiere, la Flandre entiere lui fut reſtituée. Après la mort du dernier Duc de Bourgogne, Louis XI voulut s'en emparer ; mais ce

Monarque & ses successeurs furent obligés d'en laisser jouir les descendans de cette Princesse. Ce n'est que depuis 1667, que Louis XIV, en vertu des droits de la Reine Marie-Thérese son épouse, s'est emparé d'une partie du comté de Flandre, qui lui est demeurée, & lui a été assurée par différens Traités; c'est ce qui forme aujourd'hui la Flandre Françoise.

Il n'y a actuellement aucune ville épiscopale dans la Flandre Françoise, qui est partagée entre les cinq dioceses, d'*Ypres*, de *Saint-Omer*, d'*Arras*, de *Tournai*, & de *Cambrai*. Du premier dépendent les villes de *Cassel*, de *Bailleul*, de *Dunkerque* & de *Bergues*, dans laquelle est l'abbaye de *Saint Vinox*, fondée, l'an 900, par Baudouin le Chauve, fils de Baudouin Bras-de-fer, en l'honneur du Saint dont elle porte le nom, qui étoit Moine Anglois, Contemporain & Disciple de Saint Bertin. Vinox bâtit un ermitage dans un lieu nommé *Wormhout*, à deux lieues de Saint-Omer. Ce petit ermitage se changea bientôt en un monastere; le Saint y mourut en 717. Son corps fut conservé dans son abbaye, jusqu'au temps que les Normands rava-

gerent la Flandre. Alors elle fut détruite; mais les reliques du ſaint Fondateur avoient été tranſportées dans un château ſur une montagne, derriere les dunes: elles ont continué d'y être précieuſement conſervées; & c'eſt là que le Comte Baudouin, dont j'ai parlé, rétablit le monaſtere & l'abbaye, qui ſubſiſtent encore. En 950, le Comte fit entourer de murailles l'amas de maiſons qui s'étoient formées auprès du château & de l'abbaye, qui par la ſuite eſt devenue fort riche; elle vaut aujourd'hui plus de cinquante mille livres de rente, & eſt toujours réguliere & élective. Lorſque Bergues étoit ſous la domination Autrichienne, l'Abbé de Saint-Vinox tenoit le ſecond rang parmi les Abbés de Flandre.

La ville de *Bourbourg* eſt du dioceſe de Saint-Omer; elle renferme une abbaye de Bénédictines, depuis peu érigée en chapitre de Chanoineſſes.

La ville de *Douai* eſt du dioceſe d'Arras. Douai renferme deux chapitres; ceux de Saint-Amé & de Saint-Pierre, & l'abbaye de Bernardines de Notre-Dame de la Paix; j'en parlerai en décrivant la ville. A une lieue eſt l'abbaye de *Flines*, auſſi de Bernardines; elle eſt

riche : la communauté eſt nombreuſe & très-réguliere, & les bâtimens grands & ſomptueux : elle a été fondée par la Comteſſe Marguerite, qui y eſt enterrée, auſſi bien que ſon mari Gui de Dampierre. J'ai dit que cette Comteſſe s'y retira, & y mourut en 1280.

Celui de *Tournai* comprend la ville de *Lille* & pluſieurs autres. Il y a des chapitres conſidérables à Lille & à Seclin. Le premier, dédié à Saint Pierre, fut fondé en 1066, par Baudouin V, Comte de Flandre. Il a à ſa tête un Prévôt, cinq autres Dignitaires, quarante Chanoines, & plus de cinquante Chapelains qui compoſent le bas-chœur : il prétend être ſoumis immédiatement au Saint-Siége.

Le chapitre de *Seclin* eſt ſitué dans un bourg, à une lieue de Lille ; il eſt dédié à *Saint Piat*, Martyr & Apôtre de Tournai & du Tourneſis : il eſt compoſé de cinq Dignitaires & de douze Chanoines. Il prétend reconnoître pour ſes Fondateurs Saint Eloi & le Roi Dagobert.

Il y a dans la Flandre Françoiſe trois abbayes du dioceſe de Tournai ; la premiere eſt celle de *Loz*, de l'Ordre de Cîteaux,

Cîteaux, à une demi-lieue de Lille, sur le chemin de Béthune. Elle fut fondée au milieu du douzieme siecle par un Seigneur de Loz, & dotée par le Comte Thiéry d'Alsace. Elle est réguliere, assez belle, & fort riche.

A la même distance de la ville de Lille, mais de l'autre côté, est l'abbaye de *Marquette*, fondée pour des Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, par la Comtesse Jeanne, fille de l'Empereur Baudouin de Constantinople. Le Comte Ferrand ou Ferdinand son mari, & elle, y sont enterrés. J'ai rapporté, il n'y a qu'un moment, la date de leur mort. L'église & une partie des bâtimens sont encore du temps de sa fondation; d'ailleurs l'abbaye est riche, la communauté nombreuse, & on y éleve des Pensionnaires.

L'abbaye de *Saint-Amand*, toujours du diocese de Tournai, est une des plus riches & des plus belles des Pays-Bas. Elle a pour Fondateur le Saint dont elle porte le nom, à qui le Roi Dagobert donna le terrein sur lequel elle est bâtie, & qui s'appeloit *Elno*; nom que porte encore une petite riviere qui se jette dans la Scarpe, au lieu même où cette ab-

baye est située. Saint Amand, déjà âgé & fatigué de ses courses apostoliques, ayant quitté l'évêché de Tongres, se retira dans ce lieu, & ayant été suivi d'un grand nombre de disciples, il y fonda un monastere, qui devint bientôt considérable. Il y mourut l'an 679, âgé de quatre-vingt-dix ans. Dagobert & ses successeurs enrichirent l'abbaye où les reliques de ce grand Saint étoient & sont encore conservées. Les Normands la pillerent, & massacrerent tous les Moines; mais elle fut rétablie après le départ de ces Barbares, & est devenue si riche, que c'est aujourd'hui une des plus considérales abbayes de Flandre. L'Abbé est Seigneur temporel de la petite ville, qui renferme environ trois ou quatre mille habitans. Rien n'est aujourd'hui si magnifique que cette abbaye, qui a été rebâtie à la moderne au dix-septieme siecle, & encore embellie depuis. L'église est ornée dans l'intérieur des plus beaux marbres, & l'architecture extérieure en est belle. Elle a quatre cent soixante pieds dans sa plus grande longueur, & la croisée en a deux cent soixante. L'église est, pour ainsi dire, à deux étages. Le chœur des Religieux est dans la haute, & le peuple se tient dans la basse. Les

bâtimens claustraux & le logement abbatial sont vastes & somptueux. L'abbaye est entourée d'un fossé plein d'eau vive, tirée de la Scarpe & du ruisseau d'Elno. La richesse de cette abbaye est cause qu'on lui donne quelquefois pour Abbés commendataires des Cardinaux, qui laissent au Prieur l'autorité nécessaire pour maintenir la discipline monastique.

Il y a quelques paroisses de la Flandre Françoise du diocese de Cambrai, & deux abbayes, Cisoin & Phalempin ; la premiere fut fondée, en 838, par Saint Evrard, Comte de Frioul, gendre de l'Empereur Louis le Débonnaire. Depuis 1129, elle est habitée par des Chanoines réguliers. L'église est ornée de marbre & de beaux tableaux ; on y révere les reliques du Fondateur & de Saint Calixte Pape. L'Archevêque de Cambrai & l'Evêque de de Tournai se la disputent, & prétendent qu'elle est de leur diocese. L'abbaye de Phalempin n'étoit autrefois qu'une chapelle fondée, en 1139, par Sesseval, premier Châtelain de Lille. Dans le siecle suivant, on y mit des Chanoines réguliers ; elle n'est pas riche.

Les Loix par lesquelles la Flandre est régie, sont des Coutumes particulieres,

qui ſont en grand nombre, & toutes différentes, ſuivant les divers cantons du comté de Flandre ; ainſi l'on diſtingue les Coutumes de Lille, de Douai, de Tournai, &c. La juſtice eſt toujours rendue en premiere inſtance, dans toutes les villes de Flandre & leurs diſtricts, par les Magiſtrats Municipaux ; & comme les Echevins qui compoſent ce Corps de Magiſtrature ne ſont pas gradués, on leur joint toujours quelques Conſeillers Juriſconſultes, dont le premier, recevant une penſion honnête de la Ville, s'appelle *Conſeiller-Penſionnaire.* Ils ſont Rapporteurs de tous les procès, & donnent leurs voix conformément aux Loix, qu'ils ſayent ou ſont ſuppoſés bien ſavoir ; mais ces voix ne ſont que conſultatives, & les Magiſtrats, abſolument parlant, décident comme ils veulent. Toute la police eſt entre les mains de ces Magiſtrats, qui ont auſſi l'adminiſtration des deniers des communautés, celle des hôpitaux, & la tutelle des orphelins. A la tête de tous ces Corps de Magiſtrature, il y a un Bailli héréditaire, qui eſt un Magiſtrat perpétuel ; & comme c'eſt ſouvent un grand Seigneur, il commet à ſa place un Lieutenant. Il y a quelques différences plus ou moins

grandes dans la composition des Tribunaux de la Flandre Françoise, soit qu'ils se nomment *bailliages*, *châtellenies*, ou *gouvernances*, comme à Lille : on distingue parmi ces Magistrats, les Maïeurs, les Prudhommes, les Gardes-Orphelins, les Appaiseurs, &c. Les petites justices seigneuriales ressortissent aux justices du Souverain, que l'on appelle à présent dans la Flandre Françoise *Justices Royales*. Les Juges des grandes seigneuries ou pairies portent leurs causes au Parlement de Douai, qui est aujourd'hui le Conseil souverain de tous les Pays-Bas François. Lorsque les Rois d'Espagne en étoient seuls les maîtres, les Flamands portoient leurs causes au Conseil provincial de Flandre, qui résidoit & réside encore à Gand; mais pour les causes majeures on appeloit au Conseil supérieur, ou Parlement de Malines.

En 1668, le Roi créa un Conseil souverain à Tournai, & en 1686 il fut érigé en Parlement : en 1693, les charges furent rendues héréditaires & vénales. Depuis 1709, Tournai étant tombé entre les mains des ennemis, le Parlement fut transporté à Douai, & Tournai n'ayant point été rendu à la paix d'Utrecht, il

y eſt reſté. On juge à ce Parlement ſuivant les Coutumes locales du pays; & il n'y a pas long-temps qu'on ne ſe conformoit point encore pour les inſtructions des procès aux Ordonnances de nos Rois, mais aux anciens placards ou réglemens des Souverains du pays, des Maiſons de Bourgogne & d'Autriche, & que le papier timbré n'y étoit point en uſage : depuis quelques années on a aſſujetti toutes les Magiſtratures Flamandes aux formes Françoiſes.

En 1385, le Duc de Bourgogne Philippe le Hardi établit à Lille une Chambre des Comptes, &, en 1409, ſon fils Jean Sans-peur, un Conſeil de Finance. Depuis que Lille eſt à la France, l'un & l'autre ſont paſſés ſous la domination Autrichienne; mais les titres étant reſtés à Lille, le Roi en a chargé un Garde des Archives, place importante, qui, depuis plus d'un ſiecle, eſt dans la famille de MM. Godefroy, connus par leur grande érudition. On a auſſi, ſous la domination Françoiſe, établi à Lille un Bureau des Finances, ou Tréſoriers de France, un Hôtel des monnoies, & une Maîtriſe particuliere des eaux & forêts. Dans le ſiecle dernier, il y avoit pour les

Pays-Bas François trois Intendans; celui d'Ypres, qui comprenoit la Flandre maritime Françoise depuis Dunkerque jusqu'à Gravelines; celui de Lille pour le reste de la Flandre, & celui de Maubeuge pour le Hainaut François & le Cambresis. A présent il n'y en a plus que deux; l'Intendant de Maubeuge réside à Valenciennes.

Le Comté de Flandre est un pays d'Etats, qui se subdivisent en plusieurs autres plus petits; ainsi les Etats de la Flandre Autrichienne sont composés de quatre Membres, Gand, Bruges, Ypres, & le Franc de Bruges; la Flandre Françoise de trois, Lille, Douai, & Orchies. Il seroit trop long d'expliquer quelles sont les formes suivant lesquelles ces Etats s'assemblent, déliberent, & font le partage des impositions, à l'égard desquelles on suit en partie les anciens usages du pays, & en partie les formes Françoises, communément plus onéreuses & plus arbitraires. Il n'y a pour tous les Pays-Bas François qu'une seule Université, qui est à Douai. Elle fut fondée en 1559, sous le regne de Philippe II, avec les mêmes priviléges & distinctions que celle de Louvain; au moyen de quoi le Recteur, qui prend le

beau titre de *Magnifique*, a une jurisdiction sur les Ecoliers & les Suppôts de l'Université. On appelle directement de ses Sentences au Parlement.

La Flandre Françoise se divise en trois grands quartiers, celui de *Terrefranche*, celui de *Cassel*, & celui de *Lille*. Le premier est le plus voisin de la France, & contient les châtellenies de *Gravelines*, *Bourbourg*, & *Bergues-Saint-Vinox*. *Gravelines* est sur la mer, à l'embouchure de la riviere d'*Aa*. Elle fut fondée, en 1160, par Thiéry d'Alsace, Comte de Flandre, qui y mourut en 1168. Elle étoit déjà considérable en 1214, & très-commerçante. Selon toute apparence, la mer n'avoit pas encore comblé son port, & les sables ne s'y étoient pas amoncelés au point de le rendre impraticable aux gros bâtimens. En 1384, les Anglois, commandés par un Evêque de Norwic, nommé *Henri Spencer*, la prirent & la ruinerent. Elle fut rétablie en 1405, & entourée de murailles sous le regne de Jean Sans-peur, Duc de Bourgogne. L'Empereur Charles-Quint y fit bâtir un château en 1528, & fit faire des fortifications mal entendues, mais conformes à sa volonté absolue, qui fit dire à l'Ingénieur, qui

obéit avec répugnance, qu'il falloit que chacun se mêlât de son métier. Depuis, ces fortifications ont été perfectionnées, augmentées, & mises en bon état par deux habiles Ingénieurs, le Chevalier de Ville & le Maréchal de Vauban, que l'on laissa faire pour le mieux ; elles ont couvert & enveloppé l'ancienne fortification du temps de Charles-Quint, qui d'ailleurs a presque entiérement sauté, le feu ayant pris aux poudres en 1654.

En 1558, sous le regne de Henri II, le Maréchal de Termes ayant voulu assiéger Gravelines, l'armée d'Espagne, commandée par le Comte d'Egmont, s'avança pour lui faire lever le siége, & il se donna une bataille auprès de Gravelines même, où l'armée Françoise, serrée entre les Espagnols & dix vaisseaux Anglois qui la canonnoient, combattit avec la plus grande bravoure, mais fut entiérement écrasée. Le Maréchal de Termes fut blessé & fait prisonnier. Il y a trois forts qui défendent les approches de Gravelines du côté de la mer ; ce sont ceux de l'Ecluse, d'Hennuin, & le Fort Philippe. Ils ont été bâtis par les Espagnols pendant le seizieme siecle, ce qui n'a pas empêché

que la place n'ait été prise, en 1644, par *Monsieur*, Gaston Duc d'Orléans, frere de Louis XIII, après plus de quarante-cinq jours de tranchée ouverte. L'Amiral Tromp l'assiégeoit en même temps par mer avec une flotte Hollandoise; la garnison Espagnole, forte de quatre mille hommes, en sortit. Gravelines resta à la France jusqu'en 1652, qu'elle fut reprise par l'Archiduc Léopold. Enfin, en 1658, le Maréchal de la Ferté la reprit encore; elle ne lui couta que cinq jours d'attaque. Depuis ce temps, elle n'a cessé d'appartenir au Roi, & a été cédée à la France par la paix des Pyrénées.

Gravelines est à égale distance de Dunkerque & de Calais; elle n'a que deux portes, qui conduisent chacune à une de ces deux villes. La ville est bien percée, & assez bien bâtie; mais elle n'est pas considérable, n'ayant que douze à quinze cents habitans. La foiblesse de cette population vient de ce que l'air n'y est pas bien sain; les prairies marécageuses, qui entourent la ville, y occasionnant du mauvais air, & les travaux que l'on a faits pour nettoyer & agrandir le port, produisant le même effet. Il n'y a

dans Gravelines qu'une ſeule paroiſſe, dédiée à Saint Vilbrod, un couvent de Récollets, un de Clariſſes Angloiſes, & une communauté de Sœurs griſes.

Entre Gravelines & Dunkerque eſt le petit village de *Mardick*, qu'on prétend avoir été autrefois une ville & un port fameux, le *Portus Iccius* de Jules Céſar; mais elle fut ravagée par les Barbares au cinquieme ſiecle, par les Normands au dixieme, & fut abſolument détruite par les Anglois au quatorzieme. Le port de Mardick faiſoit pourtant encore quelque commerce au commencement du dix-ſeptieme; les Eſpagnols y firent bâtir un fort en 1622. Il fut pluſieurs fois pris & repris, depuis que les François eurent Gravelines, & que les Eſpagnols conſerverent Dunkerque. Mais cette ville étant auſſi tombée au pouvoir des François, le fort de Mardick fut raſé, & ſon petit port abandonné. Cependant la démolition de Dunkerque & le comblement de ſon port ayant été décidés par la paix d'Utrecht, on penſa à rétablir le port de Mardick, ſous prétexte de faire un canal qui garantît le pays des inondations; mais les Anglois en prirent tant d'ombrage, qu'ils arrêterent ces travaux, & que deux

ans après la mort de Louis XIV, c'est-à-dire en 1517, on les détruisit absolument. On n'a conservé que les canaux vraiment nécessaires pour l'écoulement des eaux du pays, qui n'étoient que le prétexte apparent des travaux de Mardick. Ils passent derriere les dunes, & communiquent de Gravelines à Bourbourg, & de Bourbourg à Bergues & à Dunkerque.

Bourbourg est une petite ville, mais très-anciennement connue du temps même des anciens peuples Morins; elle n'est qu'à une lieue de Gravelines, sur la riviere de Colme. Le Comte Baudouin le Chauve la fit entourer de fossés l'an 900; auparavant ce n'étoit qu'un village; depuis elle a eu des Châtelains qui en étoient en même temps Seigneurs, & étoient de la Maison de Guines. Au quatorzieme siecle, elle fut plusieurs fois prise, pillée & ravagée par les Anglois & les François. En 1645, Gaston Duc d'Orléans s'en empara, après avoir pris Gravelines. Les François la reprirent en 1657, & l'ont toujours conservée depuis. Elle a été fortifiée; mais elle est à présent toute ouverte: elle ne contient guere que douze cents habitans, une seule paroisse, un

couvent de Capucins, & un hôpital desservi par des Sœurs grises : elle est principalement remarquable par l'abbaye de Religieuses Bénédictines, dont j'ai déjà parlé, qui fut fondée en 1101, par Clémence de Bourgogne, sœur du Pape Calixte II, & femme de Robert II, Comte de Flandre & d'Artois. Cette Princesse, morte en 1129, y a été enterrée par les soins de sa sœur Godilde, qui en fut la premiere Abbesse. Les Religieuses ont toujours été en possession de faire preuves de seize quartiers de noblesse; mais ce n'est que depuis fort peu d'années qu'elles ont été tout à-fait érigées en Chanoinesses. La châtellenie de Bourbourg comprend dix beaux villages, & une abbaye de Bernardines, nommée *Raversberg*, fondée en 1260.

Berg doit son établissement & son surnom au monastere de *Saint-Vinox*, fondé sur une montagne que l'on nommoit *Groenberg*, ou *montagne verte* : elle est sur la riviere de Colme, à deux grandes lieues au midi de Dunkerque; elle est du diocese d'Ypres, & à présent très-bien fortifiée; mais sa fortification est fort irréguliere; d'ailleurs sa grande force consiste dans des prairies

faciles à inonder, qui l'entourent de plusieurs côtés : l'air y est mal-sain, humide, & marécageux; ses fossés sont remplis d'eau. L'intérieur de la ville est traversé par plusieurs ruisseaux; il en part deux canaux considérables, dont l'un conduit à Dunkerque, & l'autre, qui n'est proprement que la riviere de Colme, à Furnes. La ville n'est pas bien bâtie, & les rues en sont mal percées; elle est cependant assez peuplée, contenant entre quatre & cinq mille habitans. La riche abbaye de Saint-Vinox a une église vaste & belle, dont le chœur est pavé & enrichi d'ornemens de marbre, & de statues de même matiere; les deux chapelles collatérales sont belles. On montre dans le trésor le chef de Saint-Vinox, dans une châsse très-riche. Les bâtimens claustraux sont grands & commodes. L'abbaye est paroissiale; il y a une seconde paroisse, un collége, ci-devant occupé par les Jésuites, des couvens de Dominicains & de Capucins, & une abbaye de Chanoinesses régulieres, que l'on appelle le *nouveau Cloître*. Au dehors de la ville sont deux petits forts, l'un nommé le fort *Lapin*, & l'autre le fort *Suisse*; & plus loin, sur

le canal de Dunkerque, une forteresse considérable, qui porte le nom de *Fort François*. Ces fortifications extérieures, & quelques autres qui tiennent à la ville même, sont du Maréchal de Vauban. Les Rebelles Flamands s'étant emparés de cette place sur les Espagnols, vers 1580, le Prince de Parme, Alexandre Farnese, la reprit en 1583. Le Maréchal de Turenne s'en empara en 1658, & la France l'a toujours conservée depuis. La châtellenie de Bergues est considérable; elle s'étend sur trente-trois villages & une petite ville ou gros bourg, nommé *Hondschot*, qui a appartenu à la Maison de Horn, & a passé par héritage à M. le Prince de Salm-Kirbourg.

Le quartier de Cassel contient les villes & châtellenies de *Cassel* & de *Bailleul* : la premiere a pour chef-lieu la ville de son nom, qui faisoit autrefois partie du pays des Morins; aussi son nom latin est-il *Castrum Morinorum*. On prétend que c'est Odoacre, dernier des Forestiers de Flandre, qui la fit entourer de murailles & en fit une ville en 860. Elle est située sur une montagne, élevée pour un pays tel que la Flandre, & d'où l'on découvre trente villes & quatre cents

villages ; on l'appelle quelquefois le *Mont Cassel.* Il y a deux paroisses, jointes à autant de collégiales, dont la plus considérable est dédiée à Saint Pierre. Le Chapitre est composé de trois Dignitaires & de vingt-deux Chanoines, dont un Curé : il dépend immédiatement du Saint-Siége. Sa fondation est de l'an 1071, par Robert le Frison, oncle & tuteur d'Arnoud le Malheureux, Comte de Flandre. Nous avons vu que cet infortuné Prince fut dépouillé de son comté, poursuivi par son oncle, & tué dans une bataille près de Cassel. Le Pape obligea du moins Robert le Frison, devenu Comte de Flandre, d'une maniere odieuse, de fonder cette collégiale de Saint-Pierre ; ce qui fut exécuté l'an 1085. Robert le Frison y a été enterré l'an 1093.

La seconde église collégiale & paroissiale de Cassel a été fondée au commencement du quatorzieme siecle, par Robert de Cassel, second fils de Robert III de Béthune, Comte de Flandre ; elle est moins considérable que la premiere. Il y a dans Cassel un couvent de Religieuses Hospitalieres, un collége ci-devant occupé par les Jésuites, & à un

quart

quart de lieue de la ville, sur une montagne, un couvent de Récollets, agréablement situé. En 1214, Philippe-Auguste prit cette ville. En 1328, Philippe de Valois y défit les Flamands, & s'empara de Cassel, malgré la bravade écrite sur la porte, & qui portoit: *Quand ce coq chanté aura, le Roi Cassel conquerra.* Pendant le cours du seizieme siecle, elle fut plusieurs fois prise & ravagée par les François : enfin, en 1677, Gaston Duc d'Orléans, frere de Louis XIV, défit, près de Cassel, le Prince d'Orange, lui fit deux mille prisonniers, prit treize pieces de canon, soixante étendards, drapeaux, &c., & s'empara de Cassel & de Saint-Omer. L'année suivante, la premiere de ces villes fut cédée à la France par la paix de Nimegue, avec toute sa châtellenie, qui comprend quatre petites villes; savoir, *Stenvoord*, *Merville*, *Estaire*, jolie ville & beau château appartenant au Prince de Robeque, de la Maison de Montmorency, la baronnie de *Haesebrock*, & les abbayes de Filles de *Beaupré* & de *Wouestine*.

La ville de *Bailleul* a commencé par un château, bâti par Robert le Frison, au onzieme siecle : elle a été depuis for-

tifiée, & à présent est toute ouverte. Elle a été plusieurs fois brûlée par accident, depuis 1582 jusqu'en 1681. Il y reste environ cinq cents maisons & deux mille habitans. Indépendamment de la grande église, il y a un collége, un couvent de Capucins, des Sœurs grises & des Sœurs noires. Cette ville appartenoit à la Maison de Horn, de laquelle a hérité le Prince de Salm-Kirbourg. Les fromages des environs de Bailleul sont renommés par toute la Flandre.

Le quartier de Lille contient les châtellenies de *Lille*, d'*Orchies* & de *Douai*. *Lille* est regardée comme la capitale de la Flandre Gallicane. Son nom lui vient de ce qu'elle est entourée de fossés pleins d'eau, remplis par la riviere de Deule qui la traverse, & par des marais qui l'avoisinent & en défendent l'approche de certains côtés. Elle reconnoît pour son Fondateur Lideric, premier des Forestiers de Flandre, gendre du Roi Clotaire II, qui y bâtit, en 640, un château qu'il nomma *le Buck*, dont on prétend montrer encore aujourd'hui quelques vestiges. En 1007, elle fut agrandie par Baudouin IV, ou *à la belle Barbe*, Comte de Flandre, & enfin entourée de mu-

railles par Baudouin V son fils, qui fut surnommé *de Lille*, par l'affection qu'il avoit pour cette ville : elle est restée fidele aux Rois d'Espagne, Souverains naturels des Pays-Bas, & à la Religion, pendant tous les troubles excités par les Rebelles au seizieme siecle. Les François l'assiégerent inutilement en 16[illegible]; mais en 1667, Louis XIV en forma le siége en personne, & la prit. Depuis ce temps, les François, qui l'ont toujours possédée, l'ont bien embellie & parfaitement fortifiée. Ce fut en 1669 que l'on y ajouta la partie que l'on appelle la *nouvelle Ville*. Quelque temps après, le Maréchal de Vauban construisit la citadelle, qui est un vrai chef-d'œuvre en fortification : on l'admire aussi bien que quelques autres ouvrages extérieurs de la ville. Le fort Saint-Sauveur est de la construction du même Maréchal.

L'enceinte de Lille a en tout une lieue de tour : elle a six mille maisons, & on y compte cinquante mille habitans. Il y a sept portes & quatre fauxbourgs, une grande rue que l'on nomme la *rue Royale*. La grande place, & l'esplanade, vis-à-vis de la citadelle, sont très-belles. La principale église est collégiale & dédiée à

Saint Pierre ; elle fut fondée, en 1047, par Baudouin, Comte de Flandre, cinquieme du nom, surnommé *de Lille* ; il y établit un chapitre de quarante Chanoines, ayant à leur tête six Dignitaires, dont le premier a le titre de Prévôt. Comme le bas-chœur est très-considérable, le Clergé de cette église est en tout composé de cent personnes. L'église fut consacrée en 1066 ; & l'année suivante, le Comte Fondateur y fut enterré. Il y a dans cette église une chapelle où l'on révere une image miraculeuse, que l'on nomme *Notre-Dame de la Treille*. Le Duc de Bourgogne, Philippe le Bon, y avoit une dévotion particuliere, & a fait bâtir magnifiquement cette chapelle. C'est là qu'est le tombeau du dernier Comte de Flandre, de la Maison des anciens Sires de Bourbon-Dampierre, qui mourut en 1384, celui de sa femme Marguerite, fille de Jean III, Duc de Brabant, & celui de leur fille, nommée aussi Marguerite, qui porta le comté de Flandre à Philippe le Hardi, premier Duc de Bourgogne de la seconde Race. Le mausolée de ce Prince & des deux Princesses est de marbre & très-magnifique. On y voit leurs statues de grandeur naturelle,

vêtues ſuivant le coſtume du temps où ils vivoient. Sur chacune des faces du mauſolée, qui forme un carré long, ſont les ſtatues de vingt-quatre Princes ou Princeſſes des Maiſons de Flandre, de Bourgogne, ou de quelques autres grandes Maiſons qui leur ont été alliées. Le détail de ces figures formeroit preſque une généalogie complette de la Maiſon de Bourgogne pendant pluſieurs générations ; mais ce ne ſont que les repréſentations de ce grand nombre de Princes, & le tombeau ne renferme les corps que du Comte & des deux Princeſſes dont j'ai parlé d'abord.

Le Duc Philippe le Bon tint, dans le chœur de cette égliſe, en 1431 & 1436, deux chapitres de l'Ordre de la Toiſon d'or. On voit encore les armoiries des Chevaliers, peintes au deſſus des ſtalles, ſuivant l'uſage. Dans le chapitre de 1431, Philippe le Bon nomma Chevaliers le Comte de Meurs & Simon de Lalain : il n'en fut créé aucun en 1436. L'égliſe Saint Pierre eſt paroiſſiale, auſſi bien que collégiale.

Il y a dans la ville ſix autres paroiſſes, dont quatre dans l'ancienne ville & deux dans la nouvelle, un grand nombre de

couvens, & quelques édifices civils & publics qui méritent l'attention des voyageurs. Tel est entre autres celui que l'on appelle *la Bourse*, où s'assemblent les Commerçans & les Marchands. Cette bourse, établie & construite à l'imitation de celle d'Anvers, est un grand bâtiment chargé de beaucoup d'ornemens d'architecture, à la vérité, d'assez mauvais goût. L'hôtel-de-ville a été bâti sous le regne de Philippe le Bon, en 1430: une partie a été brûlée en 1700; mais les dedans de ce qui en est resté, ont été depuis embellis & ornés avec une sorte de magnificence.

Le Magistrat de Lille est composé de quarante-neuf personnes, dont le premier s'appelle le *Rewart*; le second, le *Maïeur* ou *premier Echevin*, onze autres Echevins, douze Conseillers, &c. &c.... Ce Magistrat exerce la Justice civile, criminelle & de police dans la ville de Lille & sa banlieue, sauf les cas royaux, qui ne peuvent être jugés qu'au Bailliage Royal ou Gouvernance.

L'hôtel du Gouverneur ou Commandant-Général de la Province étoit ancien & beau; il a été brûlé en 1705, mais rebâti depuis. L'hôtel de la monnoie est

remarquable : on y fabrique depuis très-long-temps des especes d'or & d'argent. Enfin le magasin de grains & de farines, qui assure la subsistance du pays sous la protection du Gouvernement, est un bâtiment intéressant.

Entre les maisons religieuses, la plus ancienne est celle des Dominicains, fondée en 1224 ; c'est la premiere que cet Ordre ait éue dans les Pays-Bas. Ils furent d'abord établis hors la ville, & ce n'est que sous le regne de Philippe II qu'ils y sont entrés. On remarque à présent dans leur église un beau mausolée, élevé au dernier Prince d'Epinoy, de la Maison de Melun, qui périt malheureusement à la chasse, où il suivoit Louis XV en 1724 ; il y en a aussi de quelques autres de ses ancêtres, mais ils sont moins apparens. Le couvent des Franciscains y est établi depuis 1250 ; ils furent d'abord Cordeliers, mais la réforme des Récollets a été établie dans ce couvent en 1610 ; il faut remarquer qu'elle le fut alors dans presque tous ceux des Pays-Bas. Le couvent est considérable ; il n'a été rebâti qu'en 1712 ; il y a toujours quatre-vingts Religieux. Les Capucins sont établis à Lille depuis 1593 ;

les Augustins de 1618, & les Carmes déchaussés de 1623. Depuis 1582, les Jésuites s'y étoient introduits ; ils ouvrirent leur collége en 1592 ; mais au dix-septieme siecle, le Magistrat leur fit bâtir une église & un plus beau collége ; leur église étoit ornée de tableaux des plus grands Maîtres, & le trésor riche en reliquaires & en ornemens. On avoit joint à cette maison une nombreuse bibliotheque & un beau jardin. La derniere communauté d'hommes est celle que l'on appelle en patois les *Bonsfieux* ; ils tiennent école pour les petits garçons.

Entre les monasteres de filles, on peut compter l'*Hôpital Comtesse*, parce qu'il est desservi par des Hospitalieres de l'Ordre de Saint Augustin, qui sont riches & bien rentées. Le bâtiment est magnifique, & les pauvres y sont servis, on peut dire, avec magnificence. Cet hôpital reconnoît pour sa Fondatrice la Comtesse Jeanne, fille de Baudouin, Empereur de Constantinople, qui l'établit en 1227, le joignit d'abord à l'abbaye de Marquette, & ensuite le transporta dans la ville de Lille. Les Directeurs & Administrateurs sont deux Chanoines de Saint-Pierre ; mais le Maître,

qui réside dans la maison & est le Chef des Prêtres qui la dessservent, est un Chanoine régulier. Les Comtes de Flandre, successeurs de Jeanne, ont successivement enrichi cet hôpital; & les Papes même lui ont accordé de grandes graces, entre autres une Indulgence pléniere, *in articulo mortis*, à tous ceux qui y meurent. En 1467, il fut presque entiérement brûlé, & a été rétabli depuis plus magnifique qu'auparavant. La Comtesse Jeanne fonda, en 1216, un second hôpital, que l'on appelle l'*Hôpital Saint-Sauveur*, & n'est pas, à beaucoup près, aussi magnifique : il est près d'une porte de la ville de Lille que l'on appelle, à cause de cela, *la Porte des Malades*. Cet hôpital étoit destiné autrefois aux lépreux; à présent on y reçoit toutes sortes de malades de l'un & l'autre sexe. Il est desservi par des Hospitalieres de l'Ordre de Saint-Augustin. Il y a un troisieme hôpital, nommé l'*Hôpital Gantois*, pour des vieilles femmes; un quatrieme, pour des femmes paralytiques; trois autres pour des femmes, & deux pour des hommes, qui ne sont établis que depuis le dix-septieme siecle. Enfin il y a des distributions d'aumônes & des petites pensions, fon-

dées en différens temps ; des écoles & maisons d'éducation pour des orphelins, que l'on appelle les *Bluets*, parce qu'ils sont habillés de bleu ; & des filles, que l'on nomme les *bonnes Filles*. Dans un autre hôpital, on apprend aux petites filles à faire de la dentelle, & il s'y forme de bonnes ouvrieres.

Ce ne sont pas encore là tous les établissemens pieux & charitables qui sont dans la ville de Lille. Il y a peu de villes dans le Royaume de France & dans les Pays-Bas, où la charité soit mieux exercée. La Comtesse Marguerite, sœur de Jeanne, n'a pas été moins empressée que sa sœur à se signaler par des fondations pieuses. Ce fut elle qui fonda, en 1279, le couvent des Religieuses Dominicaines, nommé l'*Abbiette* (comme qui diroit la *petite Abbaye*). Ce couvent a reçu de grands priviléges des Papes. Les Religieuses sont vêtues de blanc, & portent une coiffure qui paroît aujourd'hui fort extraordinaire, mais qui est conforme à la mode du temps de leur fondation, c'est-à-dire, du treizieme siecle : elles portent au chœur des manteaux doublés de petit-gris, bordés d'hermine, ce qui leur donne l'air de Chanoinesses ; cependant ce sont

de vraies Religieuſes. Elles étoient d'abord hors de la ville ; mais à la fin du quatorzieme ſiecle, elles furent placées dedans. Leur habitation n'eſt point diſpoſée en cloître, ni en dortoir ; mais elles ont de petites maiſons particulieres, où elles vivent par chambrée, comme les Béguines, & ont des Sœurs converſes pour les ſervir & faire tous les gros ouvrages de la maiſon : elles ont d'ailleurs un réfectoire en commun, où l'on voit les portraits fideles des Comteſſes Jeanne & Marguerite.

Le béguinage eſt auſſi de la fondation de la Comteſſe Marguerite, de l'an 1277. Les Cordelieres ou Clariſtes, de la réforme la plus auſtere, ont été fondées, en 1444, par Iſabelle de Portugal, femme de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Les Sœurs noires, les Sœurs griſes ſont des demi-Religieuſes qui vont ſoigner les malades en ville : elles ont été établies au quinzieme ſiecle. Les Madelonettes ſont de la même eſpece ; on enferme chez elles des folles. La maiſon du *Salut* eſt une maiſon de force pour les femmes ; & le moulin *des Caignards*, une pour les hommes. Les Brigittines y ſont établies depuis 1604 ; les Annonciades

depuis 1613 ; les Capucines en 1627 ; les Céleſtines en 1628 ; les Urſulines en 1638 ; enfin les Carmelites & les Filles Sainte-Marie ou de la Viſitation ne ſont que du dix-huitieme ſiecle.

Le Tribunal ordinaire de la ville de Lille s'appelle le *Bailliage Royal*, mais plus communément la *Gouvernance*, parce que le Gouverneur en eſt le Chef, ſous le titre de *Souverain Bailli* : elle prétend faire remonter ſon inſtitution juſqu'au temps de Philippe le Bel, en 1314. La Juſtice y eſt exercée par un Lieutenant, ſix Conſeillers, un Avocat & un Procureur du Roi.

Nous avons pluſieurs anciennes Hiſtoires de la ville de Lille, qui contiennent quelques faits aſſez ſinguliers. Entre tous ces Ouvrages, on peut remarquer celui intitulé : *Les Châtelains de Lille, par Floris Vander Haer, Chanoine de Saint-Pierre de Lille*. Il diſtingue l'Hiſtoire de cette ville en trois différens temps, & prétend qu'elle a toujours eu un château & un Châtelain, & que celui-ci étoit comme le Vicomte, Burgrave ou Gouverneur de la ville, qu'il étoit le Chef de la Juſtice en temps de paix, & du Militaire en temps de guerre, & qu'enfin

il ne le cédoit en autorité qu'au Comte de Flandre, dont il étoit en quelque maniere le Lieutenant dans Lille. Il cite comme le premier Châtelain que l'on connoiſſe, *Seſwall*, qui ſigna la fondation de l'abbaye de Phalempin, en 1038. La place de Châtelain de Lille, qu'occupoit Seſwall au onzieme ſiecle, devint héréditaire dans ſa famille. Ses deſcendans & ſucceſſeurs prirent le nom & les armes de la ville *de Lille*. Au quatorzieme ſiecle, ils ſe ſéparerent en deux branches : l'aînée conſerva la châtellenie ; la ſeconde prit le nom de *Freſne*, d'une ſeigneurie qui fut donnée à *Thomas de Lille*, Sieur de Freſne, qui mourut en 1326. Les deſcendans de Thomas conſerverent le nom de Lille, juſqu'à ce qu'au ſeizieme ſiecle, la derniere de cette Maiſon, Marguerite de Lille, Dame de Freſne, épouſa Maximilien de Longueval, Comte de Buquoy ; ainſi cette branche tomba dans la Maiſon de *Longueval*, qui a été très-illuſtre dans les Pays-Bas, & eſt à préſent éteinte.

La branche aînée des Châtelains de Lille s'étoit éteinte peu après ſa ſéparation de la branche de Freſne ; car dès 1330, *Valeran de Luxembourg*, *Comte*

de Ligny, avoit épousé Guyote Châtelaine de Lille : celle-ci porta la dignité de Châtelain à son époux, qui la transmit aux aînés de sa postérité. Ainsi Jean de Luxembourg, fils de Valeran, & mari d'Alix de Flandre, prit ce titre, qui passa à Gui de Luxembourg, qui épousa Mahaud, héritiere du comté de *Saint-Pol*. Leur fils aîné fut Connétable de France, & mourut en 1415 : il fut Châtelain de Lille. Sa fille épousa Antoine de Bourgogne, Duc de Brabant, & lui porta le titre de Châtelain. Leurs deux fils, successivement Ducs de Brabant, étant morts sans enfans, le titre revint au Connétable Louis de Luxembourg, & enfin à Marie de Luxembourg, fille de celui-ci, qui le porta à *François de Bourbon, Comte de Vendôme*, pere de Charles de Bourbon, premier Duc de Vendôme, de qui sont descendus Antoine Roi de Navarre, Henri IV Roi de France, Louis XIII, & enfin Louis XIV. Ce Monarque conquit Lille en 1667 : ainsi le Châtelain de cette ville en devint le Souverain, & confondit ces deux titres si différens l'un de l'autre.

Je continue à parcourir les vieux Auteurs Flamands, & à m'arrêter sur les

faits les plus intéreſſans concernant la ville de Lille. Je vais les rapporter ſans beaucoup d'ordre, mais comme je les trouve. On blâma la Comteſſe Jeanne, Fondatrice de l'abbaye de Marquette, & de l'hôpital Comteſſe, d'avoir laiſſé languir, pendant douze ans, ſon mari dans la priſon, où le retenoit le Roi Philippe-Auguſte. On en donne pour raiſon, qu'elle ne l'aimoit pas, & l'on attribue la cauſe de cette haine, à ce qu'aimant tous deux le jeu, étant tous deux mauvais joueurs, & jouant ſouvent tête à tête, ils ſe querelloient ſouvent ; apparemment que pendant la priſon de ſon mari, la Comteſſe trouva quelque joueur plus honnête & plus complaiſant. Dès ce temps-là, les villes de Flandre étoient fort commerçantes, & celle de Lille avoit beaucoup de manufactures ; mais les Ouvriers & les Marchands, fiers de leurs richeſſes, étoient difficiles & méchans : ils ſe révoltoient ſouvent contre leur Souverain. Ceux de Gand étoient les pires de tous ; ceux de Lille ont toujours été un peu plus doux, & encore meilleurs ouvriers. Dès ce temps-là, on connoiſſoit à Lille, & on y connoît encore les

Sayetteurs & les *Bourgeteurs*. Les premiers s'appeloient ainsi, parce qu'ils fabriquoient les étoffes dont on faisoit les habits ou saies; les seconds tiroient leur nom de la ville de Bourges, & faisoient des draps de laine dans le goût de ceux du Berri.

Au douzieme siecle, les Châtelains de Lille, qui étoient toujours Grands-Baillis & Chefs du Magistrat & des Echevins, ou le Rewart, qui étoit le Lieutenant du Châtelain, rendoient des jugemens qui s'exécutoient d'une façon severe & singuliere. Lorsqu'un possesseur de maison dans Lille & dans sa banlieue étoit condamné, le Rewart & les Echevins, suivis d'une foule de peuple, se rendoient devant la maison du coupable, & le sommoient de demander pardon & de réparer le dommage qu'il avoit fait; sans quoi il seroit puni suivant la loi des *Arsins*. S'il le refusoit ou se cachoit, le Magistrat mettoit le premier, avec une torche, le feu à la charpente de la maison, donnoit le premier coup de croc aux murailles pour les jeter en bas, & le premier coup de hache à un arbre, & tout le peuple continuoit à brûler la maison,

ſon, à détruire les murailles de fond en comble, & à dévaſter les jardins & les terres.

En 1170, Lille fournit un Poëte qui certainement fut le meilleur de ſon ſiecle, & même dont l'Ouvrage a des beautés qui peuvent l'égaler à ceux des meilleurs temps; c'eſt *Gautier de Lille*, Auteur de l'Alexandriade, Poëme héroïque latin, en dix Chants : il eſt conſervé dans pluſieurs grandes bibliotheques; & malgré les défauts inſéparables d'un Ouvrage du douzieme ſiecle, il eſt certain qu'on en liroit avec plaiſir une bonne traduction, parce qu'il eſt tantôt ſingulier, tantôt ſublime. La ville de Lille a produit, cent ans après, un autre Auteur d'une grande réputation; c'eſt *Alain de Lille*, ſurnommé le *Docteur univerſel*, parce qu'il a écrit ſur toutes ſortes de matieres, particuliérement de Théologie. Ses Ouvrages ſont imprimés, mais ne ſont à préſent lus de perſonne.

Philippe-Auguſte mit le feu à la ville de Lille en 1214, & la détruiſit preſque entiérement, en haine de Ferrand ou Ferdinand de Portugal, mari de la Comteſſe Jeanne. A la fin du même ſiecle, ſous le regne du Comte Gui de Dam-

pierre, le Roi Philippe le Bel tira à peu près la même vengeance de l'alliance que ce Comte avoit faite contre lui avec le Roi d'Angleterre. En 1297, il vint assiéger Lille, après avoir tout-à-fait ravagé les environs. Robert de Béthune, fils du Comte Gui, & qui fut son successeur, défendit la place avec courage, découvrit & fit avorter une trahison ménagée pour livrer la ville aux François. Elle ne se rendit qu'après onze semaines d'attaque vigoureuse; Robert & sa garnison obtinrent une capitulation honorable. Philippe le Bel y établit pour Gouverneur Jacques de Châtillon, Comte de Saint-Paul, qui traita les Lillois avec une dureté inconcevable, & les força, pour ainsi dire, à la révolte. Les Flamands rebelles gagnerent, en 1302, la bataille de Courtrai, & furent les maîtres de Lille jusqu'en 1304, que Philippe le Bel gagna la bataille de Mons en Puelle, assez près de Lille (1). La suite de cette victoire fut que Philippe obtint pour lui les villes de Lille, de Douai & d'Orchies; mais après la mort de ce Roi, le Comte Robert de

---

(1) Le Puelle est un canton de la châtellenie de Lille, qui tire son nom de ses pâturages, *à Pabulis.*

Béthune voulut les reprendre. Pendant une vingtaine d'années, ce même Comte, & Louis de Nevers son fils, firent sans cesse la guerre pour ravoir ces trois villes, & ne purent en venir à bout. Le dernier de ces Comtes ne les disputa plus à Philippe de Valois; mais s'appuya au contraire de son secours, pour soumettre le reste de la Flandre, qui s'étoit révoltée contre lui sous la conduite d'Artevel. Philippe de Valois gagna la bataille de Mont Cassel; Louis de Nevers le suivit, par reconnoissance, à la bataille de Crecy, & y fut tué. Enfin, en 1369, Lille, Douai & Orchies furent rendues à Louis de Male, Comte de Flandre, pour l'engager à marier sa fille Marguerite à son frere Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne. Depuis cette union de la Flandre avec la Bourgogne, Lille a été florissante & tranquille plus qu'aucune ville de Flandre, même dans le temps des troubles des Pays-Bas, jusqu'à ce que Louis XIV en fit la conquête en 1667. Elle est restée à la France jusqu'au fameux siége de l'an 1710, que le Prince Eugene & le Duc de Marlboroug s'en emparerent: elle fut rendue en 1713.

Les Lillois ont toujours aimé les spec-

tacles & les fêtes. Ils en ont eu de particuliers; tels ſont ceux que donnoient les *Rois de l'Epinette*, qui paroiſſent avoir été les vrais chefs des plaiſirs de la ville de Lille. On en fait remonter l'origine juſqu'au temps de Saint Louis; & on a la ſuite de ces Rois annuels depuis la fin du treizieme ſiecle juſqu'en 1556, que cette inſtitution fut abſolument abolie par ordre du Roi Philippe II. On prétend que le nom de *l'Epinette* vient d'une fête qui ſe célébroit en l'honneur de la ſainte Epine, conſervée & honorée dans l'égliſe des Dominicains de Lille. Le Roi de l'Epinette s'appeloit quelquefois le *Sire de Joie*. Le Dimanche gras, il régaloit magnifiquement les principaux habitans de la ville; & le Mardi ſuivant, on lui éliſoit un ſucceſſeur. Celui-ci, après avoir été inſtallé, attendoit la belle ſaiſon & les beaux jours pour donner des joûtes & des tournois, où l'on diſtribuoit des prix. Ces fêtes étoient quelquefois enſanglantées. On cite l'exemple de Jean de Croy, Seigneur de Renti, qui, en 1464, dans un de ces tournois, tua d'un coup de lance un Bourgeois, dont le vrai nom étoit *Paulard*, mais qu'on ſurnommoit le *grand Diable*, à cauſe de ſa taille

gigantesque & de sa force. Le vainqueur étoit ramené en triomphe, escorté par quatre belles demoiselles, qui le tenoient par quatre rubans d'or. Etant désarmé, il étoit vêtu de satin blanc; ses *varlets* étoient habillés de même avec des trousses vertes; il étoit précédé d'un trompette vêtu en ours. Son triomphe finissoit par un grand bal. Je crois qu'en voilà bien assez sur cette royauté.

On remarque qu'en 1479, Maximilien d'Autriche, depuis Empereur & mari de l'héritiere de Bourgogne, joûta contre un Roi de l'Epinette, & l'anoblit, pour l'honneur qu'il avoit eu de mesurer sa lance contre la sienne.

La châtellenie de Lille est divisée en plusieurs petits cantons, dans le détail desquels il est inutile d'entrer; il suffit de savoir qu'elle comprend en tout cent quatre-vingt-treize villages, qui joints aux villes & châtellenies de Douai & d'Orchies, composent les Etats du pays, qui ont toujours été séparés de ceux du comté de Flandre, même lorsqu'elles ont été soumises au même Souverain. La partie de la châtellenie de Lille, qui est du côté de l'Artois & de Douai, produit d'assez

bons grains, quoique le terrein ſoit ſec & marneux; celui du côté de la Flandre eſt encore meilleur, plus gras & plus fertile. J'ai parlé de la petite ville de *Seclin*, qui n'eſt célebre que par ſon chapitre.

Le bourg de *Ciſoin* eſt une des quatre baronnies de la châtellenie de Lille. M. le Prince de Soubiſe en eſt à préſent Seigneur, comme héritier de la Maiſon d'Epinoy. Celui de *Phalempin* tire, à ce qu'on prétend, ſon nom d'un ancien temple païen, dédié à Cybelle, & entouré de pins. C'étoit le fief ou la ſeigneurie attachée à la dignité des anciens Châtelains de Lille, dont j'ai fait l'hiſtoire; auſſi c'eſt le premier d'entre eux qui a fondé l'abbaye de Phalempin. Cette terre a ſuivi le ſort de la dignité de Châtelain, a paſſé dans la Maiſon de Bourbon, & a été réunie au domaine des Rois de France par le Roi Henri IV, qui la tenoit de ſes ancêtres de la branche de Bourbon-Vendôme.

La ville d'*Armentieres* eſt ſituée ſur la Lys, & appartient à la Maiſon d'Egmont: elle n'a qu'environ ſix mille habitans. Il y avoit autrefois des manufactures de draps & autres bonnes étoffes de laine;

mais aujourd'hui le commerce n'y consiste plus qu'en briques, que l'on fabrique dans les environs, & que l'on transporte par la Lys & la Deule, principalement à Lille, dont elle n'est éloignée que de trois lieues. Elle fut entourée de murailles pour la premiere fois au commencement du quatorzieme siecle, fort augmentée au seizieme, fortifiée au dix-septieme, prise en 1667 par les François, qui l'ont conservée depuis, mais en ont rasé les fortifications. La ville est du diocese d'Arras: la principale église est dédiée à Saint Vaast; on y voit quelques tombeaux des Comtes d'Egmont. Il y a un couvent de Capucins, avec un très-beau jardin, un collége où les Jésuites enseignoient les Humanités, & où ils avoient même un noviciat, & enfin une maison de *bons Fieux*; c'est ainsi qu'on appelle une congrégation de *Freres à chapeau*, qui sont particuliers à la Flandre.

Dans la paroisse de *Flambais*, près d'Armentieres, il y a une belle chartreuse, qui se nomme la *Boutellerie*, fondée en 1619, & dotée pour vingt-cinq Religieux. Rien n'est si beau que l'intérieur de l'église, décorée des plus beaux

marbres & des plus beaux tableaux ; les cellules sont très-propres, & les jardins agréables.

Le pays de *Laleue* est tout auprès ; c'est un canton très-fertile en grains, en lin, & dont les villages sont riches & considérables. A l'extrémité est celui de *la Gorgue*, dont l'Abbé de Saint-Vaast est Seigneur, qui est d'ailleurs disputé entre la Flandre & l'Artois. On y blanchit beaucoup de toiles ; il s'y tient des foires considérables.

La petite ville de *Comines* est aussi sur la Lys, deux grandes lieues plus bas qu'Armentieres. On prétend qu'elle tire son nom d'un certain *Cominus*, que Labienus, par ordre de César, établit Roi du pays, qui est aujourd'hui la Flandre & l'Artois. On y a toujours fait un grand commerce de lin & de toile. Au quatorzieme siecle, les Rois de France, & au quinzieme, les Ducs de Bourgogne, lui accorderent de grands priviléges, que Charles-Quint confirma au seizieme. Le vrai nom de ses anciens Seigneurs étoit *le Clite* : c'est de cette Maison qu'étoit Philippe de Comines, si connu par ses Mémoires sur les regnes de Louis XI & de Char-

les VIII. Cette ſeigneurie a paſſé dans la Maiſon de Chimay, & de celle-ci, par acquiſition, à M. le Duc d'Orléans. C'eſt une des quatre baronnies ayant haute-juſtice dans la châtellenie de Lille, & il y a plus de deux cents fiefs qui en relevent. La ville eſt partagée en deux par la riviere de Lys, & actuellement il y en a moitié appartenant à l'Empereur, & moitié à la France. La premiere eſt du diocèſe d'Ypres, & l'autre de celui de Tournai. Le même Magiſtrat exerce ſa juriſdiction dans l'une & dans l'autre partie, au nom des deux Souverains. Cette ville a beaucoup ſouffert de divers incendies, tant par accident que pendant le cours des guerres. Il y avoit un château très-fort; il fut pris en 1645 par le Maréchal de Gaſſion, repris en 1648 par l'Archiduc Léopold : le Maréchal de Turenne s'en rendit une ſeconde fois le maître en 1657; il fut rendu aux Eſpagnols par la paix des Pyrénées, & fut enfin ſoumis aux François en 1672; alors les fortifications en furent totalement raſées. Il y a dans Comines une petite collégiale, qui reconnoît pour ſon Chef ou Prévôt perpétuel, l'Evêque de Tour-

nai ; un hôpital desservi par des Sœurs ; & un couvent de Récollets.

La petite ville de *Lanoy* est à deux lieues de Lille : elle a donné son nom à une des plus illustres familles de Flandre, honorée par un grand nombre de Chevaliers de la Toison d'or, dont étoit Charles de Lanoy, Vice-Roi de Naples, qui eut l'honneur de faire prisonnier, à la bataille de Pavie, le Roi François premier. En 1492, Jean de Lanoy, Gouverneur de Lille, la fit entourer de murailles, dont on ne voit plus que quelques restes, ainsi que de son vieux château. Il y fonda en même temps un chapitre ou couvent de Chanoines Réguliers. Depuis long-temps on y a établi des manufactures de petites étoffes de laine, qui ont un assez grand débit. La seigneurie de cette terre a passé de la Maison de Lanoy dans celle d'Egmont, & de celle-ci dans celle de Nassau ; en dernier lieu elle appartenoit au Prince d'Isenghien, de la Maison de Gand.

Tourcoin & *Roubais* sont deux grands & beaux villages, l'un & l'autre à deux lieues de Lille. On fait dans le premier un gros négoce de laine & de serges, quelquefois mêlées de soie, dont le débit

enrichit ſes habitans. Il a eſſuyé pluſieurs incendies, mais qui ont donné lieu de le rebâtir plus magnifique qu'auparavant. Il y a au milieu du village une belle place, des maiſons agréables, une belle égliſe, un collége, & un couvent de Récollets. *Roubais* n'eſt pas moins enrichi par ſes manufactures. Il a été érigé en Marquiſat pour la Maiſon de Longueval, qui le poſſédoit : il a paſſé depuis aux Princes d'Epinoy ; & par conſéquent il appartient à M. le Maréchal de Soubiſe. On y voit une belle égliſe, & un hôpital fondé par Iſabelle de Luxembourg, Dame de Roubais, qui y mourut en 1502 ; il eſt deſſervi par des Religieuſes Hoſpitalieres.

Wavrin eſt encore une des quatre baronnies de la châtellenie de Lille ; elle appartient au Comte d'Egmont : il y a deux cent quatre-vingts fiefs qui en dépendent.

La ville de *Douai*, qui n'eſt que la ſeconde du quartier de Lille, & qui a ſa châtellenie particuliere, a été, dit-on, habitée du temps des Romains par les Peuples *Catuaci*, d'où lui eſt venu ſon nom latin *Duacum*, dont on a fait Douai. Elle a fait autrefois partie du comté du Hainaut ; ce n'eſt qu'en 1072 qu'elle a

été jointe à celui de Flandre. Elle eſt, pour le ſpirituel, du dioceſe d'Arras. J'ai déjà parlé de l'établiſſement de ſon Univerſité en 1559 ou 1560. Depuis cette époque, on y a bâti grand nombre de colléges; les abbayes du voiſinage ſe ſont empreſſées d'y en avoir : ainſi le collége de Saint Vaaſt d'Arras eſt un des plus beaux; les Jéſuites s'étoient emparés de celui d'Anchin, établi en 1568. Il y a ſept de ces colléges, dans leſquels on entretient des Bourſiers, Etudians en Théologie, que l'on appelle, à cauſe de cela, *Séminaires*; un huitieme eſt conſacré aux Anglois, qui, après y avoir étudié, vont faire des miſſions dans leur pays. Il y a un autre collége affecté aux Ecoſſois; un autre dépend de l'abbaye de Saint-Amand; un dernier s'appelle *Collége des Nobles.*

Les égliſes principales de Douai ſont deux collégiales; celle dédiée à S. Amé, Archevêque de Sens, que l'on prétend avoir été fondée par Archambaud, Maire du Palais de Clovis II. Saint Maurand, que l'on prétend avoir été Seigneur de Douai, & iſſu de la premiere Race des Rois de France, mit la derniere main à cet établiſſement. Au reſte, les premiers

Ecclésiastiques qui desservirent l'église de Saint-Amé, furent des Moines de l'abbaye de Marville, près de Douai, dont le monastere fut ruiné par les Normands à la fin du neuvieme siecle. Ayant été rétabli au dixieme, on substitua aux Moines des Chanoines. Dans l'état actuel, le chapitre est composé de vingt-quatre Chanoines & de six Dignitaires, dont le premier, qui s'appelle *Prévôt*, est toujours Chancelier né de l'Université. La collégiale de Saint-Pierre fut fondée en 1113 par Baudouin VII, surnommé *à la Hache*, Comte de Flandre ; il n'y a que douze Chanoines, un Prévôt, & un Doyen. Outre ces collégiales, qui sont paroisses, il y en a dans la ville quatre autres, & grand nombre de maisons religieuses, Les Dominicains seuls en ont deux, dont la seconde est un collége qui porte le nom de *Saint Thomas d'Aquin ;* des Bénédictins Anglois, des Carmes chaussés & déchaussés, des Récollets Wallons & Anglois, des Minimes, des Augustins, des Trinitaires, des Peres de l'Oratoire, des Brigittins & des Brigittines, des Clarisses ou Cordelieres fondées, des Annonciades, & des Carmelites.

L'abbaye des Prés, de l'Ordre de Cîteaux, est très-magnifique en bâtimens, & nombreuse en Religieuses & en Pensionnaires ; elle fut fondée, dès l'an 1217, hors de Doüai ; & ce n'est qu'en 1477 qu'on la plaça dans la ville, au lieu d'un béguinage qui y étoit alors. Il y a encore dans Douai deux autres abbayes de filles, & celle de *Notre-Dame de Sin*, de l'Ordre de Saint Augustin, qui étoit autrefois un hôpital, situé à Sin-le-Noble près Douai ; on y plaça des Religieuses au treizieme siecle, qui ont obtenu une Abbesse en 1233. L'abbaye de Notre-Dame de Paix est habitée par des Religieuses Bénédictines, reformées en 1604.

L'hôtel-de-ville est un bâtiment antique, dont l'architecture extérieure est singuliere ; on y remarque les statues de tous les anciens Comtes de Flandre. La tour du beffroi est d'une construction singuliere. Le Magistrat consiste principalement en douze Echevins, deux Conseillers Pensionnaires, &c., & est élu tous les ans. La police est exercée par ce Magistrat ; mais on appelle de ses sentences au Bailliage Royal, & de celui-ci au Parlement, résidant dans la ville même, depuis la paix

d'Utrecht. Auparavant il avoit été érigé par Louis XIV, à Tournai, en 1668; mais seulement sous le titre de *Conseil Souverain*. En 1670, le nombre des Officiers avoit été augmenté, & partagé en deux Chambres; en 1686, il avoit eu le titre de *Parlement*; en 1693, il fut encore augmenté d'une troisieme Chambre. Il a été décidé qu'on ne pouvoit demander au Conseil du Roi la cassation des Arrêts de ce Parlement, mais seulement la révision des procès au Parlement même. En 1709, Tournai ayant été pris, il fut transféré à Cambrai; & en 1713, de Cambrai à Douai; où il réside depuis ce temps. Le Parlement s'assemble dans un hôtel qui étoit autrefois le réfuge de l'abbaye de Marchiennes. Toutes les abbayes des environs de Douai ont ainsi des réfuges dans la ville, parce qu'elle est forte jusqu'à un certain point; cependant pas, à beaucoup près, autant que Lille. Les anciennes murailles, qui sont du temps de la Comtesse Jeanne, c'est-à-dire, du treizieme siecle, sont solides, & accompagnées de plusieurs tours à l'antique: elles sont enveloppées d'un fossé rempli d'eau, & par-delà d'un chemin couvert. Il y a beaucoup de

demi-lunes dans les fossés, & de cavaliers sur les remparts; d'un côté elle est défendue par un ouvrage à corne, & de l'autre par une inondation. La Scarpe traverse la ville; & à une demi-lieue par-delà est un fort, très-connu sous le nom de *Fort de Scarpe :* il a été construit par les Espagnols au seizieme siecle; mais les François l'ont beaucoup augmenté en 1670. C'est un vrai pentagone régulier qui défend les écluses, au moyen desquelles on peut inonder une partie des environs de la ville de Douai. Louis XIV prit en personne la ville de Douai en 1667; elle fut cédée à la France, en 1668, par le Traité d'Aix-la-Chapelle; & en 1670 on y établit une école d'artillerie & une fonderie de canons, qui subsistent encore. En 1710, les Alliés, sous les ordres du Prince Eugene & du Duc de Marlboroug, formerent le siége de Douai : elle fut si vaillamment défendue, qu'ils ne purent s'en rendre maîtres qu'après quarante-deux jours de tranchée ouverte. Ce fut M. d'Albergotti qui fit cette belle défense, & sortit avec tous les honneurs de la guerre. En 1712, le Maréchal de Villars eut la gloire de la reprendre, après la bataille de Denain.

Le

Le bailliage de Douai & la châtellenie d'Orchies sont très-fertiles en grains, riches, & remplies de bourgs, de villages & de grosses abbayes. J'ai déjà parlé de celles d'Anchin, de Flines & de Henin-Liétard, qui sont partie en Flandre, partie en Artois. Celle de *Marchiennes* est à trois lieues de Douai, sur la Scarpe, & à deux d'Orchies. Elle fut fondée au septieme siecle par S. Adalbon, & Sainte Rictrude sa femme, l'un & l'autre du Sang des Rois de la premiere Race. Elle fut bénite par Saint Amand, qui y établit pour premier Abbé Saint Jonas. Le monastere fut d'abord double de Religieux & de Religieuses, & Sainte Rictrude fut la premiere Abbesse de ce dernier. Il fut ruiné par les Normands, & rétabli, en 1024, pour des Moines seulement. L'abbaye est actuellement fort riche; l'église & les bâtimens sont magnifiques.

La petite ville d'*Orchies* est sur une colline, à trois lieues de Douai & à cinq de Lille, dans un pays fertile, & dans une situation agréable. Elle jouit de beaux priviléges, que lui accorda, au douzieme siecle, Philippe d'Alsace, Comte de Flandre. Elle n'a qu'une pa-

roiſſe, un couvent de Capucins, un de Sœurs griſes, & un hôpital. Elle a eu autrefois ſes Châtelains, & l'on prétend que du temps de l'Empereur Louis le Débonnaire, elle étoit plus grande que Lille & Douai. Pluſieurs des premiers Comtes de Flandre y ont ſéjourné; mais les incendies l'ont abſolument ruinée. Elle en eſſuya deux au quinzieme ſiecle, & un terrible au ſeizieme; à préſent elle n'eſt point fortifiée: autrefois il y avoit d'aſſez belles manufactures, qui ſont actuellement ruinées.

On doit compter parmi les villes de la Flandre Françoiſe, celles de *Saint-Amand* & de *Mortagne*, quoiqu'elles appartiennent au Tourneſis; mais lorſque Tournai a été rendu à la Maiſon d'Autriche, elles ſont reſtées à la France. J'ai parlé de Saint-Amand à l'occaſion de ſon abbaye. Il ne me reſte qu'à dire un mot de ſes eaux minérales & de ſes boues. Les eaux ont été miſes en réputation au milieu du dix-ſeptieme ſiecle, par l'Archiduc Léopold d'Autriche, qu'elles guérirent de la gravelle. Ce n'eſt que depuis une époque encore bien plus récente, que les boues de Saint-Amand ſont renommées pour guérir les vieilles bleſſures.

La petite ville de *Mortagne*, ſituée ſur l'Eſcaut, preſque vis-à-vis l'embouchure de la Scarpe, a été laiſſée à la France; mais à condition qu'elle ne ſeroit point fortifiée. C'eſt d'ailleurs un poſte important, & connu des Militaires. C'eſt une très-belle terre; ſes Seigneurs ont porté autrefois le titre de Châtelains de Tournai.

Tout auprès, ſur la Scarpe, eſt l'abbaye de *Château-l'Abbaye*, de l'Ordre de Prémontré, fondée, en 1155, par Evrard Radoux, qui prenoit le titre de Prince de Mortagne.

Il ne me reſte plus à décrire que la derniere ville de la Flandre Françoiſe, qui a été pendant un temps la plus intéréſſante; c'eſt celle de *Dunkerque.* Son nom veut dire en flamand, *Egliſe des Dunes*; effectivement il y avoit très-anciennement une chapelle en cet endroit, au milieu des monticules de ſable que l'Océan forme ſur les côtes de Flandre. On prétend que ce fut Saint Eloi qui, au ſeptieme ſiecle, bâtit cette chapelle en l'honneur de Saint Pierre. Peu après, des Pêcheurs établirent leurs cabanes autour de cette petite égliſe, & y formè-

rent un hameau, qui s'accrut, ſur-tout lorſque les Barbares eurent achevé de détruire le port de Mardick. Baudouin II, Comte de Flandre, fit entourer ce hameau de murailles, en 960. Philippe d'Alſace lui accorda, au douzieme ſiecle, de nouveaux priviléges, qui furent confirmés & augmentés, en 1218, par la Comteſſe Jeanne. Enfin, Charles-Quint, en 1515, regarda cette place, à cauſe de ſon port, comme une des principales entre celles maritimes de la Flandre. Elle avoit été brûlée, en 1388, par les Anglois; les François, ſous les ordres du Maréchal de Termes, la prirent en 1558 : elle fut repriſe, en 1583, par les Eſpagnols, commandés par le fameux Alexandre Farneze, Prince de Parme. En 1646, le Prince de Condé, n'étant encore que Duc d'Enghien, s'en empara, après quatorze jours de tranchée ouverte. En 1652, l'Archiduc Léopold la reprit en dix-huit jours. Six ans après, le Maréchal de Turenne vint l'aſſiéger par terre; la flotte d'Angleterre le ſoutenoit par mer. Le ſiége duroit déjà depuis dix-huit jours, lorſque Don Juan d'Autriche, & le Prince de Condé, qui étoit alors du côté des Eſpagnols, vinrent préſenter la bataille

à M. de Turenne. Elle se donna ; & les deux plus grands Généraux que la France ait eus au dix-septieme siecle, ayant mesuré leurs forces, le grand Condé fut vaincu. Cette journée fut nommée la *Bataille des Dunes*. La prise de Dunkerque en fut la suite ; mais suivant un Traité fait avec Cromwel, les François la céderent au Roi d'Angleterre, Charles II, alors remonté sur son trône. En 1662, ce Monarque Anglois la vendit à la France pour cinq millions de florins. Depuis ce temps, les François n'ont cessé d'en être les maîtres jusqu'à présent. Louis XIV n'en eut pas plus tôt pris possession, qu'il s'occupa d'en faire une des plus fortes places de son Royaume, & de rendre le port commerçant, & en même temps redoutable pour ses ennemis. Au bout de quelques années, ses projets furent complétement exécutés ; & l'on y bâtit une citadelle très-réguliere. La ville fut entourée de dix-sept bastions, de treize demi-lunes, de deux ouvrages à cornes ; elle est défendue d'un côté par un terrein bas & marécageux, traversé par plusieurs canaux, & susceptible d'être inondé. Elle est séparée en deux, la vieille & la nouvelle. La pre-

miere eſt ſur le bord de la mer ; ſon enceinte intérieure eſt encore compoſée de vieilles murailles flanquées de tours. La plage qui eſt vis-à-vis, eſt découverte en baſſe marée, & ne communique avec la pleine mer que par deux digues très-longues, entre leſquelles paſſent les vaiſſeaux qui veulent entrer dans le port. Ce canal contient toujours aſſez d'eau pour qu'ils n'y ſoïent pas à ſec ; & on avoit creuſé dans la ville un baſſin conſidérable, revêtu de pierres, qui formoit un port, dans lequel pouvoient être à flot trente vaiſſeaux de guerre & pluſieurs autres bâtimens. Le Maréchal de Vauban avoit déployé tout ſon art pour perfectionner ce port & les fortifications deſtinées à le défendre. On y employa pendant long-temps trente mille ouvriers ; on y dépenſa des ſommes immenſes ; enfin on en fit une des merveilles de l'Europe. Au bout des deux jetées on éleva deux petits châteaux, dont l'un fut nommé le *Château Verd*, l'autre le *Château de bonne Eſpérance* ; & dans la mer même, à la gauche des jetées, un plus grand fort, nommé *fort Riſban*. Il fut achevé en 1683, & en 1701 on en bâtit un autre à l'orient de ces mêmes jetées,

que l'on nomma le *nouveau Risban* ou *Château Gaillard*. La nouvelle ville enveloppe la vieille. Depuis le canal de Bergues, tirant à l'orient jusqu'au chemin de Nieuport, le long des dunes, & entre le canal de Bergues & celui de la Moere, est un fauxbourg qui n'est habité que par des Matelots. Quatre grands canaux partent de Dunkerque, & communiquent avec les villes de Flandre & d'Artois, dont les marchandises se transportent dans de grands bateaux, que l'on appelle *Belandes* ou *Belandres*. Ces canaux sont ceux de Bourbourg, de Bergues, de la Moere (ainsi nommés d'une grande flaque d'eau qui est entre Furnes & Dunkerque, reste d'une inondation, qui anciennement couvrit une grande étendue de terrein & même de villages), & celui de Furnes.

Tel étoit Dunkerque dans son état le plus brillant. En 1695, les Alliés, c'est-à-dire, les Espagnols, les Impériaux, les Anglois & les Hollandois s'efforcerent en vain d'assiéger, & de détruire ce bel établissement. La flotte Angloise s'en approcha, & y jeta, pendant plusieurs jours, une grande quantité de bombes, qui ne causerent aucun dommage consi-

dérable ; au contraire, le canon des forts coula bas quelques galiotes à bombes qui vouloient s'approcher de trop près. Les gros vaiſſeaux ennemis étoient obligés de ſe tenir dans la rade, qui eſt bonne & ſûre, mais à une demi-lieue en mer. Malheureuſement, en 1712, Louis XIV fut obligé de ſacrifier tous ces beaux établiſſemens au beſoin de faire la paix avec la Reine Anne d'Angleterre. Les Anglois en prirent poſſeſſion le 19 Juillet de cette année-là, & y mirent une garniſon de cinq mille hommes. L'année ſuivante, la paix ayant été conclue à Utrecht, une des conditions fut que les fortifications du côté de la mer, les jetées & les forts ſeroient démolis, & le port comblé ; ce qui fut exécuté à la rigueur la même année. Sur la fin de ſon regne, Louis XIV voulut établir un nouveau port à Mardick ; mais les Anglois s'y oppoſerent : ainſi la grandeur & la richeſſe de cette ville furent ſinon anéanties, au moins conſidérablement diminuées ; & au lieu qu'on y comptoit dans ſon état brillant juſqu'à vingt-ſix mille habitans, il n'y en eut plus que ſept à huit mille. Sous le regne de Louis XV, on a fait, à pluſieurs repriſes différentes,

de nouveaux efforts pour rétablir ce port, redoutable aux Anglois, vu sa position à l'entrée de la Manche, vis-à-vis des côtes d'Angleterre. On avoit déjà même réussi à un certain point, & si l'on n'avoit pas pu en faire sortir comme autrefois des vaisseaux de guerre, depuis soixante-dix jusqu'à cent pieces de canon, il en partoit du moins des Armateurs, dont les courses faisoient grand tort au commerce des Anglois; mais par les Traités conclus en 1748 & 1763, il a été stipulé que Dunkerque seroit remis dans l'état réglé par le Traité d'Utrecht. Un Commissaire Anglois résidoit à Dunkerque, pour veiller à l'exécution de ces Traités; enfin, depuis la derniere paix, la France est délivrée de cette espece de servitude, & a la liberté, si le Roi le juge à propos, de lui rendre toute son ancienne gloire.

Le Corps de Ville de Dunkerque est composé d'un Bourgmestre, de dix Echevins, de trois Conseillers Pensionnaires gradués, &c. qui s'élisent tous les ans. Ce Magistrat fut formé, en 1320, par Robert de Cassel, fils cadet du Comte de Flandre, & Seigneur de Dunkerque. Il est en même temps bailliage;

il juge même au criminel en dernier ressort; en matiere civile, on appelle au Conseil d'Artois, & l'on sait que de celui-ci on peut appeler au Parlement de Paris. Il y a encore à Dunkerque une Chambre de Commerce, établie par Louis XIV, en 1700, & un Siége d'Amirauté, qui ressortit à celui de la Table de Marbre de Paris.

L'ancien commerce de Dunkerque est fondé sur la pêche du hareng; elle étoit d'un grand rapport. Il partoit de ce port quatre à cinq eents *buses* (c'est le nom qu'on donne aux bateaux destinés à cette pêche), équipés de dix hommes chacun. Les Pêcheurs de Dunkerque passoient pour les meilleurs saleurs de harengs de toute la côte, & on croyoit qu'ils avoient pour cela un secret particulier : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils en vendoient tous les ans pour quatre cents mille ducats; & ce fut par une contribution libre de ces Pêcheurs, que fut rétablie, en 1558, la grande église, qui avoit été brûlée. Les troubles des Pays-Bas, à la fin du seizieme siecle & au commencement du dix-septieme, dérangerent ce commerce. Il ne s'est parfaitement rétabli que lorsque la ville a été paisible sous la domination de la

France. Encore les Hollandois, qui ont la concurrence pour le débit des harengs en France, font-ils tort à celui de Dunkerque ; mais les Dunkerquois en revanche portent beaucoup de harengs en Espagne, & jusques dans nos Isles d'Amérique.

Dans l'état florissant de Dunkerque, il y avoit un Gouverneur & un grand Etat-Major, tant pour la ville que pour la citadelle ; un corps d'Officiers de marine, commandés par un Officier supérieur ; une école, où l'on donnoit aux jeunes Officiers toutes les connoissances nécessaires à l'état auquel ils se destinoient ; des Officiers de port ; un Intendant pour la terre, qui avoit dans son département Ypres & la Flandre Françoise maritime ; un Intendant de la marine, des Commissaires, des Écrivains, &c. On voit encore aujourd'hui la maison de l'Intendant de la Marine, qui est belle & a un beau jardin ; celles des autres Officiers dont je viens de parler ; de grands magasins & un parc pour la marine ; la corderie, la salle d'armes, & des casernes pour une nombreuse garnison.

La maison de ville est le plus ancien

bâtiment civil ; il exiſtoit dès le temps que la ville étoit aux Eſpagnols ; mais ayant été brûlé en 1642, il a été rebâti les années ſuivantes, tel qu'il eſt aujourd'hui. Il y a dans Dunkerque ſix places remarquables ; la premiere eſt la place d'armes, qui eſt belle, grande, & ornée de belles maiſons ; la ſeconde, la place Dauphine, auſſi belle, & plantée d'arbres ; la troiſieme, le marché au blé, elle eſt triangulaire ; la quatrieme, la *cruxtrade*, ſur laquelle eſt l'hôtel-de-ville, & où les Marchands s'aſſemblent pour leurs affaires de commerce ; la cinquieme, la place à la volaille ; & la ſixieme, celle au poiſſon, où ſe fait l'adjudication du poiſſon frais au rabais, que l'on appelle le *minke*, d'un mot flamand qui veut dire *à moi*, parce que les Marchands en détail ou les Particuliers qui ſe le font adjuger, prononcent ce mot à l'inſtant où ils trouvent le prix raiſonnable.

L'hôpital du Roi fut établi dès 1662, par ordre de Louis XIV, & ſert pour tout le Militaire ; il eſt beau & bien entretenu.

Les égliſes & établiſſemens pieux de la ville ſe ſont fort multipliés pendant

qu'a duré ſa ſplendeur. La plus ancienne de ces égliſes eſt la paroiſſe de Saint-Eloi, bâtie en 1440, avec une tour très-élevée & très-ſolide, au haut de laquelle on place des hommes, que l'on nomme *Guetteurs*, chargés d'avertir de tout ce qu'ils voient paſſer de bâtimens en mer, dans le canal, entre les côtes de Flandre & d'Angleterre, que l'on découvre de cette tour : ils en donnent le ſignal à la ville, au moyen de différens pavillons de diverſes grandeurs & couleurs. Il y a dans cette tour ou clocher un carillon, qui depuis long-temps paroît aux Flamands digne de leur admiration ; l'intérieur de l'égliſe eſt orné de marbre & de bons tableaux. La cure eſt à la nomination de l'Abbé de Saint-Vinox, qui propoſe à l'Evêque d'Ypres trois ſujets, entre leſquels le Prélat choiſit.

Les Jéſuites avoient, en dernier lieu, une belle égliſe & un beau collége à Dunkerque ; ils étoient établis dans cette ville depuis 1612. On compte à Dunkerque quatre couvens de Moines mendians ; ſavoir, les Récollets, qui y ont été établis comme Cordeliers dès 1438, & ont embraſſé la réforme en

1630, avec presque tous les autres couvens de Cordeliers des Pays-Bas; les Capucins, établis depuis 1628; des Minimes en 1647, & des Carmes, qui étoient d'abord hors de la ville, & n'y ont été compris qu'en 1673. On y voit encore une abbaye de Bénédictines Angloises; l'époque de leur établissement est remarquable, c'est l'année 1662, lorsque les Anglois étoient maîtres de Dunkerque; la Reine Henriette de France, femme de Charles II, obtint de son mari, que les Religieuses qui depuis Henri VIII n'avoient plus d'asile en Angleterre, pussent du moins s'établir sous la domination Angloise en Flandre. Il y a aussi quatre couvens de Religieuses; le premier, de Clarisses, venues de Gravelines à Dunkerque en 1625; le second, de Religieuses du Tiers-Ordre de S. François, dites *Conceptionistes*, établies en 1636; le troisieme, de Pénitentes Récollettines, qui y subsistent depuis 1452; elles sont en partie cloîtrées, & servent en partie à soigner les pauvres malades de l'hôpital Saint-Julien; le quatrieme, sont les Sœurs noires, de l'Ordre de Saint Augustin, qui servent aussi les malades.

L'hôpital Saint-Julien est vaste & beau. Enfin il y a dans Dunkerque une petite école pour les enfans de la ville.

Je commencerai la description de la Flandre Autrichienne par la ville de *Tournai*, & le *Tournesis*, formant une espece de petite province à part, qui n'a pas toujours dépendu de la Flandre ; elle a été quelquefois jointe au Hainaut & à l'Artois, a d'ailleurs ses petits Etats à part, tout-à-fait distincts de ceux de Flandre, & est le siége d'un des plus anciens évêchés des Pays-Bas, dont l'histoire est si bien liée avec celle de la ville, qu'en faisant l'une, je ne peux manquer de faire connoître l'autre.

Sans adopter des fables ridicules, & sans croire que Tournai s'appeloit autrefois *Hostile*, & fut bâti par une colonie de Romains du temps de Tullius Hostilius, troisieme Roi de Rome, il est du moins certain que lorsque César vint pour conquérir la Gaule, il soumit les Nerviens, & établit un camp par-delà la riviere de Sambre, au lieu où est aujourd'hui Tournai. Ce camp devint bientôt une forteresse avec une garnison Romaine, commandée par Quintus Cicéron, contre lequel les Nerviens se révol-

terent ; mais les Romains vinrent bientôt à bout d'appaiſer cette révolte. Ils aſſujettirent les Nerviens au point qu'ils les obligerent à adopter leur religion, à ſe conformer à leurs mœurs, & à abandonner leur langue barbare pour la latine. Les Gaulois, & en particulier les Belges & les Nerviens, ſe révolterent une ſeconde fois, ſous la conduite de Julius Vindex leur Gouverneur, ſous l'Empire de Néron ; mais cette révolte ne fut pas plus heureuſe que la précédente. Une troiſieme, dans laquelle les Nerviens ſe joignirent à Claudius Civilis, ſous le regne de Veſpaſien, eut le même ſuccès. Sous celui de Commode, les Allemands, Peuples Germains, firent une irruption dans le pays des Nerviens, dont le nom n'étoit plus connu, & prirent *Tornacum*, aujourd'hui *Tournai*. Après y avoir fait de grands déſordres, ce torrent paſſa, & les Romains en rentrerent en poſſeſſion. Peu de temps après, le Chriſtianiſme commença d'être prêché à Tournai.

Les Apôtres de ce pays furent Saint Piat, Saint Cryſole, & Saint Eubert ou Eugene. Quoique les vieilles Légendes prétendent que Saint Piat ait été Diſciple de Saint Pierre, il eſt pourtant vrai que

ce

ce n'eſt qu'au ſecond ſiecle de notre Ere qu'il fut envoyé de Rome à Tournai. Il fut dénoncé au Gouverneur Riccius Virus, qui lui fit ſouffrir le martyre, en lui faiſant trancher le haut de la tête au deſſus des yeux. Ce fut dans la ville de Tournai même, un premier jour d'Octobre, à trois heures après midi, à ce que dit le Bréviaire du dioceſe, en préſence d'une foule de peuple, qui vit, avec grand étonnement, ce Saint martyriſé prendre le haut de ſa tête dans ſes mains, ſortir ainſi de la ville, & marcher d'un pas ferme & aſſuré juſqu'au lieu de Seclin, qui en eſt à trois bonnes lieues. Il y fut enterré, & ſes reliques y ſont reſtées juſqu'au quinzieme ſiecle : elles y ont opéré de grands miracles, & ont donné lieu à la fondation d'un chapitre. Mais enfin, en 1457, la ville de Tournai recouvra le corps de ſon ſaint Apôtre ; & il y eſt encore honoré. On fixe à l'an 299, l'époque du martyre de S. Piat ; mais il s'eſt élevé, par rapport à ſes reliques, une queſtion ſinguliere. La ville de Chartres prétend les poſſéder, & il y en a même, dit-on, une partie dans un village auprès de Paris. On ſoutient dans ces pays-là, que

les Normands ayant fait une irruption dans le Tournesis, les Moines ou Chanoines de Seclin transporterent dans l'intérieur de la France les reliques de Saint Piat, & qu'elles sont restées à Chartres. Comme il est difficile de décider cette question, chacun des deux dioceses, de Chartres & de Tournai, restent dans l'opinion de posséder le véritable Saint Piat.

Saint Crisole, Compagnon de Saint Piat, fut son successeur dans l'évêché ou dans l'apostolat de Tournai; & comme il eut les mêmes vertus & le même zele, il eut aussi le même sort; leurs supplices furent semblables. Ce fut dans le lieu de Verlinghen, que Saint Crisole eut le haut de la tête emporté, & il fut enterré dans la petite ville de Commines en Flandre, qui le regarde encore comme son Patron. Enfin *S. Eubert* ou *Eugene*, Compagnon des deux premiers Saints dont je viens de parler, prit leur place; mais il ne reçut point la couronne du martyre: il mourut tranquillement, & fut enterré à Seclin, auprès de Saint Piat. C'est de là que ses reliques ont été transportées à Lille, où elles sont encore dans l'église collégiale

de Saint-Pierre. On trouve après cela quelques lacunes dans la ſuite des Evêques de Tournai.

Conſtantin s'empara de cette ville au commencement du quatrieme ſiecle ; & ce n'eſt que lorſque cet Empereur eut fait monter avec lui le Chriſtianiſme ſur le trône Impérial, que l'on commence à revoir ce ſiége rempli par un Prélat, nommé *Superior*. A la fin du quatrieme ſiecle, Saint Martin voyagea & prêcha preſque dans toute la France. Il vint juſqu'auprès de Tournai, y fit abattre des temples Païens, & y fit des miracles, au même lieu où eſt aujourd'hui l'abbaye qui porte ſon nom. La dévotion à ce Saint s'eſt toujours depuis conſtamment conſervée dans le pays. L'an 395 & années ſuivantes, Saint Victrice, qui fut depuis Archevêque de Rouen, étendit ſa miſſion juſqu'à Tournai ; mais dès l'an 407, les Vandales firent une irruption dans les Gaules, & la ville de Tournai fut enveloppée dans le déſaſtre général. Quelques années après, ce furent les Goths qui cauſerent les mêmes déſordres ; cependant ces deux torrens étant paſſés, Tournai fut encore ſoumis à la domination des Romains juſqu'en 445, que Clo-

dion, Roi des Francs, s'empara de Tournai & de Cambrai, & détruisit les églises, qui commençoient à se multiplier dans ces villes. Les Huns vinrent à leur tour disputer cette proie aux Francs; mais ceux-ci, sous la conduite de Mérovée, se joignirent aux Romains pour les repousser. Childeric succéda à Mérovée en 458; & l'on a la preuve qu'il mourut près de Tournai, puisqu'en 1653 son tombeau a été découvert dans l'église de Saint-Brice, paroisse de cette ville. Ce fut en 484 que Clovis devint Roi des Francs; & on prétend qu'en 1488, le Pape Felix III établit pour Evêque de Tournai, Théodore, depuis lequel la suite des Evêques de cette ville est constante. Il fut tué par accident d'un coup de tonnerre, & fut remplacé par *S. Eleuthere*, qui fixa son siége d'abord à Blandin près de Tournai, & ensuite à Tournai même, après y avoir fait plusieurs miracles; car il ressuscita la fille du Tribun, qui étoit encore Païen, & convertit le Gouverneur de cette ville, toute sa famille, & un grand nombre d'habitans. Il détruisit un temple d'Apollon, & fit mourir, par la force de ses prieres, un dragon que le démon animoit, & auquel il faisoit rendre des oracles. La Légende de ce saint

Evêque porte que Clovis s'étant converti, vint à Tournai, & se confessa à Saint Eleuthere; mais ayant caché un de ses plus grands péchés, le Prélat, qui l'avoit appris par révélation, l'exhorta à le confesser; & le Roi le fit avec assez de contrition, pour obtenir l'absolution.

Saint Eleuthere ayant été faire un voyage à Rome, Ragnacaire, Prince François, mais ennemi de Clovis, s'empara de Tournai & de Cambrai : ce premier Roi Chrétien s'en vengea cruellement, en faisant mourir Ragnacaire. S. Eleuthere étant de retour de Rome, rapporta à Tournai des reliques de Saint Etienne & de Sainte Marie Egyptienne, que l'on conserve encore dans la cathédrale. Cependant il y avoit à Tournai des Hérétiques Ariens; ils regardoient Saint Eleuthere comme leur ennemi, & l'ayant attaqué au sortir de l'église de Notre-Dame, avec deux de ses Diacres, ils l'outragerent & le battirent tellement, qu'il en mourut, & est regardé comme martyr. Il étoit âgé de soixante-seize ans, & avoit été Evêque pendant quarante ans, dont il en avoit passé huit à Blandin, & trente-deux à Tournai. *S. Médard* son Disciple, & qui fut son successeur,

le fit enterrer dans sa premiere cathédrale à Blandin. Ses reliques y opérerent de grands miracles, & elles ont été depuis rapportées dans l'église de Notre-Dame de Tournai. La ville le regarde comme son Patron ; sa châsse est placée à côté de celle de Saint Piat.

Le Clergé & le Peuple de Tournai élurent unanimement *Médard* pour Evêque, après la mort de Saint Eleuthere ; mais Saint Remi, Archevêque de Reims, Métropolitain, voulut qu'il prît également soin du diocese de Noyon. Il ne put le refuser, & il se trouva avoir la direction des ames d'un pays immense, comprenant d'un côté le Vermandois, presque toute la Picardie & le Soissonnois, & de l'autre, toute la Flandre jusqu'aux pays Barbares, habités par les Bataves & les Frisons, & où le Christianisme étoit encore inconnu. Cependant le zele de Médard ne fut point effrayé du soin de veiller sur un si nombreux troupeau, & même après lui, les dioceses de Tournai & de Noyon resterent encore long-temps unis. Saint Médard mourut à Noyon, l'an 553 ou 554, après avoir tenu les deux évêchés au moins pendant cinquante ans. Ses obseques ressemblerent

à un triomphe ; & les miracles que son corps opéra, annoncerent sa canonisation par la voix publique. Le Roi Clotaire le porta lui-même sur ses épaules jusqu'à Soissons, où il avoit fondé une abbaye. Quand le corps du Saint y fut arrivé, il ne fut plus possible de le faire aller plus loin; il y resta donc. Le Roi donna de grands biens à ce monastere, & en fit achever l'église & les bâtimens. Telle est l'origine de la belle abbaye de Saint Médard de Soissons. Son successeur s'appela *Augustin*; il fut remplacé par *Gondulphe*, auquel succéda *Crasmarus*, à qui le Roi Chilperic donna le domaine & la seigneurie de Tournai. On célebre encore tous les ans, dans la cathédrale de Tournai, l'anniversaire de la mort de Chilperic, arrivée en 584. Après Crasmarus vint *Ebrulphe*; & ensuite *Saint Achaire* siégea jusqu'au milieu du septieme siecle.

Ce fut sous l'épiscopat de celui-ci que le grand *Saint Amand* entra dans le diocese de Tournai, prêcha dans la Flandre, & convertit entre autres Saint Bavon, Comte de Hasbaye, qui se fit Moine reclus à Gand. Saint Amand bâtit dans cette ville une église, dédiée à S. Pierre, actuellement abbaye; & Saint Bavon fit

des miracles, qui lui ont mérité l'honneur d'être le Patron de cette ville. Une foule de Disciples de l'un & l'autre sexe se rangerent à la suite de Saint Amand; la plupart ont été canonisés, & sont devenus des Saints & Saintes illustres dans les Pays-Bas. On rapporte que Saint Amand ressuscita dans Tournai même un mort; & ce fut dans ce diocese qu'il fonda l'abbaye d'Elnone, qui porte à présent le nom de son saint Fondateur, qui étoit un si zélé Missionnaire, que tantôt on le voit partir de Tongres & de Mastricht, dont il étoit Evêque, & pénétrer jusqu'au fond de la Frise, sur la mer du Nord, tantôt courir au pied des Pyrénées, pour convertir les Gascons encore idolâtres, & enfin faire plusieurs voyages à Rome, éloignée de quatre cents lieues de son diocese.

Le successeur de Saint Achaire fut encore plus illustre, car c'est *Saint Eloi*, d'abord Monétaire & Orfévre des Rois Clotaire II & Dagobert, jouissant de la réputation du plus habile Ouvrier qui fût alors en Europe. Il se convertit par un effet des reliques des Saints, pour lesquels il faisoit des châsses, & fit de son vivant même de grands miracles; ses

Légendes en rapportent de si extraordinaires, qu'ils étonnent encore plus qu'ils n'édifient. Plusieurs abbayes & monasteres de différentes provinces de France, particuliérement celui de Saint-Martin de Tournai, le regardent comme leur Fondateur. Il fit des missions aux extrémités de son diocese, & jusque dans un canton de la Flandre Maritime, que l'on appeloit le *comté d'Iseghem* ou *Isenghien*, & y établit pour Curé ou Pasteur *Saint Hillon.* Saint Eloi avoit sur-tout le don de découvrir les reliques des saints Martyrs enterrés depuis long-temps ; nous lui sommes redevables, entre autres, de celles de Saint-Quentin. Il mourut l'an 665. Ses reliques ont été partagées entre un assez grand nombre d'églises ; on en possede quelque portion à Tournai.

Saint Mommolin succéda à Saint Eloi dans son double évêché ; il étoit Moine de l'abbaye de Luxeuil, & mourut en 691, après vingt-six ans d'épiscopat. Les quatre Evêques de Noyon & de Tournai qui suivent, ne sont point regardés comme Saints, & sont bien moins illustres. *Saint Eunuce* vivoit du temps de Charles Martel, temps où nos Ecrivains disent que les églises étoient tyrannisées

par les Princes Laïques. Il eut pour ſucceſſeur *Eliſée*, qui ſiégeoit encore à Tournai, lorſque Pepin, fils de Charles Martel, ſe fit couronner Roi. Le grand Empereur Charlemagne ſuccéda à ce premier Roi de la ſeconde Race. Pendant ſon regne, Noyon & Tournai eurent trois Evêques, dont le dernier fut *Giſlebert*, mort en 782. Sous un autre Evêque, nommé *Vendelmaire*, l'Empereur Louis le Débonnaire donna un terrein & des maiſons à lui appartenantes, pour loger les Chanoines de Tournai. Sous l'Empereur Charles le Chauve, il y eut encore trois autres Evêques, ſous l'un deſquels, nommé *Emmon*, on apporta à Ciſoin, bourg du dioceſe de Tournai, le corps de Saint Calixte, Pape & Martyr des premiers ſiecles de l'Egliſe, qui donna lieu à la fondation d'une collégiale qui ſubſiſte encore dans ce bourg.

Ce fut ſous ce bon Evêque Emmon que les Normands firent leurs premieres irruptions dans les Pays-Bas, & ils martyriſerent ce Prélat l'an 860. *Raineline* ſuccéda à Emmon, & *Hedilon* le remplaça en 880. L'année ſuivante, le corps de Saint Eleuthere fut tranſporté de Blandin à Tournai, & cette tranſlation

fut accompagnée de miracles. Bientôt après, les Normands ayant fait de la ville de Gand leur point d'appui, firent des courses dans le Tournesis, & détruisirent presque toutes les villes de cette province & des pays circonvoisins. Ils brûlerent entre autres Tournai, dont les habitans furent obligés de s'enfuir; les Ecclésiastiques se retirerent à Noyon, emportant leurs principales reliques. Les courses des Normands étant finies, & *Rambert* ayant succédé à Saint Hedilon, quatre Bourgeois de Tournai entreprirent, l'an 912, de rebâtir cette ville, & en vinrent à bout. Les Evêques *Airard*, *Valmere*, *Transmere* & *Rodulphe* s'employerent pour ce rétablissement, & un grand nombre d'églises & de monasteres furent rebâtis.

En 954, *Fulchaire* monta par simonie sur les siéges, toujours unis, de Noyon & de Tournai. Il s'y conduisit, pendant son épiscopat, d'une maniere conforme à celle dont il l'avoit commencé. Il en fut, dit-on, puni avec éclat, & mourut rongé des vers. Le diocese fut consolé par l'élection de l'Evêque *Adulphe*, auquel succéda *Landulphe*, & à celui-ci *Radbold*, élu en 986. Les premieres années du onzieme

ſiecle furent très-agitées ; preſque tout le Peuple de France s'étant mis en tête que l'an 1000 devoit être la derniere du monde, fondé ſur la fauſſe interprétation de quelques prophéties, qui diſoient que le regne de J. C. dureroit mille ans & plus. *Hardouin*, que l'on prétend avoir été de la Maiſon de Croy, étoit alors ſur le ſiége de Noyon & de Tournai. L'an 1030, il fut remplacé par *Hugues*, qui contribua, en 1039, à la fondation de l'abbaye de Phalempin.

L'épiſcopat de *Baudouin*, ſucceſſeur de Hugues, fut très-agité. Le Comte de Flandre, Baudouin V, ſurnommé *de Lille*, fils de Baudouin le Barbu, irrité d'une excommunication lancée contre lui par l'Evêque de Cambrai, pour avoir envahi le comté de Hainaut, aſſiégea, entre autres villes, Tournai, la prit, la brûla, & la réunit à ſon comté. Cependant ce fut ce Comte Baudouin qui fonda la collégiale de St-Pierre de Lille, & l'égliſe fut conſacrée par l'Evêque Baudouin, peu de temps après qu'il eut aſſiſté au ſacre de Philippe I, Roi de France, en qualité de Pair Eccléſiaſtique, comme Evêque de Noyon. *Radbold II* lui ſuccéda en 1068; il mourut en 1099. Ce fut ſous ſon épiſ-

copat que le monaſtere de Saint-Martin de Tournai, abandonné depuis les ravages des Normands, fut rétabli. Ce fut auſſi ſur la fin du même épiſcopat que l'on prêcha, pour la premiere fois, la Croiſade. Enfin ce malheureux Evêque Radbold fut accuſé de ſimonie, & en étant convaincu, déſeſpéré, il mourut miſérablement & ſans confeſſion. *Balderic* lui ſuccéda en 1099. Sous ſon épiſcopat, les Comtes de Flandre ayant encore eu des guerres, Tournai ſouffrit quelque dommage, ayant pris parti pour l'Empereur Henri; mais enfin il revint ſous la domination des Rois de France.

Au commencement du onzieme ſiecle, l'égliſe cathédrale de Tournai fut bâtie comme elle l'eſt encore aujourd'hui, & dédiée à Notre-Dame. Après la mort de Balderic, il commença à être queſtion de ſéparer les deux évêchés de Noyon & de Tournai; cependant *Lambert* poſſéda encore ces deux évêchés réunis; & après lui, *Simon de Vermandois*, Prince du Sang de France & couſin-germain du Roi Louis le Gros, jouit du même avantage. Ce fut ſous ſon épiſcopat que Charles le Bon, Comte de Flandre, fut aſſaſſiné dans une égliſe de Bruges. Simon

leva avec respect, en présence de Louis le Gros, le corps de ce pieux Seigneur, & le transporta dans l'église de Saint-Donatien de Bruges, où il est révéré comme Saint & Martyr. Peu de temps après, Saint Bernard vint prêcher en Flandre, & s'arrêta quelque temps à Tournai. C'est à lui que cette ville est redevable d'avoir un Evêque particulier, & différent de celui de Noyon. Ce grand Saint vint à bout d'y faire consentir l'Evêque Simon, de son vivant même; & la chose étant absolument décidée, le Pape consacra, l'an 1146, *Anselme* Evêque de Tournai. Ce Prélat fit son entrée avec beaucoup de magnificence, & à la grande satisfaction des habitans. Il choisit pour ses grands Officiers Laïques, 1°. un Châtelain, nommé *Baudouin*, chargé de l'administration du Militaire, sous les ordres de l'Evêque; 2°. un Avoué, chargé de rendre la justice au nom du Prélat: l'un & l'autre de ces Seigneurs lui firent hommage, & lui prêterent serment. Saint Bernard vit encore mourir Anselme, qui fut remplacé, en 1149, par *Gerard*, & celui-ci, en 1166, par *Gautier*.

En 1171, l'évêché tomba en de très-

mauvaises mains. Un Administrateur, nommé *Robert*, Simoniaque & Tyran, s'en empara ; mais un Comte de Flandre & un Comte de Hainaut, quoiqu'en guerre l'un contre l'autre, s'arrangerent pour le punir. On mit à sa place *Evrard*, petit-fils d'Evrard d'Oisy, Châtelain de Tournai. Ces Châtelains avoient alors pour fiefs attachés à leur dignité, la ville de *Mortagne* & la terre d'*Oisy*.

En 1187, les Tournesiens se soumirent au Roi de France Philippe-Auguste, & furent assujettis, comme les autres Sujets du Roi, à payer le dixieme de leurs biens, pour la conquête de la Terre-Sainte. En 1192, *Etienne* succéda à Evrard, & vit finir le douzieme siecle. L'an 1202, la ville de Tournai fut augmentée & entourée de bonnes murailles. L'Evêque Etienne étant mort en 1203, on voulut élire *Pierre Cantor* ou *le Chantre*, fameux Docteur de l'Université de Paris ; mais il s'y refusa, & *Gossuin* fut élu en sa place. L'an 1204, on apprit que Baudouin Comte de Flandre, qui avoit passé en Orient, avoit été élu Empereur de Constantinople, & l'an 1205, qu'il avoit été massacré par les Bulgares. La

même année, la dignité de Prévôt du Chapitre de la cathédrale de Tournai fut supprimée ; elle étoit considérable & riche, & portoit ombrage aux Evêques, à cause des prérogatives dont jouissoit le Prévôt : elles s'étoient établies tandis que les Evêques résidoient à Noyon. Ce fut pendant l'épiscopat de Gossuin, & celui de *Gautier de Marvis* son successeur, que se passerent les regnes fort agités des deux Comtesses Jeanne & Marguerite, qui d'ailleurs firent assez de bien aux églises, en fonderent & en enrichirent plusieurs dans le diocese de Tournai. Le dernier de ces Evêques fut fort tourmenté par le Châtelain de Tournai ; & ce ne fut qu'en 1240, qu'il fit la paix avec Gautier d'Avenes, qui prétendoit au titre d'Avoué de l'évêché.

Gautier de Marvis étant mort en 1251, fut remplacé par *Gautier de Croix*, sous l'épiscopat duquel Saint Louis honora Tournai de sa présence. Ce saint Roi y assista à plusieurs cérémonies d'église, entre autres au transport des reliques de deux des onze mille Vierges, qui furent données par l'Archevêque de Cologne à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai.

Pendant

Pendant le reſte du treizieme ſiecle, Tournai eut pour Evêques *Jean Buchau*, *Jean d'Enghien*, *Philippe Mouskes*, Auteur d'une Hiſtoire de France en vers, qui eſt le plus ancien Livre d'Hiſtoire écrite en françois, qui nous ſoit reſté; *Michel de Warenghen* & *Michel de Waſſone.* Sous ces Prélats, il y eut grand nombre de fondations d'égliſes & de monaſteres dans Tournai. L'enceinte de la ville fut encore augmentée, & la partie par-delà l'Eſcaut y fut compriſe.

Au commencement du quatorzieme ſiecle, de nouvelles difficultés s'éleverent entre l'Evêque, les habitans & les Châtelains, qui prétendoient toujours avoir de grands droits dans la ville, indépendamment de la poſſeſſion de la châtellenie d'Oiſy & de la ſeigneurie de Mortagne. On ajouta à Tournai des fortifications conſidérables pour le temps; quelques-unes ſubſiſtent encore, tels que des tours, des murs & des foſſés. Enfin *Gui d'Auvergne*, frere du Comte de Boulogne, fut ſacré Evêque en 1301, & ſiégea juſqu'en 1327. Pendant ſon épiſcopat, il y eut de grandes guerres en Flandre, dont Tournai ſe reſſentit; il ſe donna pluſieurs batailles, entre autres celles de Courtrai, de Saint-

Omer, & de Mons en Puelle. Tournai fut aſſiégé, en 1303, par les Flamands, & le ſiége fut levé au moyen d'une treve: enfin, en 1305, la paix ſe fit, & Robert de Béthune, Comte de Flandre, ſortit des priſons du Roi Philippe le Bel. Il y eut encore ſous cet épiſcopat des troubles intérieurs dans la ville de Tournai, entre l'Evêque & les Bourgeois.

En 1307, il arriva à Tournai une aventure qui paroîtroit aujourd'hui bien extraordinaire: un homme ſe préſenta en diſant qu'il étoit le Sire Jean de Vierſon, auquel appartenoit la châtellenie de Tournai. Comme il étoit accompagné du Comte d'Evreux, frere du Roi Philippe le Bel, on n'oſa le refuſer, malgré les réclamations de la Châtelaine, qui étoit ſœur ou fille du véritable Jean de Vierſon, & avoit hérité de la châtellenie. Le faux Vierſon étoit protégé par Enguerand de Marigny, Surintendant des Finances de France; il s'empara de Mortagne, de Leuze & de Condé, qui appartenoient à la Châtelaine. Celle-ci, déſeſpérée de ſe voir ſi injuſtement évincée de ſes terres, mourut de chagrin. Baudouin de L[illegible]as, héritier de la défunte, démontra la ſupercherie. La châtellenie lui revenoit de

droit ; mais tout le parti qu'il put en tirer, fut une somme d'argent, moyennant laquelle Enguerand de Marigny la lui acheta. Peu de temps après, les biens de ce Ministre ayant été confisqués, le Roi Louis X, dit *le Hutin*, fils de Philippe le Bel, s'en empara, & s'étant arrangé avec l'Evêque de Tournai, véritable Seigneur, & dont le Châtelain n'étoit qu'un grand Officier, soumis à rendre foi & hommage au Prélat, l'Evêque céda la jurisdiction & la seigneurie de la ville au Roi, qui en retour lui donna des terres en France & en Artois ; ainsi le Roi de France, de Châtelain de Tournai en devint le Souverain. Le Monarque vint en personne à Tournai ; & cette ville lui fournit des troupes pour faire la guerre. En 1318, il y reçut avec magnificence le Légat du Pape, qui négocia la paix entre lui & le Comte de Flandre, & réussit à la conclure. Ce fut ce Cardinal Légat qui établit les Augustins à Tournai en 1319. En 1325, le Comte de Flandre brûla les fauxbourgs de Tournai, en poursuivant ses sujets rebelles : le feu gagna la ville ; les Tournésiens en porterent des plaintes au Roi, qui en parut très-fâché, mais

s'accommoda avec le Comte, qu'il soutint contre les révoltés.

En 1326, Gui d'Auvergne passa de l'évêché de Tournai à celui de Cambrai, & *Guillaume de Ventadour* lui succéda. L'année suivante, Philippe de Valois monta sur le Trône de France, continua de protéger le Comte de Flandre, & de régner dans Tournai. Les Tournésiens le suivirent à la bataille de Mont-Cassel, qu'il gagna contre les rebelles Flamands en 1329. L'année suivante, les Bourgeois de Tournai s'avisèrent de donner des fêtes & des tournois, & d'y inviter ceux des villes voisines. La fête fut très-belle, mais elle couta cher aux Tournésiens. Le Roi trouva mauvais qu'ils eussent fait prendre le titre de Roi au chef de leurs combattans; on leur chercha chicane à ce sujet: Philippe le Bel les priva de tous leurs priviléges, & leur donna un Gouverneur qui les traita assez sévérement. Cette sévérité engagea les Tournésiens à tenter de se joindre aux Anglois; mais le Roi en étant averti, mit dans leur ville une forte garnison. Alors les Anglois en formerent le siége en 1339; elle fut délivrée en 1340, après grand

nombre de processions & de vœux faits à la Sainte Vierge. Les Tournésiens, persuadés qu'ils devoient leur délivrance à Notre-Dame, s'acquitterent de leur vœu en offrant dans la cathédrale un cierge si long, qu'il pouvoit faire le tour de la ville.

L'an 1346, se donna la malheureuse bataille de Crecy, dans laquelle, entre autres Princes, Louis de Nevers, Comte de Flandre, fut tué. Pendant ce temps, le Cardinal *de Florence* étoit Evêque de Tournai; il fut remplacé par *Jean Desprez*, qui mourut de la peste, & celui-ci par *Pierre de Forest*. En 1351, cette ville eut pour Evêque *Philippe d'Arbois*, pendant l'épiscopat duquel elle essuya de grands malheurs, tels qu'un incendie considérable, & une grande inondation. Les Rois de France en étoient toujours les maîtres : le Roi Jean y fit son entrée, & peu de temps après fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers. Les partisans du Roi de Navarre & les Anglois ravagerent alors toutes les villes de France, & Tournai même. Il y eut quelques séditions dans cette ville ; mais elles furent appaisées par la sagesse de l'Evêque Philippe d'Arbois. Ce fut ce Prélat qui maria, en 1368,

Philippe le Hardi, premier Duc de Bourgogne de la seconde Race, avec l'héritiere de Flandre. Tournai fut alors rendu par le Roi Charles V à ses anciens Seigneurs, les Comtes de Flandre. En 1384, Louis de Male étant mort, Philippe, Duc de Bourgogne, entra en pleine possession des Etats de son beau-pere. Les plus illustres Evêques de Tournai, qui siégerent pendant le reste du quinzieme siecle, furent *Jean de la Trimouille*, *Louis de Thoisy*, *Guillaume Filatre*, Chancelier de la Toison d'or sous le Duc Philippe le Bon. Le dernier de ces Ducs ayant été tué devant Nanci, les François s'emparerent d'abord de Tournai; mais les Flamands leur ayant fait la guerre pour conserver les droits de l'héritiere de leurs Souverains, Tournai fut assiégé par Adolphe, dernier Duc de Gueldres, qui fut tué, en 1477, au village de Chin, près Tournai. La garnison Françoise de cette ville étoit très-brave, & faisoit de grands exploits contre les Flamands; mais les Tournésiens n'en étoient que plus malheureux. Leur territoire étoit ravagé, leurs fauxbourgs brûlés par les uns, & ils étoient vexés en dedans de leurs murailles par les autres. Sous le regne de Char-

les VIII, la ville fut enfin rendue à l'Empereur Maximilien, & à son fils Philippe, héritier des Pays-Bas ; mais les François s'en rendirent de nouveau les maîtres sous Louis XII, jusqu'à ce qu'en 1513, le Roi Henri VIII, uni à l'Empereur Maximilien, ayant gagné une bataille auprès de Terouane, cette ville fut prise, & Tournai assiégé se rendit au Monarque Anglois, qui le conserva quatre à cinq ans. Pendant le temps qu'il en fut le maître, il força le Chapitre à reconnoître pour Evêque le Cardinal *de Volsey*, son favori : mais depuis qu'il eut vendu Tournai à la France, en 1518, il ne fut plus question de ce Cardinal, & *Louis Guiard*, élu plus canoniquement, resta en possession de cet évêché.

En 1521, Tournai fut assiégé & pris par Charles-Quint. L'an 1526, cette ville lui fut assurée par le Traité de Madrid, confirmé, en 1529, par celui de Cambrai. Pendant le reste du regne de Charles-Quint, & une partie de celui de Philippe II, il ne se passa rien de bien remarquable à Tournai. Ce fut sous l'Evêque *Charles de Croy*, en 1560, que ce diocese fut considérablement démembré par la création des évêchés de Gand & de Bruges, &

fut soumis au nouvel archevêché de Cambrai ; auparavant il étoit suffragant de Reims. La rebellion & l'hérésie s'introduisirent assez tard dans cette ville, & en 1566 les Hérétiques y firent de grands ravages. En 1581, Alexandre Farneze, Duç de Parme, l'ayant assiégée, elle fut forcée de capituler. En 1667, Louis XIV la prit au dépourvu, & s'en rendit le maître au bout de deux jours de siége ; le château ne tint pas plus long-temps. Elle fut assurée à la France par le Traité d'Aix-la-Chapelle en 1668, & aussi-tôt après parfaitement fortifiée. La citadelle fut construite en 1670, & Louis XIV étant venu en personne pour en pousser les travaux, on prétend qu'ils furent achevés en huit jours de temps. Cette citadelle, qui étoit très-belle & très-réguliere, avoit cinq bastions entourés de fossés, chargés de demi-lunes avec des souterrains, & tous les magasins & bâtimens nécessaires pour une forte garnison. Ce fut un M. de Megrigny, fameux Ingénieur, & mort Lieutenant-Général des armées du Roi, qui éleva ces magnifiques fortifications. En 1709, l'armée des Alliés, sous les ordres du Prince Eugene & du Duc de Marlboroug, en forma le siége,

& la ville se rendit après quinze jours de tranchée ouverte. La citadelle tint encore pendant six semaines ; mais M. de Megrigny, qui l'avoit autrefois bâtie, & qui la défendoit, fut enfin obligé de se rendre prisonnier de guerre. En 1713, elle fut assurée à l'Empereur par la paix d'Utrecht. Tout le monde sait qu'en 1745 Louis XV assiégea cette place en personne, prit successivement la ville & la citadelle, & trois ans après la rendit à l'Impératrice-Reine, Marie-Thérese, par le Traité d'Aix-la-Chapelle. Ce ne fut cependant qu'après avoir démoli la citadelle, & rasé une partie des fortifications de la ville.

Les Evêques qui ont gouverné ce diocese sous la domination Françoise, sont un M. *de Choiseul du Plessis-Praslin*, nommé en 1670, & mort en 1689 ; un M. *de Caillebot de la Salle*, qui lui succéda, mais qui fut obligé de se demettre de son évêché en 1705, parce qu'il fut inquiété pour avoir appelé de la Bulle *Unigenitus*. M. *de Coëtlogon* le fut peu de temps. M. *de Beauvau* quitta son évêché en 1709, lorsque les ennemis s'emparerent de Tournai, s'en démit en 1713, & est mort Archevêque de Narbonne.

Après avoir fait ainsi l'histoire de cette ville épiscopale, la description en sera courte. Elle est grande & commerçante, traversée par l'Escaut, qui n'y est pas encore bien large, & fournit de l'eau à une partie de ses fossés : elle a sept portes, autant de bastions ; environ les deux tiers de la ville peuvent être défendus par une inondation. On y passe l'Escaut sur cinq ponts. La cathédrale, dédiée à Notre-Dame, est d'une structure gothique & massive, mais très-belle, sur-tout intérieurement. Du milieu de l'édifice s'élevent quatre clochers, qui contiennent trente-quatre cloches. Le chœur & plusieurs chapelles sont très-ornés de sculptures de marbre & de bronze. On y remarque grand nombre de tombeaux magnifiques. Peu d'églises ont un trésor aussi riche en reliques. On trouve dans ce trésor un os du bras de Saint Pierre, Prince des Apôtres, & une partie des chaînes dont il fut chargé ; un grand os de Saint Paul ; des reliques & des cheveux de Sainte Agnès, de Sainte Agathe, des Saintes Perpétue & Félicité, de Sainte Marguerite & de Sainte Gertrude ; le corps de Saint Eleuthere, Evêque de Tournai ; des reliques de l'Apôtre Saint

Barnabé, de Saint Marc l'Evangéliste, quoique les Vénitiens prétendent avoir seuls le corps de ce Saint; le vêtement de peau de chameau que Saint Jean-Baptiste portoit dans le désert; des cheveux de la Magdeleine, & de l'onguent dont cette Sainte oignit les pieds de J. C.; des os de Sainte Anne, mere de la Sainte Vierge, & de Sainte Marthe; un os de Saint Jérôme, un de S. Bernard; le corps de Saint Piat, Apôtre du Tournesis; la tunique & la haire de Saint François d'Assise; des reliques de Saint Luc, de Saint Matthieu, de Sainte Barbe, de Saint Etienne, & de Sainte Marie Egyptienne; deux corps tout entiers des onze mille Vierges. Enfin on montre dans ce trésor, de la manne dont se nourrirent les enfans d'Israël, du lait de la Sainte Vierge, & quelques restes des pains d'orge, dont J. C. nourrit tant de peuples dans le désert.

On voit encore dans le chœur de la cathédrale de Tournai les armes des Chevaliers de la Toison d'or, qui assisterent à la fête de cet Ordre, que Charles-Quint y célébra en 1531. Il y nomma vingt-quatre Chevaliers, dont *Jean*, troisieme du nom, Roi de Portugal; *Jacques Stuard*,

cinquieme du nom, Roi d'Ecosse ; *Philippe de Baviere*, frere de l'Electeur Palatin ; *Georges*, Duc de Saxe ; *André Doria*, Prince de Melphe ; *Philippe*, Infant d'Espagne, qui n'étoit alors âgé que de quatre ans, & qui fut par la suite le Roi Philippe II ; *Renaud de Brederode*, *Antoine de Bergues*, *Jean de Henin*, *Charles de Lalain*, deux Seigneurs de la Maison *de Lannoy*, *Maximilien d'Egmont*, *René de Châlons* Prince d'Orange, & plusieurs autres Espagnols & Italiens.

Le Chapitre de Tournai est composé d'un Doyen, d'un Archidiacre, de sept autres Dignitaires, & de quarante Chanoines. La plus grande partie des dignités & prébendes sont à la nomination de l'Evêque ; les autres à celle du Chapitre. Pour y être admis, il faut nécessairement être noble ou gradué. Les Chanoines jouissent depuis long-temps du privilége d'être vêtus dans la ville d'une soutane violette ; depuis quelques années, ils portent au cou une croix d'or attachée à un ruban violet. Le bas-chœur est nombreux, & l'Office se fait avec beaucoup de décence & de magnificence dans la cathédrale.

L'abbaye de Saint-Martin de Tournai

est actuellement remarquable par la beauté de son église & de ses bâtimens. J'ai dit qu'elle fut fondée dès le septieme siecle par Saint Eloi ; & dédiée à Saint Martin de Tours, qui avoit, dit-on, prêché l'Evangile à Tournai dès le quatrieme siecle. Elle étoit déjà très-riche lors de l'invasion des Normands, qui la ruinerent ; mais elle fut rétablie, & les Religieux embrasserent la regle de Saint Benoît au douzieme siecle. L'église actuelle a été rebâtie au dix-septieme, sous la domination Françoise ; Louis XIV & la Reine Marie-Thérese, son épouse, en poserent la premiere pierre en 1677.

La ville est partagée en dix paroisses ; mais il faut remarquer qu'il y en a trois qui ne sont point du diocese de Tournai, la partie qui est au delà de l'Escaut étant de l'archevêché de Cambrai. Outre l'abbaye d'hommes, il y en a une de Religieuses de l'Ordre de Saint Augustin, nommée *Prépotence*, fondée au treizieme siecle, par l'Evêque Gautier de Marois. Il y a six couvens de Religieux mendians, deux communautés de Prêtres séculiers, dont une d'Irlandois, un couvent de Religieuses Hospitalieres, où l'on ne reçoit que des Demoiselles, des Carmelites, des

Dominicaines, des Annonciades, des Sœurs grises, & des Repenties. Les Jésuites y avoient deux colléges, & le soin du séminaire qui y a été établi en 1705. Les jurisdictions de la ville sont le bailliage, qui a pour chef le Grand-Bailli du Tournesis, le Magistrat ou Corps Municipal, composé du Maïeur & des Echevins. Sous la domination Espagnole, on appeloit de leurs jugemens au Conseil Provincial de Flandre. Il en est peut-être encore ainsi à présent. J'ai dit que sous la domination Françoise on avoit établi à Tournai le Parlement qui est actuellement à Douai.

A un quart de lieue de Tournai, mais dans le diocese de Cambrai, est l'abbaye *de Saussoie*, de Religieuses Bernardines, fondée, en 1233, par un simple Bourgeois de Tournai. A pareille distance à peu près de la ville, on trouve une belle chartreuse, fondée, en 1375, par Jean de Verchin, Sénéchal du Hainaut. Encore à une lieue de Tournai, est le bourg d'*Antoing*, où se trouve une collégiale composée d'un Prévôt, qui est l'Abbé de Lobbes en Hainaut, un Doyen, & quatorze Chanoines.

A deux lieues de la ville, est le champ

de bataille de Bouvines, où le Roi de France Philippe-Auguste remporta, en 1213, une victoire signalée sur l'Empereur Othon IV, ligué avec le Roi d'Angleterre Jean Sans-Terre, le Comte de Boulogne, & Ferdinand ou Ferand de Portugal Comte de Flandre. Ce dernier fut fait prisonnier, &, pendant douze ans, renfermé dans la grosse tour du Louvre.

Nos vieux Auteurs racontent que l'an 1059, sous le regne de Henri I, Roi de France, on vit, dans une plaine du Tournesis, un combat prodigieux d'une grande quantité de serpens & de couleuvres. Le parti vaincu fut poursuivi par le vainqueur, & se cacha dans des buissons & des vieilles souches d'arbres. Les paysans étant accourus avec des fagots & des brandons de feu, acheverent d'exterminer les vainqueurs & les vaincus.

Je continuerai la description de la Flandre Autrichienne par le pays que l'on appelle, depuis bien long-temps, *Flandre Impériale*, & qui consiste principalement dans le *comté d'Alost*, ancien fief de l'Empire, pour lequel les Comtes de Flandre étoient Princes de l'Empire, comme pour une autre partie de la Flandre ils étoient

Pairs de France. Ce comté échut à Philippe d'Alſace après Thiéry Comte d'Aloſt, qui mourut ſans enfans en 1155. Baudouin le Courageux, Comte de Hainaut, héritier par ſa femme de Philippe d'Alſace ſon beau-frere, fit entrer Aloſt dans le partage de ſon ſecond fils Philippe, Comte de Namur; mais ce dernier étant mort ſans enfans l'an 1212, il reſta tout-à-fait réuni au comté de Flandre. Les dépendances de ce comté ſont aſſez étendues, & contienent quatre villes & cent ſoixante-douze villages. Il dépend preſque tout entier, pour le ſpirituel, du dioceſe de Malines. Il eſt très-fertile en grains & en pâturages, ſur-tout en houblon & en lin. Ce comté a un Gouverneur à part, que l'on appelle *Souverain Bailli*, qui a ſous lui cinq autres Baillis d'autant de baronnies, dont la principale, qui eſt celle de *Gavres*, a été érigée en principauté en 1553, en faveur de la Maiſon d'Egmont.

Les quatre villes ſont *Aloſt*, *Termonde*, *Grandmont*, & *Ninove*. Je vais dire un mot de chacune. Le nom *d'Aloſt* veut dire, en flamand, *à l'Orient*, parce que cette ville eſt ſituée ſur la Dendre, à l'extrémité orientale de la Flandre, ſur les

les frontieres du Brabant, entre Bruxelles & Gand : elle n'a qu'une seule paroisse, qui est en même temps collégiale. L'église en étoit très-belle, mais elle a été entiérement brûlée en 1605. Elle a été rétablie depuis, mais moins grande. Le Chapitre fut d'abord fondé hors de la ville en 1036, & n'y est entré qu'en 1495, pour se mettre à couvert des ravages des gens de guerre. La maison de ville est d'un goût très-gothique, ayant été bâtie dès l'an 1200. Il y a un couvent de Carmes, un de Capucins ; & les Jésuites y avoient, en dernier lieu, un collége & une assez belle église. Les couvens de filles consistent dans ceux des Carmelites, des Annonciades, des Sœurs grises, des Sœurs noires ; enfin on y voit un hôpital & un béguinage. En 1576, la ville d'Alost fut surprise par les Rebelles Flamands, qui y commirent de grands désordres ; mais avant la fin du seizieme siecle, elle fut encore ravagée à deux ou trois reprises. En 1667, les François s'en emparerent ; mais ils la rendirent l'année suivante, après en avoir fait raser les fortifications. Il y a près d'Alost deux beaux monasteres de filles ; l'un est une abbaye de Bernardines, nommée *Tenrose*, fondée

au treizieme ſiecle ; l'autre un prieuré de Chanoineſſes de l'Ordre de Saint Auguſtin, établi au douzieme.

La ville de *Termonde* ou *Dendermonde* ſe nomme ainſi, parce qu'elle eſt à l'embouchure de la riviere de Dendre dans l'Eſcaut. Elle eſt naturellement aſſez forte, quoique les ouvrages qui l'entourent ne ſoient pas conſidérables ; mais ſes foſſés ſont larges, remplis d'eau par les deux rivieres, & les prairies qui l'environnent ſont aiſées à inonder. Il y a une petite citadelle bâtie par le Prince de Parme, Alexandre Farneſe, en 1585. La ville a deux paroiſſes, dont la premiere eſt une collégiale, fondée dès le commencement du douzieme ſiecle. On y remarque trois abbayes de filles, Bernardines, Bénédictines, & Brigittines ; trois couvens d'hommes, Auguſtins, Capucins, & Carmes déchauſſés ; des Carmelites, des Sœurs noires, un béguinage, & un hôpital. La ville a beaucoup ſouffert lors du bombardement qui en fut fait en 1706 par les Anglois, commandés par le Général Churchill, frere du Duc de Marlborourg, qui prit cette ville après ſix jours de tranchée ouverte par un temps fort ſec qui ſécha les inondations. Dender-

monde fut plus heureuse en 1667; car Louis XIV étant venu l'assiéger en personne, les Espagnols lâcherent toutes les écluses, & les François furent obligés de se retirer. Cette ville avoit autrefois ses Seigneurs particuliers, & ce n'est qu'en 1264 qu'elle fut unie au comté de Flandre, par le mariage de Gui de Dampierre avec Marguerite, qui en étoit héritiere.

La ville de *Grandmont* tire, dit-on, son nom d'un de ses anciens Seigneurs, nommé *Gérard*; ainsi il faudroit dire *Gérardmont*. Plus anciennement encore, on prétend que c'étoit un château bâti par les Goths, & situé sur une colline, au pied de laquelle passe la Dendre, qui partage cette petite ville en deux. Baudouin de Mons, Comte de Flandre & de Hainaut, l'acheta en 1068. Il y fonda l'abbaye de Bénédictins de *Saint-Adrien*, ainsi nommée parce qu'on prétend y posséder les reliques de ce Saint, Martyr à Nicomédie. Il y a, outre cette abbaye, une paroisse, un couvent de Carmes & un de Minimes, un monastere de Bénédictines réformées, un de Récollettines, des Hospitalieres, & des Béguines. En 1381, la ville de Grandmont

s'étant réunie aux Gantois pour se révolter contre le Comte Louis de Male, elle fut prise d'assaut, ravagée, & presque entiérement brûlée. Depuis, elle est restée toute ouverte sans fortifications. A une demi-lieue de Grandmont, est l'abbaye de *Beaupré*, de Religieuses Bernardines, fondée au treizieme siecle. Dans une forêt voisine, que l'on appelle le *Bois Saint-Martin*, est une chartreuse, fondée en 1328, par un favori du Comte de Flandre, Louis de Nevers, dont l'histoire est singuliere. Le Comte conçut une telle affection pour ce Conseiller ou Ministre, qui se nommoit *Selinçk*, que non content de lui donner toute sa confiance, il voulut lui faire épouser sa fille. Les noces furent célébrées; mais le nouveau marié s'appercevant de la répugnance que la Princesse avoit pour sa personne, & du mécontentement qu'une alliance si disproportionnée inspiroit aux Grands & au peuple, disparut le jour même de ses noces, avant que d'avoir consommé son mariage, & n'a point reparu depuis. Il y a une quarantaine d'années que Grandmont appartenoit à la Maison d'Epinoi, dont M. le Maréchal Prince de Soubise a hérité.

La ville de *Ninove* est sur la Dendre, entre Grandmont & Alost. Elle est toute ouverte, par conséquent fort exposée; aussi a-t-elle été souvent pillée & ravagée. Il n'y a qu'une seule paroisse, une belle abbaye de Prémontrés, dédiée à *Saint Cyprien*, fondée dès 1137, & deux petits couvens de Religieuses. On prétend que les anciens Seigneurs n'étoient que les Avoués de l'abbaye. Ils firent entourer la ville de murailles en 1194. La seigneurie a passé depuis sous la souveraineté des Comtes de Flandre, dans différentes Maisons; & enfin dans celle d'Egmont. Le Prince de Vaudemont (Lorraine) l'acheta, & la Princesse douairiere d'Epinoi sa niece en a hérité.

Le pays de *Was* est à l'extrémité de la Flandre Autrichienne, ayant au midi la ville & le territoire de Dendermonde, à l'orient l'Escaut, jusque vis-à-vis Anvers, au septentrion & à l'occident la Flandre Hollandoise, & le territoire de Gand. Ce pays, qui est fécond, & riche sur-tout en pâturages, en grains & en lin, a fait autrefois partie de la Hollande; mais il fut annexé à la Flandre en 1163, lorsque Philippe d'Alsace eut fait prisonnier Florent Comte de Hollande. Il

continue d'avoir ses loix & ses coutumes à part, & son administration particuliere, à la tête de laquelle est un Grand-Bailli, plusieurs Echevins, &c.... qui résident dans le bourg de *Saint-Nicolas*, le plus considérable du pays, dans lequel il n'y a point de villes, mais des bourgs qui sont aussi riches. Le second de ces bourgs s'appelle *Tamise*, & est sur les bords de l'Escaut; le troisieme, *Wasmunster*, où il y a une belle abbaye de Chanoinesses régulieres de l'Ordre de Saint Augustin; le quatrieme, *Beveren*, chef-lieu d'une belle terre érigée en comté pour une branche à présent éteinte de la Maison de Recourt de Liques; enfin le cinquieme, *Bornheim*, chef-lieu d'une autre belle terre érigée en comté.

Je passe enfin à la capitale de la Flandre Autrichienne, c'est-à-dire, à *Gand* & à son territoire. Cette belle & grande ville est située sur l'Escaut au confluent de la Lys, de quelques autres petites rivieres & de plusieurs canaux. Elle a la prétention d'avoir été bâtie du temps de Jules César, & rendue capitale des Nerviens. D'autres disent que son nom de *Gandavum* ou *Wandavum* vient des Wandales, qui, ayant fait une irruption

dans les Pays-Bas, se fixerent quelque temps dans ce lieu, & le fortifierent ; mais on ne sait véritablement rien de certain sur Gand avant le neuvieme siecle. Alors Odoacre, petit-fils de Lideric, premier Forestier de Flandre, la fit entourer de murailles & de remparts. De siecle en siecle, cette ville s'agrandit tellement, qu'à la fin du quatorzieme elle étoit également vaste & peuplée, & qu'au commencement du seizieme, Charles-Quint disoit qu'il *feroit tenir Paris dans son Gand*, voulant désigner par-là que la capitale de la Flandre avoit plus d'étendue que la capitale de la France. Les Gantois ont été de tout temps fort belliqueux, se sont fort adonnés au commerce, & ont établi des Manufactures avec succès ; mais depuis, ce commerce & cette industrie ont infiniment baissé. Au reste, le peuple de Gand a toujours été inquiet, remuant, & porté à la sédition. Il en donna de grandes preuves au quatorzieme siecle, lorsque soixante mille Gantois, ayant à leur tête un Brasseur nommé *Artevel*, oserent déclarer la guerre au Comte Louis de Male leur Souverain. Le Comte demanda du secours au Roi de France Charles VI, qui, s'étant

mis à la tête de ſon armée, défit les Rebelles à la bataille de Roſebecque en 1382. Plus de quarante mille Flamands reſterent ſur la place avec leur chef Artevel. A la fin du quinzieme ſiecle, ils ſe conduiſirent auſſi mal envers Marie de Bourgogne, qu'ils retinrent priſonniere, & firent décapiter ſes Miniſtres preſque en ſa préſence. Enfin au ſeizieme ſiecle ils ſe révolterent encore contre l'Empereur Charles-Quint, qui fut obligé de partir d'Eſpagne & de traverſer la France pour les ſoumettre.

Les Gantois reconnoiſſent pour leurs Apôtres & leurs Patrons, Saint Amand, Evêque de Tongres, Saint Bavon, grand Seigneur du pays, qui ſeconda St. Amand dans ſes miſſions, & fonda avec lui pluſieurs égliſes & abbayes, dans le détail deſquelles j'entrerai tout à l'heure; & enfin Saint Livin, Evêque régionnaire, qui, avec la permiſſion de l'Evêque de Tournai diocéſain, y prêcha auſſi en 653.

La ville de Gand & ſon territoire ont continué de dépendre du dioceſe de Tournai juſqu'en 1559, que le Pape Paul IV, ſur les inſtances de Philippe II, érigea Gand en évêché, dont le premier

Evêque s'appela *Corneille Jansenius* (différent de l'Evêque d'Ypres), Docteur de Louvain. Depuis ce premier Evêque, il y en a eu seize jusqu'à présent. Le diocese est totalement compris dans la Flandre Autrichienne & Hollandoise. La cathédrale étoit autrefois une abbaye fondée par *Saint Bavon*, & dédiée à Saint Jean-Baptiste; elle a été occupée par des Religieux de l'Ordre de Saint Benoît jusqu'en 1537, qu'elle fut sécularisée, & on établit vingt-huit Chanoines, dont huit en dignités. Leur église fut détruite en 1540 par ordre de Charles-Quint, pour faire place à la citadelle, & le Chapitre fut transféré dans l'église actuelle, déjà ancienne, grande & belle, qu'on dédia à Saint Bavon; on en a fort embelli les dedans, & on y a élevé une haute & belle tour. En 1641, le tonnerre étant tombé sur cette église, elle souffrit beaucoup; mais les dommages ont été depuis réparés. Il reste encore de l'ancien bâtiment une belle crypte ou église souterraine. On voit dans l'intérieur de l'église plusieurs tombeaux assez magnifiques, entre autres celui d'un Evêque de Gand, nommé *Antoine Triest*, mort en 1657, âgé de plus de quatre-vingts ans. Il s'est tenu dans cette

église deux Chapitres de l'Ordre de la Toison d'or, l'un en 1445, du temps du Duc Philippe le Bon, & l'autre en 1559, sous le regne de Philippe II Roi d'Espagne. C'est le dernier de cet Ordre qu'on ait tenu en regle, & dans lequel on nomma des Chevaliers, les Rois d'Espagne s'étant, dans la suite, mis sur le pied de faire des nominations sans cérémonie. Dans le premier de ces Chapitres, le Duc Philippe le Bon nomma Chevaliers le Roi d'Aragon & de Naples, Alphonse, cinquieme du nom, qui mourut en 1458; trois Seigneurs Flamands, dont deux de la Maison de Borsele, & un de celle de Bréderode, Jean d'Auxi, & le Sire d'Humieres en Picardie. Les Chevaliers nommés dans le dernier de ces Chapitres furent le Roi de France François II, Guidobaldo, Duc d'Urbin, Marc-Antoine Colonne, Philippe de Montmorency, Comte de Horne, & Floris de Montmorency-Montigny son frere, Baudouin de Lanoy, & Charles de Lanoy son cousin, Guillaume de Croy, & Antoine de Lalain.

Indépendamment de la cathédrale, il y a dans la ville six paroisses, dont une est collégiale, dédiée à Saint Nicolas;

deux belles & grandes abbayes; la premiere est celle de *Saint-Pierre*, fondée vers l'an 610 par Sigebert Roi d'Austrasie, à la priere du grand Saint Amand. Elle fut brûlée par les Normands, & rétablie, en 946, par Arnoud Comte de Flandre. C'est le plus beau & le plus illustre monastere des Pays-Bas. L'Abbé a le titre de Prince, & prend celui de Primat de la Flandre. Il est toujours régulier, exerce la jurisdiction temporelle sur une bonne partie de la ville, & la spirituelle, non seulement sur ceux de ses Religieux qui résident dans son monastere, mais la conserve sur plusieurs d'entre eux, auxquels il confere des cures, tant au dedans qu'au dehors de la ville. L'église abbatiale a toujours été très-magnifique; étant fort ancienne, elle a été rebâtie il y a environ soixante ans, & postérieurement encore on a rétabli le logement de l'Abbé. Les jours de fêtes, l'église est ornée de magnifiques tapisseries, chef-d'œuvres des temps les plus brillans des Manufactures de Gand. C'est dans cette abbaye que de temps presque immémorial se fait l'inauguration des Comtes de Flandre. Les nouveaux Souverains offrent

trois pieces d'or, & une piece de drap d'or ſur l'autel, & l'Abbé lui ceint l'épée, marque de la ſouveraineté, & enſuite le Comte jure ſur les Saints-Evangiles de conſerver les droits & les priviléges du monaſtere. Il va de là à la cathédrale de Saint-Bavon, où il fait un pareil ſerment. Il paſſe enſuite à l'hôtel de ville, où il fait un troiſieme ſerment de maintenir les priviléges de la ville & des Bourgeois. Ce n'eſt qu'après tout cela que les trois Etats de Flandre lui prêtent ſerment de fidélité.

La ſeconde abbaye de Gand eſt celle de *Baudeloo*, fondée dans le pays de Was, en 1197, par le Comte Baudouin IX, qui mourut Empereur de Conſtantinople. On y ſuivit d'abord la regle de Saint Benoît. En 1225, les Religieux embraſſerent celle de Cîteaux. En 1585, l'ancienne abbaye ayant été ruinée, ils ſe retirerent à Gand, où ils ont à préſent une belle égliſe & un beau monaſtere.

L'abbaye de *Tronchiſe*, de l'Ordre de Prémontré, eſt preſque à la porte de la ville; elle fut fondée par S. Amand dès l'an 640. Outre ces trois abbayes, il y a dans Gand des couvens de Franciſcains qui ont embraſſé la réforme des Récollets, de Do-

minicains, de Carmes, d'Augustins, tous fondés au treizieme siecle. Les Capucins n'y sont que de la fin du seizieme. Les Jésuites y avoient un beau collége, & la direction du séminaire: les Chartreux sont entrés dans la ville en 1584, & étoient établis au dehors dès l'an 1510. Depuis le dix-septieme siecle, il y a un prieuré de Bernardins, des Alexiens qui portoient ci-devant un uniforme fort bizarre, qu'ils ont abandonné depuis peu: leur église est fort belle. Enfin, les Carmes déchaussés établis depuis ce siecle-ci, y ont aussi une très-belle église. Il y a dans Gand jusqu'à dix abbayes de filles, dont cinq de l'Ordre de Cîteaux, deux de l'Ordre de Saint Augustin, deux de Bénédictines, dont une d'Angloises, & une de Cordelieres Urbanistes, & treize autres couvens de filles. Depuis peu d'années on en a détruit quelques-uns, entre autres celui des Claristes, de la réforme de Sainte Colette. Elles conservoient précieusement le corps de leur Réformatrice, qui étoit venue de Bourgogne jusques en Flandre, & étoit morte en 1447. Lors de leur destruction, elles ont transporté ces précieuses reliques de Gand à Poligny

en Franche-Comté, où elles ſont à préſent.

On remarque dans Gand pluſieurs beaux hôpitaux, deux grands béguinages, & différentes places publiques; la plus belle eſt celle que l'on appelle *le Marché du Vendredi*, au milieu de laquelle on voit la ſtatue de Charles-Quint; celle de *Kauder* eſt ornée d'arbres, & fait la promenade de la ville.

On paſſe les différens bras de rivieres, ruiſſeaux & canaux qui traverſent la ville, ſur plus de trois cents ponts. On voit ſur l'un d'eux la ſtatue d'un jeune homme que l'on prétend que l'on voulut forcer à couper la tête de ſon pere. Au moment qu'il alloit exécuter cet ordre barbare, la lame de ſon ſabre ſauta en l'air; & la poignée lui reſta dans la main.

L'hôtel de ville & le beffroi ſont deux bâtimens très-remarquables; le dernier eſt une tour très-élevée, à laquelle on monte par plus de trois cents marches. La groſſe cloche, que l'on a nommée *Roland*, peſe onze mille livres. Au deſſus de la tour, eſt un dragon de cuivre doré, que l'on dit avoir été envoyé de Conſtan-

tinople par le Comte Baudouin IX. L'hôtel de ville actuel a été commencé en 1600, au lieu d'un ancien bâtiment construit en 1481; il n'a été achevé qu'assez long-temps après; il est beau & vaste. C'est là que s'assemblent non seulement le Magistrat de l'hôtel de ville, mais encore les Etats du pays, qui sont divisés en trois Ordres. Celui du Clergé est composé des Evêques de Gand, de Bruges & d'Ypres, d'onze Abbés, à la tête desquels est celui de Saint-Pierre de Gand, & d'un grand nombre de Prieurs, Prévôts & Doyens de Chapitres. La Noblesse a à sa tête le Prince d'Epinoy, Vicomte de Gand & Connétable de Flandre. Cette dignité est actuellement possédée par M. le Maréchal Prince de Soubise, le Comte de Cruychenbourg Maréchal de Flandre, & quatre Bers (Pairs) ou Barons, dont le premier est celui de Cysoing. Le Tiers-Etat est composé des Bourgmestres & Députés des villes de Gand & de Bruges, & autres villes de la Flandre, dont je vais successivement parler. Les Etats s'assemblent tous les trois ans, & choisissent des Commissaires, qui reglent les affaires pendant l'intervalle d'une tenue d'Etats à l'autre. Ils accordent des subsides au Sou-

verain, & veillent à ce que la répartition des impôts soit égale.

Le Conseil provincial de Flandre réside à Gand ; il fut établi à Lille par Philippe le Hardi, en 1385, transféré à Gand en 1409, renvoyé à Courtrai en 1456, rétabli à Gand en 1503. Lors des troubles en 1579, ce Conseil se retira à Douai, revint enfin à Gand en 1584, passa à Bruges quand les François s'emparerent de Gand, & y est revenu, du moins pour la Flandre Autrichienne. Enfin c'est dans l'hôtel de ville que s'assemble le Magistrat ou Corps Municipal, composé d'un Grand-Bailli, de treize Echevins, de trois Conseillers Pensionnaires, &c.

La citadelle de Gand est petite, mais réguliere, à quatre bastions : elle fut commencée en 1540, par ordre de Charles-Quint. Les rebelles Flamands la raserent en 1573, sous Philippe II, & Alexandre Farnese, Prince de Parme, la rétablit en 1584. On y entretient toujours un Gouverneur, un Etat-Major & une petite garnison.

Il y a deux grands canaux qui partent de Gand, & facilitent le commerce de cette ville ; l'un conduit à Bruges ; l'autre

l'autre au Sas de Gand, & de là à la mer.

Ce qu'on appelle la *Cour du Prince*, est un ancien bâtiment commencé par le Comte Louis de Male, en 1368; c'est là que naquit, l'an 1500, l'Empereur Charles-Quint, qui, quarante ans après, traita sévérement sa propre patrie; car les Gantois s'étant révoltés, il revint exprès d'Espagne pour les châtier, & fit pendre vingt-six des principaux habitans de la ville, en bannit un grand nombre, confisqua leurs biens, ôta à la ville son artillerie, ses armes & ses priviléges, la condamna en douze cent mille écus d'amende, & fit bâtir la citadelle dont je viens de parler. En 1576, il se fit à Gand une pacification entre les Ministres & les Généraux du Roi Philippe II & les rebelles des Pays-Bas; mais elle ne tint pas long-temps. Le Duc d'Arscot ayant été nommé Gouverneur de Flandre, fit une entrée magnifique à Gand; mais peu de temps après, les Gantois le retinrent prisonnier avec plusieurs autres Seigneurs, & redemanderent avec hauteur leurs priviléges: enfin, en 1584, ils se soumirent, & le premier Bourgmestre, chef de la révolte,

fut décapité en 1585. En 1678, Louis XIV s'empara de Gand après un siége de six jours, & le rendit à la paix de Nimegue. Les François l'occuperent de nouveau au nom du Roi d'Espagne Philippe V, en 1700, le perdirent en 1706, le reprirent en 1708, & enfin le Prince Eugene & le Duc de Marlboroug l'assiégerent & s'en rendirent maîtres en 1709; il n'est point sorti depuis de la domination Autrichienne.

La ville de *Bruges*, qui est la seconde de la Flandre Autrichienne, tire son nom de la grande quantité de ponts qui sont dans son intérieur, & sur lesquels on passe les différens canaux qui la coupent, car il n'y a aucune riviere considérable qui la traverse. Elle est dans un pays bas & marécageux, à deux lieues de la mer, quatre d'Ostende & huit de Gand. Elle est plus vaste que peuplée, ayant une lieue & demie de tour. Son circuit est presque rond, & ses fortifications consistent dans une double enceinte de murailles, garnies de tours de distance en distance; devant chaque enceinte, est un fossé rempli d'eau. Les principaux canaux sont celui de Gand, celui de Damme, d'où l'on passe à l'Ecluse; celui

de Blankenberg, qui conduit directement au bourg de ce nom, sur le bord de la mer. Il est fameux par la grande quantité de Pêcheurs dont il est habité, & l'excellent poisson que l'on en tire, dont il se fait des envois considérables dans tous les Pays-Bas. Le canal d'Ostende est le plus beau & le plus large. Il y remonte des bâtimens de plus de quatre cents tonneaux de poids, qui pénetrent jusqu'au centre de la ville, dans le principal bassin, que l'on appelle le *Komme*. Ces bâtimens, pour remonter de la mer dans ces canaux, passent par des écluses, invention due à l'industrie des Flamands. Il est encore plus aisé & plus agréable de se rendre de Gand à Bruges, dans des barques très-commodes, qui voiturent doucement & à bon marché, dans une même journée; l'on peut y passer, si on veut, une partie de son temps à faire bonne chere dans la barque même.

Il y a deux cents ans que la ville de Bruges étoit très-florissante & très-commerçante, remplie de manufactures, de boutiques & d'ouvriers de toute espece. C'est là que se fabriquoient les plus belles tapisseries des Pays-Bas, différentes étof-

ſes de laine, de fil, ou mêlées de l'une & de l'autre, des camelots, des toiles, &c. Mais les Brugeois eurent, comme les Gantois, l'imprudence de ſe révolter en 1488 ; ils en furent punis en 1490, auſſi ſévérement que la ville de Gand le fut par Charles-Quint, cinquante ans plus tard. Depuis le ſeizieme ſiecle, le commerce d'Anvers, & enſuite celui d'Amſterdam, ont fait diſparoître celui de Bruges ; il y a cependant encore quelques gros Marchands.

La principale égliſe, actuellement cathédrale, fut fondée, au neuvieme ſiecle, par Baudouin Bras-de-fer, Comte de Flandre, qui la dédia à Saint Donat ou Donatien, un des premiers Archevêques de Reims, dont les reliques furent données à cette égliſe par l'Archevêque Ebbon.

Cent ans après, le Comte Arnoud y établit un chapitre collégial, composé d'un Prévôt & de douze Chanoines. Les prébendes furent enſuite augmentées juſqu'au nombre de trente-une, & les dignités portées à ſix. En 1105, le Comte Robert, dit *de Jéruſalem*, attacha à la dignité de Prévôt celle de Grand-Chancelier de Flandre, & donna à tous les Chanoines le titre de ſes Chapelains. En

1559, le Pape Paul IV & le Roi Philippe II érigerent un évêché à Bruges, & éleverent le Prévôt du Chapitre à la dignité épiscopale. Le diocese s'étend sur une partie de la Flandre Autrichienne & Françoise, & sur la Zélande. Le premier Evêque s'appeloit *Pierre Curtius*. Depuis lui jusqu'à nos jours, il y en a eu quinze. On garde précieusement dans la cathédrale les reliques du saint Patron, avec celles du Comte Charles le Bon, que j'ai dit avoir été assassiné dans cette église même en 1127.

La plus belle place de la ville s'appelle *le grand Marché*. Au milieu étoit un grand bâtiment carré, entouré de galeries, que l'on nommoit *les Halles*, & une tour très-élevée, au haut de laquelle on montoit par cinq cent trente-trois marches. Cette tour étoit remplie d'une grande quantité de cloches de différentes grandeurs, dont le carillon passoit pour très-harmonieux dans le pays. Tout cela a été brûlé en 1741. Une autre place de Bruges s'appelle le *Marché du Vendredi*, & est plantée d'arbres, qui forment une belle promenade. Sur une troisieme place, nommée *le Bourg*, est, d'un côté, la cathédrale & le palais épiscopal, & de l'autre

l'hôtel de ville, bâtiment gothique, mais assez somptueux dans son genre, dont la premiere pierre fut posée par le Comte Louis de Male, en 1376. On voit sur la façade extérieure, les statues de tous les Comtes & Comtesses de Flandre qui ont regné jusqu'à la fin du quatorzieme siecle. Près de la cathédrale, est la chapelle que l'on appelle *du saint Sang*, parce qu'on y conserve un vase de cristal, rempli d'une partie du précieux Sang de Notre-Seigneur, que le Comte Thiéry d'Alsace apporta à son retour de la Terre-Sainte, l'an 1148. C'est un présent de Foulques d'Anjou, Roi de Jérusalem, beau-pere du Comte.

Indépendamment du Chapitre de la cathédrale, il y a dans la ville deux collégiales, l'une dans l'église de Notre-Dame, fondée, en 1091, par un Evêque de Tournai, pour un Prévôt & onze Chanoines : l'autre dans l'église de Saint-Sauveur, pour un Prévôt & dix-huit Chanoines, qui sont assez pauvres. L'église de Notre-Dame est fort belle : elle a un clocher très-élevé, que l'on voit de fort loin en mer, & qui guide les Marins qui veulent entrer dans le port d'Ostende. On remarque dans cette église deux magni-

fiques tombeaux ; le premier est celui de Marie, héritiere de Bourgogne, femme de l'Archiduc Maximilien, depuis Empereur, morte en 1482. Le trésor de la même église est rempli d'ornemens précieux, brodés d'or & de perles, & travaillés de la main même de cette Princesse. Le second tombeau est celui du dernier Duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, tué devant Nanci en 1477. Le Duc de Lorraine l'avoit d'abord fait enterrer assez honorablement devant cette ville ; mais Marie, Reine douairiere de Hongrie, & Gouvernante des Pays-Bas, son arriere petite-fille, & sœur de l'Empereur Charles-Quint, le fit transporter à Bruges, & lui fit élever ce mausolée en 1550.

Il y a dans Bruges cinq paroisses, douze monasteres d'hommes, dont deux abbayes ; la premiere, *Saint-Barthélemi*, de Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint Augustin ; elle fut fondée par Saint Tron en 650 : ayant été ruinée par les Normands, elle fut rétablie au onzieme siecle : la seconde, l'abbaye des *Dunes*, de l'Ordre de Cîteaux, fut bâtie au milieu de ces montagnes de sable dont elle porte le nom, près de Furnes, en

1138, par S. Bernard même. En 1627, les Religieux, troublés par la guerre & menacés par les inondations de la mer, se retirerent à Bruges, où ils ont un très-beau monastere. Les Jésuites avoient été reçus à Bruges dès l'an 1570, dans une maison qu'ils se vantoient que Saint Ignace, leur Fondateur, avoit autrefois habitée. Ayant trouvé là comme ailleurs de grands protecteurs, ils y bâtirent une magnifique église, qui n'a été achevée qu'en 1645; ils enseignoient les Humanités. J'ignore les dispositions qui ont été faites de leur église & de leur maison. Les autres couvens sont ceux des Dominicains, des Récollets, des Carmes chaussés & déchausses, des Augustins, des Capucins, des Freres Alexiens, & enfin des Chartreux. Les monasteres de filles consistent en trois abbayes, de Chanoinesses régulieres de l'Ordre de Saint Augustin, de Bénédictines réformées, & de Bernardines, & en quatorze autres couvens de différens Ordres, un béguinage assez considérable, deux hôpitaux, & plusieurs maisons de charité pour les pauvres orphelins des deux sexes. L'église de Jérusalem a, dit-on, été bâtie sur le modele du temple de cette ville sainte.

Enfin il y a dans Bruges un monastere de Religieuses Chartreuses, qui est unique, du moins pour les Pays-Bas Autrichiens, & qui a des priviléges fort rares & fort remarquables. Il est d'usage que les anciennes Professes de cette maison soient élevées par l'Evêque de Bruges au grade, ou, si on veut, à l'Ordre de *Diaconesses*. Pour cet effet, le Prélat les bénit en cérémonie, leur donne l'anneau, l'étole, le manipule, & le droit de chanter l'Epître à la Messe.

C'est à Bruges que Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, institua, en 1430, l'Ordre de la Toison d'or. Il créa dans le premier chapitre de cet Ordre vingt-quatre Chevaliers, dont le premier fut *Guillaume de Vienne*; les autres, plusieurs grands Seigneurs Flamands, Bourguignons & François, entre lesquels un *Créquy*, un *Beaufremont*, un *la Tremouille*, un *Toulongeon*, trois *de Lanoy*, deux *de Luxembourg*, & deux *de Croy*. Deux ans après, le même Duc y tint encore un second chapitre, dans lequel il n'en créa que deux, *André de Toulongeon* & *Jean de Melun*, Sire d'*Epinoy*. En 1468, Charles le Téméraire, dernier Duc de Bourgogne, tint un troisieme chapitre

dans l'église de Notre-Dame de Bruges (1); il y nomma huit Chevaliers, dont le premier fut *Edouard IV*, Roi d'Angleterre : entre les autres on peut remarquer *Jean de Damas*, Seigneur de Clessy, *Jacques de Bourbon*, cousin-germain par sa mere du Duc de Bourgogne, *Philippe*, Duc de Savoie, & *Claude de Montaigu*, cadet de l'ancienne Maison de Bourgogne. Enfin, en 1478, l'Empereur Maximilien tint encore un chapitre dans la collégiale de Saint-Sauveur de Bruges. Il y fit huit Chevaliers des Maisons d'Egmont, de Lalain, de Luxembourg, de Savoie, de Ligne, de Toulongeon, de Lichsteinstein, & un bâtard de Bourgogne.

Les Hérétiques, rebelles au Roi Philippe II, s'emparerent de Bruges en 1578, y dominerent, & y commirent de grands désordres jusqu'en 1584, que le Prince de Parme, Alexandre Farnese, la remit sous la puissance Espagnole. Pendant la guerre de la succession, Bruges a suivi à peu près le sort de la ville de Gand.

On appelle *Franc de Bruges*, le terri-

(1) Les deux premiers s'étoient tenus dans celle de Saint-Donat.

toire de cette ville, qui eſt étendu & riche. Ce nom ou titre lui vient de ce que ſes habitans ont joui long-temps de certaines franchiſes, en vertu de priviléges qui leur avoient été accordés en différens temps par les Comtes & Comteſſes de Flandre. Le Franc a ſon adminiſtration & ſa juriſdiction à patt. On y trouve deux abbayes de Bénédictins, celle de Saint-André, fondée au douzieme ſiècle, & celle d'Oudembourg au onzieme. Les trois plus gros bourgs ſont, celui de *Blanckemberg*, dont j'ai déjà parlé, & celui de *Tourhout*, très-beau & très-riche, & *Rouſſelar*, qui dépend d'une belle Commanderie de l'Ordre de Malte, dont le Commandeur réſide ordinairement à Bruges.

La ville de *Damme* dépend auſſi du Franc de Bruges : elle eſt ſituée à une lieue de cette ville, ſur le canal qui conduit à l'Ecluſe dans la Flandre Hollandoiſe. Son nom veut dire en flamand *une digue*. Effectivement, en 1180, elle avoit un port, qui fut détruit par les inondations de la mer, & on fut obligé d'y faire une digue pour ſauver la ville. Elle fut entourée de murailles en 1238 ; elle a été depuis mieux fortifiée, &

a encore quelques baſtions qui enveloppent les écluſes du canal de Bruges. Elle eſt d'ailleurs aſſez petite, & n'a qu'une paroiſſe & un couvent de Religieuſes Hoſpitalieres. Elle a ſoutenu des ſiéges; mais ce n'eſt qu'au treizieme & au quatorzieme ſiecle. Depuis, elle a toujours ſuivi le ſort de la ville de Bruges.

La ville de *Dixmude* eſt ſur le bord de la riviere d'Yper, entre Ypres & Nieuport; elle dépend encore du Franc de Bruges pour la juriſdiction, & de l'évêché d'Ypres pour le ſpirituel; elle eſt renommée pour ſon excellent beurre, dont il ſe fait un grand commerce dans toute la Flandre. Ce n'étoit autrefois qu'un hameau, qui fut entouré de murailles au treizieme ſiècle. En 1299, le Roi Charles le Bel la prit & la fortifia: elle l'a été encore davantage au dix-ſeptieme ſiecle; mais enfin elle a été raſée, après avoir été priſe par les François en 1695. La principale égliſe eſt remarquable par une image miraculeuſe de la Sainte Vierge. Il y a un couvent de Récollets, deux de Religieuſes, un hôpital, & un petit collége régi par les Prémontrés.

La ville d'*Ypres* tire ſon nom de la petite riviere d'*Yperlée*, ſur laquelle elle

est située, mais qui fournit bien moins d'eau pour remplir les fossés de la ville, que ne font deux grands étangs qui y touchent, sont pour elle d'une véritable défense, & ont leur écoulement dans un beau & large canal, qui, après deux lieues de cours, se jette dans la riviere d'Yper, au dessous du fort de la *Kenoque*. Ypres n'étoit encore, l'an 800, qu'un château, qui fut emporté & pillé par les Normands. Le Comte Baudouin III le rétablit environ cent cinquante ans après, & en fit une ville. Dans le siecle suivant, Thiéry d'Alsace l'agrandit, & il le fut encore au treizieme siecle par la Comtesse Jeanne & Ferdinand de Portugal son mari. Il avoit été pris d'assaut, en 1128, par le Roi Louis le Gros. Philippe Auguste s'en empara de même en 1213, & le Roi Philippe le Bel en 1297. En 1325, les habitans se révolterent contre le Comte Louis de Nevers, & fortifierent leur ville d'une nouvelle enceinte, qui enveloppa tous les fauxbourgs, alors habités par un grand nombre d'Ouvriers & de Tisserands. A la fin de ce même siecle, cette ville se trouva si peuplée, qu'elle contenoit trois fois plus d'habitans qu'elle n'en a aujour-

d'hui ; mais ces Ouvriers étoient méchans & turbulens, d'ailleurs courageux. En 1383, les Gantois rebelles, soutenus par les Anglois, sous les ordres d'un Evêque de ce Royaume, vinrent assiéger Ypres ; mais ils furent reçus avec tant de vigueur, qu'ils furent obligés de renoncer à cette entreprise. On célebre encore tous les ans à Ypres la mémoire de cette délivrance, le premier Dimanche d'Août.

En 1388, Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, étant maître de la Flandre, fit fortifier Ypres, & l'agrandit encore. Elle contient un assez grand nombre d'églises, dont la principale, dédiée à Saint Martin, est aujourd'hui cathédrale. Cinq autres sont paroissiales ; la derniere est hors la ville. L'évêché a été formé des débris de celui de Terouane, & le chapitre composé en partie des Chanoines réguliers qui desservoient l'église de Saint-Martin, & en partie de douze canonicats de l'ancienne église de Terouane; enfin de dix prébendes du chapitre de Furnes. Les dignités sont au nombre de sept. Le revenu des prévôtés de Saint-Martin d'Ypres & de Furnes forment la

menſe épiſcopale. L'Evêque eſt ſuffragant de l'Archevêque de Malines, & ſon dioceſe comprend huit villes, dont la moitié eſt ſous la domination de la France, le reſte ſous celle d'Autriche, & cent cinquante paroiſſes. Il n'y a eu juſqu'à préſent que ſeize à dix-ſept Evêques d'Ypres, dont le plus fameux a été *Cornelius Janſenius*, né en Hollande, mais Docteur en Théologie de Louvain. Il fut ſacré en 1635, & mourut de la peſte en 1638. Il eſt Auteur du fameux Livre ſur la grace, intitulé *Auguſtinus*, dont cinq propoſitions furent condamnées à Rome en 1653, & le ſont encore par tous ceux qui ſignent le formulaire du Pape Alexandre VII. La perſonne de Janſenius n'a jamais été condamnée, ce Prélat ayant déclaré, en mourant, qu'il ſoumettoit ſon Livre à la cenſure du Pape & de l'Egliſe.

Sous la domination Françoiſe, la même année de la paix d'Utrecht, Louis XIV nomma à l'évêché d'Ypres, Charles-François de Montmorency-Laval, Archidiacre de Cambrai. Il fut ſacré le 6 Mai, & mourut au mois d'Août ſuivant. On trouve dans Ypres des couvens de Récollets, de Dominicains,

d'Augustins, de Capucins, de Carmes chaussés & déchaussés, & il y avoit ci-devant un collége de Jésuites. L'abbaye de *Roesbrugge*, habitée par des Religieuses de l'Ordre de Saint Augustin, & fondée, en 1271, par Guillaume de Béthune, Chevalier; celle de *Nonnebosschen*, aussi de Religieuses de l'Ordre de Saint Benoît, en 1123, par S. Charles le Bon, Comte de Flandre; trois ou quatre couvens de filles, de l'Ordre de Saint François, de différentes Congrégations, des Carmelites, un béguinage, & quatre hôpitaux.

La maison de ville, que l'on nomme communément *les Halles*, est vaste & magnifique, avec une belle tour, bâtie au quatorzieme siecle, dans laquelle on garde les archives de la ville, qui a son Magistrat & sa jurisdiction, composés d'un Grand-Bailli, d'un Avoué, treize Echevins, quatre Conseillers Pensionnaires, &c. Ce sont les Juges naturels de la ville & de la banlieue; cependant il y a un Vicomte d'Ypres, & cette seigneurie étoit encore possédée, il n'y a pas long-temps, par M. le Prince d'Isenghien. En 1566, les Protestans rebelles s'emparerent d'Ypres, y firent beaucoup de

de désordres, & en chasserent les Ecclésiastiques. Ils en resterent maîtres jusqu'en 1583, que le Prince de Parme, Alexandre Farnese, entreprit de les en chasser ; il en vint à bout en 1584. Pendant le cours du dix-septieme siecle, Ypres a été plusieurs fois pris & repris par les François. En 1648, le Prince de Condé soumit cette ville ; l'Archiduc Léopold la reprit l'année suivante. Le Maréchal de Turenne s'en empara en 1658 ; elle fut rendue à l'Espagne par le Traité des Pyrénées. En 1678, le Roi Louis XIV l'assiégea en personne, & la prit après huit jours de tranchée ouverte. Elle fut cédée à la France par le Traité de Nimegue, & fortifiée de maniere qu'elle devint une place redoutable, la plus grande partie de son enceinte étant défendue par des inondations, & le reste par trois ouvrages à corne, dont le plus grand contenoit une ville basse ou nouvelle ville. Elle ne fut rendue que par le Traité d'Utrecht, & resta sous la domination Autrichienne jusqu'en 1744, que Louis XV l'assiégea & la prit en personne. Elle a été rendue à l'Impératrice-Reine de Hongrie par le Traité d'Aix-

la-Chapelle ; mais on en a démoli toutes les fortifications.

La châtellenie d'Ypres est la troisieme de la Flandre Autrichienne ; elle comprend plus de trente bourgs ou villages. On y trouve plusieurs abbayes de Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, fondées au douzieme siecle ; la plus considérable est celle de *Warneton*, située dans un bourg sur la Lys, dont la plus grande partie est du domaine Autrichien, & ce qui est par-delà la riviere appartient à la France. A une lieue de ce bourg est l'abbaye de *Messine*, de Religieuses Bénédictines Nobles, qui regardent comme leur Fondatrice Adele de France, fille du Roi Robert, & femme de Baudouin de Lille. Cette Princesse fonda dans le même lieu, en 1062, un chapitre de douze Chanoines qui subsiste.

Courtrai est la quatrieme ville de la Flandre Autrichienne ; elle est située sur la Lys, entre Lille & Tournai, à cinq lieues de la premiere de ces villes, & à huit de la seconde. Elle est riche & commerçante, étant renommée pour ses toiles, & particuliérement pour le linge de

table que l'on y fabrique, & dont il se fait un grand débit dans les Pays-Bas, en France & en Allemagne. La principale église est collégiale; le Chapitre est composé d'un Doyen & de douze Chanoines. Elle reconnoît pour son Fondateur Baudouin Comte de Flandre, mort Empereur de Constantinople. Il y a aussi des couvens de Récollets & de Capucins, un collége, ci-devant gouverné par les Jésuites; plusieurs couvens de filles, deux hôpitaux soignés par des Sœurs, & un béguinage; enfin une abbaye de Bernardines, fondée, en 1238, par la Comtesse Jeanne. Sous le regne de Philippe le Bel, en 1302, les François perdirent, près de Courtrai, une grande bataille contre les Flamands. Robert, Comte d'Artois, qui commandoit l'armée, le Connétable Raoul de Nesle, le Roi de Majorque, & le Duc de Bar, qui y servoient comme volontaires, y furent tués avec douze cents Chevaliers, & six mille soldats François.

Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne & Comte de Flandre, commença, en 1385, à bâtir le château & à fortifier la ville. Ses fortifications ont été depuis fort augmentées. Pendant le cours du dix-

ſeptieme ſiecle, la ville de Courtrai a été priſe & repriſe pluſieurs fois, en 1643, 1645, 1646 & 1648. Le Maréchal de la Ferté fit bâtir la citadelle en 1647. En 1667, le Maréchal d'Humieres l'aſſiégea & la prit; mais les François la rendirent aux Eſpagnols par le Traité de Nimegue, en 1678. En 1683, les François la reprirent encore avec ſa citadelle, qu'ils démolirent en 1684. Elle fut rendue à l'Eſpagne par la paix de Riſwick, mais entiérement démantelée. Elle n'a jamais été plus heureuſe que depuis ce temps, n'ayant été expoſée qu'à payer des contributions, & elle a ſucceſſivement paſſé, à pluſieurs repriſes, mais ſans ravages & ſans effuſion de ſang, de la domination Françoiſe à celle d'Autriche.

La châtellenie de Courtrai comprend une ſoixantaine de bourgs & quatre petites villes, *Menin*, *Harlebeck*, *Thielt* & *Denſe*. Menin n'étoit conſidérable que par les fortifications dont elle étoit entourée; il n'y a pas plus de quarante ans. Elle eſt ſur la Lys, entre Warneton & Courtrai, & contient environ ſix mille habitans, la plupart Braſſeurs. Il n'y a qu'une paroiſſe, un couvent de Capu-

cins, & trois de Religieuses. Au quatorzieme siecle, ce n'étoit qu'un bourg du domaine des Comtes de Flandre. Le Roi Philippe II la fit entourer de murailles, & fortifier en 1575. En 1658, M. de Turenne la prit ; elle fut rendue à la paix des Pyrénées, & reprise en 1667. Depuis ce temps, elle est restée aux François jusqu'à la paix d'Utrecht. Louis XIV ayant cédé Courtrai aux Espagnols par le Traité de Nimegue, conserva Menin, & le fit fortifier par le célebre M. de Vauban, qui convenoit que c'étoit son chef-d'œuvre. Cependant le Duc de Marlboroug prit cette ville avec assez de facilité en 1706. Elle fut laissée à l'Empereur Charles VI par la paix d'Utrecht ; les Hollandois y tenoient une garnison, en vertu du Traité de barrieres de 1715. Louis XV l'assiégea, & la reprit en personne en 1744 ; ce fut sa premiere conquête dans les Pays-Bas. Elle a été rendue par le Traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, mais absolument rasée & démantelée. C'est dans le territoire de Menin, & près de cette petite ville, qu'est la terre d'*Isenghien*, érigée en principauté, en 1648, pour *Balthazar de Gand*, Gouverneur pour le Roi d'Espagne de la Flandre Wallone. Tout au-

près eſt l'abbaye de Bernardines de *Wevelghem*, fondée, en 1214, par la Comteſſe Marguerite, ſœur de Jeanne.

La petite ville de *Harlebeck* a le titre de vicomté. C'eſt un des lieux les plus anciennement connus de toute la Flandre, puiſque les premiers Foreſtiers y faiſoient leur réſidence ; Lideric de Buck, qui vivoit ſous le Roi Dagobert, y avoit fait bâtir un château, ou en occupoit un déjà bâti. Bouchart, fils de Lideric, ayant été dépouillé d'une partie de la Flandre par le Roi Thiéry, fut réduit à la ſeigneurie de Harlebeck ; ſa poſtérité en jouit juſqu'au neuvieme ſiecle, & quelques uns des Comtes Foreſtiers y ont été enterrés. On n'y trouve aucun monument de leur ſépulture ; mais probablement ils ſont inhumés dans l'égliſe, dans laquelle le Comte Baudouin de Lille fonda, en 1061, un chapitre qui ſubſiſte, & eſt composé d'un Prévôt, de deux autres dignités & de douze Chanoines.

Thielt n'eſt qu'un gros bourg, à quatre lieues de Courtrai ; mais c'eſt le chef-lieu d'une châtellenie, d'où dépendent dix-neuf villages. Outre la paroiſſe, il y a deux couvens de Récollets & de Récol-

lettines, & un hôpital desservi par des Hospitalieres. Ce bourg est la patrie d'Olivier le Dain, ou le Diable, qui fut d'abord Barbier du Roi Louis XI, & ensuite son Favori & son Ministre ; il eut l'insolence de se faire nommer Ambassadeur auprès de Marie de Bourgogne, & parut à la Cour de sa Souveraine naturelle avec un éclat qui ne lui donna que du ridicule ; enfin le Roi son protecteur étant mort, il fut pendu la premiere année du regne de Charles VIII, en 1484.

La ville de *Deinse* est située sur la Lys, entre Gand & Courtrai, & plus près de la premiere. L'église paroissiale est dédiée à Notre-Dame, & il y a un couvent d'Hospitalieres. En 1625, elle fut érigée en Marquisat par le Roi Philippe IV pour D. Diego Gusman, Marquis de Léganès, qui, quelques années après, le vendit à Ferdinand de Mérode, dont la postérité le possede encore. Cette place n'est point fortifiée en regle ; néanmoins, durant les guerres des dix-septieme & dix-huitieme siecles, elle a été souvent prise & reprise, le poste étant important.

Oudenarde est la cinquieme ville de la Flandre Autrichienne ; on prétend qu'elle fut bâtie par les Goths, lors de leur

irruption en 411. Depuis elle n'a cessé d'être fortifiée, d'abord comme simple château, ensuite comme ville : elle est située dans une vallée ; mais à cent pas de ses fossés, est une montagne (chose assez rare dans ce pays) d'où l'on découvre la ville, & d'où elle peut être incommodée. Oudenarde a été autrefois fameuse par ses tapisseries de haute-lice. L'Escaut la sépare en deux parties, dont chacune a sa paroisse ; la premiere, dédiée à Sainte Valburge, a un Curé & quatre Vicaires, qui portoient autrefois tous les quatre le nom de Curés. Les Protestans révoltés ayant pillé la ville en 1572, tuerent le Grand-Bailli, prirent les quatre Curés & les noyerent dans l'Escaut. Depuis ce temps, ils sont honorés dans Oudenarde comme Martyrs. La seconde paroisse est appelée *Pamele* ; c'est le nom d'une des parties de la ville, qui a ses Seigneurs particuliers, dont je parlerai dans un moment. Il y a dans la ville un collége, ci-devant occupé par les Jésuites, des couvens de Récollets & de Capucins, des Sœurs noires & grises, un beau couvent d'Hospitalieres, qui sont toutes de noble extraction ; & dans la partie de Pamele, l'abbaye de *Magdendaël*, Ordre de Cîteaux, établie

en 1233, par Arnoud Baron de Pamele. L'hôtel de ville eſt un monument gothique, mais d'une belle ſtructure, où s'aſſemble le Magiſtrat, qui gouverne la partie de la ville, qui eſt du domaine du Souverain des Pays-Bas. Ce Magiſtrat eſt composé d'un Grand-Bailli, d'un Bourgmeſtre, huit Echevins & trois Conſeillers Penſionnaires. La partie de Pamele a ſon Magiſtrat à part, dépendant du Baron de ce nom. Cette baronnie a long-temps appartenu à une ancienne & illuſtre famille, qui n'avoit pas d'autre nom que *Pamele*. Ses héritiers ou ſucceſſeurs ont pris le nom d'Oudenarde. L'ancien château eſt entre les deux villes, ſur le bord de l'Eſcaut.

Marguerite d'Autriche, qui fut Ducheſſe de Parme & Gouvernante des Pays-Bas, naquit à Oudenarde en 1521. Elle étoit fille naturelle de l'Empereur Charles-Quint. Son fils, Alexandre Farneſe, ſe diſtingua dans les Pays-Bas même au ſervice du Roi Philippe II. Il eut bien de la peine à reprendre la patrie de ſa mere, occupée par les rebelles Flamands & les Huguenots François. Il n'en vint à bout qu'après trois mois de ſiége, & ne ſauva la

ville du pillage qu'en considération de la Duchesse Marguerite. Pendant le cours du 17e siecle, elle a été plusieurs fois prise & reprise; en 1658, par Gaston Duc d'Orléans, & rendue à la paix des Pyrénées; en 1667, par Louis XIV, qui la retint en vertu du Traité d'Aix-la-Chapelle. En 1674, le Prince d'Orange voulut l'assiéger; mais le Prince de Condé ayant gagné sur lui la bataille de Senef, il fut obligé de lever le siége. Elle fut restituée au Roi d'Espagne par le Traité de Nimegue, en 1678. En 1684, elle fut bombardée & très-endommagée par le Maréchal d'Humieres; mais il ne put la prendre; les dedans en ont été depuis très-bien rétablis. Elle se rendit encore aux armes de Louis XV en 1745, & elle a été rendue par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Les fortifications n'en sont pas bien considérables; mais elle peut être inondée de maniere que les eaux en défendent les approches. En 1708, le Prince Eugene & le Duc de Marlboroug gagnerent près d'Oudenarde une bataille contre les François, commandés par le Duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, & le Duc de Vendôme.

Dans l'étendue de la châtellenie d'Oudenarde, qui comprend vingt-deux villages, sont deux abbayes, dont l'une, qui s'appelle *Enhaëm*, est sur l'Escaut, à une lieue de la ville; elle est habitée par des Religieux Bénédictins, qui font preuve de Noblesse. Elle fut fondée, en 1063, par le Comte Baudouin de Lille. La seconde, nommée *Peteghem*, fut fondée, en 1286, par Isabelle de Namur, femme du Comte Gui de Dampierre; elle est habitée par des Religieuses Claristes-Urbanistes.

Passons à la Flandre Maritime Autrichienne. La principale ville de cette partie est *Ostende*, située à quatre lieues de Bruges & à quatre de Nieuport; son nom indique un port tourné à l'Orient, aussi le sien l'est-il; elle est entourée, tant du côté de la mer que du côté de la terre, de différens petits forts. D'ailleurs ses véritables fortifications ne sont pas fort considérables; mais on n'y peut arriver que par une langue de terre, le reste des environs pouvant être aisément inondé.

Un Seigneur, nommé Gobert de Stendal, s'étant fait Religieux à Saint-Bertin, l'an 814, donna à cette abbaye le vil-

lage d'Ostende, & trente-huit hameaux & habitations de pêcheurs, dont il étoit Seigneur. En 1072, Robert le Frison, Comte de Flandre, s'étant emparé de ce lieu, l'agrandit, & y fit bâtir une église, dédiée à Notre-Dame, qui, en 1334, fut engloutie par une inondation de la mer, avec tout le bourg ou village que l'on appelle à présent *le vieux Ostende*, & qui est environ à une demi-lieue d'Ostende. L'année suivante, Louis de Nevers Comte de Flandre, fit rebâtir la ville & l'église au lieu où elles sont aujourd'hui; & en 1372, elle fut entourée d'une simple palissade. En 1445, Philippe le Bon l'environna de murailles, & en fit arranger le port, de façon qu'il devint le passage le plus ordinaire des Pays-Bas en Angleterre. Ce port a été encore depuis bien perfectionné; cependant l'entrée en est toujours dangereuse, à cause des bancs de sable dont la côte est semée, & qu'il faut bien connoître pour les éviter. On a vu souvent échouer sur ces bancs, non seulement des bâtimens, mais des poissons énormes, entre autres, en 1403, huit baleines, longues chacune de soixante-dix pieds.

Ostende ne fut régulierement fortifiée

qu'en 1583, par le Prince d'Orange, Général des Flamands rebelles & Protestans. A la fin de cette année, le Prince de Parme voulut l'attaquer, mais il fut obligé de se retirer. Enfin, en 1601, l'Archiduc Albert en forma le siége en regle; & c'est un des plus fameux dont il soit question dans l'Histoire. Il dura trois ans entiers, & ce ne fut qu'en 1604 que la ville fut prise. Il y périt, par le feu, le fer & les maladies, plus de cinquante mille hommes du côté des assiégés, parce que la communication n'ayant pu être fermée du côté de la mer, la garnison & les habitans se renouveloient sans cesse; & du côté des assiégeans, près de 80000 y perdirent la vie. Pendant vingt mois on tira deux cent cinquante mille boulets contre la place; les assiégés en renvoyerent plus de cent mille. On prétend qu'on entendoit à Londres le bruit de cette canonnade. Lorsque la ville se rendit, elle n'étoit plus qu'un monceau de ruines & un cimetiere affreux. Le Commandant qui signa la capitulation, étoit le quatrieme; des trois qui l'avoient précédé, deux avoient été tués, & le troisieme si griévement blessé, qu'il étoit hors d'état de servir. En 1648,

Ostende fut assiégé par les François ; mais les Espagnols les repousserent avec perte.

En 1706, cette ville étant occupée par les Espagnols, partisans de Philippe V, & par les François, les Hollandois vinrent l'attaquer par terre & par mer, & forcerent le Comte de la Motte Houdancourt, commandant les troupes Françoises, le Marquis de Covarruvias, Gouverneur Espagnol, & la garnison, consistant en six bataillons François, deux Espagnols, & un Régiment de Dragons, à se rendre. Les Hollandois s'y sont maintenus jusqu'en 1715, & la remirent alors aux Autrichiens, qui la possedent encore. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour la ville d'Ostende, c'est qu'on y manque d'eau douce, que l'on est obligé de faire venir de Bruges par bateaux ; en temps de siége, on ne peut s'en procurer que par mer. Il n'y a dans la ville qu'une paroisse, desservie par des Peres de l'Oratoire, deux couvens de Religieuses, un de Capucins, & un hôpital. En 1722, l'Empereur Charles VI voulut établir à Ostende une Compagnie des Indes, & ouvrir un commerce avec les Indes Orientales & la Chine. En 1724, 1726 & 1727, il partit de ce port des vaisseaux

pour la Chine & le Bengale, dont les retours furent très-avantageux à cette Compagnie. Mais bientôt les Anglois, les Hollandois & même les François prirent un tel ombrage de ce commerce, qu'ils menacerent l'Empereur de lui faire la guerre, s'il ne retiroit son octroi ; ce qu'il fut enfin obligé de faire en 1731.

Nieuport est le second port de la Flandre appartenant à l'Empereur : ce n'étoit autrefois qu'un hameau dépendant d'une ville nommée *Lombarcide*, qui avoit un beau port de mer, mais qui fut comblé en 1200 par les sables. Alors on forma un nouveau port au lieu où est aujourd'hui Nieuport, à une demi-lieue de Lombarcide, qui n'est plus qu'un petit village dans les Dunes. Nieuport a eu tous les honneurs de ville en 1414, & depuis a été réguliérement fortifiée, sans cependant que sa fortification soit infiniment chargée d'ouvrages ; mais elle est enveloppée, d'un côté, par la riviere d'Yper, & par des marécages ; de l'autre, par un large fossé, au milieu duquel sont plusieurs demi-lunes, un chemin couvert, un glacis, & au delà plusieurs canaux qui servent d'avant-fossés. Cette ville n'est qu'à deux lieues de Furnes, à trois d'Os-

tende, à quatre de Dunkerque, à sept de Bruges, & autant d'Ypres, & communique à toutes ces villes par la riviere d'Yper, ou par de beaux canaux très-bien entretenus. A chaque basse marée le port devient à sec; dans les hautes il a jusqu'à douze pieds d'eau, aussi n'y peut-il entrer que des bâtimens d'une médiocre grandeur.

Nieuport regarde comme ses principaux bienfaiteurs Philippe d'Alsace, Comte de Flandre, & ensuite Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne & Comte de Flandre, qui en 1585 la rétablit, & répara les dommages que les Gantois rebelles y avoient causés deux ans auparavant en y mettant le feu. Le principal commerce de la ville est la pêche, & la fabrique des filets pour les Pêcheurs, & des cordages pour les navires. L'air y est très-mal-sain pour ceux qui n'y sont pas accoutumés, c'est pourquoi on est obligé de changer souvent la garnison. Nieuport est une vicomté qui a été dans les Maisons d'Hallwin, de Commines & de Croy, & étoit, il n'y a pas long-temps, dans la famille de Prudhomme d'Ailly. Il n'y a qu'une paroisse, desservie par des Prémontrés, un couvent de Récollets, un de Carmes, un de Religieuses,

ligieuſes, un hôpital deſſervi par des Sœurs griſes, un béguinage, & un couvent de Chartreux Anglois, fondé en Angleterre par le Roi Henri V, en 1415, qui, fuyant les perſécutions de la Reine Eliſabeth, ſe réfugierent en Flandre, & enfin ſe retirerent à Nieuport. En 1600, il ſe donna, près de cette ville, une fameuſe bataille, entre l'Archiduc Albert d'Autriche, & le Prince Maurice de Naſſau. Le dernier eut l'avantage. Pendant toute la guerre de la ſucceſſion, au commencement de ce ſiecle, Nieuport reſta fidele au Roi Philippe V, & eut toujours garniſon Françoiſe juſqu'en 1713, qu'à la paix d'Utrecht elle fut livrée aux Anglois, qui la remirent, en 1715, à l'Empereur Charles VI.

La ville de *Furnes* n'eſt qu'à une lieue du bord de la mer, à quatre de Dunkerque, & autant de Bergue-St.-Vinox, avec leſquels elle communique par deux beaux canaux. Elle n'eſt pas grande, mais agréable, bien bâtie & bien fortifiée. L'air humide & marécageux qui y régne eſt malſain pour ceux qui n'y ſont pas accoutumés; elle eſt pour le ſpirituel du dioceſe d'Ypres. Sa principale égliſe eſt paroiſſiale

& collégiale ; c'étoit anciennement un monastere de Bénédictins, fondé, en 870, par le Comte Baudouin, dit *Bras-de-fer*; depuis il a été changé en un chapitre de douze Chanoines & d'un Prévôt. Les Comtes de Flandre augmenterent successivement ce chapitre ; de sorte qu'en 1559 il étoit composé de vingt Chanoines & deux Dignitaires ; la moitié en fut transportée à Ypres, lors de l'érection de cette ville en évêché, pour grossir celui de la nouvelle cathédrale.

Il y a dans la ville une seconde paroisse unie à l'abbaye de Saint-Nicolas, de Chanoines réguliers de l'Ordre de Prémontrés, fondée, dès 1120, par Jean Evêque de Terouane. Il y a aussi deux couvens de Moines, Capucins & Alexiens, deux de Religieuses, & un collége gouverné par les Peres de l'Oratoire. Au dix-septieme siecle, les François prirent & perdirent la ville de Furnes à deux reprises différentes. A la fin de ce même siecle ils la fortifierent, & la conserverent jusqu'à la paix d'Utrecht, qu'ils la remirent aux Hollandois ; ceux-ci la restituerent à l'Empereur Charles VI. Louis XV s'en empara en 1745, & elle a été

rendue à la paix de 1748. La châtellenie ou jurisdiction de Furnes s'appelle le *Furnembac*; elle est assez étendue, & a son Magistrat à part, composé d'un Grand-Bailli, deux Bourgmestres & vingt Echevins. La dignité de Châtelain & Grand-Bailli est héréditaire, & a été long-temps dans la Maison de Horne; elle s'étend sur cinquante-deux beaux villages & sur la petite ville de *Loo*, dans laquelle est une abbaye de Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin. Un peu plus loin, sur la riviere *d'Yper*, est une autre abbaye du même Ordre, nommée *Eversham*; l'une & l'autre ont été fondées au onzieme siecle. Entre Furnes & la mer sont les restes de l'abbaye des Dunes, à présent transférée à Bruges. En revenant sur les bords de l'Yper, on trouve à l'embouchure du canal d'Ypres, qui se jette dans cette riviere, le fort de la *Knoque*, construit par les Espagnols, en 1662, mais fort augmenté par les ordres de Louis XIV & les soins du célebre M. de Vauban; c'est proprement la clef de la ville d'Ypres dont il garde les écluses; toutes les barques qui viennent de Dixmude à Ypres sont obligées de passer sous son canon.

Je n'ai plus à parler que des pays ſoumis à la domination des Etats-Généraux des Provinces-Unies, & je commence par la petite partie de la Flandre qui leur a été abandonnée, & que l'on nomme la *Flandre Hollandoiſe.* La plus grande partie leur a été cédée par le traité de Munſter en 1648; les limites en ont été fixées & un peu étendues en 1664; enfin, en 1715 & en 1718, ce pays a reçu ſes derniers accroiſſemens. Il ne dépend d'aucune des ſept provinces en particulier, mais eſt gouverné par les Etats-Généraux, qui s'aſſemblent à la Haye, & qui, tous les ans, y envoient des Commiſſaires qui veillent à ſon adminiſtration. On a d'ailleurs établi, dès 1612, à Middelbourg en Zélande, un Conſeil de la Flandre Hollandoiſe, composé d'un premier Conſeiller Préſident, huit Conſeillers ordinaires, un Avocat Général, un Greffier. Il reçoit les appels des Sentences de la Magiſtrature des quatre diſtricts & villes dont je vais parler. A ce Conſeil eſt joint une Cour féodale, dont le reſſort a la même étendue.

Le premier de ces diſtricts eſt le *Franc de l'Ecluſe*, ainſi nommé, parce qu'il a été diſtrait du Franc de Bruges dans la

Flandre Autrichienne. La ville de *l'Ecluse* s'appelle ainsi, à cause des grandes écluses qui sont enveloppées dans ses fortifications, & au moyen desquelles on peut inonder tout le pays des environs. Elle est située sur un petit bras de mer, nommé *le Zwin*, qui est la partie la plus septentrionale de la Flandre. Son port étoit autrefois très-beau & très-magnifique; il y entroit des bâtimens de cinq cents tonneaux, & on y a compté jusqu'à cinq cents navires. Mais il fut ruiné en 1495, par l'Archiduc Maximilien, irrité contre les habitans de Bruges, qu'il voulut priver du commerce qu'ils faisoient par ce port. Depuis ce temps il n'a cessé de se combler, & il ne sert plus qu'à des petits bâtimens & à des barques, par lesquelles on communique d'un côté en Zélande, & de l'autre à Bruges. D'ailleurs cette place a été entourée de murailles depuis le quatorzieme siecle. Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, y fit bâtir, en 1385, un bon château. Elle a été encore mieux fortifiée depuis, & l'est toujours. Les Hollandois s'en sont rendus les maîtres en 1604, & l'ont conservée depuis jusqu'en 1747, que les troupes Françoises

s'en emparerent; elle fut rendue l'année suivante par le traité d'Aix-la-Chapelle. Il y a dans la ville environ quatre cents maisons, & douze cents habitans; il ne s'y trouve plus aucune église catholique; une seule a été conservée, & sert de temple aux prétendus Réformés. Il y a toujours un Gouverneur, un Commandânt pour le château, & une garnison.

Dans le franc ou district de l'Ecluse, est la petite ville *d'Ardembourg*, qui étoit, dit-on, anciennement dépendante de la Zélande; elle fut ruinée par les Normands au huitieme siecle, rétablie au treizieme; le commerce en fut alors assez florissant; mais de fréquentes inondations, particuliérement celle de 1477, acheverent de la ruiner, comblerent son port, & l'ont rendue de peu d'importance. La principale église, dédiée à Saint Bavon, fut, dit-on, fondée par St. Eloi au sixieme siecle, ruinée par les Normands, rétablie plus magnifique, & décorée d'un chapitre de Chanoines au treizieme. Il y avoit dans la ville plusieurs couvens & de belles églises; mais depuis 1604, que les Hollandois, sous le commandement du Prince Maurice de Nassau, s'en sont emparés, l'exer-

cice de la Religion Catholique y a été abſolument aboli. Le comté de *Middelbourg en Flandre* s'étend juſqu'à la porte d'Ardembourg, & eſt partie ſous la domination Hollandoiſe, partie ſous celle Autrichienne; & le chef-lieu de cette belle terre eſt du franc de Bruges. Au quinzieme ſiecle, un Conſeiller & Tréſorier de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, ayant acquis cette terre, fit entourer Middelbourg de murailles, y bâtit une belle égliſe, & y fonda un chapitre. Il mourut en 1472 ſans enfans; & le dernier Duc de Bourgogne s'en étant déclaré héritier, la donna à ſon Chancelier Guillaume Hugonet, à qui les Gantois firent trancher la tête en préſence de Marie de Bourgogne. Après la mort de ce malheureux Chancelier, la terre paſſa en différentes Maiſons; elle a été érigée en comté, en 1617, pour Iſabelle de Mérode, qui épouſa Philippe de Gand, Comte d'Iſſenghien, Chevalier de la Toiſon d'or, de qui deſcendoient feu M. le Maréchal d'Iſenghien, & M. le Comte de Middelbourg ſon frere, pere de Madame la Comteſſe de Lauraguais.

Toujours dans le diſtrict de l'Ecluſe, eſt la petite ville *d'Oſtbourg*, qui eſt

ancienne, autrefois fortifiée, mais à présent rasée; elle n'est séparée que par un petit canal de *l'isle de Cadsant*. Celle-ci, entourée en partie de la mer, est remplie de beaux villages, très-peuplée, & garnie d'excellens pâturages; les dunes & les digues la garantissent des fureurs de l'Océan. Avant que les Hollandois en fussent les maîtres, cette ville étoit sujette, partie à l'Evêque d'Utrecht, partie à l'abbaye de Saint-Bavon de Gand.

Le fort *d'Isendick* a été bâti à la place d'une autre forteresse, qui fut engloutie par les eaux de la mer en 1424. Depuis que les Hollandois en sont les maîtres, ils ont rendu cette place d'un très-difficile accès: c'est la derniere de celles de la République dont les François se soient rendus les maîtres en 1747. La petite ville d'Isendick ne contient qu'environ trois cents habitans. Vis-à-vis se trouve le *Polder d'Orange*, dans lequel est le bourg & la forteresse de *Biervliet*, patrie de *Guillaume Beukelins*, qui a eu l'honneur d'inventer la maniere de saler les harengs & de les mettre dans des caques ou tonneaux. Cette invention a considérablement augmenté le commerce des Pays-Bas maritimes. Elle fit tant d'honneur à

son inventeur, qu'on lui éleva un monument dans sa ville natale, où il mourut en 1397. L'Empereur Charles-Quint passant par ce pays, voulut voir ce monument; je ne sais s'il existe encore. L'an 1677, la mer inonda, vis-à-vis de Biervliet, jusqu'à dix-neuf villages qui n'ont point été rétablis : les habitans ayant trouvé moyen de former des digues pour contenir la mer, & même la faire retirer, le terrein est aujourd'hui à sec, & produit de bons pâturages. Il n'y a pas actuellement plus de cent cinquante habitans dans Biervliet; mais il étoit autrefois bien plus considérable. On prétend que ses habitans suivirent le Comte Baudouin à son expédition de Constantinople, au treizieme siecle; qu'ils s'y signalerent, & qu'en récompense le nouvel Empereur leur donna les armes de cette capitale de l'Empire d'Orient, qu'ils portent encore.

Vis-à-vis de Biervliet, de l'autre côté d'un bras de mer qu'on appelle le *Dollar*, on trouve deux isles formées par l'embouchure occidentale de l'Escaut, plusieurs canaux & bras de mer. Dans la plus grande de ces îles, sont *Terneuse*, très-petite ville, mais très-forte, & le fort *Maurice*,

qui tire ſon nom du fameux Comte Maurice de Naſſau, le plus grand défenſeur de la liberté des Provinces-Unies. Dans la ſeconde iſle, eſt la ville *d'Axel*, qui n'a guere que trois cents habitans, ſans compter une garniſon qui y eſt toujours établie. Cette ville fut brûlée, en 1574, par les troupes du Duc Philippe le Bon, qui crut qu'elle favoriſoit la révolte des Gantois; mais depuis elle a été rétablie & très-bien fortifiée.

Le Sas de Gand eſt la ville la plus conſidérable de la Flandre Hollandoiſe, & ſon diſtrict eſt étendu. Son nom vient de ce qu'elle renferme le ſas ou écluſe d'un grand canal qui commence à Gand & ſe jette dans un petit bras de mer qui ſe trouve à l'embouchure de l'Eſcaut. La petite ville du Sas eſt parfaitement fortifiée; ſes remparts ainſi que ſon intérieur ſont d'une propreté charmante. Au commencement des troubles des Pays-Bas, ce n'étoit encore qu'un bourg; mais il fut bientôt fortifié par les rebelles, & pluſieurs fois pris & repris par eux & par les Eſpagnols. *Philippine*, qui eſt un peu plus bas, ſur le bord de la mer, fut fortifié en l'honneur de Philippe II & par ſes ordres, au commencement des

troubles. Guillaume Comte de Naſſau s'en empara dans le ſiecle ſuivant, & il y avoit plus de cent ans que les Hollandois en étoient en paiſible poſſeſſion, lorſque les François prirent ce fort en 1747. Il n'y a pas dans la ville plus de quatre-vingts ou cent habitans.

Enfin la ville de *Hultz* eſt le ſiége d'un grand bailliage ou juriſdiction aſſez étendue, & le dernier de la Flandre Hollandoiſe. Elle eſt petite comme toutes celles dont je viens de parler, mais encore mieux fortifiée; ſon enceinte eſt preſque ronde, & entourée de différens petits forts. Depuis le quatorzieme ſiecle, elle a été bien des fois priſe & repriſe. Elle fut brûlée avec ſa principale égliſe, en 1562, & cent ans après elle éprouva le même malheur. Ce n'eſt que depuis 1645 que les Hollandois en ſont les maîtres; elle leur fut cédée par la paix de Munſter. Entre Hultz & l'Eſcaut occidental, eſt le fort de *Santeberg*, celui de *Sainte-Anne* ſur l'Eſcaut même, & en le remontant juſque vis-à-vis d'Anvers, dans un petit pays que l'on appelle *Keteneſſe*, le fort de *Liefkenſoeck*, le meilleur que les Hollandois aient de ce côté-là, il eſt vis-à-vis celui de *Lillo*, dans le Brabant Hol-

landois. Ce ſont principalement ces deux forts qui barrent la riviere de l'Eſcaut, & mettent les Hollandois en état d'empêcher les gros bâtimens venant d'Anvers de pénétrer juſqu'à la mer.

Entrons à préſent dans le détail de chacune des ſept Provinces-Unies, en rappelant toujours à nos Lecteurs que nous n'en parlons que d'après Louis-Guichardin, qui en a donné la deſcription, lorſque toutes les dix-ſept Provinces étoient encore ſous la domination du Roi Philippe II, & que je ne dois donner qu'une légere idée des grands changemens qui ſont arrivés depuis dans ce pays.

La Hollande.

La Hollande eſt ſans contredit la plus conſidérable des ſept, quoiqu'elle ne tienne pas le premier rang dans les Etats-Généraux ; mais elle eſt la plus riche, & l'on croit que ſon commerce égale ſeul celui des ſix autres ; auſſi eſt-il d'uſage que l'on donne le nom de *Hollandois* aux habitans des ſept Provinces. Tout le monde ſait qu'elle étoit autrefois habitée par les Bataves ; l'on prétend que ces peuples prenoient leur nom d'un certain *Batton*, fils d'un Roi des *Cattes*, peuples de la Germanie, qui, étant obligés d'aban-

donner leur pays, vinrent s'établir dans l'isle que forment les eaux du Rhin & du Vahal. Ils donnerent à cette isle le nom de *Batavie*, & une partie s'appelle encore à présent *Bétuve*. Les Bataves se distinguerent si fort par leur bravoure, entre les peuples barbares de la Belgique septentrionale, que les Empereurs, depuis Auguste jusqu'à Julien l'Apostat, les choisirent souvent pour en composer leur garde ordinaire. Germanicus en tira grand parti pour la conquête de la Germanie, & Agricola pour celle de la Bretagne; ils ne se distinguerent pas moins contre les Romains, quand ils se furent révoltés, que lorsqu'ils les servirent dans leurs armées. Leur pays étoit autrefois très-couvert de bois; on en trouve la preuve dans les souches d'arbres que l'on rencontre encore en creusant très-bas dans les terreins qui ont été inondés depuis. C'est ce qui lui a fait donner le nom de *Holtland*, pays de bois.

La province est proprement une presqu'isle dont l'étendue n'est pas considérable, n'ayant que vingt-quatre lieues dans sa plus grande longueur, & seulement sept ou huit de large, divisée en deux parties, dont la plus méridionale est

la Hollande proprement dite, & la septentrionale se nomme communément *West-Frise*. Dans une province de si peu d'étendue, on compte depuis long-temps vingt-neuf villes closes, & plus de quatre cents villages, dont quelques-uns sont aussi peuplés que des villes d'autres provinces. J'entrerai dans le détail des principaux de ces lieux, après avoir remarqué qu'il y a six villes principales, que *Dort* ou *Dordrecht* a le premier rang, qu'*Amsterdam* n'est que la cinquieme, que *Roterdam* est la premiere des villes du second rang, & que *la Haye* n'est qu'un village, mais, de l'aveu de tout le monde, le plus beau & le plus grand qu'il y ait dans toute l'Europe. La population de la province est portée à huit cent mille ames; il est certain qu'elle étoit bien inférieure lorsque Guichardin écrivoit, il y a plus de deux cents ans. Cependant la Hollande étoit déjà renommée pour la beauté de son chanvre & de son lin, par la bonté de ses pâturages, & l'excellent beurre que produisoient les troupeaux que l'on y nourrissoit. Les routes du grand commerce n'étoient pas encore ouvertes de ce côté; mais les habitans avoient déjà l'industrie

& le courage d'oppoſer des digues aux flots de la mer qui menaçoit ſans ceſſe d'engloutir leur pays. La température de l'air y eſt froide ; le temps inconſtant & variable ; les ſaiſons ſouvent dérangées : cependant les gens accoutumés à ce climat ſe portent bien, & y vivent long-temps. On y mange plus de poiſſon que de viande, & l'on pourroit dire plus de beurre que de pain, ſi le commerce & l'induſtrie n'y faiſoient venir en abondance tout ce que le pays ne produit pas, à commencer par le [illegible] & le vin. Les chemins y ſont beaux & bien entretenus ; mais on fait payer aſſez cher aux habitans, aux commerçans & aux voyageurs, l'entretien des ponts, des chauſſées, & ſur-tout des digues. La propreté s'y fait remarquer partout, & eſt extrême ; mais c'eſt l'effet d'une attention continuelle ; car l'humidité y eſt telle, que tout y tend à la pourriture & à la corruption. Les habitans ſont laborieux & induſtrieux, & jouiſſent juſqu'à préſent en paix du fruit de leur bravoure & de l'amour pour la liberté, dont ils ont donné de ſi grandes preuves aux ſeizieme & dix-ſeptieme ſiecles.

Faiſons en peu de mots l'hiſtoire des

Souverains de Hollande, au moins juſqu'au temps où écrivoit Guichardin, & au moment où ces peuples ont commencé à faire des efforts pour ſe rendre indépendans. Les Bataves, après avoir ſecoué le joug des Romains, tomberent ſous celui des Francs, à ce que l'on croit, pendant que régnoit Childeric, pere, ou du moins prédéceſſeur de Clovis. Sous nos Rois de la premiere Race, ils furent dépendans du Royaume d'Auſtraſie. Les Danois & les Normands ravagerent la Hollande pendant que régnoient Charlemagne, Louis le Débonnaire, & Charles le Chauve. Le dernier de ces Princes oppoſa aux courſes des barbares un guerrier nommé *Thiéry*, qu'on regarde comme le premier Comte de Hollande. On prétend qu'il deſcendoit des anciens Princes d'Aquitaine. Quoi qu'il en ſoit, il arrêta les courſes des Danois, les repouſſa, & d'un autre côté contint les Friſons, peuples encore barbares, mais redoutables. On prétend qu'il eſt enterré dans l'abbaye d'Egmont, qu'il fonda pour des Religieuſes, aſſez près d'Alcmaer. Pendant pluſieurs ſiecles, ſes ſucceſſeurs eurent de même leurs ſépultures dans ce monaſtere, qui eſt aujourd'hui abſolument détruit. Thiéry II remplaça ſon pere,

pere, & remporta des victoires sur les Frisons, qui avoient brûlé l'abbaye d'Egmont & dispersé les os de Thiéry I; il mourut en 988, âgé de plus d'un siecle, après avoir régné quatre-vingt-huit ans. En rétablissant cette abbaye, il mit des Moines de Saint Benoît à la place des Religieuses.

Arnoud I succéda à son oncle, fit, pendant tout son regne, la guerre aux Frisons, & fut tué dans une bataille contre eux en 995. Il fit hommage de son comté à l'Empereur Othon III. *Thiéry III* fit, pour venger la mort de son pere, une cruelle guerre aux Frisons; il prit prisonnier un Evêque d'Utrecht qui la lui avoit déclarée. Il mourut à son retour de la Terre-Sainte en 1039. *Thiéry IV* se fit une très-mauvaise affaire : ayant été invité par l'Evêque de Liége à un magnifique tournoi, il s'y rendit & s'y signala; il y joûta entre autres contre l'Archevêque de Cologne, qui apparemment étoit maladroit; car quoique ces combats ne dussent point être à outrance, le Comte le tua. Il fut aussi-tôt poursuivi par les gens des deux Prélats, & eut bien de la peine à se réfugier en Hollande, où peu de

temps après il fut tué d'une fleche empoisonnée. Il n'avoit eu ni femme ni enfans ; son frere *Florent* lui succéda, & épousa Gertrude de Saxe, niece de l'Empereur Henri III. Les Princes & Evêques qui avoient persécuté son pere, continuerent de lui faire la guerre ; enfin il fut surpris & tué dans une bataille, l'an 1062. Sa fille Berthe épousa Philippe I, Roi de France. La Comtesse Gertrude, sa veuve, fut reconnue pour tutrice & régente de son fils *Thiéry V*. Elle épousa en secondes noces Robert, dit le Frison, Comte de Flandre, qui gouverna sous le nom de la mere & du fils pendant quelques années. Ils furent tous trois dépossédés par Geoffroy le Bossu, Duc de Brabant. Par bonheur ce Duc fut tué peu après par ses propres valets. Thiéry V remonta alors sur le trône de ses peres ; il vainquit plusieurs fois l'Evêque d'Utrecht & les Frisons, & mourut en 1091.

Son fils Florent II, surnommé le Grand & le Gros, parce qu'il étoit d'une taille gigantesque, fut le meilleur homme du monde. Il épousa *Péronelle de Saxe*, fille de l'Empereur Lothaire, qui fut, après sa mort, tutrice de son fils Thiéry VI.

Celui-ci fit, comme ſon pere, la guerre aux Friſons & à l'Evêque d'Utrecht. Le Prélat ne ſe ſentant pas aſſez fort pour la ſoutenir avec avantage, eut recours aux armes ſpirituelles, vint au devant de ſon ennemi en habits pontificaux, & l'obligea, par cette démarche, à lui demander pardon & bénédiction. Il l'obtint. Les Friſons, qui n'avoient pas de pareille reſſource, combattirent en déſeſpérés, & le Comte Thiéry VI tomba ſous leurs coups. *Florent III* ſon fils fut fait priſonnier par le Comte de Flandre, & obligé de lui céder le pays de Was. Il mourut au retour d'une expédition dans la Terre-Sainte, en 1190, laiſſant huit enfans, dont l'aîné *Thiéry VII* gouverna pendant treize ans; fit pendant ce temps-là aſſez glorieuſement la guerre, & mourut en 1203 ſans enfans. Sa ſœur *Adélaïde* avoit épouſé un ſimple Gentilhomme, & ce mariage diſproportionné fut cauſe qu'on lui diſputa le comté de Hollande. Son oncle Guillaume, Comte de Friſe, lui fit la guerre; & après une grande bataille reſta maître du comté; Adélaïde fut enfermée dans un couvent, où elle mourut ſans enfans.

Le Comte Guillaume régna long-temps

& assez paisiblement, & fut enterré à Reinsbourg, l'an 1223. *Florent IV* son fils fut tué, après dix ans de regne, dans un tournoi près de Corbie en Picardie. *Guillaume II* étoit encore enfant lorsqu'il lui succéda; étant devenu grand, il joua un rôle brillant dans le monde; il fut élu Roi des Romains en 1247, à la sollicitation du Pape Innocent IV, qui voulut l'opposer à l'Empereur Frédéric II, & couronné Empereur en 1248; mais ayant eu guerre avec les Frisons, il fut tué dans une bataille en 1256; il a été enterré à Middelbourg. Florent V son fils étoit au berceau lorsqu'il lui succéda. Dès qu'il fut grand, il chercha à venger son pere, en combattant contre les Frisons. Il épousa Béatrix, fille de Gui de Dampierre Comte de Flandre. Il fut assassiné, en 1296, par un mari dont il avoit débauché la femme. Son fils *Jean I* étoit en Angleterre lorsque son pere mourut; il avoit épousé la fille d'Edouard I, Roi de ce pays, & la ramena en Hollande; mais il n'en eut point d'enfans, & mourut sans postérité en 1299; l'on croit qu'il fut empoisonné. En lui finit la race des premiers Comtes de Hollande, descendans de Thiéry I, à laquelle succéda celle

des Comtes de Hainaut en la personne de *Jean II*, fils de Jean d'Avesnes, Comte de Hainaut, & d'Adélaïde de Hollande, fille de Florent IV. Ce Comte mourut en 1314, & est enterré à Valenciennes.

Guillaume III, surnommé *le Bon*, fut, comme son pere, en même temps Comte de Hainaut & de Hollande, épousa Jeanne, sœur de Philippe de Valois, Roi de France, mourut en 1337, & eut pour successeur son fils *Guillaume IV*, qui d'abord alla faire la guerre aux Mores en Espagne. De retour dans ses Etats, il assiégea & soumit la ville d'Utrecht, & obligea tous les habitans à lui demander pardon, nu-pieds, en chemise & la corde au cou. Il périt dans la guerre contre les Frisons, en 1345, sans laisser d'enfans. Sa sœur Marguerite, femme de l'Empereur Louis de Baviere, prit d'abord possession du Hainaut & de la Hollande; mais bientôt son propre fils, *Guillaume le Furieux*, la chassa de ses Etats. On croit que ce fut par une punition divine que ce malheureux Prince devint fou; on l'enferma, & on lui donna pour tuteur son frere *Albert*. Il mourut en prison en 1377; & Albert, de Régent des comtés

de Hainaut & de Hollande, en devint le Souverain. Il mourut en 1404; il est enterré à la Haye en Hollande.

Son fils *Guillaume VI* ayant épousé Marguerite, fille de Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, il n'en eut qu'une fille, bien connue dans l'Histoire des Pays-Bas, sous le nom de *Jacqueline de Baviere*, qui, pendant sa minorité, eut pour tuteur son oncle Jean de Baviere, Evêque de Liége, mauvais Prêtre & méchant Prince, qui mourut en 1424, & laissa enfin régner sa niece; celle-ci fut mariée quatre fois, & eut de cruelles aventures. J'en ai parlé à l'occasion du Hainaut, & j'ai dit comment le Duc Philippe le Bon lui succéda en 1437. Depuis ce moment, la Flandre, le Hainaut & la Hollande ont eu les mêmes Souverains jusque sous le regne de Philippe II. Ce fut alors que l'illustre *Guillaume de Nassau*, *Prince d'Orange*, jeta, par sa révolte, les fondemens de la liberté des Provinces-Unies. Il en fut déclaré Stadhouder, c'est-à-dire, Gouverneur Généralissime & Grand Amiral, sous la dépendance cependant des Etats-Généraux de ces provinces. Il fut tué à Delft en 1584.

Maurice de Nassau, second fils de Guillaume, lui succéda dans le Stadhoudérat (l'aîné étant resté à Bruxelles fidele au Roi d'Espagne & à la Religion Catholique, & étant mort sans enfans). Maurice mourut aussi sans postérité en 1625, après s'être montré digne fils & successeur du fameux Guillaume. *Frédéric-Henri*, frere cadet de Maurice, le remplaça, se distingua de même, mérita d'être nommé *le Pere des Soldats*, & mourut en 1647.

Son fils aîné *Guillaume II* du nom, succéda à toutes les places de son pere, mais n'en jouit pas long-temps, car il mourut de la petite-vérole en 1650, ayant vu la liberté des Provinces-Unies entiérement assurée & affermie par la paix de Westphalie. Les Etats-Généraux reconnoissant les grands services qu'ils avoient reçus de la Maison de Nassau-Orange, conserverent les dignités du pere à un fils posthume, qui étoit né neuf jours après la mort de Guillaume II. Ce fut pendant son enfance que la République de Hollande courut de si grands risques, & fut mise à deux doigts de sa perte par Louis XIV. A peine étoit-elle revenue d'une pareille alarme, que les Etats-Gé-

néraux déclarerent la dignité de Stadhouder, héréditaire & perpétuelle dans la personne de *Guillaume III* & de ses descendans. Il epousa, en 1677, Marie, fille du Roi d'Angleterre Jacques II. Il déposséda son beau-pere en 1688, & fut couronné Roi d'Angleterre avec sa femme en 1689. Il mourut en 1702, & la Hollande a été pendant quarante-cinq ans sans avoir de Stadhouder; enfin, en 1747, au plus fort de la guerre contre la France, les Hollandois se déterminerent à prendre un nouveau Stadhouder dans la Maison de Nassau, & choisirent le Prince de Nassau-Diest, dont le pere avoit été héritier en partie des biens du Roi Guillaume. Ce nouveau Stadhouder étant mort en 1751, son fils lui a succédé, quoiqu'il n'eût pas encore quatre ans. Il est encore aujourd'hui revêtu de cette dignité, qui lui procure de grands avantages, le droit de nommer à une grande quantité d'emplois, & celui de commander les armées de la République par terre & par mer. D'ailleurs il est absolument subordonné aux Etats-Généraux, qui sont les seuls & véritables Souverains des sept Provinces, dont le rang est établi par l'union faite à Utrecht en 1579.

Le duché de *Gueldres* occupe la premiere place, par respect pour le titre que cette province a toujours porté. Le comté de *Zutphen* est uni au duché de Gueldres, & ces deux provinces n'ont qu'une seule voix aux Etats-Généraux. Le comté de *Hollande* occupe la seconde place; celui de *Zélande*, la troisieme; les seigneuries d'*U'trecht*, de *Frise*, d'*Over-Issel* & de *Groeningue*, les quatre dernieres. Chacune de ces provinces peut envoyer aux Etats un ou plusieurs Députés; mais ils n'ont tous qu'une seule voix, & les affaires se décident dans les Etats-Généraux, à la pluralité des sept voix. Lorsque les Députés ne se trouvent pas assez autorisés par les instructions qu'ils ont reçues avant leur entrée aux Etats, ils écrivent chacun dans leur province respective, pour avoir le vœu de leurs Commettans. C'est dans ces Etats que se décident les plus importantes affaires, la paix, la guerre, l'établissement des impôts, &c. On y donne audience aux Ambassadeurs & aux Ministres des Puissances étrangeres. Le Stadhouder y a une séance honorable; mais la présidence appartient de droit au premier Député d'une des sept provinces, qui alternent de semaine en

semaine, & président ainsi chacune à leur tour. Les Etats-Généraux se tiennent à la Haye; & c'est là que s'assemblent aussi les Etats particuliers de la province de Hollande; ils sont composés d'un certain nombre de Députés de la Noblesse, qui tous ensemble n'ont qu'une voix, & de dix-huit Députés des villes; en tout dix-neuf voix. La Noblesse & les villes changent de temps en temps leurs Députés: le seul qui soit perpétuel est le Conseiller Pensionnaire; aussi est-il regardé comme l'ame & le principal Directeur des Etats, & c'est à lui que s'adressent d'abord les Ministres Etrangers & ceux qui ont des affaires avec la province de Hollande.

Il y a encore à la Haye une Chambre générale des Comptes pour les sept provinces, composée de deux Députés de chacune; un Conseil général de l'Amirauté, auquel ressortissent cinq colléges particuliers, & auquel peut présider le Stadhouder en qualité d'Amiral, ou même le Vice-Amiral en son absence. La Chambre des Comptes particuliere de Hollande se tient aussi à la Haye. La Compagnie des Indes Orientales s'assemble ordinairement à Amsterdam. Son Administration est composée de dix-sept Députés,

dont Amſterdam ſeul en fournit huit. Cette Compagnie ſubſiſte depuis 1602. Il y en a auſſi une pour les Indes Occidentales, & d'autres pour l'Afrique, la Turquie, le commerce du Nord & la pêche de la baleine, enfin pour celle du hareng. L'armée des Etats-Généraux eſt ordinairement de trente mille hommes. Les armes que la République a adoptées depuis ſa formation, ſont un lion tenant d'une patte une épée nue, de l'autre ſept fleches réunies en un faiſceau, avec cette deviſe latine qu'elle a bien juſtifiée : *Concordiâ res parvæ creſcunt, diſcordiâ maximæ dilabuntur*, l'union fait proſpérer les plus petits Etats, & la diſcorde perd les plus grands.

Paſſons au détail des villes de Hollande. La premiere en rang eſt *Dort* ou *Dordrecht*, ſituée ſur la Meuſe, vis-à-vis d'un lac que l'on nomme le *Biesbos*, & qui eſt le reſte d'une terrible inondation, arrivée l'an 1421. C'eſt la capitale de la Hollande Méridionale ou Sud-Hollande; elle eſt à trois lieues de Roterdam, & à ſept d'Utrecht. Son havre ou port eſt très-commode pour les marchandiſes qui y deſcendent de la Meuſe & du Rhin, qui y communique par le Vahal ; auſſi on y

voit toujours un grand nombre de bâtimens. Elle n'est entourée que d'une simple muraille, avec des tours rondes & un large fossé rempli d'eau, fournie par la Meuse; avec cela elle seroit d'une difficile attaque & d'une défense aisée, vu qu'il faudroit passer plusieurs canaux pour y arriver, & que dans l'intérieur de la ville même il y en a beaucoup, & plusieurs petits ports, havres & bassins de construction : elle est riche & bien bâtie. La maison de ville est un assez beau bâtiment, où s'assemblent les Corps de métiers, entre lesquels est divisée la Bourgeoisie, & desquels on tire le Magistrat & les Députés aux Etats de Hollande & aux Etats-Généraux.

C'étoit très-anciennement un fief dépendant de l'évêché d'Utrecht; mais, en 1231, Florent I, Comte de Hollande, l'entoura de murailles; il affectionna cette ville, y fixa son séjour, & en fit sa capitale. De là vint que la plupart de ses successeurs y fixerent leur Cour, & que les Comtes de Hollande y étoient couronnés & inaugurés. Ils y avoient établi leur monnoie, & ce n'étoit que dans cette ville que l'on frappoit celle d'or & d'argent à leur coin. Elle étoit déjà considé-

rable en 1421, lors de cette terrible inondation, d'où est résulté le *Biesboos*, qui couvre les ruines de plus de soixante-dix beaux villages & châteaux, & qui fit périr, dit-on, plus de cent mille ames. *Dort* en souffrit beaucoup; mais l'industrie de ses habitans eut bientôt tout réparé.

L'église principale est plus ancienne que cet accident. Elle fut bâtie dès 1326: la tour, élevée en 1339; est d'une très-grande hauteur; on y monte par trois cent vingt-cinq degrés. Le Comte Albert de Baviere y fonda, en 1366, un chapitre de Chanoines, qui ne subsiste plus. L'église neuve fut bâtie en 1568; ce sont les deux seules qui existent aujourd'hui, toutes les autres & celles des couvens ayant été démolies, ou employées à d'autres usages. On pêche à Dort une si grande quantité de saumon pendant neuf mois de l'année, qu'il y en a de quoi nourrir toute la ville. En 1457, un incendie causa autant de dommages à Dort, que l'inondation en avoit fait trente-six ans auparavant; il consuma plus de deux mille maisons & grand nombre d'églises. Pendant les onzieme & quatorzieme siecles, Dort fut plusieurs fois prise & reprise par les troupes des Evêques d'U-

trecht & des Ducs de Brabant, & par les Comtes de Hollande.

En 1480, la Hollande étant partagée en deux factions, dont l'une étoit celle des *Houckins*, l'autre celle des *Cabilleaux*, elle fut surprise; son Bourgmestre, & ses principaux Magistrats massacrés ou décapités. Au seizieme siecle, elle fut une des premieres à secouer le joug des Espagnols. Enfin, en 1618 & 1619, les Ministres prétendus Réformés des Provinces-Unies étant divisés d'opinion sur la matiere de la grace & de la prédestination, les uns ayant à leur tête un Professeur en Théologie de l'Université de Leyde, nommé *Arminius*, & les autres un autre Professeur nommé *Gomar*, les premiers firent une remontrance aux Etats-Généraux, & furent nommés *Remontrans*, & les autres s'y opposerent, & furent appelés *Contre-Remontrans*; presque tout le monde prit en Hollande parti dans cette querelle théologique; le Grand Pensionnaire Jean Barnewelt se déclara pour les Arminiens, & le Prince Maurice de Nassau-Orange pour les Gomaristes. On fit assembler un fameux Synode à Dordrecht, dans lequel les Remontrans furent condamnés. Ils refuserent de se

ſoumettre, & le crédit du Prince Maurice fit ſévir contre eux avec la derniere rigueur. *Conrad Vorſtius*, ſavant Profeſſeur, ſucceſſeur d'Arminius, fut banni; on mit pluſieurs grands perſonnages en priſon; le Penſionnaire Barnewelt ayant fait les plus grands efforts pour ſoutenir le parti des condamnés, le crédit de ſes adverſaires alla juſqu'à le faire décapiter publiquement. Un Secrétaire des Etats d'Utrecht s'étant étranglé lui-même dans ſa priſon, fut pendu dans ſa biere à une potence; enfin Hugues Grotius, le plus grand Ecrivain politique & Publiciſte de ſon temps, & qui fut par la ſuite Ambaſſadeur de Suede en France, fut condamné à une priſon perpétuelle; mais il s'en ſauva heureuſement.

Harlem tient le ſecond rang entre les villes de Hollande; elle eſt grande, belle, & bien peuplée, ſur une petite riviere, près d'un grand lac que l'on nomme *mer de Harlem*, vu ſon étendue, & qui provient d'une inondation de la mer, qui n'eſt qu'à une lieue de Harlem: Amſterdam en eſt à trois. On y compte actuellement près de vingt-quatre mille habitans. Sa figure eſt d'un carré long, ſes fortifications très-ſimples, & conſiſtan-

tes principalement dans un large fossé rempli d'eau. Guillaume II, Comte de Hollande, & qui fut élu Roi des Romains, lui accorda de grands priviléges ; il rappelle dans son diplome, que peu d'années auparavant, les Harlémois s'étoient signalés dans la guerre contre les Infideles, & entre autres avoient forcé l'entrée du port de Damiete en Egypte.

Deux incendies firent beaucoup de ravages dans cette ville, en 1345 & 1351. En 1492, les Cabilleaux s'en étant rendus les maîtres, la pillerent. Depuis cette époque jusqu'en 1572, elle fut fort tranquille. En 1559, le Roi Philippe II & le Pape Paul IV y érigerent un évêché, & on choisit pour cathédrale l'église de Saint Bavon, qui est encore la principale de la ville. Elle avoit été bâtie, en 1472, par Albert de Baviere, Comte de Hollande. C'est la plus vaste & la plus longue de toute la Hollande. La tour qui la surmonte, & qui est assez magnifique, ne fut construite qu'en 1516. En établissant cette cathédrale, on fonda un chapitre, auquel on attacha des revenus en terres appartenantes à quelques bénéfices simples, que l'on supprima ; & il est à remarquer que les Etats-Généraux ont laissé subsister

une

une partie de ces prébendes, en permettant à quelques Chanoines qui étoient restés à Harlem, d'élire leurs successeurs. Ils n'ont point cessé d'être Catholiques, mais font leurs Offices à petit bruit. Au commencemnet de ce siecle, ils se sont déclarés Jansénistes, se sont attachés à l'Archevêque Schismatique d'Utrecht, qui, de son autorité privée, & avec le concours de son Clergé, a élu & sacré un Evêque Janséniste de Harlem, dont ces Messieurs forment le Chapitre.

Du temps du Catholicisme, il y avoit dans Harlem une seconde paroisse, une commanderie de l'Ordre de Malte, quatre couvens de Moines mendians, deux de Religieuses qui ont été détruits, & un béguinage qui subsiste encore. L'évêché érigé en 1559, s'étendoit sur la ville d'Amsterdam & toute la Nord-Hollande, & comprenoit soixante-douze maisons religieuses, entre autres la fameuse abbaye d'Egmont, dont je parlerai. Le premier Evêque est le seul qui, pendant neuf ans, a occupé tranquillement son siége: le second fut chassé par les Hérétiques en 1578. La ville de Harlem s'étoit déclarée rebelle dès 1572. Elle fut assiégée l'année suivante, & les suites de ce siége furent

affreuses & cruelles : la ville fut obligée de se rendre à discrétion, & il y eut un massacre épouvantable. Les Etats-Généraux en étant rentrés en possession, l'exercice de la Religion Catholique y fut absolument aboli en 1579. Les principaux bâtimens sont l'hôtel de ville, dans lequel s'assemble le Magistrat, composé de deux Bourgmestres, un Conseiller Pensionnaire, un Bailli ou *Escoutet*, Juge criminel, &c.

La maison des Orphelins est un très-bel hôpital. Sur la place du marché on montre la maison qu'occupoit *Laurent Coster*, que les Hollandois prétendent avoir été l'inventeur de l'Imprimerie. On a mis sur sa maison une inscription, qui contient que c'est en 1440 qu'il fit cette intéressante découverte, & l'on garde avec soin dans l'hôtel de ville le premier Livre qu'il ait imprimé (en caracteres de bois); c'est *le Miroir du Salut des hommes*, en latin *Speculum humanæ Salvationis*. Il y en a un exemplaire dans la Bibliotheque du Roi à Paris.

Les environs de Harlem sont agréables, fertiles & remplis de bons pâturages. Il y a, à un quart de lieue de la ville, un joli bois. Il se fait à Harlem un grand

commerce de toile & de basins, qui sont les plus beaux de la Hollande. On cultive dans les jardins des environs, de très-belles fleurs, dont les Harlemois sont très-curieux. On en a vendu des plus rares un prix exorbitant. Dans les environs sont de très-beaux villages, entre autres celui de *Brederode*, qui a donné son nom à une famille très-illustre, qui faisoit remonter son origine jusqu'à Arnoud Comte de Hollande, à la fin du dixieme siecle.

La troisieme ville de la province est *Delft*, située sur un beau canal, entre Roterdam & la Haye. Elle est assez grande, & fortifiée comme les autres villes de Hollande, avec beaucoup de propreté. Ses fossés sont larges & remplis d'une très-belle eau, & ses rues coupées par des canaux; on y compte environ quinze mille habitans. Godefroy le Bossu, Duc de Lothier & du Brabant, s'étant emparé injustement de la Hollande, au onzieme siecle, sur le jeune Comte Thiéry, fils de Florent I, pendant qu'il étoit maître du pays, fit entourer de murailles le village de Delft, vers 1075, & bâtir à la porte de cette ville un château, où il demeura tout le temps que dura sa tyran-

nie, & qui subsista, quoique le Tyran ait été chassé.

La campagne des environs est belle & fertile ; mais le terrein est si bas, qu'il faut prendre continuellement des précautions pour empêcher les inondations. Elle est en grande réputation pour sa bonne biere, son excellent beurre, sa faïence ou porcelaine, qui est la plus belle & la plus parfaite de toutes celles que l'on fabrique en Hollande. Cette ville fut prise dans le quatorzieme siecle par Albert Comte de Hollande, contre qui elle s'étoit révoltée, & elle souffrit beaucoup. Son château fut alors ruiné. Elle étoit très-bien rebâtie, lorsqu'un nouvel accident la désola encore en 1654. Le feu prit à un magasin à poudre, qui en contenoit cent cinquante milliers de livres; il sauta, & détruisit cinq cents maisons, ce qui est cause que l'on a placé les magasins hors de la ville; mais on a conservé au dedans l'arsenal de toute la province, qui est un très-beau bâtiment. L'hôtel de ville est d'une belle architecture, on en admire entre autres l'escalier. Toutes les rues sont tirées au cordeau, & les canaux bordés de quais & plantés d'arbres. Près de l'arsenal, est ce que l'on

appelle *la Cour du Prince*, qui étoit autrefois un couvent de Religieuses, & l'hôpital Saint-Jérôme, qui est aussi un très-grand bâtiment. Au centre de la ville, près du second canal, est la grande église, autrefois dédiée à S. Barthélemi. C'est là qu'on voit le tombeau du fameux Amiral Tromp, un des plus grands Marins que la Hollande ait produits : il fut tué en 1663. Sa statue est de marbre blanc, couchée sur son tombeau de la même matiere. Autour sont des trophées, des bas-reliefs, représentant les batailles navales qu'il a livrées, & des inscriptions honorables. De l'autre côté de l'église, est le tombeau d'un autre Amiral de Hollande, nommé *Pierre Hein*, qui, en 1628, enleva la flotte & les galions d'Espagne venant du Pérou & du Mexique. Cette prise, estimée au moins quinze millions, enrichit considérablement la Compagnie des Indes Occidentales de Hollande, encore naissante.

Il y a une seconde église à Delft, que l'on appelle *la neuve*, par opposition à la premiere, mais qui subsistoit dès le temps du Catholicisme, & étoit dédiée à Notre-Dame. On a conservé sa grosse tour & son carillon, estimé & admiré dans tous

les Pays-Bas ; il eſt compoſé de plus de mille cloches de différentes groſſeurs. C'eſt dans cette égliſe que l'on admire, depuis 1620, le mauſolée des Princes d'Orange, érigé d'abord en l'honneur du Prince Guillaume, I^er^ Stadhouder, &, à vrai dire, Fondateur de la République de Hollande : il fut aſſaſſiné à Delft même, en 1584. Le mauſolée eſt ſuperbe : auprès du héros principal ſont ſes deux fils, Maurice & Frédéric-Henri, qui lui ſuccéderent l'un après l'autre dans la dignité de Stadhouder. Ils y ont chacun leur ſtatue & leur tombeau. Il y avoit autrefois dans Delft juſqu'à dix couvens, qui ſont détruits. Indépendamment de l'*hôpital Saint-Jérôme*, il y en a un ſecond, que l'on nomme la *Maiſon des Orphelins* ; on y entretient juſqu'à trois cents enfans. Le port de Delft ou *Delfshaven* eſt à deux lieues de Delft, à l'embouchure de la Meuſe, entre Roterdam & Schiedam. C'eſt là qu'aboutit le canal qui paſſe de Leyde à Delft, ſe rend directement à la Meuſe, & par un embranchement à Roterdam. Le commerce qui ſe fait par cette communication, & la quantité de gens qui paſſent ſur les barques de ce canal, eſt preſque inconcevable. On fait

toujours à quelle heure on part & on arrive par ces voitures, qui sont d'une exactitude extrême.

La quatrieme ville est celle de *Leyde*, connue dès le temps de Ptolémée & d'Antonin, sous le nom de *Lugdunum Batavorum*. Elle est située sur le Rhin, ou, pour mieux dire, sur le petit bras de ce grand fleuve, qui conserve son nom, & se perd à une ou deux lieues de là dans les sables des dunes, près du petit village de Katwick. C'est sans contredit la plus grande ville de Hollande, après Amsterdam. Elle est d'une propreté extrême, arrosée de très-beaux canaux, & au centre de toutes les autres villes de la province; elle a une lieue & demie de circuit: ses remparts & ses fossés sont bordés de beaux arbres. Les canaux, qui la coupent de toutes parts, la divisent en trente-neuf isles de maisons; on les passe sur cent quarante-cinq ponts, dont plus de cent sont de pierres de taille. Elle a trente ou quarante mille habitans. On voit sur une petite hauteur, au milieu de la ville, un gros bâtiment rond, à moitié ruiné, que l'on nomme encore *le Bourg*. Le jardin est au milieu du bâtiment, & est dessiné en labyrinthe. Cet ancien édifice est aban-

donné; mais il y a encore dans la ville un palais, que l'on appelle *du Prince*, & qui étoit autrefois un couvent.

Le bourg de Leyde avoit autrefois ses Burgraves ou Châtelains, & cette dignité a été long-temps dans la Maison de Wassenaer. En 1546, une héritiere la porta dans celle de Ligne; le Prince de ce nom, en 1651, la vendit aux Bourgeois & aux Bourgmestres de la ville. La principale église est un assez bel édifice; la voûte est d'une grande élévation: l'intérieur est soutenu par trois rangs de colonnes. Elle fut bâtie dès l'an 1321. La seconde église est du même siecle; elle étoit collégiale, & n'a jamais été achevée. La troisieme, qui sert aux Prétendus Réformés François, est encore du même temps. On y voit le tombeau d'un Savant, né en France, & très-connu sous le nom de *Joseph Scaliger*; il mourut en 1609. Enfin, de ce siecle, on y a bâti encore une nouvelle église en forme de rotonde, dont l'architecture est fort belle. Les couvens d'hommes & de filles, qui y étoient avant la réformation, sont absolument détruits.

La ville a été agrandie au quatorzieme siecle, assiégée au quinzieme & au seizieme. En 1574, les Espagnols vin-

rent pour y assiéger les rebelles qui s'y étoient établis. Le Comte Louis de Nassau y accourut pour la défendre, & ils se retirerent. Quelque temps après, le siége recommença, & fut long & mémorable. Enfin les Espagnols furent forcés de le lever, & la ville obtint les plus beaux priviléges du Prince d'Orange & des Etats. En 1575, on y établit l'Université, qui y subsiste encore aujourd'hui avec tant de gloire. Elle est gouvernée par un Recteur & trois Curateurs. Les Etats-Généraux y entretiennent des Professeurs en Théologie Protestante, en Droit civil & public, Philosophie, Mathématiques, Médecine, en hébreu, en grec, & en toutes les principales Langues mortes & vivantes. Ces écoles sont fréquentées par des Etudians de toutes Nations, qui demeurent, soit dans les colléges, soit dans les pensions particulieres, où ils vivent bien & à meilleur marché que dans les autres villes de Hollande, celle de Leyde ayant des exemptions d'entrées pour les comestibles. L'Université tint d'abord ses séances & ses classes dans un ancien couvent de Religieuses, qui, ayant été brûlé, fut rétabli plus magnifiquement qu'auparavant. On y a

joint un obſervatoire, un cabinet de machines, & une belle bibliotheque, qui a été fort enrichie par le don que pluſieurs Savans y ont fait des leurs ; entre autres, Scaliger, Golius qui avoit formé un grand recueil de manuſcrits orientaux, Voſſius, &c. Le jardin de botanique eſt très-précieux ; il fut établi dès 1593, à la place d'un béguinage. La ſalle des démonſtrations d'Anatomie mérite l'attention des Voyageurs : elle eſt belle, & remplie de curioſités.

Les draps que l'on fabrique à Leyde paſſent pour les meilleurs de toute la Hollande. Les halles & les magaſins de cette marchandiſe ſont très-beaux. L'hôtel de ville eſt un grand & beau bâtiment ; le Magiſtrat qui y tient ſes ſéances, eſt composé de quarante perſonnes. Les remparts de la ville ſont très-beaux, bien gazonnés, & forment une promenade agréable. La plupart des canaux ſont larges & beaux, communiquent à toutes les villes de la Hollande, pour leſquelles il part, à toutes les heures de la matinée, des bateaux de poſte, & il en arrive à toutes celles de l'après-midi.

Leyde étoit la patrie du fameux Jean de Leyde, Chef ou prétendu Roi des

Anabaptistes, au seizieme siecle. On montre encore la maison où ce personnage extraordinaire & extravagant avoit demeuré, & l'établi sur lequel il avoit d'abord travaillé de son métier de Tailleur.

A deux lieues de Leyde, sur le bord de la mer, est le village de Katwick, où le majestueux fleuve du Rhin expire dans les sables. Les Romains avoient autrefois bâti dans ce lieu un fort château, pour arrêter les incursions des Barbares par terre & par mer. On prétend que ce château subsistoit encore lors des irruptions des Normands; à la fin il a été couvert, mais on ne sait pas quand, par les eaux de la mer & les sables. On cite des exemples des seizieme & dix-septieme siecles, que la marée fut si basse, que l'on vit les ruines de ce château; on trouva même dans les sables qui remplissoient son intérieur, un grand nombre de médailles antiques, des vases, & des armes Romaines.

A une lieue de Leyde, sur le chemin de Katwick, est le village de *Reinsbourg*, & les masures d'une fameuse abbaye de Dames Bénédictines, qui fut fondée, en 1133, par la Comtesse Péronelle de Saxe,

sœur de l'Empereur Lothaire II, veuve du Comte Florent II, & Régente du jeune Comte Thiéry VI; plusieurs Comtes de Hollande y ont été enterrés, tels que Thiéry VII, Guillaume I son frere, & Florent IV, fils du dernier.

Amsterdam n'a que le cinquieme rang parmi les villes de Hollande; & effectivement, du temps que Guichardin écrivoit, elle ne pouvoit prétendre à un autre; mais depuis deux cents ans, elle est devenue une des plus belles & des plus riches du monde. Elle tire son nom de la petite riviere d'Amstel, qui se jette dans son port, formé par un bras de mer, éloigné de moins de deux lieues du *Zuyderzée*, golfe d'une vaste étendue, qui communique avec la grande mer du Nord, mais qui est à l'abri des vents & des tempêtes par cinq à six isles, qui le ferment, pour ainsi dire, entiérement, & en font un port immense & assuré. Amsterdam n'étoit encore, en 1204, qu'un hameau de Pêcheurs, & un château autour duquel un Seigneur attira autant qu'il put d'habitans, qui s'établirent sous sa protection. Pendant le cours du treizieme siecle, Gilbert II, fils de Gilbert I, & leurs descendans, obtinrent

des priviléges pour ce nouvel établissement; mais, en 1296, le Comte Guillaume III le confisqua, parce que le Seigneur d'Amsterdam étoit accusé d'avoir eu part au massacre du Comte Florent V son pere.

Pendant tout le cours du quatorzieme siecle, cette petite ville obtint de nouveaux priviléges; cependant elle ne fut entourée de murailles qu'en 1482. Au commencement du seizieme siecle, un grand incendie y causa beaucoup de dommages; les Anabaptistes penserent s'en emparer; mais ils furent repoussés. Vers le milieu de ce même siecle, le commerce des habitans commença à s'étendre; ils furent en état de payer une somme pour empêcher que le Roi Philippe II n'exécutât le dessein qu'il avoit formé d'y faire bâtir une citadelle, qui les auroit gênés. Les Amsterdamois furent des derniers à renoncer à la Religion Catholique, & à l'obéissance au Roi d'Espagne. Ce ne fut qu'en 1578 qu'ils se rendirent aux Etats-Généraux, après un long siége, à condition que la Religion Catholique seroit maintenue dans leur ville. Les Etats Généraux n'ont pas exécuté trop fidélement cet article de la capitulation, ayant dé-

truit d'abord toutes les maisons religieuses, & fait cesser l'exercice public du Catholicisme : cependant ils l'ont permis ensuite, du moins sans éclat.

Tel est l'état actuel des choses; & il y a encore à Amsterdam un nombre considérable de Catholiques, de Moines & de Prêtres qui remplissent les fonctions ecclésiastiques, mais sans aucune apparence extérieure. Les Catholiques d'Amsterdam y ont de commun avec toutes les Sectes Chrétiennes & non Chrétiennes, autres que la Calviniste, de n'avoir aucune place dans le gouvernement; ils ont d'ailleurs pleine liberté de penser & de pratiquer en secret tout ce qu'ils veulent, enfin de se marier librement, suivant le rite de leur Religion, en faisant reconnoître leur contrat civil par le Magistrat.

Depuis qu'Amsterdam est soumis aux Etats-Généraux, les troubles ayant fait tomber le commerce des Pays-Bas Catholiques par Anvers, il a passé tout entier au fond, ou, si l'on veut, au centre de la Hollande, & s'est fixé à Amsterdam. Depuis ce temps, les différentes époques de son agrandissement se sont rapidement succédées. On fut obligé

d'augmenter son enceinte en 1593 ; elle le fut encore deux ans après ; ensuite en 1601 & en 1612. En 1650, elle avoit trois fois plus de circuit qu'elle n'en avoit eu cent ans auparavant. Enfin, en 1675, elle a eu la même enceinte qu'elle a présentement. Elle a été enfermée de profonds fossés, larges de quatre-vingts pieds, & remplis d'eau courante. Autour de ses remparts sont vingt-six bastions ; elle a du côté de la terre huit portes, indépendamment de son abord par mer. On compte qu'elle a aujourd'hui quatre lieues de circuit, toute bâtie sur pilotis, dans un fond marécageux, qui n'a cependant pas empêché qu'on y ait élevé de grands & superbes édifices, mais du moins qui est cause qu'on empêche d'y rouler beaucoup de carrosses ; il n'est permis qu'aux plus grands Seigneurs, aux premiers Magistrats & à quelques célebres Médecins d'en avoir ; les autres vont à pied ou en traîneaux.

Le port a une demi-lieue de longueur, & est en tout temps couvert de vaisseaux & de bâtimens marchands, dont les mâts, vus de loin, ressemblent à une forêt fort épaisse. Il en part tous les ans plus de quinze cents voiles pour la mer

Baltique. Ce fut en 1594 que partit la premiere flotte d'Amsterdam, pour aller négocier dans les Indes Orientales. Ce commerce, né presque au dernier siecle, a été porté, avant le commencement de celui-ci, au plus haut degré de gloire & d'éclat. Presque toutes les rues d'Amsterdam ont au milieu un beau canal, & de chaque côté un beau quai revêtu de pierres, & souvent planté d'arbres : toutes ces rues sont coupées d'une infinité de ponts; les plus belles sont le Keisersgraft, le Heeregraft, le Cingel, &c.... Presque aucuns des grands & beaux édifices, que je vais nommer, n'existoient lorsque Guichardin écrivoit sa Description des Pays-Bas; aussi est-il fort court sur cet article, tandis que je pourrois être fort long. L'hôtel de ville est un des plus beaux & des plus somptueux édifices du monde. On n'a commencé à y travailler qu'à la fin de l'an 1648. Il est fondé sur quatorze mille pilotis; sa construction a couté, il n'y a pas cent cinquante ans, trois millions. Dans de grandes salles voûtées, au rez-de-chaussée, est la fameuse Banque d'Amsterdam. Les Etats de Hollande sont garans de tout l'argent qui y est déposé, & répondent

du

du vol, du feu, & des inondations, pour toutes les sommes que l'on y place, & dont le montant circule dans le commerce en billets de banque.

La bourse, l'hôtel de la Compagnie des Indes & les arsenaux sont aussi de très-beaux édifices, & plus modernes encore que l'hôtel de ville. Le grand poids, que l'on appelle *Damm*, est bâti plus anciennement, étant de l'année 1551. Il produit de gros revenus à la ville, chaque ballot que l'on y pese, payant un droit. Il n'y a point d'Université à Amsterdam ; mais seulement un collége où l'on enseigne toutes sortes de sciences & les Langues étrangeres ; il est bâti à la place qu'occupoit un couvent, dédié à Sainte Agnès. Le principal temple des Calvinistes s'appelle la *vieille église* : c'est un bâtiment fort vaste, soutenu de quarante grosses colonnes de pierre, avec une tour fort élevée. On ignore la date précise de la fondation de cette église ; mais elle est fort ancienne. on y a placé les tombeaux de plusieurs Amiraux & Généraux Hollandois, qui ont rendu de grands services à la République ; il y en a d'assez beaux. L'église

neuve est infiniment plus belle que la vieille ; elle fut commencée en 1408, & ne fut achevée qu'au bout de près d'un siecle. On y voit aussi les tombeaux de quelques Amiraux, & entre autres celui du fameux Ruyter, tué sur son bord, en 1676. Il y a quelques autres assez belles églises Calvinistes, seulement du dix-septieme siecle, deux églises Luthériennes, trois Anglicanes, deux Anabaptistes, une de Quakers, deux synagogues, dont celle des Juifs Portugais est très-belle. Il n'y a que les églises des Catholiques qui n'ont plus aucune apparence extérieure. Le béguinage seul subsiste encore, & est beau & vaste. On voit aussi, près de la ville, le lieu où étoit une belle chartreuse, fondée en 1377. Il y a à Amsterdam grand nombre d'hôpitaux, beaux & riches : ils sont tous administrés & gouvernés par le Magistrat ou Conseil de la ville, composé de trente-six personnes, dont douze Bourgmestres, neuf Echevins, un Conseiller Pensionnaire, &c. Des douze Bourgmestres, il y en a chaque année quatre, que l'on nomme Régens, & qui ont la principale part à l'administration. La ville d'Amsterdam est

ſi riche, que l'on prétend qu'elle contribue pour un cinquieme à toutes les charges de la province de Hollande.

Le Pere *Queſnel*, dernier Patriarche des Janſéniſtes de France, eſt mort à Amſterdam en 1719, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

La ſixieme des grandes villes qui ont ſéance dans les Etats de Hollande, eſt *Goude* ou *Tergow*, ſituée ſur la petite riviere d'Iſſel, qui ſe jette, à quelques lieues de là, dans la Meuſe. Le Comte Florent V la fit bâtir & entourer de murailles en 1272; au reſte, toute ſa force conſiſte dans la facilité avec laquelle ſes environs peuvent être inondés, & dans la largeur de ſes foſſés: c'eſt ce qui la ſauva, en 1672, de l'irruption des François. Le commerce de cette ville eſt en cordages, en fromages, & en pipes à tabac. Elle eut autrefois des Seigneurs particuliers, qui la remirent, en 1389, aux Comtes de Hollande. Jacqueline de Baviere, derniere Comteſſe de Hollande, y faiſoit ſon ſéjour ordinaire; mais elle y fut pourſuivie, & en quelque maniere chaſſée par le Duc Philippe le Bon. L'hôtel de ville eſt ſur la grande place; il a été bâti en 1449, & eſt bien voûté: la

boucherie & l'arsenal y tiennent. La grande église, autrefois dédiée à Saint Jean, ayant été brûlée en 1552, fut rétablie avec assez de magnificence; on en admire les vitrages qui sont admirablement bien peints & très-bien conservés. Il y avoit autrefois un assez grand nombre de couvens; on y montre encore le lieu où étoit celui d'*Emstein*, dans lequel le fameux Erasme fit profession en qualité de Chanoine régulier.

Le reste des villes de la Hollande n'est regardé que comme étant du second ordre; cependant la premiere d'entre elles est grande & commerçante, c'est *Roterdam*. On prétend que son Fondateur s'appeloit *Roterus*, fils d'un Roi des Sicambres. Néanmoins elle ne fut qu'un bourg, jusqu'en 1270, qu'elle reçut les priviléges de ville, & fut entourée de murailles. Vingt-sept ans après, les Flamands s'en emparerent, & au commencement du quinzieme siecle elle souffrit d'assez grands dommages, tandis que la Hollande & les pays voisins étoient déchirés par les factions des *Houckins* ou *Hameçons* & des *Cabilleaux*. Elle est située sur la Meuse, qui a, vis-à-vis le port de cette ville, une demi-lieue de largeur, à deux

lieues de Delft, trois de la Haye, & cinq de Leyde. Le commerce de Roterdam est le plus florissant de toutes les villes de Hollande après Amsterdam, & il augmente tous les jours par l'avantage que trouvent les plus grands vaisseaux de venir décharger leurs marchandises jusqu'au centre de la ville, l'eau du port & des canaux étant très-profonde. C'est une commodité presque unique; & si elle lui est commune avec la ville d'Amsterdam, au moins ce que Roterdam a de plus, c'est qu'on arrive d'une seule marée dans cette ville, dont la mer n'est qu'à six lieues. Les sept grands canaux qui traversent cette ville, sont bordés de beaux quais de pierre & de brique, ornés la plupart de belles allées d'arbres, qui forment des promenades agréables.

L'air est beaucoup plus sain à Roterdam qu'à Amsterdam. En général, les maisons y sont belles & propres. L'hôtel de ville, la bourse, les deux hôtels des Compagnies des Indes Orientales & Occidentales, & les arsenaux, sont des bâtimens très-beaux, & dignes de la curiosité des Voyageurs. La grande église, autrefois dédiée à S. Laurent, fut bâtie en 1472. Elle a pour clocher une tour

d'une hauteur & d'une grosseur assez considérable. On raconte que lorsqu'elle fut tout-à-fait élevée, on s'apperçut qu'elle penchoit beaucoup, & que l'Architecte trouva moyen de la redresser par les fondemens, sans lui faire courir le moindre risque de tomber. C'est en 1572 que la Religion Catholique a cessé d'y être exercée publiquement. Les troupes Espagnoles se retirerent sans résistance. Les trois couvens d'hommes, les trois de Religieuses & le béguinage ont été employés à d'autres usages. Le principal siége de l'Amirauté de la Meuse, la premiere des Provinces-Unies, est à Roterdam, & l'Amiral de Hollande monte toujours un vaisseau de ce port. Les arsenaux, les bassins & les chantiers de construction de l'Amirauté & de la Compagnie des Indes en occupent une partie. La Magistrature Municipale est composée d'un Grand-Bailli, de quatre Bourgmestres & de sept Echevins, qui s'élisent tous les ans par scrutin. Il y a d'ailleurs plusieurs autres grands tribunaux. On montre la maison où naquit le savant & ingénieux Erasme, mort à Bâle en Suisse en 1536., âgé de soixante-dix ans. Sa statue en bronze est sur le port. Les Roterdamois la firent

faire au même lieu & de la même matiere dont étoit un Crucifix placé au même endroit.

Gorcum, huitieme ville de la Sud-Hollande, est sur la riviere de Meuse, quelques lieues au dessus de Dort ou Dordrecht, & fut bâtie en 1230 : elle appartenoit à des Seigneurs du nom d'Aikel, qui y avoient constuit un beau château, détruit en 1578. L'église principale, du temps du Catholicisme, étoit dédiée à Saint Laurent. Les Seigneurs y avoient fondé un chapitre en 1478; plusieurs d'entre eux y sont enterrés. Il y avoit aussi dans ce même temps plusieurs couvens, qui ont été détruits par les Protestans, ayant à leur tête Guillaume de Lamarck, Comte de Lumay. Ce Seigneur féroce & cruel fit, à cette époque, mourir par les plus affreux supplices vingt-un Ecclésiastiques, dont dix de l'Ordre de Saint François. Les Hollandois même blâmerent infiniment la dureté du Comte. Il fut disgracié, & obligé de se retirer à Liége, dont il étoit Chanoine Tréfoncier; il y mourut, dit-on, mordu d'un chien enragé. Quant aux vingt-un Prêtres victimes de sa barbarie, le Pape Clément X les a canonisés comme Martyrs,

en 1675. Ils sont honorés comme tels ; leurs reliques ont été dispersées dans différentes villes des Pays-Bas, & on assure qu'elles y ont opéré plusieurs miracles.

La petite ville de *Schiedam* est sur la Meuse, plus bas que Roterdam. On y fait des pêches abondantes, & l'on y fabrique des filets, dont se fournissent tous les Pêcheurs des côtes voisines. Du temps du Catholicisme, on honoroit beaucoup dans cette petite ville les reliques d'une Vierge, nommée Sainte Ludwine. On lui avoit bâti une belle église ; elle fut détruite avec les autres églises Catholiques du lieu ; & les reliques de la Sainte ont été transportées à Bruxelles, où elles sont encore révérées. En 1605, moururent à Delft deux vieux époux, natifs de Schiedam, après soixante-quinze ans de mariage. Le mari avoit cent trois ans, & la femme quatre-vingt-dix-neuf.

Encore plus bas, est le bourg de *Vlardingen*, qui étoit autrefois une grande ville & l'habitation des premiers Comtes de Hollande : elle a été détruite par les débordemens de la Meuse.

La ville de *Schonhowen* est sur le Leck, trois lieues au dessus de Roterdam. Il y avoit autrefois une collégiale, & cinq

ou six couvens d'hommes & de filles. Elle a été plusieurs fois assiégée, & brûlée par accident. Elle tire son nom de la beauté de sa situation. *La Briel* est à l'embouchure de la Meuse, à trois lieues au dessous de Roterdam. C'est un port considérable & commode, où l'on voit quelquefois plus de deux cents vaisseaux. La principale église étoit collégiale, & il y avoit beaucoup de couvens. Dès 1572, les Confédérés des Provinces-Unies s'en emparerent, pillerent les églises & les couvens, & en firent le premier asile de leur liberté. Entre la Briel & la Haye, sont les bourgs de *Sgravesende* & de *Honslardyck*. Le premier a été autrefois le séjour des Comtes de Hollande. On y fait de certains fromages verts, très-estimés. Le second est connu par un beau château, appartenant au Prince d'Orange. Dans la même isle, où est la Briel, que l'on appelle l'*Isle de Worn*, qui dépendoit autrefois de la Zélande, mais fait à présent partie de la Hollande, est le havre d'*Helvoetsluys*, près du village de ce nom; c'est l'abord ordinaire des paquebots & yachts qui passent d'Angleterre en Hollande: d'ailleurs les plus gros vaisseaux peuvent y aborder, & même s'y radouber. C'est de

là qu'en 1688 partit Guillaume Prince d'Orange, avec une flotte sur laquelle étoient quatorze mille hommes. Ils débarquerent, après trois jours de traversée, en Angleterre, dans la rade de Torbai; & Guillaume exécuta son projet de détrôner son beau-pere.

La Haye, lieu de la résidence des Etats-Généraux, de ceux de Hollande & du Prince Stadhouder, pourroit, à cet égard, être regardée comme la capitale des Provinces-Unies; elle est grande & bien peuplée, & n'est cependant désignée dans les Etats de Hollande que comme un village; mais c'est le plus beau village du monde. Il y a cinquante ans que l'on y comptoit entre six à sept mille maisons. Elle étoit connue dès le onzieme siecle; mais alors ce n'étoit qu'un hameau avec une petite maison de campagne ou de chasse des Comtes de Hollande. La beauté de sa situation, plus élevée que celle de la plupart des villes de Hollande, & la salubrité de l'air, ont engagé successivement les derniers Comtes de Hollande, les Ducs de Bourgogne & les Archiducs à y habiter. Plusieurs Membres des Etats-Généraux & des Militaires de terre & de mer, ayant fait fortune au service, y ont

fait bâtir de beaux hôtels ; enfin des Ambassadeurs & des Ministres Etrangers y en ont acquis, sur-tout ceux des Puissances Catholiques, qui y ont joint d'assez grandes chapelles, parce qu'elles sont toujours fort fréquentées. Ce qu'on nomme aujourd'hui *la Cour*, étoit, au treizieme siecle, le palais du Comte Guillaume, qui fut élu Roi des Romains & Empereur. Le Comte Albert de Baviere l'augmenta & l'embellit au quatorzieme siecle ; il fonda dans la chapelle qui y étoit jointe, un chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen. Cette église a subsisté jusqu'en 1642 ; elle servoit de temple aux Calvinistes réfugiés ; mais elle fut alors brûlée par un accident. Sa grande salle est du temps du Comte Albert ; la charpente en est admirable, & faite de bois d'Irlande, qui, par l'expérience, est, en quelque façon, regardé comme incorruptible : le Comte Albert y transféra sa Cour de Justice, qui étoit auparavant établie à Gravesende. Dans le tour intérieur de cette grande salle, sont des boutiques de Libraires & autres : on y remarque aussi divers trophées remportés par les Hollandois sur les Espagnols & les François.

L'enceinte de la Haye a deux lieues de circuit, sans aucune fortification, & n'est marquée que par un simple canal. Les rues sont belles, la plupart tirées au cordeau. Il n'y a de canaux que dans une partie de la ville; ils sont droits, & les quais décorés de beaux arbres. Il y a sept grandes places; la principale est nommée *le Vivier*, à cause d'un étang ou grand bassin, de cent pas de large sur deux cents de long, en face du palais de la Cour de Hollande; une autre est appelée le *Voorhout*, autour des gazons de laquelle on se promene en voiture.

Les trois principales églises appartiennent aux Protestans Hollandois. La premiere, dédiée autrefois à Saint Jacques, est remarquable par le tombeau de l'Amiral Vassenaer, qui, au moment d'être pris par les Anglois, mit lui-même le feu à son vaisseau, & le fit sauter. Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, y tint, en 1456, un chapitre de la Toison d'or, dans lequel il reçut quatre nouveaux Chevaliers, qui furent, 1°. Jean de Bourgogne, d'abord Comte d'Estampes & Duc de Nevers, qui mourut en 1491, dernier de sa branche; le duché de Ne-

vers passa à sa fille, qui épousa Jean Duc de Cleves : 2°. Antoine, bâtard de Bourgogne, fils de Philippe le Bon; celui-ci mourut fort vieux en 1504 : 3°. Adolphe de Cleves, Seigneur de Ravestein, frere de Jean de Cleves : 4°. Jean de Portugal Coimbre (petit-fils de Jean I, Roi de Portugal); il épousa Charlotte de Lusignan, héritiere du Royaume de Chypre, & qui en fut dépossédée par son frere naturel. Jean de Coimbre mourut sans enfans, & sa femme se remaria à Louis de Savoie, & apporta dans cette Maison ses droits sur le Royaume de Chypre. La seconde église de la Haye s'appelle le *Cloître*; elle fut fondée, en 1397, pour des Dominicains, par Marguerite de Cleves, fille du Comte Albert; cette Princesse y fut enterrée en 1412. La troisieme église, qu'on nomme *la neuve*, l'est réellement, en comparaison des autres, puisqu'elle n'a été bâtie qu'au milieu du dix-septieme siecle. Les Juifs ont deux synagogues à la Haye; celle des Portugais est très-belle. Les hôpitaux & les maisons de charité y sont en grand nombre, & bien dirigés. On voit encore dans ce beau village le palais de la vieille Cour. Il a été souvent habité par les Princes & Prin-

ceſſes d'Orange : il eſt aſſez beau, avec un jardin qu'on a rendu public. Un autre palais des mêmes Princes ſe nomme communément *la maiſon de la Princeſſe*, & a été bâti par Amélie de Solms, veuve du Stadhouder Frédéric-Henri : on y remarque un beau ſallon, dans lequel ſont peints les exploits de ce Prince. Le jardin eſt agréable. Ce palais eſt voiſin d'un bois, bien planté & bien percé, qui fait un des principaux agrémens de la Haye.

A une demi-lieue de la Haye, ſur le bord de la mer, eſt le village de *Schevelingen*, lieu de promenade ordinaire des habitans de la Haye. Les allées en ſont charmantes, & coupées à travers les dunes ; mais auſſi ce lieu charmant eſt ſujet à être inondé par les hautes marées ; en 1570, cent vingt-huit maiſons & la paroiſſe furent détruites. A une lieue & demie de la Haye, eſt le village de *Loſduinen*, dans la paroiſſe duquel on montre des fonts baptiſmaux où furent baptiſés, en 1276, trois cent ſoixante-cinq enfans, moitié mâles, moitié femelles, dont étoit accouchée une Comteſſe Mathilde, femme du Comte Herman. L'Evêque ſuffragant d'Utrecht, qui les baptiſa, appela tous les enfans

mâles *Jean*, & toutes les filles, *Elisabeth*. On prétend que ce fut en punition d'un reproche injurieux, que cette Comtesse avoit fait à une pauvre femme qui traînoit à sa suite, ou portoit sur ses bras, plusieurs enfans.

Entre la Haye & Delft, sont le village & le château de *Riswick*, fameux par la paix qui y fut conclue entre les Plénipotentiaires de Louis XIV, d'une part, & de l'autre, ceux de l'Empereur Léopold, des Electeurs & Princes de l'Empire, de Charles II Roi d'Espagne, des Etats-Généraux, & de Guillaume III Roi d'Angleterre, auquel le château de Riswick appartenoit. Il est, ou du moins étoit dans ce temps-là, assez beau & assez vaste pour contenir tous les Plénipotentiaires & leur suite.

La ville de *Leerdam* est à deux lieues de Gorcum, entre la Meuse & le Leck : elle fut érigée en comté par l'Empereur Maximilien, en faveur de Frédéric d'Egmont, & de la Maison de ce nom, a passé dans celle de Nassau, & appartient à présent au Prince Stadhouder. En 1574 elle soutint un vigoureux siége contre les Espagnols, & ne se rendit qu'après que tous ses remparts furent détruits. Les

petites villes d'*Asperen* & *Hoekelen* n'en sont qu'à une demi-lieue chacune. La premiere soutint un grand siége en 1517, contre Charles d'Egmont, dernier Duc de Gueldres, qui, irrité de la résistance des habitans, fit tout passer au fil de l'épée.

Woerden est située sur le Rhin, à quelques lieues au dessous d'Utrecht. Elle fut bâtie en 1160 par un Evêque de cette ville, & a souvent occasionné des guerres entre ces Prélats & les Comtes de Hollande. Elle a eu des Seigneurs particuliers jusqu'au treizieme siecle, que l'un d'entre eux fut dépouillé de son bien pour avoir eu part à l'assassinat de Florent V, Comte de Hollande; mais la famille de ces Seigneurs n'est pas éteinte. Les François s'emparerent de cette ville en 1672, & en démolirent les fortifications lorsqu'ils furent obligés de se retirer. Au mois d'Octobre de cette année, il s'y donna un grand combat entre le grand Maréchal de Luxembourg & le Comte de Nassau-Zuilestein, qui y fut tué. Le canton de Woerden est un des plus beaux & des plus fertiles de la Hollande, & les villages des environs sont très-peuplés.

Worcum est très-près de Gorcum, de l'autre côté de la Meuse; elle ne fut entourée de murailles qu'en 1460. En 1568 elle appartenoit à Philippe de Montmorency, Comte de Horn, qui fut décapité à Bruxelles. Sa veuve vendit cette ville aux Etats-Généraux. Les débordemens & inondations de la Meuse ont souvent fait grand tort à cette petite place. A la pointe de l'isle de *Bommel*, vis-à-vis Worcum, est le château de *Lœvinstein*, qui a souvent servi de prison d'Etat. C'est là que fut enfermé, en 1619, le savant Hugues Grotius. Sa femme l'en tira adroitement, ayant eu la permission de lui faire passer, dans des coffres, des livres qu'il renvoyoit après les avoir lus. Un jour il se mit lui-même dans un de ces coffres, & fut transporté par ses gardes mêmes hors de la citadelle, d'où il se sauva en France. Il y passa onze ans, décoré du titre d'Ambassadeur du Roi de Suede à la Cour de Louis XIII. Il mourut en 1645, à Rostock, dans le pays de Mecklembourg. Son corps fut transporté à Delft, où il fut enterré.

Wilhemstat est une forteresse sur le bord d'un canal ou bras de mer, par lequel les eaux du Biesboos se déchargent

dans l'Océan. Elle prend son nom de Guillaume premier, Prince d'Orange, qui la fit bâtir en 1583. Il y a toujours un Gouverneur & une garnison. Ceux qui s'embarquent dans ce port pour se rendre dans la grande mer, passent entre deux isles; l'une nommée *Over-Flakée*, l'autre *Gorée*, qui faisoient autrefois partie de la Zélande, mais dépendent aujourd'hui de la Hollande.

Narden & *Muyden* sont dans un petit pays que l'on nomme le *Goyland*, sur les bords du Zuyderzée, à trois lieues d'Amsterdam. C'est Sainte Gudule, Abbesse d'Altena, qui fit bâtir la ville de Narden, en 996; l'Empereur Othon lui en donna la seigneurie : aussi, du temps du Catholicisme, y avoit-il plusieurs couvens & prieurés dans cette ville; mais depuis le quinzième siecle, elle a été plusieurs fois pillée, brûlée, saccagée, & enfin submergée par les eaux du Zuyderzée, dont elle est voisine. En 1572, le Duc d'Albe la prit, & fit passer tous les habitans au fil de l'épée. Cent ans après, les François s'en emparerent, & l'année suivante, le Prince d'Orange la reprit. La ville de Muyden a essuyé à peu près les mêmes révolutions.

La ville de *Vianen* eſt ſur le Leck, à deux lieues d'Utrecht. Elle n'a été élevée au rang de ville qu'en 1190. Une héritiere porta, au commencement du quinzieme ſiecle, cette ſeigneurie dans la Maiſon de Brederode, dans laquelle elle a reſté juſqu'à ſon extinction en 1670. Elle paſſa enſuite aux Burgraves de Donha, & enfin aux Comtes de la Lippe. Ces Seigneurs ont prétendu long-temps en être Souverains ; mais enfin ils en ont abandonné la ſouveraineté aux Etats-Généraux, en en conſervant la ſeigneurie.

Oudewater eſt une petite ville ſur la riviere d'Iſſel, environ deux lieues au deſſus de Tergow. Il y avoit autrefois beaucoup d'égliſes & de couvens ; mais s'étant jointe aux rebelles & aux hérétiques, elle fut ſaccagée & ruinée en 1575 par les Eſpagnols. Il vient, aux environs de cette ville, une ſi grande quantité de chanvre, qu'ils fourniſſent des cordages & des filets à tous les matelots & pêcheurs de la Hollande.

La partie ſeptentrionale de la Hollande, dite communément *la Nord-Hollande* ou *Weſtfriſe*, a environ vingt lieues de circuit : on l'appeloit autrefois *Wa-*

terlande, ou pays d'eau, parce qu'elle étoit presque entiérement noyée par les débordemens de la mer. Le pays ne s'en est préservé qu'au moyen des digues qui ont été élevées, sur-tout dans la partie orientale qui donne sur le Zuyderzée. Ces digues font l'étonnement & l'admiration des Voyageurs, & méritent qu'on les visite. Il y a, dans de certains endroits, trois digues l'une derriere l'autre; malgré ces précautions, il arrive encore quelquefois des inondations, telle que celle de 1686, qui fut terrible, & remit une partie du pays dans son ancien & triste état.

Du côté occidental, ou du grand Océan, la Nord-Hollande, comme le reste des Pays-Bas, a des digues naturelles; ce sont les dunes, à travers lesquelles il arrive pourtant quelquefois que la mer se fait jour. Hormis ces accidens, la Nord-Hollande est le pays le plus fertile, le plus peuplé, le plus riche & le plus commerçant de l'Europe; tout y porte l'empreinte de l'industrie, du soin & de la propreté. Les bâtimens de toute grandeur remplissent le Zuyderzée, & abordent en sûreté à Amsterdam, après avoir passé entre l'isle du Texel & la pointe

de la Nord-Hollande. Il en vient de toutes parts, particuliérement des mers du Nord, dans lesquelles ñaviguent principalement les Nord-Hollandois; mais d'ailleurs Amsterdam est le lieu du départ & du rendez-vous principal des vaisseaux de la fameuse Compagnie Hollandoise des Indes Orientales. On en voit de l'Amérique, de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne, & de la Méditerranée.

Le Zuyderzée est proprement une rade immense, formée par cinq isles, que je nommerai après avoir parlé des principales villes, qui sont au nombre de sept, dont la premiere est *Alemar*, située à peu près au centre. Il n'y a pas bien long-temps qu'elle étoit voisine d'un grand lac, que l'on a desséché & converti en prairies. Elle n'est qu'à une lieue de la mer, en traversant les dunes. C'étoit autrefois une place de guerre qui servoit de boulevart à la Hollande contre les Frisons. Elle avoit été bâtie par Adgile, fils de Radebode Roi de Frise. Mais ayant ensuite passé sous la domination des Comtes de Hollande, elle fut saccagée deux fois par les Frisons, en 1157 & 1189, rebâtie & agrandie en 1254.

Le Comte Florent V fit élever, en partant de cette ville, une digue, qui empêcha la mer du Zuyderzée de s'avancer jusque là; ce qui arrivoit souvent. En 1303, Jean d'Avenes, Comte de Hollande, la détruisit entiérement, & fit défense de la rebâtir. Elle le fut cependant; & au quinzieme siecle elle étoit florissante. La seigneurie de la ville avoit été donnée à l'abbaye d'Egmont dès le temps du Comte Thiéry II, & les Religieux y avoient bâti de belles églises. La principale, dédiée à Saint Laurent, avoit une tour si haute, qu'elle servoit de phare aux vaisseaux qui naviguoient sur les deux mers; mais elle tomba en 1468, & écrasa l'église, qu'on fut obligé de démolir. Il y avoit aussi plusieurs couvens de Moines, qui furent détruits par les rebelles hérétiques en 1572, même avec des circonstances barbares, car ils firent pendre le Gardien des Récollets, & cinq de ses Moines. Il y a eu dans Alemar jusqu'à trois châteaux, qui passoient pour redoutables aux quatorzieme & quinzieme siecles; mais ils furent détruits en 1517. En 1573, un an après que cette ville fut au pouvoir des rebelles, Frédéric de Tolede,

fils du Duc d'Albe, vint l'assiéger. Il l'attaqua vigoureusement pendant trois mois : elle se défendit de même ; enfin les Espagnols furent obligés de lever le siége. Actuellement Alemar est une ville ouverte, mais très-agréable & très-peuplée ; on y compte près de trois mille maisons. Il y a dans le voisinage de beaux jardins de fleurs. Les amateurs de tulipes viennent principalement en chercher à Alemar ; & on y a vendu quelques-unes de ces fleurs de l'espece la plus rare, un prix exorbitant.

A une lieue d'Alemar, est le bourg d'*Egmont*, où a été autrefois une fameuse abbaye dont j'ai parlé, fondée par Thiéry premier, Comte de Hollande, vers l'an 900. J'ai dit que plusieurs de ses successeurs y avoient été successivement enterrés. En 1561, cette riche abbaye fut réunie à l'évêché de Harlem, pour lui servir de dot ; mais peu de temps après, les Calvinistes la réduisirent en cendres, sans ménager les tombeaux des anciens Comtes. C'est de ce bourg que l'illustre & ancienne famille des Comtes d'Egmont tire son nom ; elle y avoit un beau château. On fait remonter l'origine de cette Maison jusqu'aux anciens

Rois de Frise : dans les derniers siecles ; sa branche aînée a donné des Ducs souverains à la Gueldre. Une branche cadette fut élevée à la dignité de Prince de l'Empire, en la personne de Jean d'Egmont, Chevalier de la Toison d'or, mort en 1516. Son petit-fils, Lamoral, Comte d'Egmont, éprouva le malheureux sort que tout le monde sait ; il eut la tête tranchée sur la grande place de Bruxelles en 1568, avec Philippe de Montmorency de Horn. Cependant ses descendans ont toujours continué d'être revêtus des mêmes honneurs de Chevalier de la Toison d'or & Grand d'Espagne, & de posséder dans les Pays-Bas les plus belles & les plus grandes Terres, jusqu'à ce que cette Maison se soit éteinte en la personne du Comte Procope-François, mort en 1707, qui a eu pour héritier son neveu, fils de sa sœur, Procope-Marie Pignatelli, Duc de Bisache, dans le royaume de Naples, & petit-neveu du Pape Innocent XII, qu'il substitua au nom d'Egmont, & qui prit possession de la principauté de Gavre, & de la grandesse qui y est attachée. C'est le grand-pere de M. le Comte d'Egmont d'aujourd'hui.

Horn eſt la ſeconde ville de la Nord-Hollande : elle étoit autrefois libre & Impériale, & eſt conſidérable par ſon port ſur le Zuyderzée. Elle n'a été entourée de murailles qu'en 1426, & augmentée en 1508. Son port a été formé en 1577. Du temps du Catholiciſme, il y avoit pluſieurs belles égliſes, une prévôté très-riche, divers couvens des deux ſexes, qui tous ont été détruits en 1568. Cette ville a joué un aſſez grand rôle dans les troubles qui ont agité la Hollande au quinzieme ſiecle. En 1528, elle fut priſe par eſcalade par les Gueldrois, qui la pillerent & la ſaccagerent. En 1577, la mer ayant rompu ſes digues, la ville fut remplie d'eau, & penſa être entiérement ſubmergée. Depuis ce temps, on prend toutes les précautions poſſibles pour qu'un pareil accident n'arrive plus, & on veille avec le plus grand ſoin aux réparations des digues. On conſtruit à Horn un grand nombre de vaiſſeaux de guerre & marchands, & l'on y fait un grand commerce de beurre & de beſtiaux.

La ville d'*Enkuizen* eſt la troiſieme en rang, mais la plus grande de la Nord-Hollande : on y compte près de trois mille maiſons. Son port paſſe depuis long-

temps pour excellent. Le Comte Albert de Baviere s'y embarqua en 1394, avec une armée entiere; l'Empereur Charles-Quint & le Roi Philippe II s'y embarquerent plusieurs fois pour l'Espagne, & firent le trajet avec des bâtimens & des Matelots d'Enkuizen. Depuis quelque temps, la mer a jeté tant de sable à l'embouchure de son port, que les gros vaisseaux ne peuvent plus y entrer. On y construit encore des bâtimens, qui font le voyage des grandes Indes. Depuis l'an 1355, que cette ville fut entourée de murailles, elle a beaucoup souffert pendant le temps que durerent les factions qui diviserent la Hollande au quinzieme siecle. Elle pensa être absolument inondée en 1514. Elle fut la premiere de la Nord-Hollande qui se déclara pour les rebelles au seizieme siecle; la Religion Catholique y fut alors détruite; & le grand nombre d'églises & de couvens qui remplissoient cette ville, ont été changés en bâtimens publics ou en hôpitaux.

Edam est une petite ville sur le Zuyderzée, qui n'est qu'à trois lieues d'Amsterdam & deux de Horn. On y fait un grand commerce de fromages à écorce rouge, qui sont les meilleurs de la Hol-

lande. On prétend qu'en 1430 on trouva près de cette ville, enfoncée dans la vase de la mer, une femme marine, que l'on conduisit à Harlem, & qui y vécut fort long-temps, mais sans pouvoir jamais apprendre à parler.

Monikendam est encore un peu plus voisine d'Amsterdam, & à peu près de la même grandeur qu'Edam. On y fabrique beaucoup de savon : elle fut presque entiérement brûlée en 1515 par les Gueldrois ; & depuis sa soumission aux Etats-Généraux, les Espagnols la prirent & la saccagerent.

Le bourg de *Sardam* est peut-être le plus agréable & le plus propre de toute la Nord-Hollande : il est à l'entrée de cette partie de la province, à l'opposite du port d'Amsterdam, sur le même bras de mer qui forme ce port. L'habillement des habitans & habitantes est très-simple, mais très-propre. L'un & l'autre sexe y porte des camisoles serrées, & par-dessus de petits pourpoints toujours de couleur brune, & ornés de boutons & de petits agrémens d'argent. Les femmes ont aussi des ornemens d'orfévrerie à leurs bonnets ; enfin tout leur ajustement porte en même temps le caractere de la sim-

plicité, de la galanterie & de la richesse. Les Sardamois n'ont point de honte, & même se vantent de n'être que des paysans & des gens de village; mais il y en a beaucoup de très-riches. Ils passent pour les meilleurs constructeurs de navires de la Hollande. Tout est plein, aux environs de Sardam, de moulins à vent, qui servent à scier du bois.

Purmerent est au centre de la Nord-Hollande, & la plus petite de ses villes. Elle a eu autrefois ses Seigneurs particuliers; la Maison d'Egmont en hérita, &, en 1590, vendit cette Terre aux Etats-Généraux. Le territoire des environs est très-fertile; il a été autrefois couvert par un lac, qui a été desséché dans la suite par l'industrie des habitans; les bestiaux qu'on y éleve sont les plus beaux de toute la Hollande.

Medenblick, tout au haut de la Nord-Hollande, sur le Zuyderzée, est la plus ancienne ville de la province: on prétend qu'elle fut bâtie dès le huitieme siecle, par Radebode, Roi des Frisons, connu dès le temps de Charles Martel & de Charlemagne. Au douzieme siecle, elle fut donnée au Chapitre & à l'Eglise d'Utrecht; elle fut ravagée au quinzieme

par les factieux ; au commencement du seizieme, saccagée par les Gueldrois, & brûlée par accident en 1547. Ce sont les habitans de Medenblick qui ont les premiers navigué en Guinée. C'est aux environs de cette ville que l'on voit les plus hautes digues qui s'opposent aux fureurs du Zuyderzée. Ce ne peut être sans frémir que l'on roule sur ces digues, où l'on voit d'un côté une mer immense & quelquefois orageuse battre la digue; & de l'autre de grands terreins cultivés, infiniment plus bas, & qui paroissent toujours menacés d'être submergés.

J'ai déjà dit qu'à l'extrémité de la Nord-Hollande, se voient cinq isles, qui s'étendant depuis cette pointe jusque sur les côtes de la province de Frise, ferment, pour ainsi dire, l'entrée du Zuyderzée, & en font une rade immense & assez sûre pour les vaisseaux. En dedans du Zuyderzée, & près de la côte de Nord-Hollande, est une sixieme isle, que l'on nomme *Wieringen*. Les noms des cinq premieres sont, *Amelandt*, *Scheling*, *Wlielandt*, *Yerlande*, & enfin *le Texel*. Cette derniere isle est à dix-huit lieues d'Amsterdam : elle renferme une bonne citadelle, qui sert à la défense

d'Amſterdam, & à protéger les flottes des Provinces-Unies, dont les vaiſſeaux ſont obligés de paſſer ſous ſon canon, & peut empêcher de même l'abord des vaiſſeaux ennemis. Le port du Texel eſt également vaſte & ſûr, & c'eſt là que s'aſſemblent les grandes flottes deſtinées pour les Indes Orientales, les côtes d'Afrique & la Méditerranée. Outre le bourg de Texel, il y a dans cette iſle pluſieurs beaux villages, de bons pâturages, & on y fait d'excellens fromages. En 1673, il ſe donna, près de cette ville, une grande bataille navale, entre les flottes de France & d'Angleterre réunies d'une part, & celles de Hollande de l'autre. Les premieres étoient commandées par le Prince Robert, de la Maiſon Palatine, beau-frere du Roi Charles II, & le Comte d'Eſtrées, Vice-Amiral de France; & l'autre par les Vice-Amiraux Hollandois Ruyter & Tromp : les deux partis s'attribuerent la victoire.

La Zélande. *La Zélande* eſt la ſeconde des Provinces-Unies : elle ne conſiſte qu'en quinze ou ſeize iſles, dont trois ou quatre ſeulement ſont de quelque conſidération, & les autres fort petites. Son nom ſignifie en flamand, *Terre maritime*. Saint

Willebrod & Saint Boniface, Evêque d'Utrecht, y ont établi la Religion Catholique au ſeptieme ſiecle. Il y a d'excellens pâturages, qui nourriſſent du bétail en ſi grande quantité, que ce pays en fournit aux provinces voiſines. Il ne produit preſque point de blé, mais on y en apporte en abondance des pays voiſins. La Zelande n'a que ſix villes & un peu plus de cent villages; mais elle en a perdu beaucoup par les inondations, dont les principales ont été en 1304 & 1309. On prétend qu'elle étoit autrefois contiguë à la Flandre, & qu'elle en a été détachée par de pareilles inondations. Les Etats de cette province étoient autrefois compoſés du Corps de la Nobleſſe & des Députés des ſix villes. Depuis, le Corps de la Nobleſſe s'eſt trouvé réduit à la ſeule Maiſon de Naſſau-Orange, dont le Chef prend le titre de premier Noble de la Zélande. Encore, depuis la mort du Roi Guillaume d'Angleterre, Stadhouder de Hollande, perſonne n'y repréſente plus pour cette Maiſon; & les Etats ne ſont plus compoſés que des Députés des ſix villes, de *Middelbourg*, *Fleſſingue*, *Tervere*, dans l'iſle de *Walcheren*, *Goes* ou *Tergoes* dans l'iſle de *Suidbeveland*,

Tertolen dans l'isle de ce nom, & *Zirickzée* dans l'isle de *Schowen*.

La Zélande est un comté qui fut donné, au commencement du dixieme siecle, avec la Hollande, par le Roi Charles le Simple, au Comte Thiéry premier. Par la suite, les Comtes de Flandre disputerent ce pays aux Comtes de Hollande, & il y eut guerre entre eux à ce sujet; mais enfin, en 1322, Louis de Nevers, Comte de Flandre, abandonna toutes ses prétentions à Guillaume III, Comte de Hainaut & de Hollande. Ce fut avec ces derniers comtés que la Zélande passa aux Ducs de Bourgogne, & par succession, aux Princes de la Maison d'Autriche; & elle secoua, en même temps que la Hollande, le joug du Roi Philippe II.

Les Etats de la province s'assemblent à Middelbourg. Outre les Députés des six villes, ils sont composés d'un Conseiller-Pensionnaire, d'un Greffier Secrétaire d'Etat, &c. Ils envoyent quatre Députés aux Etats-Généraux à la Haye. On trouve aussi à Middelbourg un Grand Conseil de Justice, ou Cour Provinciale, une Cour féodale, une Chambre des Comptes, un Conseil d'Amirauté, & enfin un Consistoire pour les matieres ecclésiastiques.

Middelbourg

Middelbourg est une des villes les plus commerçantes des Pays-Bas, & même de toute l'Europe. Son enceinte est ronde, son circuit d'environ une lieue; ses fortifications sont très-simples, & consistent dans un rempart bastionné, avec un bon fossé plein d'eau en avant. Elle est à une lieue de la pleine mer, & y communique par un beau canal, qui entre dans la ville & forme un port ou havre, dans lequel entrent les vaisseaux, qui sont toujours en grand nombre. L'hôtel de ville est un bâtiment ancien, d'une architecture gothique & singuliere : on voit sur sa façade vingt-cinq statues des anciens Comtes & Comtesses de Zélande. Il est surmonté d'une tour très élevée. C'est là que s'assemble le Magistrat de la ville, composé de deux Bourgmestres, de treize Echevins, & de douze Conseillers, dont deux Pensionnaires. Les Bourgeois de Middelbourg sont partagés en quatre Compagnies, qui montent alternativement la garde. Il y a dans la ville une autre grande & belle place, où étoit autrefois située l'abbaye de S. Nicolas, de l'Ordre de Prémontré, fondée, en 1121, par Godebalde Evêque d'Utrecht, & enrichie, en 1256, par

Guillaume, Roi des Romains, Comte de Hollande & de Zélande, dont on y voit la sépulture. Cette abbaye a été détruite par les Protestans; il n'en étoit resté qu'une grande & belle tour, avec une horloge & un carillon, qui a été abattue par le tonnerre en 1712, & rebâtie depuis. A la place de l'abbaye on a élevé un grand bâtiment, où se tiennent les assemblées des Etats de Zélande & des autres colléges de la province.

Il y a dans la ville deux beaux hôtels pour les Compagnies des Indes, celui de la monnoie, la bourse, & le poids de la ville. On a conservé six églises, qui servent aux Protestans. La principale, dédiée à Saint Pierre, fut érigée en cathédrale en 1559; auparavant c'étoit une collégiale, avec quatorze Chanoines & un Doyen, fondée, en 1311, par le Comte Guillaume III. On y voit les tombeaux de deux Amiraux Hollandois, du nom *d'Evertzem*, tués dans l'année 1666, en combattant contre les Anglois. La seconde est l'église neuve, qui servoit à l'abbaye de Prémontrés, dont j'ai parlé plus haut, & dont la mense abbatiale fut réunie à l'évêché. L'Archiduc Philippe le Beau tint, en 1505, dans cette église

un chapitre de la Toiſon d'or, dans lequel il créa dix nouveaux Chevaliers, dont le premier fut Henri VIII, Roi d'Angleterre ; les autres, les Comtes de Lichtenſtein, de Lallain, de Furſtemberg, D. Jean Manoel Eſpagnol, les Comtes d'Egmont, de Horn & de Naſſau, le Comte de Crouy de Reux, & le Seigneur de Lavere. Des quatre autres égliſes, l'une ſert à un hôpital, l'autre eſt l'égliſe Françoiſe Calviniſte ; la derniere tient à un collége, nommé *l'Ecole illuſtre*, où il y a des Profeſſeurs en toutes Langues & Sciences. Il n'y a eu que trois Evêques de Middelbourg : le troiſieme, ſacré en 1600, reconnut l'impoſſibilité de s'établir dans ſon dioceſe, & deux ans après il obtint celui de Bruges. Ce fut en 1574 que la ville ſe rendit aux Etats-Généraux, après une longue & vigoureuſe réſiſtance. La garniſon obtint une capitulation honorable, & le Clergé eut la liberté de ſe retirer, & d'emporter les ornemens & les vaſes ſacrés.

Zirickzée eſt la ſeconde ville de la Zélande, dans l'iſle de Chowen, en latin *Scalvia*, ainſi nommée parce qu'elle eſt à l'embouchure orientale de l'Eſcaut. C'eſt la plus ancienne ville du pays, & par con-

ſéquent il n'eſt pas étonnant qu'on débite beaucoup de fables ſur ſon origine. Son port eſt beau & commode ; ſes habitans paſſent pour bons Mariniers. Son commerce conſiſte en ſel, en poiſſon de mer, & il en ſort beaucoup de couleurs pour les Peintres & les Teinturiers, la terre des environs étant propre pour cela. La principale égliſe eſt dédiée à S. Lebuin, Patron du pays. Le Comte Albert de Baviere y fonda, en 1378, un chapitre de vingt-quatre Chanoines. Il y avoit auſſi ſix couvens, un de Bernardins, trois de Moines Mendians, un de Chartreux, un de Religieuſes, & un béguinage. A préſent il n'y a plus que la grande égliſe, celle de l'hôpital, & une égliſe Françoiſe Calviniſte. Zirickzée s'étant jointe aux Flamands rebelles depuis le commencement des troubles, elle fut aſſiégée, en 1576, par Louis de Requeſens, Gouverneur des Pays-Bas. Elle ne fut priſe qu'après un combat ſanglant, qui ſe donna dans la mer même, les combattans ayant de l'eau juſqu'à mi-corps; mais dès l'année ſuivante, elle rentra ſous la domination des Etats-Généraux.

La ville de *Goes* eſt dans l'iſle de Sud-Beveland, la plus grande de la Zélande : elle l'étoit autrefois davantage ; mais de

ſiecle en ſiecle ſon étendue a été diminuée par les inondations, qui ont emporté de grandes terres, entre autres celle de Borſel, avec le château appartenant à la Maiſon de ce nom, à qui Goes même appartenoit. (Le Comte de Rupelmonde, de la Maiſon de Licques, portoit encore, il n'y a pas long-temps, le titre de Seigneur de Goes.) Une partie fut engloutie par la mer en 1548; le reſte fut brûlé peu après, & le tout a été très-bien rétabli dans le même ſiecle. Le Prince d'Orange s'en étant rendu maître en 1577, l'a agrandie & fait fortifier. Il n'y a plus que trois égliſes ſur pied; l'une eſt la grande, autrefois dédiée à la Magdeleine; elle ſert de temple aux Réformés Hollandois.

La ville de *Tertolen* eſt dans l'iſle de ce nom, vis-à-vis de Berg-op-Zoom. L'égliſe principale étoit autrefois collégiale; le chapitre fut fondé en 1305. On y voit encore les tombes de quelques anciens Seigneurs. En 1572, le Prince d'Orange tenta de s'en emparer, mais échoua dans ſon entrepriſe. Il n'y réuſſit qu'en 1577: alors il la fit fortifier; elle eſt aujourd'hui très-forte. Les Etats-Généraux y tiennent toujours un Régiment en garniſon.

Flessingue, cinquieme ville de la Zélande, est dans l'isle de Walcheren, où se trouve Middelbourg. C'est une place forte qui defend l'embouchure occidentale de l'Escaut, vis-à-vis l'isle de Cadsant, dans la Flandre Hollandoise. Philippe II, en s'y embarquant pour l'Espagne, en 1559, ordonna qu'on y construisît une citadelle; mais elle n'étoit pas encore achevée quand le Prince d'Orange s'en empara. Le port est vaste & beau; les plus gros vaisseaux y entrent, en passant entre deux moles: c'est le plus riche, le plus commode & le plus commerçant de toute la Zélande. Flessingue, avant le quinzieme siecle, étoit encore une bourgade; alors elle fut entourée de murailles par Adolphe, bâtard de Bourgogne, qui en étoit Seigneur. En 1573, le Prince d'Orange s'en empara par surprise. Les Flessinguois passent, depuis long-temps, pour d'excellens Mariniers, & ils ont fourni les meilleurs hommes de mer des Provinces-Unies. Cette ville fut érigée en Marquisat par l'Empereur Charles-Quint, en 1555, avec la terre de *Lavere*, en faveur de Maximilien de Bourgogne; Jean Comte de Bossu, neveu de ce premier Marquis, en hérita;

mais le Prince Guillaume d'Orange s'empara du Marquisat, ainsi que de la ville de Flessingue, & ayant payé une somme aux habitans, jouit pleinement du Marquisat & de tous ses droits. Cette paisible possession dura jusqu'à la mort du Roi Guillaume III. Depuis ce temps, les Etats-Généraux se sont emparés de Flessingue, & y exercent tous les droits de souveraineté & de seigneurie, mais donnent tous les ans une somme aux héritiers de la Maison de Nassau-Orange.

La ville de *Tervere* ou *Lavere* est encore dans la même isle. C'est la derniere de celles qui envoyent aux Etats. Son nom vient de *veer*, qui en flamand veut dire *trajet*, parce que c'est de son port que l'on passe dans l'isle de *Nord-Beveland*. Elle fut entourée de murailles en 1357. Son hôtel de ville, commencé en 1470, est un bâtiment gothique, sur la façade duquel on voit dans des niches les statues de différens Seigneurs & Dames de Lavere. L'un d'eux, Henri de Borsel, fonda, en 1472, un chapitre dans la grande église de cette ville, dans laquelle on voit plusieurs tombeaux des Seigneurs de sa Maison. Cette église fut brûlée en 1686.

Lavere a été fortifiée tant du côté de la terre que de la mer ; mais les debordemens & les inondations ont souvent détruit ses fortifications. Le port est bon, même pour les gros vaisseaux, & l'arsenal bien fourni. Son principal commerce est avec l'Ecosse. Je viens de dire que Lavere fut érigée en Marquisat avec Flessingue. Cette seconde ville a eu le même sort que la premiere ; cependant la branche de la Maison d'Hénin, qui possede actuellement la principauté de Chimay, étant héritiere des Comtes de Bossu, continue de prendre le titre de Marquis de Lavere.

Il y a dans l'isle de Walcheren plusieurs autres ports & petites villes, tels qu'*Arnluyden*, dont la seigneurie a été autrefois dans la Maison de Trasignies; *Martinsdick*, qui a appartenu à la Maison de Borsel, dont une fille la porta à MM. d'Egmont, & une autre la fit passer au Prince de Nassau-Orange ; *Westcapel* ; *Dombourg* (On y a trouvé, en 1646, des antiquités, partie Romaines, partie Bataves, avec des inscriptions latines). Enfin *Ramekens*, où Marie Reine douairiere de Hongrie, sœur de Charles-Quint, fit bâtir, en 1547, un château.

La ſeigneurie d'*Utrecht* eſt la troiſieme des Provinces-Unies ; quoiqu'elle ne ſoit ni grande ni maritime, elle eſt très-peuplée, très-fertile, & très-commerçante. Elle pouvoit, dit-on, mettre autrefois ſur pied juſqu'à quarante mille hommes, & pourroit peut-être encore les fournir, ſi la plupart de ſes habitans ne s'occupoient de toute autre choſe que de la guerre. Elle eſt diviſée en quatre quartiers, qui contiennent cinq villes principales. L'air y eſt très-pur & très-ſain, le terrein plus élevé & moins marécageux que celui de la Hollande. Utrecht.

Les Evêques d'Utrecht en étoient autrefois les ſeuls Seigneurs ſpirituels & temporels. Ils étoient reconnus pour Princes de l'Empire, & comptoient parmi leurs feudataires vingt-huit Comtes. Leurs grands Officiers étoient aſſurément de grands Seigneurs, car le Duc de Brabant étoit leur Echanſon ; le Duc de Cleves, leur Chambellan ; celui de Gueldres, leur Grand-Veneur ; le Comte de Bentheim, leur Capitaine des portes ; le Comte de Kuick, leur Bouteiller, & le Comte de Gorée, leur Porte-Enſeigne. Le Comte de Flandre étoit auſſi leur Vaſſal pour le pays de Waes. L'Empereur Charle-

magne avoit fondé la grandeur des Evêques d'Utrecht, en leur donnant cette ſeigneurie, une partie de la Hollande, de l'Over-Iſſel & de la Gueldre. Le premier Evêque de cette ville fut *S. Wilbrode*, envoyé par Pepin d'Hériſtal & le Pape Serge, pour convertir les Friſons. Il fixa ſa réſidence à Utrecht, pénétra enſuite juſqu'en Danemarck, & revint mourir, l'an 740, dans l'abbaye d'Epternach, au pays de Luxembourg, qu'il avoit fondée. Le ſecond, *S. Boniface*, l'Apôtre d'Allemagne, devint enſuite Archevêque de Maïence, & fonda la célebre abbaye de *Fulde*. Il fut martyriſé, l'an 755, par les Friſons idolâtres, avec cinquante-un de ſes Compagnons. Les trois Evêques ſuivans, *Grégoire*, *Alberic* & *Théodart*, ſont regardés comme Saints; mais on ne ſait rien de particulier de leur vie. Les deux autres, *Armacaire* & *Vicfride*, n'ont point l'épithete de Saints. On place enſuite *Saint Frédéric* & ſon frere *Saint Valfride*. *Saint Hungaire*, qui vit ruiner ſa ville épiſcopale par les Normands en 856, fut le onzieme Evêque. Le quatorzieme fut *Saint Radebode*, iſſu des Rois de Friſe, ſous lequel les Danois ravagerent Utrecht. Le dix-

huitieme, *S. Ansfride*, Comte de Huy, qui enrichit son église, & y fonda l'abbaye de Saint-Paul : il mourut en 1008. Le vingtieme, *Saint Bernulfe*, qui fonda deux églises à Utrecht, & fut enterré dans celle de Saint-Pierre en 1054. Son corps y fut trouvé sain & entier en 1675. Le vingt-deuxieme, *Conrad de Suabe*, qui avoit été Précepteur de l'Empereur Henri IV, fit bâtir son église cathédrale, & fonda le chapitre. Il fut assassiné en 1099. Le vingt-cinquieme & le vingt-sixieme furent long-temps en guerre avec Thiéry Comte de Hollande, le frere du premier de ces Prélats, André de Kuick, ayant assassiné Florent, frere du Comte. Sous le dernier de ces Evêques, nommé *Héribert*, la ville fut entiérement brûlée avec la plupart des églises.

La plupart des Evêques suivans, à la fin du douzieme siecle & pendant le treizième, furent toujours en guerre. Deux d'entre eux furent freres de Florent, Comte de Hollande. *Othon* étoit fils d'un Comte de Gueldre. Un autre *Othon de la Lippe* se croisa pour la Terre-Sainte, &, à son retour, fut tué dans une bataille en 1227. *Othon*, fils de Guillaume Comte

de Hollande, trente-sixieme Evêque, fut tuteur de Guillaume son neveu, qui devint Roi des Romains & Empereur, & accorda de grands priviléges à l'évêché d'Utrecht. *Jean de Nassau* se conduisit si mal, que son Clergé & le Comte de Hollande le firent déposer par le Pape Honoré III. *Guillaume Berthout*, issu des Seigneurs de Malines, fut un Prélat très-turbulent, fort guerrier, & qui se fit tuer, en 1301, dans une bataille contre les Hollandois. Au contraire, *Gui* son successeur, fils de Jean d'Avenes, Comte de Hainaut, fut un très-bon Prélat, & mourut en 1317.

Pendant le quatorzieme siecle, il y eut presque toujours de grandes dissentions entre les Chanoines pour la nomination des Evêques. *David de Bourgogne*, fils naturel du Duc Philippe le Bon, fut nommé par le Pape en 1457, & mourut en 1496. Quelques années après, un autre fils naturel du même Duc fut Evêque, & mourut en 1524: il étoit Chevalier de la Toison d'or. Il fut remplacé par *Henri de Baviere*, fils de Philippe, Electeur Palatin. Ce fut lui qui, en 1528, transporta, du consentement de son

Clergé & de la plus grande partie de ses peuples, la souveraineté & le domaine temporel d'Utrecht à l'Empereur Charles-Quint. Les révoltes de ses sujets le réduisirent à cette extrémité; mais, depuis ce temps-là, les Evêques d'Utrecht ont cessé d'être Souverains. *Georges d'Egmont* administra cet évêché jusqu'en 1559, que Philippe II, de concert avec le Pape Paul IV, érigea Utrecht en archevêché. On lui donna pour suffragans les Evêques de Harlem en Hollande, de Middelbourg en Zélande, de Levarde en Frise, de Deventer en Over-Issel, & de Groningue; mais il n'y eut qu'un seul de ces Evêques, *Pierre Schenck*, qui fut mis en possession de son siége. Les Etats-Généraux s'en étant emparés, & ayant même formé leur confédération dans la ville d'Utrecht, il en fut chassé, & mourut à Bruxelles en 1580. Les Rois d'Espagne nommerent successivement deux autres Evêques, mais qui n'ont jamais pu se placer sur leur siége; depuis on a cessé d'y nommer. L'archevêché d'Utrecht étoit resté très-considérable, malgré la création des nouveaux évêchés. On y comptoit, avant la révolution, jusqu'à cent quatre-vingt-huit monasteres.

En 1718, il s'est élevé dans l'Eglise; ou le Clergé Catholique d'Utrecht, un schisme dont il faut dire quelques mots. L'on sait que les Catholiques ne sont que tolérés en Hollande : ils dépendent d'un Vicaire Apostolique, nommé par le Pape. Un de ces Vicaires, Evêque *in partibus* du titre de Babylone, s'étant retiré à Utrecht, parce que le Pape, mécontent de lui, vouloit l'interdire & lui ôter ses pouvoirs, se lia avec le fameux Pere Quesnel, Oratorien réfugié de France en Hollande, appela, comme lui, de la Bulle *Unigenitus*; & bientôt ne gardant plus aucun ménagement avec la Cour de Rome, fit élire Archevêque par le Clergé Janséniste d'Utrecht, Corneille Steenhoven, & osa le sacrer en 1723. Il mourut, en 1725, excommunié par le Pape Benoît XIII. Quatre de ses successeurs ayant eu la même audace, ont encouru les mêmes peines. Je crois que le cinquieme de ces Evêques Schismatiques vit encore.

Les Etats de la province d'Utrecht sont encore composés des trois Ordres, du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers-Etat. Le Clergé consiste dans cent quarante Chanoines, que les Etats-Généraux ont

conſervés, dont ils vendent les prében-des à des Laïcs de la Religion du pays. On choiſit huit d'entre eux pour repré-ſenter le Clergé aux Etats de la province. La Nobleſſe eſt composée de tous les poſſeſſeurs de fiefs ; on choiſit auſſi huit d'entre eux pour repréſenter tous les au-tres. Il faut être de la Religion du pays, pour jouir de cet avantage. Le Tiers-Etat eſt composé des Députés de cinq villes, *Utrecht*, *Amersfort*, *Wyck*, *Rhenen*, & *Montfort*. Chacun de ces trois Ordres envoie un Député aux Etats-Généraux, au moyen de quoi il y en a toujours trois de la province d'Utrecht. Cette province a d'ailleurs un Conſeil des Finances & un Conſeil Provincial de Juſ-tice, établi par l'Empereur Charles-Quint en 1529. On y a conſervé une Grande Commanderie, huit autres de l'Ordre Teutonique, & dix de l'Ordre de Malte ; mais les Etats qui les confe-rent, ne les donnent qu'à des Chevaliers de la Religion du pays, qui ſe reçoivent entre eux & n'ont rien de commun avec le Grand-Maître du premier de ces Ordres à Malte. En 1672, Louis XIV s'empara de la province d'Utrecht ; mais,

dès 1673 & 1674, les François abandonnerent cette brillante conquête.

La ville d'*Utrecht* est située sur le Rhin, qui s'y partage en deux bras, que l'on appelle les *vieux* & les *nouveaux fossés*, & qui se réunissent en sortant de la ville. Elle n'a guere d'autres fortifications que ces fossés pleins d'eau, des murs garnis de remparts, & quelques demi-lunes. Son nom vient du mot *Trecht*, qui veut dire *Passage*, & *U*, plus bas; aussi l'appelle-t-on en latin *Trajectum inferius* ou *Trajectum ad Rhenum*, pour la distinguer de Mâstricht sur la Meuse, *Trajectum ad Mosam*. Ayant été ruinée par les Barbares, elle fut rebâtie sous les derniers Rois de France de la premiere Race. L'Evêque Balderic de Cleves l'agrandit, & l'entoura de murailles l'an 934; & Charles-Quint en étant devenu maître, comme je l'ai dit, y fit bâtir un château, qu'il nomma *Freebourg* ou *Château de Paix*. Le dôme ou église cathédrale fut, dit-on, bâti par le Roi Dagobert I; & Saint Vilebrode, premier Evêque d'Utrecht, en fit un monastere ou abbaye, qui fut rebâtie par l'Evêque Adelbode, & consacrée, en 1024,

en présence de l'Empereur Henri II, & avec beaucoup d'éclat. Deux cents ans après, en 1224, il fallut la rebâtir. Cette église, du treizieme siecle, est celle qui subsiste encore à présent, du moins quant au chœur & à la tour; pour la nef, elle fut culbutée, en 1674, par un ouragan terrible, qui n'entama ni le chœur ni la belle tour, bâtie en 1321, & élevée a trois cent quatre-vingt-huit pieds de hauteur.

Charles-Quint, en 1546, tint dans cette église un grand chapitre de la Toison d'or, dans lequel il créa vingt-deux Chevaliers, à la tête desquels étoit *Maximilien*, Archiduc d'Autriche, qui devint Roi de Boheme, de Hongrie, & Roi des Romains en 1548, & enfin Empereur, après la mort de Ferdinand son pere, en 1564; il étoit gendre & neveu de Charles-Quint; *Côme de Médicis*, Duc de Toscane; *Emmanuel Philibert*, Duc de Savoie; *Albert*, Duc de Baviere; *Octave Farnese*, Duc de Parme & de Plaisance; *Don Inigo Lopez de Mendosa*, Duc de l'Infantado; *Fernand Alvarès de Tolede*, Duc d'Albe; *Manrique de Lara*, Duc de Najara; *Don Fernandès de Cordova*, Comte de Feria,

Seigneurs Espagnols; *Frédéric*, Comte de Furstemberg; & *Ernest*, Comte de Mansfeld, Seigneurs Allemands; *Joachim de Rye* & *Claude de Vergy*, Seigneurs Franc-Comtois; *Philippe de Lanoy* & *Jean de Lanoy*, Seigneurs de Molambais, *Pontus de Lalain*, & *Philippe de Lalain*, Comte de Hoogstrate, *l'Amoral*, Comte d'Egmont; *Pierre de Verchin* Seigneur de Roubaix, *Jacques*, Comte de Ligne, & *Jean de Ligne* Comte d'Aremberg, Seigneurs Flamands; & enfin *Maximilien de Bourgogne*, Marquis de Lavere.

J'ai déjà dit que les Etats-Généraux avoient conservé les Chanoines de la cathédrale d'Utrecht; ils ont même laissé subsister ceux de quatre autres collégiales. Ils pourvoient à ces prébendes; mais LL. HH. PP. ne craignant point qu'on leur reproche la simonie, ne font aucune difficulté de vendre les prébendes à certains particuliers de leur Religion, qui les achetent à proportion de leur revenu, & par-dessus le marché acquierent le droit d'entrer à leur tour dans l'Ordre du Clergé de la province d'Utrecht. On observe cependant encore les regles anciennement établies pour accorder, pendant certains

mois de l'année, la collation des prében-des vacantes aux anciens Chanoines, qui y nomment chacun à leur tour, & ce n'est que dans les mois affectés au Pape & aux Evêques que les Etats usent de ce droit. Il y a certaines dignités toujours électives par le chapitre.

Les Chanoines du Dôme sont au nombre de quarante ; les quatre collégiales conservées, sont celle de Saint-Sauveur, fondée par Saint Boniface, composée de quatre Dignitaires & de vingt Chanoines. Ce chapitre se fait honneur d'avoir eu à sa tête deux Prévôts, qui sont devenus Papes, Grégoire XI & Adrien VI. L'église est à présent détruite : les Chanoines s'assemblent dans l'ancienne abbaye de Saint-Paul, pour tenir chapitre, & ne font d'ailleurs aucunes fonctions ecclésiastiques. Les collégiales de Notre-Dame, de Saint-Pierre & de Saint-Jean-Baptiste, ont été toutes trois fondées au onzieme siecle, la premiere pour dix, la seconde pour vingt, & la troisieme pour trente Chanoines. On compte en tout environ cent trente Chanoines dans Utrecht. Il y avoit autrefois quatre paroisses & deux belles abbayes ; celle de S. Paul, de l'Ordre de Saint-Benoît, fondée, en

998, à Amersfort, & transportée à Utrecht en 1054. La maison abbatiale subsiste encore : c'est là que s'assemble le Conseil Provincial, différens Tribunaux, & quelques Compagnies. La seconde abbaye étoit de Religieuses, de l'Ordre de Cîteaux, fondée au treizieme siecle. Il y avoit près de la ville deux autres abbayes de Bénédictins & de Bénédictines, & onze couvens des deux sexes, qui sont tous supprimés, & dont les fondations & les maisons ont été converties en hôpitaux.

Le Magistrat d'Utrecht est composé d'un Grand-Bailli, de deux Bourgmestres ; de douze Echevins & de deux Secrétaires. Il tient ses assemblées dans l'hôtel de ville ; qui est un assez beau bâtiment, mais de deux architectures différentes. C'est là que se sont tenues, depuis 1712 jusqu'en 1713, les conférences, qui ont été enfin terminées par le fameux Traité d'Utrecht. Le 13 Janvier 1577, les Flamands révoltés assiégerent les Espagnols dans le château d'Utrecht, les forcerent à le rendre, & firent aussi-tôt raser cette forteresse. En 1579, se conclut dans Utrecht cette fameuse Union des sept Provinces, qui fut le fondement & la base de la République.

On y jura l'obſervation de quatorze articles, dont le premier étoit de ſe ſouſtraire à la domination Eſpagnole ; le ſecond, d'introduire dans le pays la Religion prétendue réformée, & de la rendre dominante ; le troiſieme établiſſoit une ligue défenſive entre les ſept Provinces, &c.

En 1636, les Etats érigerent une Univerſité dans la ville d'Utrecht : elle eſt devenue célebre, particuliérement pour le Droit & l'Hiſtoire. C'eſt de cette Ecole que ſont ſortis les Græevius, Voëtius, les Burman, Reland, Leydeker, &c.

En 1672, les François ſe rendirent maîtres d'Utrecht, & le Roi Louis XIV y fit ſon entrée. Huit jours après, le Cardinal de Bouillon rebénit la grande égliſe, y célébra la Grand'Meſſe, & y fit chanter le *Te Deum* ; mais dès la fin de la même année, les Vainqueurs évacuerent cette ville ; les Prétendus Réformés reprirent poſſeſſion de l'égliſe, & l'année ſuivante tout rentra dans l'ordre accoutumé.

Utrecht eſt la patrie du Pape Adrien VI, qui y naquit en 1459. Après avoir profeſſé avec beaucoup de diſtinction, il fut Précepteur de Charles-Quint, & Régent d'Eſpagne après le Cardinal Xi-

ménès. Il fut fait Cardinal en 1517, & élu unanimement Pape au commencement de 1522, tandis qu'il étoit encore en Espagne. Il repassa promptement en Italie, & mourut à Rome à la fin de l'année 1523.

La seconde ville de la province d'Utrecht est *Amersfort*, sur la riviere *d'Eerms*, à deux lieues de la mer de Zuyderzée. Elle fut entourée de murailles, & obtint les privileges de ville en 1257. La grande église étoit collégiale, & il y avoit un grand nombre de couvens, à présent changés en temples réformés ou en hôpitaux. C'est principalement à Amersfort que les Jansénistes se sont établis il y a environ soixante ans. Ils y ont établi un collége, dans lequel a professé un savant Jurisconsulte, nommé *Van Espen*. Il est mort en 1728. Il y avoit aussi, il n'y a pas long-temps, des Chartreux & des Bernardins de l'abbaye d'Orval, qui s'y étoient réfugiés pour cause de Jansénisme. Auprès d'Amersfort, est un joli château appartenant au Prince de Nassau-Orange. Quoique ce lieu soit très-agréable, il n'y a pas long-temps qu'il a été vendu à un Particulier, qui a formé, dans ce château, une société de ces Sec-

taires, connus en Allemagne ſous le nom de *Freres Unis*, *Freres Moraves*, ou *Herrenutter* (Freres au chapeau) : ces gens mettent tous leurs biens en commun, travaillent à différens ouvrages pour le profit général, & menent une vie très-philoſophique & aſſez heureuſe.

La ville de *Wick* eſt l'ancien *Batavodurum* renommé dans les Ouvrages de Tacite, de Ptolémée & de Pline. Elle fut bâtie, dit-on, par *Battus*, fils d'un Roi des Cattes, qui donna ſon nom aux Bataves; ainſi c'eſt peut-être la plus ancienne de toutes les Provinces-Unies : elle a été pendant long-temps très grande & très-puiſſante. L'Empereur Charlemagne la donna, avec tout ſon territoire, à Wicfride, ſeptieme Evêque d'Utrecht. Ce fut alors le premier & le plus conſidérable domaine de ces Prélats. On prétend qu'elle étoit ſi étendue, qu'il y avoit juſqu'à cinquante-cinq égliſes paroiſſiales; mais elle fut ruinée de fond en comble : quand elle a été rétablie, ce fut ſur un pied bien différent. C'eſt là que le Rhin ſe ſépare du Leck; celui-ci, qui ſe jette dans la Meuſe un peu au deſſus de Roterdam, entraîne

la plus grande partie de ses eaux. Ce n'est que la moindre qui, conservant le nom de Rhin, va arroser la ville d'Utrecht, celle de Woerden en Hollande, celle de Leyde, &, à peu de distance, va se perdre dans les sables près de Catwick. Il y a dans Wick une collégiale que les Etats Généraux ont laissé subsister, & dont ils vendent les prébendes comme celles d'Utrecht.

La ville de *Rhenen* est sur le Rhin, une lieue au dessus de Wick. Sa principale église étoit dédiée à une des onze mille Vierges, compagne de Sainte Ursule, dont on prétendoit y posséder les reliques. Godefroy, ou Geoffroy de Rhenen, descendant de ces anciens Seigneurs, étant devenu Evêque d'Utrecht, annexa cette ville au domaine de ses successeurs, vers 1160.

Montfort est la cinquieme ville de la seigneurie d'Utrecht : elle étoit aussi du domaine de Godefroy de Rhenen ; il y avoit fait bâtir un château, qui servit d'asile à un grand nombre de personnes, contre les incursions des Hollandois. De là il se forma une petite ville autour de ce château, qui a eu long-temps des

Burgraves ou Seigneurs châtelains. Ce Burgraviat a passé dans la Maison de Mérode : il fut même érigé en comté pour elle ; mais il y a environ cent ans que les Seigneurs de cette Maison l'ont vendu aux Etats de la province d'Utrecht. Elle est située sur la riviere d'Yssel, un des petits bras du Rhin, qui se jette dans la Meuse.

Duché de Gueldre.

Le duché de *Gueldre* est une des sept Provinces-Unies, quoiqu'il ne dépende pas tout entier des Etats-Généraux. Ses Députés y tiennent le premier rang ; d'ailleurs la Gueldre Hollandoise étant jointe au comté de Zutphen, forme une étendue de pays très-considérable. Du temps de Guichardin, la Gueldre entiere reconnoissoit pour Souverain le Roi Philippe II ; actuellement elle est partagée entre trois Souverains ; l'Empereur, héritier de tous les droits de la Maison d'Autriche, le Roi de Prusse, & les Etats-Généraux. Je vais commencer par décrire, d'après Guichardin, ce qui compose à présent la Gueldre Hollandoise.

Les Etats de cette Province-Unie se séparent en trois quartiers, dont l'un se nomme *le Weluwe*, & a pour capitale

Arnheim, sur le Rhin ; le second, *le Betuwe*, dont la capitale est *Nimegue* ; le troisieme est *Zutphen*, dont la ville principale porte le nom même du comté. Les Etats se tiennent alternativement d'année en année dans la capitale de chaque quartier ; mais la Cour de Justice & la Chambre des Comptes de la Gueldre Hollandoise résident à Arnheim. Le Zutphen dépend de la Gueldre depuis 1080, qu'Othon de Nassau, Comte de Gueldre, épousa Sophie, fille & héritiere de Witman Comte de Zutphen.

Arnheim est située sur le Rhin, à une demi-lieue de la riviere d'Yssel, appelée par les Romains *Fossa Drusiana*, canal de Drusus, parce qu'il fut autrefois creusé par eux sous le commandement de César Drusus, fils de l'Impératrice Livie, & de son premier mari Tibere Néron. La ville d'Arnheim est grande, forte, & bien peuplée. Ce fut Othon II, Comte de Gueldre, qui la fit fortifier, & lui donna les priviléges de ville en 1223. Depuis ce temps, les Ducs de Gueldre, & après eux les Gouverneurs, en ont fait leur résidence ordinaire. Les Ducs de Bourgogne s'étant rendus maî-

tres de la Gueldre au quinzieme siecle, Charles d'Egmont, à qui ce Duché devoit appartenir, fit la guerre pour s'en remettre en possession, & surprit Arnheim en 1514; mais, après sa mort, Charles-Quint l'ayant reprise, il la laissa à son fils Philippe II, qui y établit la Cour de Justice & la Chambre des Comptes, sous l'autorité des Etats de la province; la Gueldre Autrichienne ayant de pareils Tribunaux à Ruremonde. La Gueldre s'étant révoltée, comme tant d'autres provinces des Pays-Bas, contre Philippe II, Arnheim fut soumise aux Etats-Généraux en 1585. Les François la prirent en 1672, mais l'abandonnerent au bout de deux ans, après en avoir rasé les fortifications; elles ont été relevées depuis. Du temps du Catholicisme, Arnheim étoit du diocese d'Utrecht; il y avoit beaucoup d'églises, entre autres une collégiale dédiée à Sainte Walburge; celle de Saint-Eusebe étoit aussi considérable: Charles d'Egmont, dernier Duc de Gueldre, mort en 1538, y a été enterré. Il y avoit de plus un couvent de Récollets, un de Religieuses, une belle chartreuse, fondée, en

1342, par Renaud, premier Duc de Gueldre, dont on y voyoit aussi le tombeau; mais il a été détruit.

Nimegue est une très-ancienne ville, connue du temps des Romains, sous le nom de *Noviomagum*. On prétend qu'elle a été fondée par un Roi nommé *Magus*, & renouvelée par un autre. Quoi qu'il en soit, il est sûr qu'elle étoit autrefois la capitale de tout le Duché. Elle est située sur un bras du Rhin, que l'on appelle *le Vahal*, & qui se séparant du vrai Rhin, sur les frontieres du pays de Cleves, se jette dans la Meuse près de Worcum. Elle est renommée pour son excellente biere : elle a treize portes, un vieux château, que l'on prétend avoir été bâti dès le temps de Jules-César, quelques fortifications assez médiocres, mais un large & profond fossé. Elle étoit autrefois libre & Impériale, & prétend avoir obtenu ce privilége de l'Empereur Charlemagne, l'an 775, & être par conséquent la seconde ville libre de tout l'Empire, Aix-la-Chapelle étant la premiere. Mais elle perdit sa liberté en 1248, lorsque Guillaume, Comte de Hollande, fut élu Roi des Romains & Empereur.

Il l'unit à son comté de Hollande, & quelques années après il la vendit, avec son territoire, à Othon III, Comte de Gueldre. Lors des troubles de la fin du seizieme siecle, elle fut plusieurs fois prise & reprise par les Hollandois & les Espagnols; enfin, en 1591, le Prince Maurice de Nassau la soumit tout-à-fait aux Etats-Généraux, & le Prince de Parme étant venu l'assiéger la même année, fut repoussé. Elle suivit le sort du reste de la Gueldre en 1672.

Les églises sont très-belles; la principale étoit collégiale; elle fut bâtie en 1272, & consacrée par Albert le Grand, qui, comme on sait, mourut Evêque de Ratisbonne. C'est actuellement le principal temple des Prétendus Réformés; on voit encore dans le chœur le mausolée de Catherine de Bourbon, veuve d'Adolphe d'Egmont, Duc de Gueldre. Il y avoit autrefois plusieurs couvens, qui sont absolument détruits. L'hôtel de ville est actuellement le plus bel édifice de la ville. On voit, sur sa façade, les statues de divers Empereurs. C'est dans cet hôtel que se tinrent les conférences du Congrès, qui finit par conclure la paix, en 1678, pour une

partie des Puissances belligérantes, &c, en 1679, pour le reste. On sait combien cette paix fut glorieuse pour Louis XIV. L'argent que cette paix répandit dans Nimegue, la consola un peu des malheurs qu'elle avoit éprouvés en 1672, n'ayant été prise qu'après un siége qui dura vingt jours de tranchée ouverte, & les François l'ayant rigoureusement taxée quand ils se retirerent.

La troisieme ville de la Gueldre Hollandoise est *Harderwick*, sur le bord de la mer du Zuyderzée. Son nom signifie en flamand, village de *Bergers*. Ce n'étoit en effet qu'un village avant l'an 1229, qu'Othon le Boiteux, Comte de Gueldre, la fit entourer de murailles. On l'a mise, pendant quelque temps, au nombre des villes Anséatiques, parce qu'elle commerçoit avec celles de cette ligue en Allemagne. En 1503, elle fut presque entiérement réduite en cendres; mais elle a été rebâtie depuis, & est actuellement fort jolie. En 1648, les Etats de Gueldre y fonderent une petite Université. L'église de Notre-Dame est d'une belle architecture; la voûte en est très-hardie, & le clocher très-élevé. Du temps du Catholicisme, il y avoit un beau

couvent de Francifcains, fondé, en 1340, par Eléonore d'Angleterre, femme de Renaud, premier Duc de Gueldre; plusieurs autres maifons régulieres qui ont été détruites, & la plupart converties en ufages pieux. En 1572, cette ville fe foumit aux Etats-Généraux. Cent ans après, elle fut prife par les François, qui, en l'abandonnant, en détruifirent les fortifications. La mer, qui baigne fes murailles, en étoit autrefois très-éloignée : en approchant de fon port, on trouve encore quelquefois des reftes de chauffées pavées, & d'édifices. Entre Harderwick & Leventer, eft le beau château de *Loo*, où le Roi Guillaume III, tandis qu'il étoit Stadhouder de Hollande, faifoit de fréquens féjours; l'édifice eft très-beau, le parc admirable, & c'eft un bon pays de chaffe.

La ville de *Bommel* eft dans une ifle formée par le Vahal, la Meufe, & un petit canal qui les joint; cette ifle étoit connue, du temps de Jules-Céfar, fous le nom *d'Infula Batavorum.* La ville eft fur le Vahal, & fut entourée de murailles, en 1223, par Othon III, Comte de Gueldre. L'ifle entiere eft fortifiée naturellement par les deux fleuves, qui font

très-larges, & défendue par trois forts, dont l'un, nommé *le Fort Saint André*, a cinq bastions, & est entre les deux fleuves à l'orient. Il fut construit, en 1599, par le Cardinal André d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas, qui lui donna son nom. Les deux autres sont le fort de *Crevecœur*, sur la Meuse, du côté de Bois-le-Duc, & le château de *Loevenstein*, au confluent des deux fleuves, près de Worcum en Hollande. Cependant les François s'emparerent de toute l'isle de Bommel en 1672, sous le commandement du Maréchal de Turenne, & en l'abandonnant, ils en firent sauter les fortifications; mais elles ont été rétablies.

La ville de *Tiel* est sur le Vahal, à une lieue au dessus du fort Saint André dont je viens de parler : elle est regardée comme une place de défense, particuliérement son fauxbourg, nommé *Santwick*, qui est fortifié. Les Etats-Généraux ne la prirent sur les Espagnols qu'en 1588, & les François en 1672; les fortifications ont eu le même sort que celles de l'isle de Bommel.

Culembourg est sur le Leck, à une lieu de Buren, dont je vais parler. Elle fut

fut prise, rasée & rétablie comme les précédentes, en 1672 & 1674. La Maison de Culembourg étoit ancienne & illustre dès le douzieme siecle. Anne, héritiere de Culembourg, porta cette ville dans la famille de Pallan, en faveur de laquelle Charles-Quint érigea Culembourg en comté. Le dernier Seigneur de cette famille de Pallan, fut un des principaux rebelles qui se firent appeler les *Gueux*. Il fut condamné à mort, mais par contumace, & se retira à Culembourg, où il mourut tranquille en 1598. N'ayant point eu d'enfans, ses biens ont passé dans la Maison de Waldeck. Les Etats-Généraux ont acheté cette seigneurie des héritiers du Prince de Waldeck, mort en 1692.

Buren a long-temps appartenu à la Maison d'Egmont. L'Empereur Maximilien l'érigea en comté en 1492, pour un de ces Seigneurs, dont une petite-fille la porta dans la Maison de Nassau-Orange.

Le fort de *Schenck* est à l'extrémité de la Gueldre, vers le pays de Cleves, à l'endroit où le Vahal se sépare du Rhin. Il est regardé comme un poste important pour la défense de la Guel-

dre Hollandoiſe, & de la Hollande même. Il tire ſon nom de Pierre Schenck, Gentilhomme Gueldrois, au ſervice des Etats-Généraux, qui le fit conſtruire en 1586. Les Eſpagnols le ſurprirent en 1635, & le Prince Maurice le reprit l'année ſuivante, après un long ſiége. En 1672, le Maréchal de Turenne l'emporta après huit heures d'attaque ſeulement. Cette priſe rendit facile le paſſage du Rhin par l'armée Françoiſe, ayant à ſa tête Louis XIV lui-même. Ce fameux paſſage ſe fit au gué de *Tolhuis*, qui n'eſt qu'à une demi-lieue du fort. On ſait que le grand Condé y fut bleſſé au bras, & le Duc de Longueville ſon neveu, tué. L'année ſuivante 1673, les François le céderent à l'Electeur de Brandebourg. Les Hollandois, qui ſentoient l'importance de le conſerver, négocierent long-temps pour y rentrer; enfin, en 1681, l'Electeur le leur rendit, & ils en ont encore augmenté les fortifications.

La ville de *Zutphen*, capitale du comté de ce nom, eſt forte par ſa ſituation, étant ſituée ſur la riviere d'Yſſel, dans laquelle s'en jette une autre, qui remplit ſes foſſés; elle eſt d'ailleurs fortifiée de

quelques bastions, qui en retarderent la prise lorsqu'elle fut attaquée par les François en 1672. Elle se défendit pendant cinq jours, & ne se rendit que par l'effroi que causerent les bombes qui y furent jetées. La garnison, composée de plus de trois mille hommes, fut prisonniere de guerre. Deux ans après, les François l'évacuerent : ils vouloient en détruire les fortifications ; mais la Ville fit un effort pour les racheter, & donna à cet effet une somme de cent mille florins. La principale église est belle & vaste ; elle étoit dédiée à Sainte Valburge : elle est accompagnée d'une haute tour, souvent frappée de la foudre, & toujours rebâtie jusqu'au dix-septieme siecle. Othon de Nassau, premier Comte de Gueldre, qui mourut en 1077, y avoit fondé un chapitre de douze Chanoines, & y a été enterré avec sa femme & sa fille, héritiere de Zutphen. Cette ville entra dans l'union des Etats révoltés contre l'Espagne dès 1570. Deux ans après, les Espagnols la reprirent, & y commirent beaucoup de cruautés. Ils firent bâtir plusieurs forts dans ses environs. Les troupes Hollandoises l'assiégerent deux fois inu-

tilement, & le Prince Maurice l'emporta enfin en 1591.

Doesbourg est aussi sur l'Yssel, près de l'embouchure de l'ancien Yssel (*Old-Yssel*), qui étoit la *Fossa Drusiana* ou canal de Drusus, frere de l'Empereur Tibere. Les Etats révoltés s'en emparerent en 1570. Pendant le reste du siecle, Doesbourg fut deux fois repris par les Espagnols; & enfin est resté aux Hollandois, qui en ont fait une place très-forte; mais les François ont ruiné une partie de ses fortifications.

La ville de *Groll* est beaucoup plus forte que Doesbourg; elle est sur les confins de la Westphalie & des terres de l'évêché de Munster. La petite riviere de Slingue remplit ses fossés. Ce fut l'Empereur Charles-Quint qui fit commencer ses fortifications en 1550. Le Roi d'Espagne, Philippe II, conserva précieusement cette place pendant les troubles, & le Prince d'Orange fut obligé de lever le siége, qu'il y avoit mis en 1593, & ne s'en empara qu'en 1597, tandis que les Espagnols étoient occupés au siége d'Amiens. Pendant le siecle suivant, Groll fut encore pris & repris par les Espagnols & les

Hollandois. En 1665, Bernard de Galen, Evêque de Munster, Prélat bien plus Militaire qu'Ecclésiastique, s'en saisit; & on la reprit sur lui peu de temps après. L'Evêque, allié des François, y rentra en 1672. Il l'abandonna bientôt, & on releva les fortifications qu'il avoit détruites.

Il y a encore dans le comté de Zutphen, trois ou quatre petites villes, dont deux sont fortifiées; ce sont *Bredevorde* & *Bosckelo*; elles ont été cause de quelques guerres entre Galen & les Etats-Généraux, pendant l'épiscopat de cet Evêque guerrier, qui mourut en 1678.

Il me reste à parler de la Gueldre supérieure, qui appartient à présent en partie à l'Empereur, en partie au Roi de Prusse, à l'Electeur Palatin, & enfin aux Etats-Généraux. La capitale de la partie Autrichienne est *Ruremonde*, sur la riviere de *Roër*, qui se jette dans la Meuse. C'est une belle ville, peuplée, bien bâtie & passablement fortifiée, ayant une ancienne enceinte de murailles, avec des tours de distance en distance, un bon fossé, par-delà un chemin couvert, avec des places d'armes, en

forme de bastions, un second fossé rempli d'eau, un glacis, & quelques demi-lunes. Ce n'étoit qu'un village avant qu'Otton II, surnommé *le Boîteux*, Comte de Gueldre, la fît entourer de murailles, vers l'an 1230. En 1290, l'Empereur Rodolphe lui accorda des priviléges, entre autres celui de faire battre monnoie. Elle suivit le sort du duché de Gueldre, & tomba au pouvoir des Ducs de Bourgogne, des Princes de la Maison d'Autriche, & enfin de Philippe II. Il y établit un des évêchés qu'il fit ériger par le Pape Paul IV dans les Pays-Bas, & il fut décidé suffragant du nouvel archevêché de Malines. Le diocese fut étendu sur onze villes & quatre-vingt-quatorze bourgs ou villages, presque tous dans la Gueldre, dont la plupart se font soustraits à la jurisdiction de l'Evêque, ayant embrassé la Religion prétendue réformée.

L'église cathédrale actuelle est dédiée à Saint Christophe; la statue de ce Saint est placée tout au haut du clocher, en guise de croix & de girouette: c'est la seule paroisse de la ville; elle ne fut pas d'abord cathédrale: cet honneur étoit attribué à une ancienne église, sous l'invocation du Saint-Esprit, tombée au

milieu du dix-septieme siecle. Le chapitre est composé en partie des Chanoines d'une ancienne collégiale, située hors la ville, mais qui y a été renfermée depuis. Le revenu de la prévôté fut donné à l'Evêque, ainsi que ceux de quelques autres bénéfices, qui cependant n'ont pas rendu l'évêché bien riche; c'est le plus pauvre des Pays-Bas. Il y a eu, depuis sa création, seulement onze ou douze Evêques.

On compte dans la ville treize couvens, dont une abbaye de Religieuses nobles de l'Ordre de Cîteaux, fondée, en 1224, par Richarde, femme de Gérard III, Comte de Gueldre; des Récollets, fondés par le même Comte, des Sœurs noires, des Sœurs grises, des Dominicaines, des Carmelites, &c. un petit béguinage, & un hôpital; enfin, une belle chartreuse, fondée dès l'an 1370, de laquelle fut Prieur un fameux Ecrivain du quinzieme siecle, nommé *Denis Rickel*, connu sous le nom de *Denis le Chartreux*. En 1608, l'Evêque de Ruremonde fit ouvrir son tombeau. On remarqua que tout son corps étoit réduit en poussiere, à l'exception des deux doigts de la main, avec lesquels il avoit écrit tant

d'Ouvrages de piété si estimés, qui se trouverent entiers, revêtus de chair vive, & presque fraîche.

Pendant la fin du seizieme siecle & le cours du dix-septieme, Ruremonde a été bien des fois prise & reprise par les Espagnols & les Hollandois. Depuis 1572, que l'armée du Prince d'Orange y fit beaucoup de désordres, de pillages, & même de massacres des Religieux & Prêtres Catholiques, les Espagnols y rentrerent, & les Hollandois ne purent les en chasser en 1577. Ils en vinrent enfin à bout en 1632. Les Espagnols y revinrent encore en 1637, & en resterent les maîtres jusqu'en 1702. Alors les Hollandois forcerent le Prince de Horn, qui en étoit Gouverneur pour le Roi Philippe V, à se retirer; & s'y maintinrent jusqu'en 1716, qu'ils la remirent aux troupes de l'Empereur Charles VI, comme lui appartenante, parce qu'elle n'avoit pas été originairement comprise dans la Gueldre inférieure, qui fait partie des sept Provinces-Unies: mais qu'au contraire, elle étoit regardée comme la capitale de la Gueldre supérieure, que les Hollandois reconnoissent si bien pour ne point faire partie des Provinces-Unies, que ce qu'ils

possedent dans cette partie de la Gueldre est gouverné par les Etats-Généraux en commun, & que les villes, bourgs & villages qui s'y trouvent, n'ont point d'entrée aux Etats de Gueldre. Cependant la Gueldre Autrichienne est réduite aujourd'hui à bien peu de chose; car le quartier de Ruremonde, qui étoit autrefois très-étendu, n'a que cinq ou six villages, & la jurisdiction du Grand-Bailli, de la Cour, du Conseil Provincial, & de la Chambre des Comptes de Ruremonde, ne s'étend pas plus loin. Le seul avantage qu'aient conservé les Peuples de la Gueldre supérieure, c'est l'exercice de la Religion Catholique, qui est permis également par les trois ou quatre Puissances qui la partagent.

La ville de *Gueldre*, qui a donné son nom à tout le pays, est située sur la petite riviere de Niers, au milieu des marais: elle a un double fossé plein d'eau courante, qui la rend d'une très-bonne défense. On y voit encore le vieux château des premiers Seigneurs de Gueldre, que l'on prétend avoir été bâti par Richard de Pont, le premier d'entre eux, qui mourut en 910. Le fils & le petit-fils de ce premier Seigneur soutinrent

tant qu'ils purent le parti des descendans de Charlemagne, contre la Maison de Hugues le Grand, & le parti de Hugues Capet. *Mengaud*, fils de Richard II, arriere petit-fils du premier, a été canonisé, aussi bien que deux de ses filles, qui furent Abbesses à Cologne. On fait la fête de ce pieux Seigneur, le 19 Décembre. Il mourut l'an 1011. Son petit-fils ne laissa qu'une fille, nommée *Adélaïde*, qui épousa, en 1061, *Othon de Nassau*, que l'Empereur Henri IV en créa Comte; ainsi le comté de Gueldre passa dans cette illustre Maison, & y demeura pendant deux siecles. Ce même Othon épousa l'héritiere du Comte de Zutphen.

En 1329, l'Empereur, Louis de Baviere, érigea le comté de Gueldre en duché, en faveur de *Renaud II*, dit *le Roux*, fils dénaturé, qui avoit eu la barbarie de faire la guerre à son pere, & de lui ravir ses Etats. Ce méchant Prince avoit épousé Eléonore, sœur d'Edouard III, Roi d'Angleterre. Il en eut deux fils, qui lui succéderent l'un après l'autre dans le duché de Gueldre, mais moururent sans postérité, laissant le duché à leurs neveux, fils d'une de leurs sœurs du premier lit, mariée au Comte de Juliers. Ceux-ci

moururent ſans enfans, & le duché de Gueldre vint à *Arnoud*, Comte d'*Egmont*, petit-fils d'une autre fille du premier lit de Renaud II. Le Duc Arnoud eut un fils, nommé *Adolphe*, qui ne rougit pas d'imiter la conduite barbare du Duc Renaud II, en ſe révoltant contre ſon pere. Il le fit priſonnier dans une bataille, & l'obligea à lui céder ſes Etats. Mais le vieux Comte ne fut pas plus tôt hors de priſon, qu'il proteſta contre l'accord forcé qu'il avoit fait avec ſon fils; il le fit arrêter & empriſonner à ſon tour. Le Duc Charles le Téméraire ſe mêla de cette querelle; mais ce fut pour s'emparer de la Gueldre; car le Duc Arnoud étant mort en 1472, il ne relâcha le jeune Duc Adolphe qu'à condition qu'il lui céderoit ſes Etats, dont il reçut l'inveſtiture de l'Empereur. Adolphe fut tué en 1477; *Charles d'Egmont*, fils d'Adolphe, ne voulut point ſe ſoumettre à une ceſſion ſi contraire à ſes droits. Il fit, pendant cinquante ans, la guerre aux Ducs de Bourgogne & à Charles-Quint, pour les faire valoir. Il aſſiégea & prit pluſieurs villes dans ſon propre duché. Enfin il mourut, en 1538, âgé de plus de 70 ans, ſans poſtérité. Charles-Quint ſe trouvant en libre poſſeſſion de la Guel-

dre, la transmit à son fils Philippe II (malgré les droits bien fondés des Ducs de Cleves & de Lorraine). Ce fut sous ce Monarque que la plus grande partie des Pays-Bas se révolta; la Gueldre fut une des provinces rebelles, & fut admise dans l'union d'Utrecht; mais ce fut seulement la Gueldre inférieure, la supérieure resta aux Espagnols jusqu'à la grande époque de l'extinction de la branche Autrichienne d'Espagne. Philippe V, petit-fils de Louis XIV, ayant hérité de la Monarchie Espagnole, prit d'abord possession de toutes les provinces des Pays-Bas Catholiques; mais bientôt des Alliés puissans se liguerent contre lui; la guerre de la succession dura jusqu'en 1713, & finit par la paix d'Utrecht. Alors on ne rendit que la moindre partie de la Gueldre supérieure à l'Empereur Charles VI; il se contenta de Ruremonde & du petit district dont je viens de parler. Le Roi de Prusse obtint la souveraineté de la ville de Gueldre, du district de Keyssel & de quelques autres, à condition d'y maintenir l'exercice de la Religion Catholique. Les Hollandois ont obtenu, aux mêmes conditions, la ville de *Venlo* & la forteresse de *Stevenswert*. En conséquence de la liberté de Religion, il y a encore dans la ville de Gueldre

un couvent de Capucins, des Carmes qui dessservent la paroisse & tiennent un petit collége, des Chanoinesses, des Carmelites, & des Sœurs grises.

Venlo signifie en flamand *prairie basse*. En 1343, ce n'étoit qu'un village que Renaud II, Duc de Gueldre, érigea en ville & fit fortifier; elle est au confluent de la Meuse, & d'une petite riviere qui vient de Gueldre. Il n'y a qu'une paroisse, un couvent de Franciscains, deux de Filles, & un petit collége. En 1579, les habitans de Venlo souscrivirent à l'union d'Utrecht; mais le Prince de Parme reprit cette ville en 1586. Elle fut encore prise par les Hollandois en 1632, rendue aux Espagnols, en 1637, par le Comte de Brederode, à qui les Etats-Généraux firent couper la tête pour sa mauvaise défense. Le Marquis de Leyde, Gouverneur pour le Roi d'Espagne, fit construire, en 1641, le fort Saint-Michel, de l'autre côté de la Meuse, vis-à-vis Venlo. Ce fort a été cédé aux Hollandois, avec la ville de Venlo, par le Traité d'Utrecht. C'est à Venlo qu'on a fait le premier essai des bombes, inventées, en 1588, par un Ingénieur, qui éprouva lui-même le danger de son invention, car il fut tué

par un éclat, & la même bombe mit le feu à plusieurs maisons de la ville. Le Comte de Mansfeld, Officier-Général au service de la Maison d'Autriche, s'en servit, dans la même année, pour assiéger le château de Wactendonck; & les assiégés, qui s'étoient défendus avec vigueur pendant trois mois, furent obligés de se rendre, la place n'étant plus qu'un monceau de cendres. La petite ville de Venlo se glorifie d'avoir donné naissance à deux savans hommes, *Hubert Goltzius*, Antiquaire, Dessinateur & Graveur du premier ordre, & *Ericus Puteanus* ou *Henri Dupuy*, Professeur à Louvain, Disciple & successeur de Juste Lipse.

Le fort de *Stevenswert* est dans une petite isle sur la Meuse, deux lieues au dessus de Ruremonde, sur les confins du pays de Liége. Le Marquis d'Aytone, Général Espagnol, le fit construire en 1633; il a sept bastions, & est d'une très-bonne défense. Les Hollandois se le firent céder, en 1715, par l'Empereur Charles VI. La seigneurie de l'isle & des villages voisins appartenoit au Comte de Limbourg-Stirum, qui enfin, en 1721, l'a vendue aux Etats-Généraux.

Wactendonck est la derniere ville de la

Gueldre, à l'entrée du pays de Juliers. Sa ſituation au milieu des marais & ſes fortifications la rendent conſidérable. J'ai dit qu'elle fut aſſiégée en 1588, & priſe par les Eſpagnols. En 1600, le Comte Louis de Naſſau voulut la ſurprendre à la faveur des glaces. Il n'y avoit preſque perſonne dans le château, & le Commandant étoit abſent; mais une groſſe ſervante, forte & brave, ſe chargea de la défendre; elle tua de ſa main cinq ſoldats ennemis, qui vouloient monter à l'eſcalade, & ſauva la place; mais elle fût priſe par les Hollandois en 1603, repriſe par les Eſpagnols en 1625; enfin l'Electeur Palatin a obtenu que cette place, qui eſt ſi fort à ſa convenance, lui fût cédée. Des anciens Seigneurs de cette fortereſſe deſcendent les Comtes de Wactendonck, qui ſubſiſtent encore en Allemagne.

La cinquieme des Provinces-Unies eſt *la Friſe* proprement dite; elle contenoit autrefois, non ſeulement le pays dont je vais parler, mais la petite Friſe, à préſent la province de Groningue, l'Oſt-Friſe, ou Friſe Orientale, ancien comté de l'Empire, qui fait partie du cercle de Weſtphalie, & la Weſt-Friſe, La Friſe.

ou Frise Occidentale, dont j'ai parlé ; & qui fait partie de la Hollande. Les anciens peuples Frisons étoient connus des Romains dès le temps d'Auguste, de Tibere & de Néron, pour les plus braves d'entre les Barbares. Leur capitale étoit, dit-on, une certaine ville de *Vroone*, dans la West-Frise, dont il ne reste plus aucunes traces, & qui fut ruinée par les Hollandois en 1303. Les Chroniques fabuleuses de Frise regardent comme le premier Seigneur de ce pays, un certain *Frison* venu d'Asie du temps d'Alexandre le Grand, sous lequel il avoit fait la guerre. Il donna son nom à tout le pays, & mourut environ deux cent cinquante ans avant Jésus-Christ. Son petit-fils *Ubbo* envoya une colonie de ses sujets peupler les bords du Rhin, du côté de Cologne. On appela ces nouveaux peuples les *Ubbiens*. Par la suite, les Romains ayant formé une colonie dans cet endroit, la ville de Cologne en a pris le nom, qu'elle porte encore en latin, *Colonia Ubbiorum*.

Le sixieme de ces Seigneurs de Frise, nommé *Dibalde*, alla, dit-on, à Rome du temps de Néron, fit connoissance avec l'Apôtre Saint Pierre, & ramena dans

dans son pays un Prêtre Chrétien, nommé *Egiste*, qui souffrit le martyre à Harderwick dès le premier siecle de l'Eglise.

Depuis le second siecle de notre Ere jusqu'au cinquieme, on compte sept Ducs de Frise, dont quelques-uns furent alliés des Romains, & firent élever leurs enfans à Rome à la Cour des Empereurs. *Bojocare* défit les Vandales, *Ubbo II* bâtit la ville de Dockum. Au cinquieme siecle, les Seigneurs de Frise prirent le titre de Roi : on en compte neuf jusqu'au temps de Charlemagne. Non seulement ils repousserent les Normands & les Danois, qui faisoient des irruptions dans leur pays, mais ils en firent eux-mêmes jusqu'en Danemarck & en Angleterre, se rendirent maîtres du royaume de Kent, firent souvent la guerre aux Rois de France de la premiere Race, & aux Maires du Palais d'Austrasie. *Radebode premier*, encore Païen, fit mourir Saint Vigbert, compagnon de Saint Vilebrode, qui vouloit le convertir, & assiégea même ce dernier Saint dans la ville d'Utrecht : il écouta cependant les exhortations de Saint Vulfran ; mais ayant demandé à ce Prélat ce qu'étoient devenus les Rois

ſes ancêtres, la réponſe fut qu'ils étoient damnés ; à quoi le Roi barbare répliqua qu'il vouloit avoir le même ſort, & aimoit mieux ſe trouver après ſa mort, avec ſes parens & ſes compatriotes, qu'avec des gens qu'il ne connoiſſoit pas.

Adgile fut le premier Roi chrétien de la Friſe. Il eut deux fils ; le premier lui ſuccéda ; le ſecond, nommé *Jean*, alla chercher fortune au loin, & parvint juſqu'au centre de l'Ethiopie. Il y trouva une Nation barbare, qu'il poliça & rendit Chrétienne ; & en ayant été l'Apôtre & le Souverain, on l'appela le Prêtre Jean. Ses ſucceſſeurs ont conſervé le même nom & le même titre. Tel eſt, dit-on, l'origine de l'Empire du Prêtre Jean, dont les Voyageurs ont fait des relations ſurprenantes & merveilleuſes. Après la mort, ſans enfans, *de Gondobalde*, fils aîné d'Adgile, la Friſe retomba au pouvoir d'un Roi Païen, nommé *Radebode II*, qui perſécuta les Chrétiens, & fit mourir entre autres l'Evêque Saint Boniface. Charlemagne accourut pour venger la mort de ce Prélat, battit Radebode, & le força à ſe faire baptiſer

& à lui faire hommage. Radebode eut deux fils ; de l'aîné descendit, dit-on, Thiéry I, Comte de Hollande ; le second eut la seigneurie d'Egmont, & c'est de lui qu'est descendue la Maison de ce nom. Charlemagne ayant assujetti la Frise, ne nomma plus que des Gouverneurs pour la régir. Le second d'entre eux, petit-fils de Radebode, s'appela *Saint Magnus*, qui fut tué par les Sarrasins, qu'il avoit été chercher jusque dans les campagnes de Rome, à la suite de Charlemagne. Il est enterré à Rome, & ses reliques y sont honorées ; sa fête arrive le 4 Septembre. Ses successeurs furent presque toujours occupés à repousser les Danois & les Normands, ou à faire la guerre aux Hollandois.

En 1076, les Saxons envahirent la Frise : ils s'y maintinrent pendant quelques années ; mais en 1106, les Frisons les défirent dans une bataille, où Henri le Gros, Duc de Saxe, fut tué. La Frise continua à avoir des Gouverneurs ou Stadhouders. Il y a encore quelques familles qui se vantent de descendre de ces anciens Seigneurs ou Généraux Frisons ; telles sont celles d'*Eylva* & de

Burmania. Il paroît qu'ils étoient continuellement en guerre, ſur-tout contre les Hollandois : pluſieurs Comtes de Hollande furent tués en combattant contre eux. Tantôt la Friſe étoit preſque toute entiere ſoumiſe à la Hollande, tantôt elle recouvroit ſa liberté. La fin du treizieme ſiecle, le quatorzieme entier, & une partie du quinzieme ſe paſſerent ainſi ; mais à la fin les Friſons ſe diviſerent entre eux, eurent des guerres civiles, & ſe partagerent en deux factions, qui furent cauſe de la diviſion du pays. *Ulric*, Chef de l'un des partis, ſe rendit tout-puiſſant en Oſt-Friſe, & obtint, en 1454, de l'Empereur Frédéric III, l'inveſtiture de cette province avec le titre de Comte. Telle eſt l'origine du comté ou de la principauté d'Oſt-Friſe, qui ſubſiſte encore dans l'Empire & fait partie du Cercle de Weſtphalie. Le Chef du parti oppoſé à Ulric le laiſſa tranquille dans ſon comté, & voulut auſſi ſe rendre Souverain dans la Friſe proprement dite ; mais ce ne fut pas ſans peine qu'il en vint à bout. Tout étoit en trouble dans ce pays ; il étoit d'ailleurs obligé de ſoutenir la guerre contre le Comte de Hollande, auquel

il fut enfin forcé d'abandonner la West-Frise ou Nord-Hollande. A sa mort, l'Empereur Maximilien, prétendant être en droit de mettre ordre aux affaires de la Frise, lui donna pour Comte ou Prince Albert Duc de Saxe, qui en prit possession en 1498. Celui-ci bâtit un château à Lewarde, établit une Cour de Justice à Franeker, & étant retourné en Saxe, laissa son fils Frédéric pour gouverner les Frisons. Mais la Noblesse & le peuple, également turbulens, se révolterent contre ce jeune Prince, qui fut enfin assassiné. Le pere revint, fit la guerre contre ses nouveaux sujets, & laissa le soin de la terminer à Georges de Saxe son fils aîné. Elle dura si long-temps, & fut si vive, que le Duc de Saxe impatienté, vendit la Frise à l'Archiduc Charles, depuis l'Empereur Charles-Quint, pour la somme de cent mille florins d'or; & ce ne fut que quand Charles fut devenu le plus puissant Empereur du Monde, qu'il soumit enfin les Frisons. Il laissa ce pays à son fils le Roi Philippe II.

On sait que ce fut sous ce Monarque que plusieurs des provinces des Pays-Bas

ſe révolterent. La Friſe ne fut pas des dernieres. Jean de Naſſau, frere de Guillaume Prince d'Orange, Fondateur de la République, ſe chargea du ſoin de défendre la Friſe, ou plutôt de la conquérir ſur les Gouverneurs Eſpagnols. Au bout de vingt ans de guerre avec différens ſuccès, cette province ſe trouva libre, la Religion prétendue réformée y devint dominante, & Jean de Naſſau en fut reconnu pour Stadhouder-Héréditaire, ainſi que de la province de Groningue. Ce ſtadhoudérat s'eſt perpétué dans la poſtérité de Jean, qui eut vingt-cinq enfans, de qui ſont ſorties pluſieurs branches de la Maiſon de Naſſau : c'eſt dans celle de Dietz que le ſtadhoudérat de Friſe eſt reſté ; elle ſubſiſte encore, & le Prince de Naſſau, actuellement Stadhouder-Général des Provinces-Unies, deſcend, au ſeptieme degré, de Jean de Naſſau. Ses ancêtres ont tous eu une fin aſſez tragique. Erneſt-Caſimir fut tué au ſiége de Ruremonde, en 1632. Caſimir-Henri, au ſiége de Hultz, en 1640; Guillaume-Frédéric, d'un coup de piſtolet, lâché par accident, en 1664; Henri-Caſimir, en 1696, d'une chute de che-

val; Jean-Guillaume Friſon, qui avoit pris le titre de Prince d'Orange après la mort de Guillaume III Roi d'Angleterre, & Stadhouder-Général de Hollande, ſe noya en 1711, en paſſant le petit bras de mer nommé *le Moerdick*, entre Breda & Roterdam. Il n'y a que Guillaume-Charles-Henri, né poſthume de celui dont je viens de parler, qui eſt mort tranquillement, après avoir été élu Stadhouder-Général des Provinces-Unies en 1747, au milieu de la guerre la plus vive, intentée par la France aux Hollandois. Il avoit épouſé la fille ainée du Roi d'Angleterre Georges II. Son fils poſſede actuellement l'importante dignité de Stadhouder-Général des ſept Provinces, & la confond avec celle de Friſe & de Groningue, qui étoit dans ſa famille depuis Jean de Naſſau, & celle de Gueldre, qui avoit été déférée à ſon pere en 1734.

La Friſe ſe diviſe en trois grands quartiers, qui contiennent onze villes, & trois cents trente-quatre villages, partagés en trente-un bailliages. Les Baillis, qui ſe nomment en langage du pays, *Grietman*, ſont les Juges en premiere inſtance

de toutes les affaires. On appelle de leurs Sentences à la Cour Supérieure de Justice, qui réside à présent à Lewarde. C'est là aussi que s'assemblent les Etats de la province, composés de neuf Députés, qui président, chacun à leur tour, pendant une quinzaine : ils envoient quatre Députés aux Etats-Généraux. Le pays est abondant en pâturages, qui y sont meilleurs qu'en aucune autre province ; aussi les bœufs, les vaches & les moutons y sont-ils plus gros qu'ailleurs ; il en sort aussi d'excellens chevaux, sur-tout pour les voitures. Il y a peu de terres labourables ; mais ce qu'il y en a produit étonnamment de grains.

La ville de *Lewarde*, capitale de la Frise, est grande, riche, pourvue de beaux remparts qui sont bien plantés, très-élevés, mais ne sont revêtus que de gazon ; elle est à deux lieues de la mer. Ce n'étoit qu'un bourg, lorsqu'on commença à l'entourer de murailles en 1190. Elle s'est depuis agrandie, au point qu'elle a plus de trois milles de circuit. On y voit encore le château, bâti en 1499, par Albert, Duc de Saxe, pour contenir les Frisons dans leur devoir. La

maiſon de ville eſt d'une architecture noble & ſimple, & n'eſt bâtie que depuis 1715. Le Magiſtrat Municipal conſiſte en trois Bourgmeſtres & neuf Echevins : on change tous les ans un Bourgmeſtre & trois Echevins. Le Prince de Naſſau, Stadhouder de Friſe, faiſoit ſa réſidence à Lewarde, avant qu'il fût Stadhouder des Pays Bas. La grande égliſe, qui ſubſiſte à préſent, étoit, du temps du Catholiciſme, celle des Dominicains, bâtie en 1487. Il y avoit pluſieurs autres paroiſſes & couvens, qui ſont détruits; on n'a laiſſé ſubſiſter que les hôpitaux. Lewarde a eu, pendant quelque temps, une cathédrale; elle a été érigée en évêché en 1559, & ſon Evêque déclaré ſuffragant de l'Archevêque d'Utrecht. On avoit compoſé ce dioceſe de dix villes & d'un grand nombre de paroiſſes, dix abbayes, quatorze prieurés, & vingt-ſix autres monaſteres; mais il n'y eut jamais qu'un ſeul Evêque qui y réſida depuis 1570 juſqu'en 1578, qu'il en fut chaſſé.

La ville de *Franeker* eſt à deux lieues de Lewarde, & autant de la mer; elle fut bâtie en 1191. On y voit encore un ancien château, qui eſt aſſez beau. Elle

eſt fameuſe par ſon Univerſité, établie en 1585. C'eſt la plus jolie & la plus agréable ville de la Friſe : le Conſeil ſupérieur de Juſtice y étoit autrefois.

La ville de *Dockum* eſt ſur la riviere d'Ee, avec un bon port, où le flux & reflux ſe fait ſentir, & où il remonte d'aſſez gros bâtimens, quoiqu'elle ſoit à deux lieues de la mer. Elle prétend avoir été bâtie en 248 par Ubbo II, Duc de Friſe, & rétablie au huitieme ſiecle par le Roi Gondebalde, qui y fit frapper de la monnoie d'or, dont on trouve encore des pieces. On y a conſervé long-temps, avec beaucoup de reſpect, les ornemens d'égliſe qui avoient ſervi à Saint Boniface, Apôtre de l'Allemagne & des Pays-Bas. C'eſt là qu'il fut martyriſé avec cinquante-un de ſes Compagnons. Charlemagne y fit bâtir un monaſtere & une abbaye, qu'il lui dédia. On prétend que Saint Lutger, fameux Evêque d'Utrecht, fut long-temps Curé de Dockum. Ses égliſes ſont réduites à celles néceſſaires pour le culte des Prétendus Réformés. La ville eſt agréable, & les fortifications aſſez bonnes, quoiqu'elles ne ſoient qu'en terre.

Bolswert, bâtie, dit-on, au commencement du huitieme ſiecle, par une fille de Radebode Roi de Friſe, faiſoit autrefois un grand commerce par mer, à laquelle elle communique par un grand canal; auſſi étoit-elle comptée parmi les villes Anſéatiques. Il s'y fait encore un grand débit de beurre, & on y fabrique quelques étoffes de laine. Tout auprès, eſt une ancienne abbaye de Bernardins, où fut enterré Guillaume IV, Comte de Flandre & de Hollande, tué par les Friſons, dans une bataille, en 1345.

La ville de *Sneeck* n'eſt qu'à une lieue de Bolſwert, auprès d'un lac poiſſonneux. Elle eſt ancienne, aſſez bien bâtie, & bien peuplée. Celle de *Harlingen* l'eſt infiniment davantage; elle eſt ſituée ſur le bord de la mer, & de très-bonne défenſe, pouvant être aiſément inondée. Ce lieu, qui n'étoit qu'un hameau de Pêcheurs, fut englouti par la mer en 1134; mais les eaux s'étant retirées, il fut aiſé de le rebâtir: de ſiecle en ſiecle il devint un gros bourg, & enfin une ville, qui fut entourée de murailles en 1443. Elle eſt de figure carrée; ſes rues

ſont belles, droites, & entrecoupées de canaux. Son territoire eſt très-fertile, & fournit abondamment ce qui eſt néceſſaire à la vie. Le port eſt très-fréquenté, & conſiſte en deux grands baſſins, capables de contenir de gros vaiſſeaux, que l'on décharge ſeulement d'une partie de leurs marchandiſes avant qu'ils y entrent. Elle n'eſt qu'à une lieue de Franeker, où on peut ſe rendre par un beau canal. C'eſt à Harlingen qu'eſt le collége de l'Amirauté de la province de Friſe.

Staveren eſt auſſi ſur la mer de Zuyderzée : elle étoit, dit-on, autrefois fort grande ; mais comme la côte voiſine s'eſt enſablée & a comblé ſon port, elle eſt devenue bien moins conſidérable, & les Négocians ſe ſont établis ailleurs. On prétend que les anciens Rois de Friſe y faiſoient leur réſidence, & y avoient fait bâtir un grand temple & un beau palais ; on prétend même que Radebode, qui vivoit ſous nos Rois de la premiere Race, s'intituloit Roi de Staveren. A peu de diſtance de cette ville, eſt un village nommé *Molkeren*, où l'on parle un langage barbare, inconnu dans tout le reſte du pays, & particulier aux habitans, qui

ont d'ailleurs des mœurs & des uſages différens des autres Friſons. On prétend que ce ſont des reſtes des anciens Saxons ou Danois, qui s'établirent dans ce pays il y a plus de mille ans.

La ville de *Worcum* en Friſe a un petit port aſſez bon, dans un pays très-fertile. Il ne faut pas la confondre avec une autre ville du même nom en Hollande.

Ilſt eſt une petite ville, dont les habitans s'occupent à conſtruire des bateaux & des pieces propres à ſervir à de grands bâtimens, quoiqu'ils ſoient à quelques lieues de la mer; mais ils y deſcendent par des canaux & des lacs. Ceux de la petite ville d'*Endelopen* ont auſſi la même occupation; mais ils ſont ſur le bord de la mer.

Enfin la ville de *Slooten* eſt la ſeule d'un aſſez grand quartier de la Friſe, dans l'intérieur des terres; elle eſt fortifiée. Un des meilleurs Généraux de Charles-Quint, Jean de Waſſenaer, d'une famille noble & ancienne de Hollande, fut tué en l'aſſiégeant en 1523.

La province d'Over-Iſſel eſt la ſixieme des Provinces Unies. Elle eſt fort étendue, Over-Iſſel.

ayant soixante lieues de circuit, onze villes & cent quarre-vingts villages; mais ce n'est pas une des meilleures des Pays-Bas, étant remplie de marécages & de bruyeres, d'où l'on tire pourtant grande utilité, puisqu'on y coupe quantité de tourbe, que l'on transporte en Hollande par les canaux & les rivieres. Elles sont très-bonnes à brûler étant seches; & il est à remarquer que le terrein sur lequel on les a prises, se seme ensuite, & produit du grain l'été suivant. Ainsi, si ce pays n'est pas abondant en pâturages, il est du moins fertile en grains. Il est partagé en trois grands bailliages, dont le premier est celui de *Sallant*, qui contient les trois plus grandes villes de la province. Les Evêques d'Utrecht ont été autrefois Seigneurs de l'Over-Issel, mais toujours en guerre avec leurs sujets. Enfin l'Evêque Henri de Baviere jugea à propos d'abandonner tous ses droits sur l'Over-Issel, Groningue & la Frise, à l'Empereur Charles-Quint. En 1580, l'Over-Issel se joignit aux provinces comprises dans l'Union d'Utrecht, &, comme je l'ai dit, elle y tient le sixieme rang. La Noblesse fait corps dans les Etats de

la province, & tous les Nobles qui y possedent des fiefs d'une certaine valeur, peuvent assister aux assemblées de cette Noblesse, dans celui des trois bailliages où leurs biens sont situés. Les Etats s'assemblent alternativement à *Deventer*, à *Campen* & à *Zwol*. Les Députés de chaque ville, grande & petite, y forment le Tiers-Etat.

Deventer, capitale de l'Over-Issel, étoit, dit-on, autrefois une ville libre & Impériale; elle est sur la riviere d'Yssel, ou plutôt le bras du Rhin, qui se nomme ainsi, & se jete dans le Zuyderzée, à cinq à six lieues de là. Sa fortification, du côté de la terre, est assez bonne; elle consiste en un bon rempart, ses bastions, & cinq ou six demi-lunes; le fossé est très-large, très-profond, & rempli des eaux du fleuve, que l'on y passe sur un beau pont de bateaux, & qui est bordé d'un quai revêtu de pierres. On croit que son nom lui vient d'un ancien habitant ou Seigneur du lieu, nommé *Devon*, qui reçut dans sa maison Saint Liduin, qui vint prêcher la Foi Chrétienne dans l'Over-Issel, & finit par lui donner sa terre &

tout ſon bien. L'Egliſe principale eſt dédiée à cet Apôtre du pays.

En 1046, l'Empereur Henri III ayant, entre autres bienfaits, donné à l'Evêque d'Utrecht, Bernulfe, le pays d'Over-Iſſel & la ville de Deventer, fonda dans la grande égliſe un chapitre, composé de vingt Chanoines & de deux Dignitaires. En 1559, on y établit, comme dans pluſieurs des villes des Provinces-Unies dont je viens de parler, un évêché ſuffragant d'Utrecht, mais qui n'étoit ni fort étendu, ni fort riche. Il n'a jamais eu que deux Evêques, tous deux de l'Ordre de Saint François. Le premier fut maltraité par les rebelles Hérétiques, en 1572. Les égliſes & les couvens étoient en grand nombre à Deventer, du temps du Catholiciſme; *ils* ſont tous détruits. La Cour de Juſtice de l'Over-Iſſel eſt confondue avec le Magiſtrat Municipal de Deventer, qui eſt composé de douze Echevins & de quatre Conſeillers, élus par quarante-huit Bourgeois, tirés des quarante-huit quartiers de la ville.

Deventer ſoutint un long ſiége en 1457, de la part de Philippe le Bon, qui

qui vouloit forcer l'Over-Issel à reconnoître pour Souverain l'Evêque d'Utrecht, David de Bourgogne, son fils naturel. A la fin, le Duc de Gueldre s'entremit pour pacifier cette province, qui se soumit à l'Evêque, ou plutôt au Duc de Bourgogne. En 1576, les Etats-Généraux s'en rendirent les maîtres. En 1587, un Colonel Anglois qui y commandoit, la livra au Duc de Parme; mais, en 1591, le Prince Maurice de Nassau en reprit possession. En 1672, l'Evêque Bernard de Galen, allié de l'Electeur de Cologne & des François, l'assiégea de nouveau, la prit & l'assujettit, par la capitulation, à l'Empire, à l'Electorat de Cologne, & à l'évêché de Munster; mais, ce qui paroîtra peu convenable pour un Prélat, il stipula que la Religion prétendue réformée y seroit maintenue. En 1674, les troupes Munstériennes abandonnerent la ville, après l'avoir fortement rançonnée.

A trois lieues de Deventer, étoit un fameux prieuré de Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, nommé *Windesheim*, fondé, en 1587, par Saint Gérard & Saint Florent, son Disciple.

Cette maison étoit devenue chef d'une congrégation très-étendue dans les Pays-Bas & dans l'Allemagne, qui avoit quantité d'abbayes & de riches monasteres. Elle subsiste encore, & porte toujours le même nom, quoique le chef-lieu soit détruit : elle a un Général, alternativement Allemand ou Flamand.

La ville de *Campen* a commencé à se former l'an 1286 ; elle est située près de l'embouchure de l'Yssel, dans la mer, est assez grande, & aisée à défendre, puisque la campagne voisine peut s'inonder, & que les murailles sont épaisses & fortifiées de grosses tours à l'antique ; elle a un fort grand commerce, quoique son port ne soit pas profond. Du temps du Catholicisme, il y avoit beaucoup de couvens, qui sont détruits, & les églises sont réduites à deux. L'hôtel de ville est beau ; elle se déclara pour les Etats-Généraux en 1578.

La ville de *Zwol* est entre *Deventer* & *Campen*, à quelque distance de l'Yssel, sur une hauteur qui domine la campagne ; elle est entourée de trois petits forts, qui en défendent les approches ; elle étoit autrefois libre & Impériale :

cependant c'est un Evêque d'Utrecht qui la fit entourer de murailles en 1233, du temps du Catholicisme ; il y avoit autrefois beaucoup d'églises & de couvens, qui sont convertis en bâtimens publics, servant à différens usages. Près de Zwol on trouvoit, au quinzieme siecle, un prieuré de Chanoines réguliers, dit *le Mont Saint-Agnès*. C'est dans ce prieuré que fit profession, en 1407, & mourut, en 1471, le fameux Thomas Akempis, à qui on a long-temps sans réclamation attribué l'excellent Livre de l'Imitation de Jésus Christ. En 1572, la ville de Zwol se soumit aux Etats Généraux. En 1580, les Catholiques se révolterent contre eux ; mais ils en furent bientôt chassés, & elle rentra tout-à-fait sous la domination des Etats ; elle a été, comme toutes les villes de l'Over-Issel, prise en 1672, & rendue en 1674.

Après ces trois grandes villes de l'Over-Issel, on en compte six moindres, dont la plus petite est *Vollenhove*, située sur le Zuyderzée. Elle fut fondée, en 1178, par Geoffroy de Rhénen, Evêque d'Utrecht ; il y fit bâtir un château, qui servit long-temps de prison d'Etat à ses

Souverains Eccléſiaſtiques : elle a été enſuite regardée comme une citadelle, & eſt enfin devenue une ville de commerce, quoique le port ne ſoit pas conſidérable. Le Roi Philippe II y avoit établi une Cour de Juſtice pour toute la province d'Over-Iſſel, mais ce n'étoit proprement que le conſeil du Gouverneur, qui réſidoit ordinairement à Vollenhove. Le Magiſtrat de Deventer remplit actuellement les fonctions de cette Cour ſupérieure.

La ville de *Stenwick* eſt ſur la petite riviere d'Aa. Il y avoit autrefois un château, que Charles-Quint fit détruire; on n'en voit plus que les foſſés : les remparts ne ſont que de terre, mais d'aſſez bonne défenſe. Elle a été pluſieurs fois priſe & repriſe pendant le cours du ſeizieme ſiecle. Les Etats-Généraux en ont toujours été les maîtres depuis 1591, ſauf le moment de la conquête, depuis 1672 juſqu'en 1673. Il n'y a guere que deux lieues de Stenwick à la fortereſſe de *Bloczil*, ſur la mer du Zuyderzée. C'eſt en même temps une fortereſſe & un aſſez bon port, formés par les Hollandois depuis qu'ils ſont maîtres de l'Over-Iſſel.

La ville d'*Asselt* est sur la riviere de Vec, qui traverse l'Over-Issel dans toute sa largeur, & se jette, assez près de là, dans le Zuyderzée. Asselt tient ses priviléges d'un Evêque de Liége en 1252. Encore plus près de la mer & de l'embouchure de la riviere, est la petite forteresse de l'*Ecluse Noire*, à cinq bastions.

Coesvorden passe pour une ville de grande importance pour la défense des Provinces-Unies, parce qu'elle est sur les frontieres du comté de Bentheim & de l'évêché de Munster, ayant à droite & à gauche les marais de *Bouteng*, qui la rendent d'un difficile accès, si ce n'est dans les grandes sécheresses & dans les fortes gelées. D'ailleurs, le Général Cohorn a employé tous ses talens pour la rendre imprenable. Elle a été plusieurs fois prise & reprise pendant le seizieme siecle; mais enfin elle est restée tout-à-fait aux Etats-Généraux depuis 1592. L'Evêque de Munster la surprit au mois de Juillet 1672; & la garnison qu'il y laissa, fut attaquée, dès la fin de la même année, par le Général Hollandois Rabenhaupt, qui s'en rendit maître malgré une vigou-

reuse résistance. Cette conquête valut à celui qui la fit, le gouvernement général de l'Over-Issel.

La ville d'*Ondelzeel* est la capitale du petit pays de *Twente*, qui fait partie de l'Over-Issel : on prétend que cette ville est très-ancienne. L'Empereur Louis le Débonnaire la donna, au neuvieme siecle, à Baudouin Comte de Cleves, qui y mourut, & fut enterré dans l'église que fit ensuite rétablir Balderic de Cleves, Evêque d'Utrecht, qui, l'ayant eue en apanage, en fit présent à son église après y avoir fondé un chapitre de Chanoines. Cette église, qui subsiste encore, est dédiée à un Saint, nommé *Plechent*, Ecossois, l'Apôtre du pays de Twente. Cette ville souffrit beaucoup à la fin du quinzieme siecle, par un grand incendie. Au seizieme, elle fut deux fois prise ; au commencement, par Charles Duc de Gueldre ; à la fin, par les troupes commandées par le Prince Maurice de Nassau. Les Espagnols la reprirent en 1605 : enfin, le Prince Maurice-Henri de Nassau l'assura tout-à-fait à ses maîtres en 1626.

Le comté de *Lenghen* fait partie de

l'Over-Iſſel, dont cependant il eſt tout-à-fait ſéparé par le comté de Bentheim, enclavé dans la Weſtphalie, entre les évêchés de Munſter & d'Oſnabruck. La capitale eſt ſituée ſur la riviere d'Embs, & très-bien fortifiée. Il étoit autrefois compris dans le comté de Tecklembourg. L'Empereur Charles-Quint ayant confiſqué tous les biens de Conrad, Comte de Tecklembourg & de Lenghen, donna ce comté à Maximilien d'Egmont, Comte de Buren, dont la fille le porta au grand Guillaume de Naſſau; mais les biens de celui-ci ayant été auſſi confiſqués, il fut obligé de le reprendre à main armée. Le Prince Maurice de Naſſau s'en empara en 1599; le Marquis Ambroiſe Spinola le reprit pour les Eſpagnols; mais enfin il eſt reſté aux Etats-Généraux, qui en ſont Souverains, & le Prince d'Orange s'eſt contenté de la ſimple ſeigneurie.

Il y a entre les pays d'Over-Iſſel & de Groningue, & l'évêché de Munſter en Weſtphalie, au milieu des grands marais de Boutange, un canton aſſez fertile, que l'on appelle le pays *de Drenthe*. Il contient environ ſoixante bourgs ou villages,

dont les principaux sont, *Ruynen*, *Meppmen* & *Assen*. Les Evêques d'Utrecht prétendirent les assujettir comme les deux provinces voisines; mais les habitans ne voulurent jamais se soumettre, & leur firent vivement la guerre. En 1226, l'Evêque Othon de la Lippe ayant voulu leur livrer bataille, ils l'attirerent au milieu de leurs marais, le vainquirent, & il fut tué dans cette affaire, aussi bien que le Comte son frere. Jamais depuis les Evêques n'ont pu venir à bout de ces braves paysans, qui se sont joints pour conserver leur liberté aux Etats des Provinces-Unies, lorsque cette République a été tout-à-fait formée. Ils payent des impôts ou subsides aux Etats-Généraux; mais ils ne sont attachés à aucune province en particulier; aussi n'ont-ils pu obtenir d'envoyer des Députés à l'assemblée des Etats-Généraux, quelques instances qu'ils ayent faites à ce sujet.

Groningue. La seigneurie de *Groningue* forme la septieme des Provinces-Unies. Ce n'est, à vrai dire, qu'une partie de la Frise; mais elle a actuellement un Gouvernement & des Etats tout-à-fait à part,

Pendant bien long-temps elle a été gouvernée par des Seigneurs tout différens de ceux de la Frise. Elle n'est pas fort étendue, n'ayant que quarante lieues de circuit. Le terroir y est fertile, du moins en pâturages, étant entrecoupé de plusieurs canaux, & baigné par la riviere d'Issel. Le climat y est froid; environ la moitié de la province est entourée de la mer du Nord, & a à l'Orient l'embouchure de la riviere d'Embs, & un golfe, nommé *le Doller*, qui la sépare de la principauté d'Ost-Frise. Ce golfe se forma, en 1277, par une inondation de la mer. L'Empereur Henri III donna, en 1003, la seigneurie de Groningue aux Evêques d'Utrecht; mais les habitans ne furent point contens de cette cession, & pendant long-temps firent la guerre aux Prélats, qui prétendoient être leurs Seigneurs. Les Comtes de Hollande prirent, la plupart du temps, parti pour les Evêques contre les Groninguois, & se brouillerent rarement avec les Evêques. Les peuples vouloient se choisir un Burgrave ou Gouverneur à leur fantaisie. Les Empereurs & les Evêques d'Utrecht prétendoient le

leur donner ; de là toujours des guerres. L'Evêque Othon de la Lippe fut tué en combattant contre ces révoltés, qui firent un grand carnage de ses troupes. Les Seigneurs de Frise se défendoient aussi de leur côté contre les Evêques d'Utrecht & les Comtes de Hollande. D'ailleurs leur pays étoit divisé en factions. L'Empereur Maximilien tenta, comme je l'ai dit, d'accommoder ce différent, en donnant la Frise au Duc Albert de Saxe ; mais ce Prince prétendit étendre son autorité jusque sur le pays de Groningue. Les Groninguois aimerent mieux se réconcilier avec leur Evêque, que d'obéir au Duc de Saxe ; & le Prélat se trouva aussi peu en état de les défendre que de les opprimer. Enfin, en 1527, il céda tous ses droits de souveraineté à l'Empereur Charles-Quint. Ce puissant Monarque vint à bout de soumettre la seigneurie de Groningue, comme toutes celles des Pays-Bas, & de les réunir sous sa domination.

Groningue se révolta contre le Roi d'Espagne Philippe II, &, en 1594, elle fut incorporée parmi les sept Provinces-Unies, mais entre lesquelles elle n'a que

le ſeptieme & dernier rang. On la diſtingue en deux parties, *Groningue* proprement dite, & les *Omelandes*. Les Etats de la province ſont composés d'un certain nombre de Députés de ces deux quartiers, qui s'aſſemblent à Groningue même, où ſe tient d'ailleurs une Cour Souveraine de Juſtice, compoſée d'un Préſident & de huit Conſeillers, & un Conſeil des Finances ou Chambre des Comptes. Il n'y a dans toute la province que trois villes & cent ſoixante-cinq villages. Jean de Naſſau-Dieſt fut réconnu Stadhouder héréditaire de la province de Groningue, en même temps que de celle de Friſe.

Groningue prétend faire remonter ſon origine juſqu'à *Corbulon*, Général des Romains du temps de Néron ; il fit élever dans ce lieu une forteresſe pour s'aſſurer de la fidélité des Friſons, qui ſe ſoumirent dans ce temps-là aux Romains. D'autres prétendent qu'elle fut bâtie par un Prince Gaulois, nommé *Grunus* ; mais l'étymologie la plus ſimple & la plus naturelle, c'eſt que ſon nom lui vient des belles prairies dont elle eſt entourée. C'eſt une grande & riche ville,

très-peuplée, & ornée de beaux édifices publics & particuliers. Elle est environnée de bons remparts très-élevés, entourés d'un fossé large & rempli d'eau. Ainsi, quoique ses fortifications ne paroissent pas bien redoutables, elle seroit difficile à prendre. Depuis 1607, elle a une citadelle, ou du moins un château. La ville est coupée par plusieurs canaux, dont le principal formoit autrefois le fossé de la ville, avant qu'elle eût été agrandie, & que les fortifications eussent été construites bien par-delà ce fossé. Son dernier agrandissement est de l'année 1615. Elle est à trois lieues de la mer; cependant elle a un bon port, formé par un canal qui entre jusque dans la ville & y conduit d'assez gros navires. Le canal est bordé des deux côtés de beaux quais de pierre. On prétend qu'elle étoit ville libre & Impériale, avant que l'Empereur Henri III la soumît à l'Evêque d'Utrecht. Son Magistrat est composé de quatre Bourgmestres, douze Conseillers, un Pensionnaire, & un Syndic. La grande église a été autrefois dédiée à Saint Martin; elle est vaste, & a une belle tour très-élevée, bâtie au quinzieme

siecle. La grande place est une des plus belles des Pays-Bas, ornée de beaux bâtimens, tels que l'hôtel de ville, la bourse, le poids de la ville; dix-sept rues y aboutissent. Les Etats-Généraux y établirent, en 1614, une Université, dont le premier Recteur fut *Ubbo Emmius*, grand Géographe, Historiographe de la Frise, & dont le nom est encore bien connu parmi les Savans. Bien plus récemment, il y a eu dans cette Université d'habiles Professeurs, tels que Desmarets & Barbeyrac, réfugiés François, dont les Ouvrages & les Traductions sont dans les bonnes bibliotheques.

Du temps du Catholicisme, il y avoit dans Groningue deux hôpitaux, quatre monasteres des deux sexes, & un collége de Jésuites; on n'a conservé que les hôpitaux. En 1559, on établit un évêché à Groningue, sous l'archevêché d'Utrecht, & on lui attribua les revenus d'une belle abbaye de l'Ordre de Cîteaux, qui étoit près de la ville. On forma en même temps des chapitres de Chanoines, auxquels on attribua aussi les revenus de plusieurs prieurés & d'une

abbaye de Chanoines réguliers. Cet établissement ne dura pas long-temps ; il n'y eut qu'un seul Evêque de sacré en 1563, & qui mourut en 1678 : il étoit de l'Ordre de Saint François. Au reste, Groningue a été souvent assiégée, entre autres, en 1500, par le Duc Albert de Saxe, qui leva le siége ; ayant été blessé, il mourut peu de temps après de ses blessures. Edzard, Comte d'Ost-Frise, la prit, après un long siége, en 1505. En 1568, il se donna dans cette province un grand combat, dans lequel le Comte d'Aremberg fut tué du côté des Espagnols, & le Comte Adolphe de Nassau, frere du Prince Guillaume, du côté des rebelles. Après cette affaire, Louis de Nassau vint assiéger Groningue ; mais le Duc d'Albe accourut, & le força de lever le siége. En 1576, elle fut *prise* par les troupes des Etats-Généraux ; en 1579, reprise pour la derniere fois par les Espagnols : enfin, en 1594, le Prince Maurice de Nassau s'en rendit maître ; il y établit pour Gouverneur ou Stadhouder son cousin le Prince Guillaume. Depuis ce temps, elle n'a point cessé de faire partie des Provinces-Unies, & a

toujours eu pour Stadhouder un Prince de Naſſau. En 1672, l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munſter tenterent d'en faire le ſiége ; mais ils furent obligés de le lever.

Les deux autres villes du pays de Groningue, ſont *Dam*, qui n'en eſt qu'à deux lieues, & y communique par un beau canal. Elle fut priſe d'aſſaut par les troupes de l'Empereur Charles-Quint en 1536 ; trois ans après, elle fut démantelée, & n'a pas été fortifiée depuis.

A une lieue de Dam, ſur le bord de la mer, eſt *Delfzil*, qui eſt bien fortifiée & a un beau port à l'embouchure de l'Embs, vis-à-vis de l'Oſt-Friſe, & à quatre lieues ſeulement, y compris le trajet de mer de la ville d'Embden. Les Etats-Généraux s'en étant emparé dès 1576, le Prince de Parme la reprit en 1581 ; le Prince Maurice s'en rendit le maître une ſeconde fois en 1590 : c'eſt en vain que les Eſpagnols ont tenté de la reprendre depuis.

Il ne me reſte plus à parler que du fort de *Bouteng*, ſitué au milieu d'un marais immenſe, qui s'étend depuis le pays de Groningue juſque dans l'Over-Iſſel, l'évêché de Munſter & le comté

de Bentheim. Ce fort est, pour ainsi dire, imprenable, parce qu'on ne peut en approcher que par une chaussée très-étroite, & aisée à défendre. Les Etats-Généraux y entretiennent toujours une garnison.

Fin du cinquantième Volume.

TABLE

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans le cinquantieme Volume.

SUITE du Tableau géographique & historique des dix-sept Provinces des Pays-Bas. Page 1
Artois. ibid.
Comté de Flandre. 87
Flandre Françoise. 121
Flandre Autrichienne. 191
Flandre Hollandoise. 276
La Hollande. 284
La Zélande. 350
Utrecht. 361
Duché de Gueldre. 377
La Frise. 399
Over-Issel. 413
Seigneurie de Groningue. 424

FIN de la Table.

ERRATA

Pour le cinquantieme Volume.

PAGE 18, ligne 10, son successeur, *lisez* un de ses successeurs.
Ibid. l. 20, qu'un moment, *lisez* remplirent ce siége pendant quelques années.
P. 24, l. 9, Ponet, *lisez* Paunet.
P. 44, l. 14, la, *lisez* le.
P. 88, l. 2, vin, *lisez* vignes.
P. 92, l. 27, mise, *lisez* d'être mise.
Ibid. l. 28, & son fils, &c. *lisez* & que son fils venoit d'être, &c.
P. 102, l. 8, également, *lisez* alors.
Ibid. l. 18, Baudouin IV, *lisez* Baudouin V.
P. 105, l. 9, 1667, *lisez* 1067.
P. 115, l. 6, qui, *lisez* & Guy.
Ibid. l. 12, *ôtez* succéda à sa mere &.
P. 136, l. derniere, qui, *lisez* ce qui.
P. 161, l. 9, Alexandriade, *lisez* Alexandreide.
P. 165, l. 25, lorsqu'elles, *lisez* lorsqu'ils.
P. 185, l. 20, de lui rendre, *lisez* de rendre à cette ville.
P. 196, l. 13, en 484, *lisez* 481.
P. 207, l. 16, 1192, *lisez* 1191.
P. 209, l. 7, Michel de Wassone, *lisez* Jean, &c.
P. 218, l. 21, peuples, *lisez* peuple.
P. 223, l. 3. 1113, *lisez* 1114.
P. 235, l. derniere, les nouveaux Souverains offrent, *lisez* le nouveau Souverain offre.
P. 236, l. 2, *ôtez* &.
P. 272, l. 7, a jusqu'à, *lisez* n'a pas plus de.
P. 280, l. 9, sujette, *lisez* soumise.
P. 286, l. 23, *ôtez* par.
P. 289, l. 9, oncle, *lisez* pere.
P. 293, l. 5, 1314, *lisez* 1304.

P. 308, l. premiere, ait, *lisez* eût.
P. 330, l. 24, Gravesende, *lisez* Sgravesende.
P. 341, l. 16, Alemar, *lisez* Alcmar.
P. 342, l. 24, *lisez* Alcmar.
P. 343, l. 5 & 14, *lisez* Alcmar.
P. 365, l. 16, ces Evêques, Pierre, *lisez* ces Archevêques Frédéric, &c.
P. 367, l. 26, premier, *lisez* second.
P. 368, l. 11, *U*, lisez *ultrà*, plus loin ou plus bas.
P. 376, l. 14, compagne, *lisez* compagnes.
P. 382, l. 4, cette paix, *lisez* ce congrès.